

Département de la Nièvre

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE 2 F

(Fonds du Bourg de Bozas)

III

Biens et Droits

(Forez, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Brionnais, Charollais, Lyonnais, Marche, Velay, Vivarais, Brie, Maine et environs, Paris et Amérique, Affaires diverses).

FOREZ

2 F 608 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 112 pièces papier.

XVII^e-XIX^e siècles. — FOREZ. *Titres collectifs.* —

1. « Etat de ce que madame du Codray doit au duché de Roannois et marquisat de Boisy à Saint-Romain la Mothe, Roche et Pouilly en cens, servis, lots et rente, et hors l'estendue de ses deux fiefz. » (S. d., XVII^e siècle). — 2. Sur requête de Louise-Gabrielle de Perrachon, veuve de Georges-Antoine de La Chaise d'Aix, lieutenant général des armées du roi, dame de la ville et mandement de Saint-Germain-Laval, comtesse de Souternon, assignation à comparaître devant le sénéchal de Roanne donnée à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, et à Mathie Du Croc, son épouse, héritière de Jean Du Croc, son père, chevalier, comte de Saint-Polgues, au sujet de biens achetés par ceux-ci au sieur Lamurette, petit-fils de Jean Barail de Cherchant, et mouvant de la rente noble et comté de Saint-Germain-

Laval appartenant à lad. comtesse de Souternon (1723). — 3. Vente par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, et Mathie Du Croc de Saint-Polgues, son épouse, à Claude Coudourd, marchand à Souternon, de leur domaine de Friolle, situé dans la paroisse de Saint-Polgues. Prix : 2.500 livres. Présence de M^{re} Antoine Petel, avocat en Parlement, et Jean-Baptiste Baulat, procureur (Roanne, 24 février 1725. Truchard et Petel, notaires royaux). — 4. Vente par Just-Henry Du Bourg, chevalier, comte de Saint-Polgues, à Claude Dumas, laboureur de la paroisse d'Amions, et Anne Labrière, sa femme, d'une terre au territoire de Praclos. Prix : 135 l. (Bouy, 5 novembre 1755. Fialin, notaire). — 5. Vente par le même à Pierre Cornet, laboureur de la paroisse Saint-Julien d'Oddes, d'un pré et de deux terres sis dans lad. paroisse. Prix : 1.600 l. (Saint-Polgues, 27 mai 1753. Fialin, notaire royal). — 6. Vente par le même à Antoine Rondy, vigneron de la paroisse de Saint-Germain-Laval, de la

terre des Pierres, paroisse Saint-Julien d'Oddes, joignant les chemins de Saint-Germain-Laval à Oddes et de Saint-Julien au Plavage. Prix : 260 l. (Id.). — 7. Vente par le même à Pierre Cornet, d'une maison et de plusieurs terres dans la paroisse de Saint-Julien d'Oddes. Prix : 7.899 l. (Château de Saint-Polgues, 7 mai 1753. Fialin, notaire royal). — 8. Vente par le même à Antoine Crozet, marchand à Fumerle, paroisse de Saint-Julien d'Oddes, et Catherine Feysieu, sa femme, du pré et terre de Saint-Julien joignant le chemin de Saint-Germain à Souternon. Prix : 1.999 l. Présence de Jean-Baptiste Coste, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Germain-Laval (Id.). — 9. Vente par François Bouvet, bourgeois demeurant en la paroisse de Saint-Polgues, ayant pouvoir de Just-Henry Du Bourg, chevalier, comte de Saint-Polgues, à Jean Etaix, laboureur au domaine de Magnieu, paroisse d'Amions, et à Benoîte Boulier, sa femme, d'une maison au village de Bouy. Prix : 560 l. (Cremeaux, 16 novembre 1755. Fialin, notaire royal). — 10. Vente par Just-Henry Du Bourg à Pierre Perret, laboureur de la paroisse de Saint-Julien d'Oddes, d'une terre au territoire de la Bizette, en lad. paroisse. Prix : 450 l. (Saint-Julien, 3 mai 1753. Fialin, notaire royal). — 11. Vente par le même à Georges Coavoux, laboureur de la paroisse de Saint-Julien d'Oddes, de deux terres sises dans lad. paroisse. Prix : 999 l. (Id.). — 12. Vente par le même à Jean et Jean-Marie Durand, père et fils, marchands à Oddes, d'un pré et de deux terres contiguës au territoire de Mellières, paroisse de Saint-Julien d'Oddes, joignant le chemin de Saint-Germain-Laval à Grésolles. Prix : 1.500 l. (Château de Saint-Polgues, 5 novembre 1755. Fialin, notaire royal). — 13. Vente par le même à Benoît Bray, laboureur de la paroisse de Saint-Julien d'Oddes, d'un pré et terre au territoire de Goutteverney, susdite paroisse. Prix : 799 l. (Saint-Julien, 3 mai 1753. Fialin, notaire royal). — 14. Vente par Antoine Crozet, marchand à Fumerle, et Catherine Feysieu, sa femme, à Claude Bigot, marchand au bourg de Luré, de terres situées dans la paroisse de Luré. Prix : 1.148 l. (Fumerle, 8 mai 1759. Fialin, notaire royal). — 15. Vente par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, à Claude Gathion, laboureur à Amions, d'une vigne sise à côté dudit bourg. Prix : 150 l. (Bouy, 5 novembre 1755. Fialin, notaire

royal). — 16. Vente par le même à Jean Michaud, charpentier au bourg d'Amions, d'un chenevier et d'une terre près du village de Bouy, joignant le chemin d'Amions à Bouy. Prix : 399 l. 18 s. (Château de Saint-Polgues, 6 novembre 1755). — 17. Vente par le même à Claude et Pierre Marchas, père et fils, laboureurs au bourg d'Amions, d'un « pasquier » et d'une terre au territoire de Maison Neuve, paroisse d'Amions. Prix : 1.050 l. (Château de Saint-Polgues, 3 novembre 1755). — 18. Vente par le même à Claudé Forest, bourgeois de Roanne, directeur des postes, d'un pré et de trois terres situés dans la paroisse d'Amions. Prix : 1.500 l. (Château de Saint-Polgues, 29 octobre 1755). — 19. Récépissé de 12 actes de vente passés par le comte de Saint-Polgues au profit de plusieurs particuliers des paroisses de Saint-Julien d'Oddes et Amions (Saint-Polgues, 20 février 1782). — 20. Vente par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, chevalier, marquis de Bozas en Vivarais, seigneur de Saint-Polgues et Saint-Romain-la-Motte, à Jacques Tamisier, marchand de Roanne, de la propriété de son domaine de la Martelanche situé dans la paroisse de Perreux, qu'il a acquis d'Emmanuel de Monchanin, seigneur de Chanron, juge de Perreux, et d'Elisabeth Dumontel, son épouse. Prix : 5.500 l. Mention des dames de Sainte-Elisabeth de Roanne, des prieure et religieuses de Beaulieu et des Minimés de Roanne. Présence d'Antoine Petel, avocat en Parlement, procureur du roi en la maréchaussée de Roanne, et de Maurice Séguier, chevalier, seigneur de Narbonne (Roanne, 29 mai 1737. Petel, notaire royal). Suit légalisation de la signature du notaire Petel par Claude Hue, écuyer, seigneur de la Curée, lieutenant général au bailliage du duché de Roannois et « chatellenies y unies ». (Roanne, 19 janvier 1733) (1). — 21. Requête adressée au juge domanial du comté de Forez, à Montrison, par Just-Henry Du Bourg, seigneur de Saint-Polgues, aux fins de le recevoir, en la personne d'Antoine Lachèze, procureur aud. siège, à la foi et hommage qu'il doit pour les terres et seigneuries de Saint-Polgues et de Chantois, et acte de foi et hommage prêté par led. Lachèze

(1) Les pièces 3 à 20 forment une liasse de 18 pièces attachées ensemble et portant une ancienne cote : « soixante-quatre » ; elles ont été analysées dans l'ordre même de cette liasse, qui a été respecté.

dans la Chambre Domaniale (23 décembre 1776). — 22. Quittance de la somme de 18 livres pour les frais de lad. prestation de foi et hommage (18-22 juin 1782). — 23 à 110 (2). Quittances et décharges diverses (1743 - an II) : chanoinesse de Saint-Polgues (1784-1786); pension viagère de Marguerite Du Bourg, religieuse professe de l'Annonciade Céleste de Lyon sous le nom de sœur Marie-Victoire de Saint-Henri (1785-1791); Fiquet, curé de Saint-Germain-Laval (1782-1786); servis dus à la rente noble du prieuré de Riorges (1784-1787); vin dû au domaine royal par la vigne de Chanay dépendant du domaine de Saint-Germain-Laval (1781-1785); servis dus à la rente noble de Chamrande (1784), à la rente noble du Temple (1784); frais de procédure pour le marquis Du Bourg contre Philibert Uchard, prieur de Charlieu (1761); curé de Saint-Pierre, Lapize de Jonac (1776); servis annuels à la rente noble du duché de Roannais (1789); Du Bourg, ancien prieur de Largentière (1781-1786); livrée de domestique (1784); louage des luzernes (1780); fondations à Saint-Romain-la-Motte (1782); verrerie royale de Givors (1783); extrait du rôle de remplacement des droits supprimés en 1790 pour la commune de Saint-Germain-Laval (an II); envoi d'une caisse contenant deux fusils et trois sabres (1789); remboursement de la rente de 500 livres constituée par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Brion, au profit de Louis d'Usson d'Alion, seigneur de Buzenval, ancien ministre plénipotentiaire en Russie (1752); rentes de M. de Lyvron (1789); pension annuelle due aux rentes de M. de Lyvron (1798); pension annuelle due au prince de Soubise (1743); receveur des Amendes des Conseils du Roi (1767); Coste, curé de Saint-Polgues (1784-1799). — 111. Etat des impositions foncières de chaque domaine pour l'an V. — 112. Compte de recettes et dépenses rendus par Thiolayron, notaire à Roanne, à Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg (Roanne, 17 frimaire an X). — 113. Décharge de ce compte remise à Thiolayron (7 décembre 1801).

(2) Les pièces 23 à 110 forment une liasse de 88 pièces attachées ensemble sous une ancienne cote : « onze ».

2 F 609 (Liasse). — 9 pièces papier.

XVII^e-XVIII^e siècles. — FOREZ. *Titres collectifs.* — *Lièves.* — 1. Fragment de liève concernant entre autres les paroisses de Bully et Dancé (XVII^e siècle). — 2. Notes des pièces remises par Mme de Foudras à Noël-Michel Bergier, notaire royal de Forez, pour la paroisse de Mably (24 mars 1762). — 3. Précis des traités conclus entre Françoise-Louise de Garnier Desgaret, épouse de Jean-Louis de Foudras, marquis de Courceney, et Simon Guyot, commissaire en droits seigneuriaux à Roanne, notes de récépissés des titres et compte de ce que led. Guyot reste devoir de ses conventions (XVIII^e siècle; après 1774). — 4 à 8. Accusés de réception de terriers par Guyot (1762-1769). — 9. Fragment de terrier ou liève concernant des biens de Forez (XVIII^e siècle).

2 F 610 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1555-1778. — AMIONS. — 1. Vente par Anne de Chenillat, veuve de Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Montarbox, en son nom et au nom de son fils Antoine d'Augerolles, à Louis d'Augerolles, fils et héritier universel de Louis d'Augerolles, seigneur de Comières, de la grange de Joux sise dans la paroisse d'Amions. Prix : 1.275 livres tournois. Présence de Toussaint Cournu, prêtre de Crozet, et Barthélemy Bolhon, clerc de Montbrison (Crozet en Roannais, 10 juin 1555. Jean Courdelat, notaire royal à Saint-Germain-Laval). — 2. Vente et aliénation par le chapitre de Notre-Dame du Puy à Jean de La Mure, seigneur de Chantois, habitant à Saint-Maurice-en-Roannais, de la rente, servis et droit de dime que led. chapitre perçoit annuellement dans la paroisse de Notre-Dame d'Amions, diocèse de Lyon et pays de Forez, à l'exception du droit de présentation à la cure. Jean de La Mure est représenté par Etienne Violon, greffier pour le roi en la cour commune du Puy. Prix : 400 l. t. Présence de Michel Brun, bourgeois du Puy, seigneur de Lantenas, Martin Roussel, notaire royal au Puy, et François Valentin, fordoyen, président dud. chapitre (Vendredi 15 septembre 1570. Claude Pradier, notaire royal au Puy, secrétaire du chapitre). Suivent les mentions d'insinuation aux greffes des insinuations ecclésiastiques de l'archevêché de Lyon (21 janvier 1572) et du diocèse du Puy

(27 mars 1572). Sceau du chapitre pendant sur simple queue de parchemin. — 3 et 4. Quittances d'arrérages de pension délivrées à la marquise Du Bourg par Nabonnan, curé d'Amions (27 avril 1746 et 20 avril 1761). — 5. Sur requête de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, assignation à comparaître devant la Sénéchaussée de Forez signifiée à Jacques Galeat, granger au domaine de Bouy, paroisse d'Amions (23 mai 1778). — 6. Autre assignation signifiée à Simon Etaix, laboureur et vigneron à Plavage, paroisse de Saint-Germain-Laval (Id.). — 7. Donation à titre de grangeage et moitié fruits pour 3, 6 ou 9 ans, par Just-Henry Du Bourg, à Jean Passe, granger au Vimain, paroisse d'Amions, du domaine de Buit, dans lad. paroisse, à charge d'habiter les bâtiments dud. domaine (Château de Saint-Polgues, 26 juillet 1778. Labranche, notaire royal).

2 F 611 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier.

1585-1805. — AMIONS. Bois. — 1. Feu Claude Deffons, de Saint-Maurice, ayant vendu à Julien Boez, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, et à Martin Boez dit Bolari, procureur de m^e Claude Deffons, un bois taillis appelé la Font du Loup, situé à Amions, pour le prix de 3 écus 1/3 « soubz la pention annuelle de quinze sols tournois » payable aud. Claude Deffons, prébendier, lesd. Boez l'ont depuis vendu à Jacques Champagny, marchand à Saint-Germain-Laval, à la suite de quoi led. Jacques Champagny reconnaît devoir aud. Claude Deffons la somme de 15 s. t. (Saint-Germain-Laval, 20 janvier 1585. Boulard, notaire royal). — 2. Obligation de 24 écus sol par Gilberte Raily, veuve de Pierre de Maisonettes, au profit de Pierre Rossaton (24 juillet 1592. François Boclon, notaire). — 3. Vente par lad. Gilberte Raily à Germaine Ponsinet, veuve de Philibert Naudin, de Saint-Germain-Laval, d'un bois taillis à Chossonnery près la forêt de « Bastz », dans la paroisse d'Amions. Prix : 24 écus sol (Saint-Germain-Laval, 12 août 1602. Gayardon, notaire royal). Suit la subrogation par Germaine de Ponsinet en faveur d'Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues et de Brunard (14 août 1602). — 4 à 10. Pièces de procédure concernant les bois de Magnieu, paroisse d'Amions, appartenant à Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Pol-

gues, marquis de Bozas (1762-1763). — 11. Quittance délivrée par Marguerite Du Bourg à sa belle-sœur Mme Du Bourg, de la somme de 2.400 livres pour trois termes du prix de la vente des bois d'Amions faite au sieur Forêt, propriétaire (Mou-lins, 25 janvier 1805).

2 F 612 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier.

1569-1772. — BÉNISSENS-DIEU (LA). — 1. Vente et aliénation, sous certaines conditions, par frère Charles Séguin, prieur et vicaire d'Esnay (Ainay), et m^e Robert de Manzat, châtelain de « Berteson » en Auvergne, au nom et comme procureurs d'Antoine de Senneterre, abbé de la Bénissons-Dieu, à Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, représenté par Antoine Chateluz, notaire royal au bailliage de Forez demeurant à Roanne et châtelain de Saint-Polgues, de deux bois dont l'un appelé le Petit Bois est situé « au creu et juridiction de Vézelin », contigu au chemin de Notre-Dame de Barroilles à Amions, et dont l'autre, le Grand Bois, est séparé du précédent par un chemin public menant de Saint-Germain-Laval à Saint-Paul de Vézelin. Prix : 1.205 l. t. (Roanne, logis du Dauphin, 19 mars 1569. Pierre Myet, notaire royal). Suivent la quittance de 1.575 l. t. délivrée à Antoine de Senneterre, évêque de Clermont, abbé commendataire de la Bénissons-Dieu, par Martin Moreau, au nom de Philippe Clavel, receveur des décimes et autres deniers du clergé du diocèse de Lyon (4 avril 1569), et deux autres quittances (1569). — 2. « Articulat des fonds de M. le comte de Saint-Polgue qui sont mouvans de la rente de Vézelin » (1755). — 3 à 6. Pièces de procédure diverses contre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues (1766-1772). Les pièces 3 et 6 comprennent, outre la copie de la pièce 1, des copies collationnées de reconnaissances de 1544 et 1545. — 7. Quittance par Forest au comte de Saint-Polgues, de 247 livres (Roanne, 26 juin 1772).

2 F 613 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1590. — BOEN. — Vente par Etienne François, notaire royal résidant à Boën, à Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, de plusieurs terres situées

au lieu appelé « de Gueysy ». Prix : 7 écus d'or sol. (La Bouteresse, 3 août 1590. Vernin, notaire royal). Suit quittance de lad. somme, reçue des mains de Guillaume de Saint-Polgues (14 août 1590).

2 F 614 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1421, n. st.-XVIII^e siècle. — BULLY. — 1. Acte d'abenevis par Jean d'Augerolles, damoiseau, seigneur de Saint-Polgues, à Bonet de Provenchères, de la paroisse de Bully, de terres situées au territoire de la Livate, qui jusqu'à présent étaient à la tâche (Mercredi 19 mars 1421, n. st. J. Autor, notaire). Copie collationnée faite à la requête de Just-Henry Du Bourg, le 2 avril 1770, par les notaires royaux Fialin et Dechatelus. — 2. Donation par Louis de Rollat, damoiseau, seigneur de Rollat et de Chantois, à Philippe de Rivo, fille d'Etienne de Rivo, paroissien de Bully, et à Jean Palmier, son époux, d'un emplacement pour construire une maison devant le mur du donjon et près de la maison du curé de Bully, ainsi que diverses terres (Bully, 5 juin 1474. Guillaume Fabri, notaire). Au dos : quittance (?) par led. époux à Louis de Rollat (Bully, 23 novembre 1490). — 3. Sentence des Requêtes du Palais dans le procès pendant entre messires Louis Kalendrier, se disant « curé indubitable et paisible possesseur » de la cure et église paroissiale de Bully, et Guillaume Mure, prêtre. Le demandeur affirme être en droit de percevoir tous les « fruitz et dismes de tous blez, fruitz et autres grains croissans et venans es fins et limites de sad. cure », de dire ou faire célébrer par ses vicaires une messe chaque semaine, le lundi ou le jeudi, dans lad. église paroissiale, et de percevoir en conséquence les revenus « establiz et ordonnez pour la fondacion et dotacion de lad. messe, et mêmement les dixmes de tous les blez et autres fruitz venans et croissans ou terrouer de Moienez et chasteau de Chantois avecques vingt solz de rente deuz par Jehan de Foynes ou ses héritiers ». Le procès devra suivre son cours et pendant ce temps les « choses contencieuses » seront régies et gouvernées sous la main du roi « par bons et souffisans commissaires non suspectz ne favorables à l'une ne à l'autre desd. parties ». (Paris, 17 août 1502). Sur le repli : F. Morise. Traces de sceau pendant

sur double queue de parchemin. — 4. Contrat d'abenevis par Jean de Chantois, écuyer, seigneur dud. lieu, la Motte-Camp et Jœuvre, chevalier, sous-lieutenant au Régiment des Gardes, à Jean Debiesse l'ainé, laboureur de la paroisse de Bully, de deux cartonnées de terre en lad. paroisse, territoire de Penneron, sous le cens et servis annuel et perpétuel d'une geline et deux coupes de seigle, mesure de Chantois, pour « droit de portage » (Saint-Maurice, 1^{er} mai 1670. Jacquet, notaire royal). Extrait collationné. — 5. Sentence de la Sénéchaussée de Forez à Montbrison en faveur de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, contre divers habitants de la paroisse de Bully n'ayant pas satisfait aux charrois demandés (Montbrison, 13 juin 1757). — 6 et 7. Fragments de lièves concernant des biens situés dans la paroisse de Bully (S. d. ; XVII^e ou XVIII^e siècle).

2 F 615 (Liasse). — 2 pièces papier.

1444-1733. — BULLY. *Dimes.* — 1. Sentence du bailli de Mâcon maintenant le chapitre de Lyon en possession de la dime des blés de la paroisse de Bully, particulièrement dans deux terres y confinées, droit contesté par frère Adam, prieur de Marcigny-les-Nonnains, et par Antoine d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues (Vendredi 15 mai 1444). Copie informe. — 2. Sur requête de messire Alexandre d'Albon, archidiacre, comte de Lyon, et Emmanuel-Gaspard Du Bourg, chevalier, marquis de Bozas, époux de Mathie Du Croc de Saint-Polgues, fille unique et héritière de Jean-Claude Du Croc, chevalier, comte de Saint-Polgues, Antoine Fleury, notaire royal, juge de la « juridiction de l'obéance des seigneurs comtes de Lyon du bourg de Bully » et Jacques Jacquet, notaire royal, juge de la juridiction de la vicomté de Saint-Polgues, dressent le procès-verbal des bornes formant la limite des deux juridictions en ce qui concerne la dime (31 décembre 1733). Copie collationnée du 26 juin 1749.

2 F 616 (Liasse). — 1 pièce papier.

XV^e siècle. — BULLY. *Cordelle et environs.* — Déclaration (fragment) des fiefs relevant du roi possédés par de La Mure dans les paroisses de

Cordelle, Comelle, Cremeaux, Bully et Dancé, Villerêt, Saint-Paul de Vézelin, Amions, Baroille, Saint-Maurice, Villemontais (S. d., XV^e siècle).

2 F 617 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 59 pièces papier.

1574-1785. — **BULLY.** *Chantois. Seigneurie et rentes nobles.* — 1. Vente par m^e Thomas Regnard, bourgeois de Montbrison, à Jean de La Mure, sieur de Chantois, Changy et Chevenet, de la part et moitié qui lui appartient de la rente due par led. sieur de Chantois sur son domaine de Pierrefitte. Prix : 35 l. t. Présence de Jean Cordelat, notaire royal à Saint-Germain-Laval (11 novembre 1577. Rambert Gayardon, notaire royal). — 2. Vente par le même, au même, de sa part de deux rentes nobles sises en Forez, au prix de 330 livres (Saint-Germain-Laval, 22 décembre 1594. Jean Cailhet, notaire royal). Suivent la faculté de rachat (Id.) et prolongation de réméré (11 novembre 1575). Extrait collationné du 15 mars 1615. — 3. Vente par led. Thomas Regnard, à son frère Jean, du domaine des Dalmès assis aux paroisses de Souternon et Saint-Julien d'Oddes. Prix : 1.500 écus, plus 10 écus de don gratuit à la femme du vendeur. Présence de : Claude Henrys, procureur au bailliage, et Etienne Jourdan, notaire royal (Montbrison, 20 décembre 1583. Paucheville, notaire royal). — 4. Requête adressée au bailli de Forez par Antoine de La Mure, seigneur de Chantois (1647). — 5 et 6. Vente par Claude Regnard, sieur de Saint-Anges, receveur général des consignations au pays de Forez, en qualité d'héritier bénéficiaire de son père Jean Regnard, à Marc-Antoine de La Mure, écuyer, seigneur de Chantois, la Motte-Camp et Pierrefitte, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, capitaine et châtelain de Saint-Maurice, de la moitié par indivis des rentes nobles des Regnard. Prix : 700 l. t. Epingles : 3 louis d'or. Présence de Gaspard de Foudras, seigneur de Souternon et Contenson, et Jean Rambaud, sieur de la Noyerye, capitaine président et châtelain de Nérondes (Saint-Maurice, 2 septembre 1655. Jacquet, notaire royal). — 7. Dires de Claude Regnard devant le bailli de Forez (1659). — 8. Requête de Marc-Antoine de La Mure aud. bailli (1650). — 9. Réponses du sieur de Chantois au sieur Regnard (1650). — 10. Transaction entre Jean de La Vayssière de Can-

toinet, prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice-en-Roannais, et Marc-Antoine de La Mure, au sujet de contrats d'aliénation de rentes nobles dans les paroisses de Villemontais, Lentigny, Villerêt, Saint-Sulpice, Comelles, Bully, Cremeaux, Dancé et Saint-Paul de Vézelin. Le prieur ratifie ces contrats d'aliénation et le sieur de Chantois lui cède en échange un pré qu'il avait acquis de François Béraud, sis au Bouthey (Roanne, 18 octobre 1664. Jacquet, notaire royal). — 11. Vente par Jean-Louis, marquis de Foudras de Courcenay, chevalier, seigneur de la Place, paroisse de la Gresle, héritier bénéficiaire de Jean-François de La Mure, chevalier, comte de Chantois, à Just-Henry Du Bourg, chevalier, comte de Saint-Polgues, du fief de Chantois en la paroisse de Bully. Prix : 50.000 livres, en déduction de laquelle somme l'acquéreur se charge de payer 33.500 l. à Marie-Thérèse-Françoise de Seveyrac, veuve du comte de Chantois, 4.335 l. au sieur Berger, procureur en l'élection de Roanne, et 3.166 l. 17 s. 6 d. au sieur de la Salle de la Pacaudière et à la dame de Pierrefitte, son épouse. Présence de François-Magdelaine Guillin, écuyer, assesseur en la Maréchaussée générale du Lyonnais (Roanne, 22 mars 1767. Dechastelus, notaire royal). Suit la quittance des 3.166 l. 17 s. 6 d. par Gilbert Baudinot, chevalier, seigneur de la Salle, et Anne Nompère de Pierrefitte, son épouse (Roanne, 11 avril 1767). — 12. Donation entre vifs par led. Jean-Louis de Foudras, aud. Just-Henry Du Bourg, des droits de patronage, collation et nomination à deux prébendes actuellement possédées par l'abbé Bercaud le jeune sous les dénominations de la Mure, de Chantois ou autres, et qui se desservent dans la chapelle de Chantois ou ailleurs (Roanne, 26 avril 1771). — 13. « Inventaire sommaire des tiltres, papiers et enseignemens, que m^e Antoine de La Mure, chevalier, seigneur de Rilly, Changy, Chevenais et des Salles, gentilhomme ordinaire servant du Roy, a remis à m^e Pierre de La Mure, chevalier, seigneur de Chantois et la Motte Camp, son donataire ». Présence de messire Claude Dumas, aumônier de Rilly, et François Chatelus, avocat en Parlement et procureur du roi en la châtellenie royale de Saint-Maurice (Château de Rilly, 6 novembre 1676. Chorier, notaire royal). — 14. Partage entre Jean et Mathieu de La Mure, oncle et neveu, de biens situés à Saint-Maurice et dans diverses paroisses

(Saint-Maurice, 24 août 1570. Jean Gonnet l'ainé, Michel Gaumet et Antoine Chastellus, notaires royaux). Extrait collationné du 30 mars 1611. — 15. Bail par Claude de Foudras de Courcenay, en qualité d'acquéreur de Jean-François de La Mure, seigneur de Chantois, à Pierre Bouillier, vigneron demeurant à Fragny, paroisse de Bully, d'un tènement de « pinay » à Charbonnières (Saint-Maurice, 28 octobre 1754. Guyot, notaire royal à Roanne). — 16. Note informe concernant les droits du seigneur de Chantois (s. d.). — 17. Transaction entre Marie-Thérèse-Françoise de Seveyrac, veuve de Jean-François de La Mure, seigneur de Chantois, le Croc et Jeuvre, et Jean-Louis de Foudras de Courcenay, seigneur de la Place, héritier bénéficiaire dud. seigneur de Chantois, relative à la liquidation des créances appartenant à lad. veuve. Présence d'Hugues Guillin, seigneur du Montet, avocat en Parlement, assesseur en la Maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais, et de Charles-Marie Du Sauzey, conseiller au Parlement, commissaire aux Requêtes du Palais à Metz (Roanne, 16 juillet 1754. Mivière, notaire royal). — 18. Quittance de 33.723 l. 6 s. 8 d. délivrée par François de Seveyrac, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Picardie-Infanterie, comme fondé de la procuration de Claude-Gilbert de Seveyrac, seigneur d'Auxilhat, tuteur de son petit-fils Jean-François-Marie Clair, comte de Seveyrac, seigneur des Creux, Fleury, Florette, Beaulieu, Amaconnet, enseigne au régiment des Gardes Françaises, héritier de Marie-Thérèse de Seveyrac, à Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues (Roanne, 18 janvier 1775. Auclère, notaire royal). — 19. Procuration de Jean-Louis de Foudras, marquis de Courcenay, seigneur dud. lieu, la Place, la Gresle, Mardore, Chantois et le Croc, en faveur de son épouse Louise-Françoise Desgarets. Présence de Claude Chartre, seigneur de Changy, et de m^e Marte (sic) Rigaud, commissaire en droits seigneuriaux résidant en la paroisse de la Gresle (Château de la Place, 4 janvier 1762. Thivend, notaire royal). Suivent la procuration de Jean-François Perouze, maître de la poste aux chevaux de Villemontais, en faveur de Jean-Pierre Perouze, marchand à Roanne (Paris, 31 mars 1763), et le bail à ferme du domaine de Chantois par lad. Louise-Françoise Desgarets, au nom de son mari, aud. Jean-Pierre Perouze, fondé de la procuration

de Jean-François Perouze (Roanne, 10 avril 1763. Dechatelus le jeune, notaire royal). — 20 à 30. Quittances diverses (1767-1780). — 31. Règlement portant quittance de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, seigneur de Chantois, tant en son nom qu'en celui de Léonard de Foudras, clerc tonsuré, prébendier des prébendes de Chantois et de la Mure, à Jean George dit Badelon et sa femme Romaine Beraud, héritière de Romain Beraud, prêtre, en son vivant prébendier desd. prébendes, en ce qui concerne les dégâts qui y ont été causés. Présence de Denis Denis, curé de Bully, et de Jean-Baptiste Montginot, avocat au Parlement (Château de Saint-Polgues, 8 juin 1778. Freyssenet, notaire royal). — 32. Bail à grangeage par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, à François Robin, vigneron de la paroisse de Villerêt, de la moitié du domaine de Chantois (Id., 21 août 1774). — 33. Nomination de Claude-Gilbert de Seveyrac, seigneur d'Auxilhat, comme tuteur de son petit-fils Jean-François-Marie-Clair de Seveyrac, enfant de défunt Claude-Gilbert de Seveyrac et de défunte Barbe-Michelle de Foudras (16 juillet 1759). — 34. Requête dud. seigneur d'Auxilhat au Sénéchal d'Auvergne (1759). — 35. Bail à grangeage par Just-Henry Du Bourg, à Pierre Baudina et Jean Pain, laboureurs de la paroisse de Cordelle, du domaine de Chantois. Présence de Jacques Forest, avocat en Parlement (Château de Saint-Polgues, 29 septembre 1768. Fialin, notaire royal). — 36. Autre bail du même domaine à Pierre Baudina et à son gendre Claude Denis (19 septembre 1765. Freyssenet, notaire royal). — 37. Bail à grangeage par Just-Henry Du Bourg, à Claude Prat, laboureur à Bully, du domaine de Buit situé dans la paroisse d'Amions (7 août 1781). — 38. Vente par messire Philippe Lheytyer, prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice-en-Roannais, diocèse de Lyon, à Guy de La Mure, seigneur de Chantois, de partie de la rente appartenant aud. prieuré à Villemontais (Lyon, 4 février 1600). Extrait collationné (S. d.; XVII^e siècle). — 39. Procuration de Just-Henry Du Bourg en faveur d'Olivier Le Buffé, avocat en Parlement, directeur des aides à Montbrison (Roanne, 3 avril 1767. Dechastelus et Morillon, notaires royaux). — 40. Requête en demande d'assignation pour paiement de servis, faite par Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, élu en l'élection de Forez (20 décem-

bre 1623). — 41. Echange de rentes nobles entre Antoine de Foudras, seigneur de Contenson, Pierrelas et Souternon, et Christophe de Foudras, son fils et donataire, et Antoine de La Mure, seigneur de Chantois (Château de Pierrelas, 22 août 1622. Gonnet, notaire royal). — 42. Vente par m^e Antoine Flachère, juge de Pouilly, demeurant à Nérondes, à Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, d'une rente noble dans la paroisse de Dancé. Prix : 300 l. t. Présence de messire Michel Javel, vicaire de Saint-Maurice (25 août 1646). Suit la quittance d'Antoine Flachère au seigneur de Chantois (12 janvier 1648). — 43. Requête adressée au grand vicaire de l'abbé de Saint-Michel de l'Ecluse par Jean de La Veissière de Cantoinet, prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice, au sujet de fonds qu'il veut échanger avec le seigneur de Chantois (S. d. ; XVII^e siècle). — 44. Transaction relative au même sujet entre led. prieur et Marc-Antoine de La Mure, seigneur de Chantois (Roanne, 18 octobre 1664. Jacquet, notaire royal). Extrait collationné du 1^{er} mai 1686. — 45. Transaction entre messire Guillaume de Grésolles, doyen de Notre-Dame de Montbrison, prébendier de la prébende de la Sainte-Croix et des Innocents, fondée en l'église de Verney, et Pierre de La Mure, seigneur de Chantois, le Croc et Jevre, au sujet d'une pension annuelle ou rente foncière échangée le 3 octobre 1652 entre le prédécesseur dud. seigneur de Chantois et messire Jean de La Mure, prébendier de lad. prébende. Présence d'André de Grésolles, chevalier, seigneur dud. lieu, et de Noël de Pierrefort, seigneur de Vidrieu, ancien capitaine d'infanterie au Régiment de Piémont (Roanne, 10 avril 1698. Henry, notaire royal). — 46. Requête adressée au juge domanial de Forez par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, afin d'être reçu à foi et hommage pour le fief de Chantois, à lui vendu par Jean-Louis de Foudras de Courcenay, suivie de la prestation de foi et hommage au nom dud. Du Bourg par Olivier Le Buffé, avocat en Parlement, directeur des aides à Montbrison (7 avril 1767) (1). — 47. Reconnaissance par Claude Pain l'aîné, de Jevre, paroisse de Saint-Maurice, au profit de Guy de La Mure, seigneur de Chan-

tois, pour différents biens (Saint-Maurice, 19 octobre 1603. Fraigne, notaire royal). Suit obligation par Jean Clerc, laboureur de l'Hôpital, paroisse de Saint-Maurice, au profit d'Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, de 6 deniers viennois de cens, rente, lods et investiture, aux us et coutumes de Roannais, sur une maison à Saint-Maurice (13 décembre 1620. Jacquet, notaire royal). — 48. Contrat d'abenevis par Guy de La Mure, élu au pays de Forez, pour lui et pour Françoise de La Mure, fille de défunt Mathieu de La Mure, et Pierre de La Mure, seigneur de Chantois, curateur de François et Antoine de la Mure, enfants dud. Mathieu, en faveur d'André Lucquet, Antoine Dalmès et autres habitants de Clavelières, de deux places aud. lieu de Clavelières. Présence de messires Jacques Cassier, curé de Saint-Maurice, et Claude Sure, prêtre dud. lieu, d'Antoine de Roddes, sieur d'Origny, et Dauphin Perrin, sergent ordinaire de Saint-Maurice (14 février 1604. Fraigne, notaire royal). — 49. Echange de biens entre Péronne de Gondy, veuve de Guillaume de Cremeaux d'Antraigues, chevalier de l'ordre du roi, comte d'Antraigues et de Saint-Trivier, baron de Chamousset et Cremeaux, et son fils Victor-Amédée de Cremeaux d'Antraigues, marquis d'Antraigues, comte de Saint-Trivier, seigneur de Cremeaux, Chamousset et des Fontaines, chevalier de l'ordre du roi, mestre de camp en ses armées, d'une part, et Marc-Antoine de La Mure, écuyer, seigneur de Chantois, Pierrefitte et la Motte-Camp, d'autre part. Présence de Claude Anselmet, sieur du Verney, conseiller et maître des requêtes de la reine, juge des terres du seigneur de Cremeaux, et Horace Demolins, greffier de Cremeaux (Château de Cremeaux, 29 novembre 1652. Juste Demolins, notaire royal). Suit le certificat de retrait par le seigneur de Cremeaux de l'original du terrier Silvestry (27 décembre 1652). — 50. Extrait collationné des 17 août 1661 et 3 avril 1662 d'une information faite en 1408-1409 par Jean Eymonet, juré de la Cour de Forez, au sujet d'un débat pendant entre les officiers de Saint-Maurice et les officiers de Chantois, à propos du « vintain » de la réparation desd. lieux. On y trouve la copie d'une charte de Jean, comte de Forez, en faveur de Bochard, seigneur de Chantois, datée du 13 des calendes de mars 1311. Il résulte de ces titres que les habitants de Vitré et Clavelières devaient

(1) Les pièces 1 à 46 forment une liasse de 46 pièces numérotées de 1 à 45, la requête de 1647 n'ayant pas été chiffrée, et l'ordre de cette liasse a été respecté, quoique ne suivant aucunement l'ordre chronologique.

payer au seigneur de Chantois le vingtième du revenu de tous les biens qu'ils possédaient dans le mandement de Chantois, pour l'entretien et, le cas échéant, la reconstruction du château. — 51. Simple note concernant l'acte précédent. — 52. Copie informelle des conventions passées entre Louise de Garnier des Garets, épouse de Jean-Louis de Foudras, marquis de Courcenay, et Simon Guyot, commissaire en droits seigneuriaux à Roanne (30 janvier 1762 et 5 janvier 1764) et entre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, et ledit Simon Guyot (13 juillet 1774). — 53. Bail à grangeage du domaine de Chantois par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, à Jean Badole fils, laboureur à Chantois (Château de Saint-Polgues, 12 décembre 1771. Freyssenet, notaire royal). — 54. Arrêt du Parlement ordonnant d'exercer la justice de Chantois dans l'auditoire de Saint-Polgues, nouvellement construit, et fixant les audiences au mardi de chaque semaine (4 décembre 1782). — 55. Acte de délibération concernant la réunion des justices de Chantois et de Saint-Polgues (9 février 1783). — 56 et 57. Signification aux justiciables desd. lieux, d'avoir à assister à cette délibération (Id.). — 58. Sentence du Parlement ordonnant la réunion de ces deux justices (25 février 1783). — 59. Réquisitoire, ordonnance et signification par affiches de lad. sentence, à la demande du procureur fiscal des deux juridictions (16 mars 1783). — 60 à 62. Pièces relatives à la même affaire (1783). — 63. Recette de la rente noble de Chantois commencée le 17 février 1783. — 64. Recette de la même rente commencée le 11 décembre 1783. — 65. Copie pour Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, de reconnaissances de rentes nobles et servis au profit des seigneurs de Chantois et du curé de Saint-Maurice, et d'actes divers relatifs à ces rentes (26 juillet 1785).

2 F 618 (Liasse). — 27 pièces papier.

1615-1787. — BULLY. *Chantois. Procédures.* — 1 à 7. Pièces de procédure entre Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, et Antoine de Foudras, seigneur de Contenson et Souternon (1615). — 8 à 27. Pièces de procédure entre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, seigneur de Chantois, et Etienne Fray, Antoine Merle et Jeanne Labouré, sa femme (1785-1787).

2 F 619 (Cahier). — In-folio papier, 35 feuillets (335×250 mm).

XVIII^e siècle. — BULLY. *Chantois.* — « Titres en latin pour prouver que les emphyteotes doivent le vingtième de leurs biens pour les réparations du château de Chantois ». Copie informelle d'un extrait collationné du 17 août 1661 des actes de 1311 et 1408-1409.

2 F 620 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1453-1599. — BULLY. *Prébende de la Mure.* — 1. Vente par Petit-Martin Pollet, de Lucy (?), paroisse de Cremeaux, messire Antoine Pollet, curé de Saint-Polgues, et Mariette Pollet, fille dud. Petit-Martin, épouse de Jean Simon, à la prébende de Sainte-Anne et Saint-Pancrace, fondée dans l'église paroissiale de Bully, soit au nom de cette prébende, à Pierre de La Mure, fils de Guillaume de La Mure (ce dernier fondateur de lad. prébende), de 4 s. t. de rente annuelle, monnaie royale ayant cours au temps du paiement, à prendre sur l'usufruit de leurs biens. Prix : 4 l. t. monnaie royale courante. Présence de messire Jean de Crosoilhes, prêtre (Cremeaux, jeudi 5 juillet 1453. Martin de La Goutte (*de Guta*), prêtre, notaire juré de la Cour de Forez). — 2. Vente par Jean Baronet dit Michard, paroissien de Bully, à Guillaume de La Mure, marchand de lad. paroisse, au profit de la prébende fondée à l'autel de Saint-Pancrace, d'une pièce de terre au territoire de Belusat, contiguë au chemin de Bully à Crozet. Prix : 1 écu d'or neuf tournois (Saint-Maurice, 27 février 1473, n. st. Guichard de Bernet, juré de l'Officialité de Lyon). — 3. Nomination par Guillaume et Pierre de La Mure, collateurs de la chapelle Saint-Pancrace et Sainte-Anne fondée dans l'église de Bully, de messire Guillaume de La Mure, prêtre, fils dud. Guillaume, en qualité de prébendier de lad. chapelle, par suite de la résignation de Mathieu Des Prés, dernier titulaire (Bully, samedi 16 septembre 1475. Portalier, notaire). Au dos, prise de possession de lad. prébende, au nom de Guillaume de La Mure, par Laurent Flury, curé de Saint-Polgues. Présence de messires Michel Verichon et Jean Coudurier, prêtres de Saint-Polgues (Id.). — 4. Copie informelle et en partie fautive de l'acte précédent. — 5. Vimus de la ratification par Claude Clerc, en date du 7 février 1472, n. st., de la vente faite par

son père Antoine à Guillaume de La Mure d'une quarte d'huile, pour la prébende de l'église (8 août 1480). — 6. Fondation par Jean Des Ormes (*de Ulmis*), paroisse de Bully, dans la chapelle de Sainte-Anne et Saint-Pancrace, d'une messe basse (*submissa voce*) annuelle le jour de la fête solennelle de la Fête-Dieu, avec, à la fin, aspersion de l'eau bénite, Libera me et oraison sur le tombeau du fondateur. Cette fondation, acceptée par Guillaume de La Mure, prébendier moderne, reçoit une dotation annuelle de 15 deniers tournois de cens assignée sur un pré joignant le chemin de Bully à Chantois. Présence de messire Antoine Tissier, prêtre de Saint-Polgues (Bully, 30 septembre 1489. Pierre Mure, notaire). — 7. Sentence interlocutoire du bailliage de Forez pour Jacques Cassier, prébendier de ladite prébende, contre Antoine Michellet, curé de Bully, et pour Guy de La Mure, sieur de Chantois, intervenant pour le prébendier contre les doyen et chanoines de l'église de Lyon, intervenant pour le curé (Samedi 28 juin 1597). — 8. Fragment de procédure entre les mêmes parties (Lundi 21 décembre 1599).

2 F 621 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1563. — BULLY. *La Provenchère*. — Transaction entre Jeanne Des Combes, veuve de Benoît Denys, de « la Preychery », paroisse de Bully, et son fils Jean, relative à la pension accordée par led. Benoît Denys à lad. Jeanne Des Combes, lors du contrat de mariage dud. Jean Denys, leur fils, avec Michelle Guyort, fille de Pierre Guyort, de Dancé, pension jugée excessive. Par cette transaction conclue sur l'intervention du comte de Saint-Polgues et de sa mère, Jean Denys donne à sa sœur Clémence une maison à la Provenchère contiguë au chemin allant de « la Croix des latz » à la maison des comparsoniers Borges, à la charge par Clémence de rendre 22 l. 10 s. t. à Jeanne Des Combes. Présence de Pierre de La Mure, châtelain de Saint-Polgues, et Michel Gaume, notaire royal de Saint-Maurice (Saint-Polgues, 23 septembre 1563). Suit la quittance de Clémence Denys à son frère (5 février 1564, n. st.).

2 F 622 (Liasse). — 17 pièces papier.

1758-1759. — BULLY. *Procédures*. — 1 à 17. Pièces de procédure entre Just-Henry Du Bourg,

comte de Saint-Polgues, et le nommé Rode, laboureur du village de la Provenchère, paroisse de Bully, par devant les officiers de la Sénéchaussée de Forez (1758-1759).

2 F 623 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1517. — CORDELLE. — Contrat d'abenevis, par Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Montarboux, à Jean Durand dit Claude de Coudailhe et à Jeanne, sa fille, de la paroisse de Cordelle, d'une maison et d'un bois sur les bords de la Loire. Présence de messire François Delacour, prêtre de la paroisse de Saint-Clément-en-la-Montagne, diocèse de Clermont, et Marc Dubois, procureur de Saint-Polgues (Près du pressoir de Saint-Polgues, 13 mai 1517. De Monchanin, notaire royal).

2 F 624 (Liasse). — 1 pièce papier.

1742. — CREMEAUX. — Vente par Louis Perrière, meunier de la paroisse de Saint-Polgues, et Jeanne Du Bessy, sa femme, à Jean Ducrost, laboureur au village du Pont, paroisse de Souternon, du Pré Bonnet, situé dans la paroisse de Cremeaux. Prix : 499 l. 19 s. que l'acquéreur paiera dans la quinzaine au marquis Du Bourg et à Mathie Du Croc de Saint-Polgues, son épouse (Cremeaux, 7 décembre 1742. Fialin, notaire royal).

2 F 625 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1379-XVIII^e siècle. — DANCÉ. — 1. Vente par Durand « delz Corjuels », paroissien de Dancé, à Jean Laurent, du Port, paroisse de Bully, et à Pierre Laurent, son frère, fils de Durand Du Port, de tout ce qui lui appartient dans la paroisse de Dancé, sauf la dîme des blés mouvant de la censive de la sacristie de Pommiers. Prix : 20 francs d'or bon poids du roi de France (Dimanche 27 mars 1379. Jean Du Vernel, prêtre, notaire des cours de Forez). Copie non datée, extraite de l'original (XV^e siècle ?). — 2. Vente par François de Pierrefitte, laboureur de la paroisse de Dancé, à la lumière de Dancé, à Pierre Fougier, dit de Brasses, recteur et luminier, d'un petit coin de pré et terre à Pierrefitte. Prix : 36 l. t. Mention de feu Guillaume de Chaulme, luminier en février 1552, n. st., et Martin Brachet, recteur et luminier

en janvier 1567, n. st. (Dancé, 12 avril 1573. Pierre Durand, notaire au bailliage de Forez). — 3. Vente par Anne de Chevières, dame de Verrières et de Saint-Polgues, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et baron de Brunard, à Jean Baroil dit Feti, laboureur de Dancé, d'une terre aud. Dancé, contiguë au chemin de Saint-Polgues à Saint-Paul de Vézelin. Prix : 3 écus sol. La vendeuse se réserve 3 deniers viennois de rente annuelle et droits de justice. Présence de Rambert Gayardon, juge de Saint-Polgues (Château de Saint-Polgues, 30 novembre 1587. Etienne Fraigne, notaire royal de Saint-Maurice). — 4. Contrat d'abenevis par Gaspard Du Croc, chevalier de l'ordre du roi, baron de Saint-Polgues, le Croc et Brunard, à Claude Boullier, marchand de Saint-Paul de Vézelin, d'un chenevier à Sierné, paroisse de Dancé. Présence de messire Claude Dalmais, curé de Saint-Polgues (26 mai 1637. Pierre Bonneton, notaire royal). Extrait collationné à la requête de Jean Boullier, le 24 juillet 1670). — 5. Quittance du curé de Dancé à M. de Saint-Polgues, d'une somme de 58 livres (9 mars 1714). — 6. Plan des domaines d'Anve et de Pierrefitte (XVIII^e siècle).

2 F 626 (Liasse). — 16 pièces papier.

1749-1750. — GRÉSOLLES. *Seigneurie d'Aix.* — 1 à 16. Procédure, à la Sénéchaussée de Forez, d'Antoine de Grésolles, seigneur dud. lieu, Luré, Bufferdant et Aix, contre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, marquis de Bozas, relative à certains charrois prétendus par le seigneur d'Aix (1749-1750). A signaler: P. 4 et 7. Lettres adressées de Roanne par un nommé Auclerc à son ami Tissier, procureur du comte de Saint-Polgues à Monbrison (1750). P. 13. Dires de Just-Henry Du Bourg (16 mars 1750).

2 F 627 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1573-1773. — LURÉ. — 1. Vente par Jacques Bouez, paroissien de Luré, à messire Laurent Marcan, vicaire à Lentigny, de la moitié d'un cellier appelé le Grand Cellier, situé aud. Luré. Prix : 20 l. t. dont 12 l. 12 s. ont été payées sur-le-champ à m^e Jean George, procureur de Grésolles, en vertu d'une obligation de feu Etienne Bouez, père dud.

vendeur, datée du 9 septembre 1570 (Grésolles, 8 avril 1573. Pierre Demaisonnette, notaire royal). — 2. Lettre de l'abbé Bonneton, curé de Luré, annonçant l'envoi d'un supplément de graines d'asperges. Le nom du destinataire n'est pas indiqué (10 janvier 1773).

2 F 628 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1516, n. st.-1669. — MABLY. — 1. Testament de Philibert Des Rebouzes dit Papillon, de la paroisse de Mably. Il veut être enterré dans le tombeau de ses prédécesseurs au cimetière de l'église paroissiale de Mably. Dix prêtres célébreront dix messes dans lad. église le jour de ses funérailles et recevront chacun 6 blancs royaux ; l'année suivante, au jour de son anniversaire, il sera célébré 8 messes et chaque prêtre recevra également 6 blancs. Legs : aux luminaires de Mably, Briennon, Noailly et Roanne, à ses fils Jean, Benoît, André, Nicolas et Antoine. Il désigne son fils Claude comme héritier universel (10 janvier 1516, n. st. André Gontier, notaire de l'Officialité de Lyon). — 2. Contrat de mariage entre Claude, fils de défunt Philibert Des Rebouzes dit Papillon, paroissien de Mably, et Marguerite, fille d'Etienne Puissant, paroissien de Vouzy, diocèse de Mâcon (Vouzy, 25 janvier 1520, n. st.). — 3. Vente par Vincent Jovellon et Catherine Daniez, sa femme, à Claude Des Rebouzes, de la moitié de leur part aux Butins, paroisse de Mably, et au bois Gotonier. Prix : 3 l. t. (Mably, 20 mai 1530. Edmond Bruerat, notaire). — 4. Vente par Pierre Ville, à Claude Des Rebouzes dit Papillon, d'une terre et un bois dans la paroisse de Mably. Prix : 6 l. t. (Roanne, 9 mai 1531. Louis Guionet, notaire à la Cour de Forez). — 5. Vente par Antoine Chaigne, marchand de Roanne, à Georges Beraud, bourgeois de Roanne, et à Claude Dupuys, son épouse, de deux terres situées aux varennes de Mably. Prix : 19 écus 20 sols. Présence de messire Julien Merlin, archiprêtre de Roanne (13 juin 1587. Claude Lucat, notaire royal au bailliage de Forez). — 6. Vente par Barthélemy Daveyse et François Martinières, « pariers laboureurs » de la paroisse de Mably, auxd. Georges Beraud et Claude Dupuys, du Pré Symon, contigu au chemin allant de l'église de Mably à Roanne. Prix : 141 écus 1/3 à 60 sols l'écu (Roanne, 20 février 1596). — 7. Vente par

Jacques de Saint-André d'Apchon, chevalier, baron dud. Saint-André, seigneur de Montrond et de Mably, et Léonore de Saulx, sa « consort », aux mêmes, du domaine de Fontenilles, situé dans la paroisse de Mably, et du quart du port de Roanne. Prix : 6.000 l. Présence de m^e Henri Verney, procureur d'office de Saint-André (Château de Saint-André, lundi 12 juin 1617. Claude Joard, notaire royal). Extrait collationné par Bonnefon, notaire royal. — 8. Contrat d'élection en ami faite par Adrien Michon, marchand, bourgeois de Roanne, au profit d'Antoine Corderot, maître pharmacien à Roanne, en l'adjudication faite le 23 mai précédent des domaines Bodenet et Planchot, paroisse de Mably. Présence de François Odin, sieur de Mal-lignières, contrôleur au grenier à sel de Roanne, et de Claude Mathieu, grenetier aud. grenier (Roanne, 17 juin 1665. Noël, notaire royal). — 9. Bail à grangeage par Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, écuyer, seigneur du Coudray et la Motte Saint-Romain, à Barthélemy Lagueron et son fils Jean, du domaine Papillard, situé dans la paroisse de Mably (Roanne, 3 septembre 1668. Lamandoulier, notaire royal). — 10. Obligation de cheptel par lesd. Lagueron au profit de lad. Jeanne Beraud (Mably, 9 janvier 1669. Bergier, notaire royal).

2 F 629 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1631-1730. — MABLY. *Bois.* — 1. Vente par Guy de Chastelus, sieur des Essars, élu en l'élection de Roanne, à Jean Beraud, chevalier, trésorier général de France en la Généralité de Lyon, d'un bois de haute futaie sis en territoire de la Planchette, paroisse de Mably. Prix : 300 l. t. Présence de Noël Mignot, sieur de Bussy et de la Martenière, et de Guillaume de La Salle, écuyer, seigneur d'Amaranthe et de Genouilly (Roanne, 18 décembre 1631). Suit quittance de lods et ventes par l'abbé Verney, curé de Mably (7 août 1632). — 2. Vente par Jacques de Bernay, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de bataille en ses camps et armées, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, à Pierre Nodin, maître batelier et marchand de Roanne, de la coupe de son bois de haute futaie, situé dans la paroisse de Mably, près de l'étang Planchot. Prix : 260 l. t. (Château de la Motte, 20 novembre 1654. Peilhard, notaire royal).

— 3. Enquête faite par Etienne de Meaux, juge domanial de Forez, à la requête d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, contre Jacques Burelle, avocat à la Cour, et Marguerite Corderau, son épouse, au sujet de certains bois de Mably (11-12 décembre 1730).

2 F 630 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1486. — MABLY. *Eglise.* — Transaction entre Jeanne Martinières, de Mably, d'une part, Antoine Papillon et Antoine Des Rebouzes son « filiastr », d'autre part, au sujet de 12 livroirées de terre mouvant du luminaire de l'église paroissiale de Mably, situées près du chemin de Mably à Saint-Hâon, sur l'intervention de Guillaume de Saint-Priest, seigneur dud. lieu (Mercredi 18 juillet 1486. Barthélemy de Montoussa, notaire juré de la Cour^e de Forez).

2 F 631 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — NERVIEUX. — « Articulat des fondz de damoiselle Fleurie Carpot ». Maison et terres à Nervieux (S. d.; après 1702).

2 F 632 (Liasse). — 16 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1416-1698. — NOAILLY. — 1. Contrat d'abenevis par Guillaume Raffin, damoiseau, à Etienne, paroissien de Noailly, d'un couvert de bois sis à la Goutte de Prosay. Cens annuel : 1/2 geline. Entrage : 32 s. 6 d. t. (Lundi 19 octobre 1416). — 2. Vente par Antoine Penelon de Nocheterres et son fils Jean, de la paroisse de Noailly, à Lyonnet Raffin, damoiseau, seigneur du Montet et de Bonnefont, d'un pré et d'une petite terre sis dans lad. paroisse, au territoire de la Goutte Durand. Prix : 20 s. t. (11 mars 1482, n. st. Antoine Roberjot, prêtre, notaire de l'Officialité de Lyon). — 3. Vente par Antoine Bas dit Magnin, fils de défunt Jean Bas dit Magnin, paroissien de Saint-Romain-la-Motte, à Lyonnet Raffin, damoiseau, seigneur du Montet et de Bonnefont, de la moitié d'une vigne indivise avec Antoine Dumont dit Saunier, située dans la paroisse de Noailly, au territoire de la Croix-Saint-Paul. Prix : 10 l. t. (29 novembre 1496. Barthélemy Lyard, notaire de l'Officialité de Lyon). Grosse du 22 janvier 1506, n. st., par Barthélemy

de Tours. — 4. Vente par Antoine Ducoyre, Lyonnette sa belle-fille et Claire, fille de lad Lyonnette et femme de Jean Bolifont, à Claude de Germolles, veuve de Lyonnet Raffin, et à Jean de Cyrmanches (?), clerc, son procureur, d'un pré sis au territoire de Danyer, à la réserve d'un chêne sur le bord de la rivière. Prix : 9 l. t. Présence de messire Claude Certe, curé de Mormand (Noailly, 5 septembre 1503). Grosse du 9 décembre 1505 par Barthélemy de Tours. — 5. Cession et remise par Antoine Plassier, fils de défunt Barthélemy Plassier, laboureur de Noailly, héritier universel par bénéfice d'inventaire d'Antoine Cheval, laboureur aud. lieu, à Philibert Raffin, écuyer, seigneur du Montet, de tous les droits qui lui reviennent dans la succession dud. Cheval, cession faite moyennant la somme de 20 l. t. Présence de messires Tous-saint Dumont, vicaire de Noailly, et Jacques Daulphain, prêtre de Saint-Marcel d'Urfé, prébendier de Cornillon (Noailly, s. d. Antoine Bonnet, notaire royal). — 6. Hugonin Nodin dit Robertot et sa femme reconnaissent tenir d'Antoine Raffin, seigneur de Bonnefont et de « la Chaput », une terre au territoire de la Jaquemièrre, sous le cens et servis annuel d'un « livrol » comble de froment, mesure de Noailly, payable à la Saint-Martin d'hiver en la maison forte de Bonnefont (Noailly, 6 mai 1524. Bertrand Limosin, notaire de l'Officialité de Lyon). — 7. Vente par Jacques Essar, paroissien de Noailly, à Guichard Raffin, écuyer, seigneur de Montet et de Bonnefont, de dix livroirées de terre et prés au territoire de Crochetières. Prix : 6 l. t. (Noailly, 7 juillet 1532. Simon Bergier, prêtre, notaire juré de l'Officialité de Lyon). — 8. Echange entre Guichard Raffin, écuyer, seigneur du Montet et de Bonnefont, et Barthélemy Plassier dit Robelin, laboureur de Noailly, de prés situés au territoire des Chervets, l'un contigu au chemin de Saint-Romain à Noailly et l'autre tenant au grand chemin de Saint-Romain à Marcigny (11 décembre 1553. Antoine Odin, notaire royal à la Bénissons-Dieu). Grosse du 7 septembre 1554 par Edmond Odin, père dud. Antoine. L'un des prés ci-dessus est chargé de servis envers la chapelle Sainte-Marie-Madeleine. — 9. Simple mention, non datée, de l'échange susdit. — 10. Vente par Gilbert Filhon et Mathie Baudichon, sa femme, à Philibert Raffin, écuyer, seigneur du Montet et de Bonnefont, d'un tènement joignant le chemin de Lespinasse à

Noailly, avec d'autres héritages. Prix : 822 l. 10 s. t. Présence de messires Gilbert Popon, aumônier d'Ambierle, Jean Betron, vicaire de Saint-Forgeux, Claude Marin, vicaire de Saint-Germain-Lespinasse, m^e Jean Boulifont, procureur substitut de Noailly (Saint-Germain-Lespinasse, en la chambre haute du logis de l'Image Notre-Dame, 29 avril 1571. Pierre Delagrie, notaire royal). — 11. Partage entre Jean Boulifont et son frère Claude, laboureurs, d'une maison à Noailly et de divers biens situés dans lad. paroisse. Présence de Jean de Boletières, seigneur dud. lieu, Vivant et le But, et Didier Valence, licencié en lois, juge de Roanne (Noailly, 28 décembre 1580. Simon Duray, notaire royal à la Bénissons-Dieu). Suit un complément de partage (La Bénissons-Dieu, 11 mars 1586). — 12. Echange entre Philibert Raffin, écuyer, seigneur du Montet, et Edmond et Claude Plassier, laboureurs. Raffin leur cède des terres au territoire de Crochetières, chargées de cens et servis envers l'abbé de La Bénissons-Dieu ; il reçoit en revanche un pré et terre au territoire des Couches, chargé de cens et servis envers le prieur de Noailly (2 juillet 1581. Simon Duray, notaire royal). — 13. Vente par Nicolas Noudin, sa femme Gilberte Plassier et Gilbert Bergeron, tous laboureurs et « personniers » de la paroisse de Noailly, à Philibert Raffin, écuyer, sieur du Montet et de Bonnefont, de toute la plus-value qu'ils peuvent avoir sur une vigne et une terre sis à Noailly, lieu dit des Quartonières, et contiguës au chemin tendant de la croix Saint-Paul à la croix de la Perche. Prix : 6 écus 1/3, dont 2 écus 1/3 payables au nom des vendeurs à Gaspard Gascon, bourgeois de Saint-Haon (Noailly, 28 octobre 1586). — 14. Vente par Etienne Desrouziers, laboureur, aud. Philibert Raffin, de tout le « mais et tenement » des Puzot, paroisse de Noailly, sur le chemin de Saint-Romain à Marcigny, chargé de cens et servis envers le prieur de Noailly, le seigneur de Boisvair et le roi « à cause de la garde ». Prix : 333 écus 1/3. Epingles : 6 écus. Présence de messire Gilbert Jal, curé de Noailly (28 août 1587). Suit mention de la réserve par le vendeur de cinq chênes qu'il a vendus à m^e Claude Jouard « qu'il prendra au boys du grand essers ». — 15. Vente par Jean de Rougemont, seigneur de Bourg, et Barbe de Boisy, son épouse, aud. Philibert Raffin, d'un « cornier » du pré des Anguilliers, sis en la pa-

roisse de Noailly, sur le chemin allant du moulin de Noailly à Saint-Hâon, et d'une terre au terroir des Varennes, sur le chemin de Saint-Romain à Marcigny. Prix : 13 écus 1/3 sol. (Noailly, 5 mai 1588). — 16. Vente par m^r Joseph Bertrand, procureur d'office de la Bénissons-Dieu, aud. Philibert Raffin, du pré Valier, sur le chemin de l'église de Noailly au village des Armenaud, chargé de simple servis envers led. acquéreur et d'une commission de messe de la prébende Bachelier. Prix : 26 écus sol d'or. Belle-main et épingles : 1 écu sol. Présence de messire Gilbert Jal, curé de Noailly (Château du Montet, 7 août 1591). — 17. Echange entre led. Philibert Raffin et Gilbert Arthaud, Claude de Bouzy sa femme, Antoine Bergier et Françoise Domain sa femme, « personniers laboureurs », de la paroisse de Saint-Germain-Lespinasse, de terres situées en la paroisse de Noailly. Présence de messire Gilbert Jal, curé dud. Noailly, et de Gaspard James, sergent royal à Saint-Germain-Lespinasse (Cure de Noailly, 25 novembre 1596. Jacques Audras, notaire royal à Saint-Germain-Lespinasse). — 18. Vente par Claude Dupré, journalier, à Antoine Chatelus, sieur du Montet, d'une terre au lieu de Crochetière, « lad. terre estant comme à présent vacque à cause de l'inondation des eaux qui ont fait des grands degas dans icelle a cause de leurs cours, pour estre la plus grand partie en fousse fors proffonds ». Prix : 4 l. 10 s. t. (Noailly, 1^{er} juin 1634. Pierre Delarivoire, notaire royal au bailliage de Forez). — 19. Echange entre Jean Beraud, chevalier, trésorier général de France en la Généralité de Lyon, et Claude de Bouzy Domain, m^r tailleur d'habits à Saint-Germain-Lespinasse, et Marie Bergier, sa femme, de la métairie du Bois Villars Domain, sise en la paroisse de Noailly, contre la métairie Domain, située dans lad. paroisse. Présence de messire Claude de La Salle, écuyer, protonotaire apostolique, demeurant à Roanne, et de Louis Atheud, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Germain (Roanne, 6 novembre 1643. Jean Marcelin, notaire royal). Suit la ratification dud. échange par Marie Bergier (Roanne, 7 février 1644). Extrait collationné du 6 mars 1653. — 20. Vente par Antoine Devillardz, marchand de la paroisse de Noailly, et Gilberte Arnault sa femme, à Jean Beraud, sieur du Montet, trésorier général de France en la Généralité de Lyon, de prés au ter-

ritoire Milan proche le bourg de Noailly, et d'un bois de haute futaie au territoire du Bullaton, que les vendeurs ont acquis de Monsieur Cropet, lieutenant général à Montbrison. Prix : 300 l. t. Présence de m^e Jacques Domain, procureur d'office de Noailly (1^{er} octobre 1645. Burelle, notaire royal). — 21. Vente par Claude Plassier, marchand de la paroisse de Noailly, à M. Guillaume Rivière, élu en l'élection de Roanne, d'un pré, d'un taillis et d'une petite terre au territoire de « Painllonnieres », paroisse de Noailly, que led. vendeur avait acquis d'Achille Gauchet, marchand de Saint-Germain-Lespinasse par contrats des 15 et 19 janvier 1652 reçus Delorme, notaire royal. Prix : 600 l. t. Présence de Léger Granier, étudiant à Roanne, natif de Paray-le-Monial (Saint-Romain-la-Motte, 10 octobre 1657. Noël, notaire royal).

2 F 633 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1568. — NOAILLY. *Eglise*. — Vente par Gilbert Biatron de Gregneulx, seigneur de Vernoil en la paroisse de Pommiers, en qualité de collateur de la prébende fondée dans l'église de Noailly par défunts Nicolas Bacholyer et Jean Protin, à N. Boulifont, du pré Vallier sis à Noailly, sur le chemin de Vivans à Saint-Romain-la-Motte, de lad. chapelle et des droits lui appartenant à Briennon et Iguerande. Prix : 25 écus d'or « au coing du souleil ». Cette chapelle, dévastée par les protestants, était dans un tel état de ruine qu'aucun prêtre ni clerc n'acceptait de la desservir tant qu'elle ne serait pas réédifiée. Biatron sera tenu de rendre à Boulifont lad. fondation et de faire ratifier lad. vente par le prébendier, à charge par led. Boulifont de faire célébrer chaque semaine une messe en la chapelle Saint-Nicolas et de payer les cens et servis dus sur led. pré (Roanne, 31 août 1568. Aymon Buyerat, notaire royal au bailliage de Forez). Suit quittance de lods et ventes par Du Montet (Noailly, 8 juin 1583).

2 F 634 (Liasse). — 1 pièce papier.

1671. — NOAILLY. *Moulin*. — Marché entre Claude Plassier, marchand tuilier de la paroisse de Noailly, et Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, chevalier, seigneur du Coudray et la Motte, pour la construction d'une grange près du moulin de Noailly, au prix de 200 livres, 20 mesures de

blé et une pièce de vin (Roanne, 30 janvier 1672. Duvernay, notaire royal).

2 F 635 (Liasse). — 1 pièce papier.

1616. — NOAILLY. *Domaine Chamaron.* — Vente par Guillaume Raffin, écuyer, sieur du Montet, à Antoine Allier, marchand du bourg d'Ambierle, de sa grange et domaine Chamaron, paroisse de Noailly, sur le chemin de Saint-Romain à Marcigny, et des terres et prés dépendant dud. domaine. L'acheteur sera tenu de participer pour 1/3 à la réparation de l'écluse du moulin du Sarroir et paiera les cens qu'a retenus le vendeur. Prix : 2.000 livres, dont 150 l. 10 s. payables à Antoine Dumayne, baron de Changy, à Lespinasse, et 900 l. à Philiberte Raffin, sœur du vendeur. Présence de messire Gilbert Deanget, prêtre de Noailly (Le Montet, 5 mai 1616. Claude Demartinières, notaire royal au bailliage de Forez).

2 F 636 (Liasse). — 9 pièces papier.

1628-XVII^e siècle. — NOAILLY. *Seigneurie du Montet.* — 1. Déclaration par Claude Du Croc, seigneur du Montet, de ce qu'il possède dans la paroisse de Noailly (30 juin 1628). Copie informe. — 2. Transaction entre Barbe Raffin, femme de Claude Groulier, sieur du Montet et homme d'armes de la compagnie du sieur Du Maine du Bourg, alors à l'armée de Piémont, et Jean Beraud, chevalier, trésorier général de France en la Généralité de Lyon, relativement à la saisie de la seigneurie du Montet, effectuée sur requête de m^e Antoine Guyot, notaire royal au bailliage de Forez, époux de Michelle Raffin, et m^e Guillaume Vedeau, procureur en l'élection de Roanne, époux de Philiberte Raffin. Le 23 août, led. Beraud avait été déclaré adjudicataire pour 6.100 l. Par la susd. transaction, Barbe Raffin consent à lad. adjudication moyennant la somme de 800 l. t. et s'engage à remettre à l'acquéreur tous les titres et terriers de la seigneurie. Présence de messires Louis Michon, curé de Renaison, oncle de lad. Barbe, Claude de La Salle, écuyer, protonotaire apostolique, et Guy de Chastellus, élu en l'élection de Roanne (11 décembre 1642. Moncellier, notaire royal). Suit ratification de lad. transaction par Claude Groulier et Barbe Raffin (Renaison, 9 mars 1643). — 3. Bail à grangeage par Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, chevalier, seigneur du Coudray et la

Motte, en faveur de Pierre Jal et Mathie Vallier, sa femme, du domaine Peytier, sis en la paroisse de Noailly (Château de la Motte, 9 septembre 1664. Philbert Peilhard, notaire au bailliage de Forez). Suit reconnaissance de cheptel par led. Pierre Jal (9 novembre 1664). — 4. Autre bail dud. domaine par Jeanne Beraud à Denis Gyvet, laboureur de la paroisse de Briennon (Roanne, 10 septembre 1668. Lamandoulier, notaire royal). Suit reconnaissance de cheptel par led. Gyvet (29 janvier 1669). — 5. Autre, à Claude Morandon, laboureur de la paroisse de Noailly. Présence de messire Georges Benoist, curé de Riorges (Château de la Motte, 23 septembre 1676. Deville, notaire royal). Expédition du 7 septembre 1683. — 6. Reconnaissance de cheptel au profit de lad. Beraud par led. Morandon (Château de la Motte, 19 novembre 1676. Duvernay, notaire royal). — 7. Adjudication des fruits du domaine Peytier à François Faure pour 61 livres, par devant Guy Blanchet, écuyer, seigneur de la Chambre et des Fromenteaux, lieutenant général du Roannais au siège de Saint-Haon-le-Châtel, et de Louis Athiaud, lieutenant particulier, assesseur criminel du Roannais aud. siège (Samedi 26 juin 1677). — 8. Vente par Jean Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et la Motte, à François Massier, marchand de la paroisse de Noailly, et Renée Maisilly, sa femme, des trois domaines du Montet, Peytier et Domain et du petit moulin Cucherat. Prix : 10.000 l. Etrennes : 42 l. (Le Montet, 14 mars 1698. Cretollier, notaire royal à Roanne). — 9. Confins des terres ensemencées du domaine Peytier (S. d. ; XVII^e siècle).

2 F 637 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier.

1674-1686. — NOAILLY. *Dîmes.* — 1 à 9. Pièces de procédure entre messire Gaspard de Sève, prieur de Noailly, contre François Rigoulet, laboureur de Noailly et fermier du Montet, et contre Jeanne Beraud et son gendre Jean Du Croc, relativement aux dîmes des domaines du Montet et Peytier (1674-1686). A signaler : P. 5. Etat des frais du prieur de Noailly contre François Rigoulet (1674). P. 6. Requête du prieur au Sénéchal de Roanne (S. d.). P. 7. Défaut donné contre Rigoulet (Lundi 3 décembre 1674). P. 9. Note signée Duguet déclarant qu'à son avis les titres présentés par la dame du Coudray ne suffisent pas, à moins

d'être accompagnés d'une possession paisible de 40 ans (Montbrison, 10 octobre 1686).

2 F 638 (Liasse). — 7 pièces papier.

XVIII^e siècle. — POMMIERS. *Prieuré.* — 1 à 6. Pièces de procédure pour le prieur claustral et les Bénédictins de Pommiers contre le comte de Saint-Polgues (1749-1750). A signaler : P. 1. Enquête sur un vol commis dans l'église d'Amions dans la nuit du 20 novembre 1749 : calice, ciboire, ostensor, etc. (1749-1754). P. 5. Dires de « messire Dubourg fils, comte de Saint-Polgues » au Sénéchal de Forez contre le prieur claustral et les religieux de Pommiers (1^{er} juin 1750). — P. 7. « Articulat des fonds que possède Monsieur le Comte de Saint-Polgues de la rente du prieuré de Pommiers ».

2 F 639 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1562-1620. — **POUILLY-LES-NONAINS.** — 1. Vente par Antoinette Piand, femme de Mathieu Bonet dit Piand, de la paroisse de Mably, à m^e Jean Dupuy, licencié en lois, bourgeois de Roanne, d'une vigne au-dessus du vignoble de Pouilly, sur le chemin de Pouilly à Renaison. Prix : 30 l. t. (Roanne, 4 avril 1562. Guillaume Populle, notaire royal). — 2. Vente par Claude Saulnier, laboureur de Matel, paroisse de Roanne, à Georges Beraud et Claude Dupuys, sa femme, marchands de Roanne, d'une vigne au territoire du Cloux, paroisse de Pouilly, chargée de cens et servis envers les dames de Beaulieu. Prix : 85 écus d'or sol à la teneur de l'ordonnance. Présence de messire Antoine Riboud, curé de Saint-Martin d'Estreaux (Roanne, 16 août 1586. Claude Lucas, notaire royal). Suivent : quittance dud. Claude Saulnier (Roanne, 27 septembre 1586) et quittance de lods et ventes par Jean Planavey, fermier de la prébende de la Perrière et de Cousas, au nom du seigneur de la Motte (27 avril 1578). — 3. Vente par led. Saulnier aud. Beraud d'une vigne au territoire « du Perier dels Gardes », sur le chemin de Pouilly à Renaison. Prix : 40 écus d'or sol (Roanne, 10 octobre 1586. Miraud, notaire royal). Suit quittance des droits d'entrée délivrée par le juge procureur et greffier de Roanne (18 mars 1587). — 4. Quittance de lods et investiture délivrée à Georges Beraud par J. de Tellis, prieure de Beaulieu, pour l'acquisition de la vigne du

Cloux (Beaulieu, 23 février 1588). — 5. Vente par messire Jean Dupuys, prêtre et sociétaire de l'église de Roanne, à Georges Beraud et Claude Dupuys, de deux vignes au vignoble de Pouilly, l'une appelée la Juguemarde, sur le sentier allant de Pouilly à l'étang de madame la prieure, et l'autre appelée « la Lionnoise », sur le même sentier, plus une petite maison sur le grand chemin de Pouilly à Roanne, et le 1/5 d'un bois de haute futaie « au boys de Feschie della la rivière de Lhoire », sur le chemin de Roanne à Régny. Prix : 156 écus d'or sol et une grande robe « à uzaige de prebtre », en burette noire (Roanne, 21 juin 1589. François de Chastelus, notaire royal). Suit quittance de lods et ventes délivrée par m^e Claude Lucat et Antoine Ogier, comme ayant droit cédé d'Antoinette Palus, veuve de Claude Chastardier et tutrice de leurs enfants, pour les vignes susdites, mouvant de la seigneurie de Verpré appartenant auxd. héritiers (8 octobre 1589). — 6. Quittance de lods et ventes délivrée aud. Beraud par le fermier du prieuré de Pouilly, pour la maison acquise par Jean Dupuys (9 novembre 1589). — 7. Vente par Jean Thévenyn, charpentier en bateaux de Roanne, et Françoise Raisyn, sa femme, à Georges Beraud, d'une vigne au vignoble de Pouilly, sur le chemin de Roanne à Renaison, chargée d'une pension annuelle de 10 s. t. aux héritiers de Claude Bouthier. Prix : 13 écus d'or sol et 20 sols (Roanne, 25 septembre 1591. Miraud, notaire royal). — 8. Rétrocession à Georges Beraud par Antoine Rault (?) et Claude Gouaud, d'une maison qu'il leur avait baillée à titre de rente (Roanne, 9 décembre 1596). — 9. Echange entre led. Georges Beraud et Antoine Chaulme, maréchal, de terre et vigne dans la paroisse de Pouilly. La vigne est chargée de 50 sols de pension à la communauté de l'église de Pouilly et de 23 sols de pension fondée dans lad. église par feus Antoine Chaulme et Françoise Seignoles, sa femme (Roanne, 9 novembre 1612. Bonnefon, notaire royal). — 10. Vente par Claude Mousnier, tailleur d'habits à Pouilly, et Jeanne Dumas, sa femme, à Georges Beraud, d'un chenevier situé dans lad. paroisse. Prix : 33 l. t. Épingles : 3 l. (Roanne, 2 novembre 1615. Miraud, notaire royal). — 11. Vente par Jean Delachize, maître tailleur d'habits, citoyen de Lyon, à Georges Beraud, d'une petite vigne au vignoble de Brazet, paroisse de Pouilly-

les-Nonains, sur le chemin de Pouilly à Saint-Hâon. Présence de messire Jean Gantillon, prêtre de l'église Saint-Nizier (Lyon, 13 juillet 1620. Papiilon, notaire royal héréditaire).

2 F 640 (Liasse). — 5 pièces papier.

XVII^e - XVIII^e siècles. — **POUILLY - LES - NONAINS. Prieuré.** — 1. Etat de ce que doit Madame Du Coudray au prieuré de Pouilly, à cause de la Motte, non compris l'année 1652 (S. d.; XVII^e siècle). — 2 à 4. Quittances de servis et d'arrérages dus par le comte de Saint-Polgues à la rente noble du prieuré de Pouilly (1766-1773). — 5. Etat des fonds de la rente noble dud. prieuré possédés par le seigneur de Saint-Polgues (S. d.; XVIII^e siècle).

2 F 641 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1547, n. st.-1580. — **RENAISON.** — 1. Vente par Philbert de Granchamp, paroissien de Renaison, et Gabrielle Girin, sa femme, à Tristan Gouffier de Boisy, chevalier, gentilhomme de la maison du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes, d'un pré au territoire du Pont de Corbel, sur la rivière de Renaison, chargé de cens envers les chanoines de Notre-Dame de Montbrison et le commandeur de Verrières. Prix : 20 l. t. Présence de messire Claude Thévenard, prêtre de Saint-Romain-la-Motte (Roanne, maison du Dauphin, 26 février 1547, n. st. Claude Berlière, notaire royal). — 2. Vente par Philibert Taron, bourgeois de Saint-Hâon, à Anne de Chevières, dame de Saint-Polgues, d'une rente due par les demoiselles de La Goutte sur une portion de vigne et une terre au territoire de Beytron, paroisse de Renaison, contiguës aux chemins de Saint-Hâon à Pouilly et de Beaucresson à Renaison. Prix : 4 écus d'or sol. Présence de m^{re} Etienne Praigne, notaire royal, et François Chastellus, procureur de Saint-Maurice (Saint-Polgues, 8 juin 1589. Rambert Gayardon, notaire royal).

2 F 642 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier.

1612-1773. — **RENAISON. Rente noble de Beaucresson.** — 1. Constitution d'une rente annuelle de 50 l. t. par Achille de Bernay, écuyer, seigneur du Coudray et de la Motte, au profit de Philippe Andrault de Langeron, seigneur de Minardière, Sandal, la Molière, Beaucresson et Saint-Hâon en partie. Présence de m^{re} Jacques Bernard, notaire royal de Saint-Hâon, et Claude Bouchaud, notaire royal de Renaison (Saint-Hâon, 18 juin 1612. Clau-

de Demartinière, notaire royal). — 2. Contrat de reconnaissance de lad. rente par Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, au profit d'Hector Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, baron d'Oyé et seigneur de Minardière (Roanne, 2 décembre 1650. Marcelin, notaire royal). — 3. Cession de lad. rente par Hector Andrault de Langeron à Jean Voyret, secrétaire et maître d'hôtel du roi, représenté par Jacques Populle, sieur de Maroille. Présence de m^{re} Antoine Tixier, curé de Saint-Paul-en-Jarez, et de Jean-Baptiste Jolleaud, sieur de Forges (Château de Chanron, 8 décembre 1662. Denis, notaire royal). Extrait collationné du 11 décembre 1662. Noël, notaire royal. — 4. Sentence du bailli de Roanne déclarant exécutoire l'acte précédent contre Jeanne de Beraud, veuve de Jacques de Bernay (16 janvier 1663). — 5. Quittance du procureur de François Fournier, fermier de la rente noble de Beaucresson (29 avril 1747). — 6. Quittance de Burlot, fondé de procuration de M. Goyet de Livron, seigneur de Taron et de Beaucresson (4 mars 1772). — 7 à 20. Pièces de procédures contre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, relatives à lad. rente (1772-1773).

2 F 643 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1587. — **RIORGES. Beaulieu.** — Echange entre Georges Beraud et Claude Dupuys, son épouse, et Charles Dupuys, marchand de Roanne, de terres situées aux Varennes, près Beaulieu, et aux Coustes (Roanne, 5 juin 1587. Claude Lucat, notaire royal).

2 F 644 (Cahier). — In-4, 24 feuilles papier (250×180 mm).

1769. — **ROANNE. Terrier.** — Copie de reconnaissances faites au profit du duché de Roannais du XIV^e au XVI^e siècle et signification à Just-Henry Du Bourg, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, sur requête de Catherine-Scholastique Basin de Besou, veuve d'Hubert, vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, marquis de Boisy et seigneur du duché de Roannais, et d'Henri-François d'Harcourt, comte de Lisle, lieutenant général des armées du roi, époux de Françoise d'Aubusson de la Feuillade, fille unique et héritière dud. Hubert, d'avoir à reconnaître les héritages relevant de la rente noble du duché de Roannais (22-26 juin 1769).

2 F 645 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1590-1729. — ROANNE. *Biens et droits.* — 1 et 2. Vente par messire Jean Dupuys, prêtre en l'église Saint-Étienne de Roanne, curé de Saint-Paul-de-Vézelin, à Georges Beraud, marchand bourgeois de Roanne, et Claude Dupuys, sa femme, d'une portion de terre à Roanne, au territoire de Coustes, et d'1/5 du bois Dupuys à Mably. Prix : 43 écus d'or sol. Présence de m^e Thomas Mousnier, chirurgien à Saint-Haon-le-Châtel (Roanne, 12 octobre 1590. Jean Rivière, notaire royal). Suit quittance de lods et ventes par les fermiers de Boisy (Roanne, 3 août 1591). Au dos de la pièce 1, quittance de Jean Dupuys à Jean Beraud (Roanne, 8 janvier 1592, n. st.). — 3. Vente par Jacques Coullombier, marinier de Roanne, auxd. Georges Beraud et Claude Dupuys, d'une place de terre sur le port de Roanne. Prix : 16 écus d'or sol. Présence de m^e Claude Odin, notaire royal (Roanne, 12 octobre 1597. Duverney, notaire royal). Suit quittance de lods et ventes par les fermiers de Boisy (1^{er} décembre 1597). — 4. Vente aux mêmes par Jean Bellin dit Prenterre, marinier, et Jeanne Rousset, sa femme, d'une petite place au port de Roanne, sur le grand chemin de Roanne aud. port. Prix : 10 écus d'or sol (Roanne, 19 décembre 1597). — 5. Accord et échange entre messire Jean Rousset, curé de Roanne, et Georges Beraud, au sujet d'une maison que ce dernier fait construire sur le bord de la Loire et donnant sur la cour de la maison Rousset (Roanne, 12 novembre 1602. Miraud, notaire royal). — 6. Vente par led. Jean Rousset, aud. Georges Beraud, de la maison ci-dessus, chargée de simple cens et servis envers le seigneur de Saint-André. Prix : 540 l. t. Présence de messire François Merlin, prêtre de Roanne (25 mai 1604. Chastelux, notaire royal). Suivent quittances dud. Jean Rousset (Roanne, 3 juin 1604) et des fermiers de la rente de Saint-André (18 juin 1604). — 7. Vente par Catherine Binet de Montifray, veuve d'Antoine de Lingendes, sieur de Neufbourg, à Georges Beraud et Claude Dupuys, sa femme, d'« une sienne place où mure en tournée de muraille où aultrefois il y souloit avoir un moulin », située à Roanne, au-dessous du logis du Mouton, et chargée d'un denier viennois de cens envers le duc de Roannais. Prix : 60 l. t. (Roanne, 9 janvier 1624. Marcellin (?), notaire royal). Suit quittance de lods et ventes par le procureur du fer-

mier du duché de Roannais (25 janvier 1624). — 8. Procès-verbal de saisie réelle et de criées, sur requête de Catherin Gayot, marchand de Montbrison, contre Jean-Baptiste Audras, fils et héritier de Charles Audras, élu en l'élection de Roanne. Les biens saisis sont situés à Roanne, au moulin de la Farge, à Beaulieu, paroisse de Riorges, et dans les paroisses de Saint-André, Pouilly et Mably (8 août-14 octobre 1661). Extrait collationné du 15 décembre 1663. — 9. Bail à ferme de la maison Ponde par Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, seigneur de la Motte-Saint-Romain, à Pierre Girard, marchand de Roanne. Prix du bail : 180 l. t. Présence de messire Georges Benoist, prêtre de lad. dame (Roanne, 22 juin 1662). — 10. Requête adressée au bailliage de Roannais par Claude Brat, « manillier » à Roanne, tuteur d'Agathe Jourlier, fille de défunts Pierre Jourlier, boulanger, et Geneviève Brat, au sujet de deux bâtiments en ruine sur le derrière du château de Roanne (17 avril 1728). — 11 à 15. Pièces relatives à la mise en vente desdits vieux bâtiments, au prix de 206 l., à Claude Dusauze, procureur, pour Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas (Roanne, 12 février 1729). Suit quittance de Claude Brat et d'Agathe Jourlier (Roanne, 14 juillet 1738).

2 F 646 (Liasse). — 6 pièces papier.

1680-1718. — ROANNE. *Hôtel-Dieu.* — 1. Vente par Adrien Michon, bourgeois de Roanne, et m^e Benoit Duverne, notaire royal et procureur, en tant que recteurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Roanne, à François Terrier, boulanger, d'une petite maison située au château de Roanne, dépendant de l'hoirie de défunte Catherine Bernard. Prix : 3 l. de rente annuelle et foncière à payer à chaque jour de Pâques à l'Hôtel-Dieu, et à charge de réparer lad. maison (Roanne, 21 janvier 1680. Forest, notaire royal). — 2 à 4. Pièces de procédure pour Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, chevalier, seigneur du Coudray, contre François Gontier Saint-Germain, bourgeois de Roanne, au sujet d'une maison saisie et sur laquelle était due une certaine somme à l'Hôtel-Dieu (1690-1692). — 5. Avis donné par Claude Jal le jeune, boulanger, qu'il n'entend se mettre directement ni indirectement en possession de la maison vendue à défunt François Terrier

(9 février 1697). — 6. Bail à titre d'abenevis par les recteurs de l'Hôtel-Dieu, à Claude Marchant, maçon de Roanne, et Bonne Fougère, sa femme, d'une petite maison couverte en tuiles, située au château de Roanne. Présence de m^e Claude Chartier, avocat général fiscal au bailliage de Forez (Hôtel-Dieu de Roanne, 16 octobre 1718. Pouchon, notaire royal).

2 F 647 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVIII^e siècle. — ROANNE ET ENVIRONS. *Procédures.* — 1. Pièce de procédure pour Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, contre Diane Bouchard, veuve de m^e Louis Oudaille, élu en l'élection de Roanne et contrôleur au grenier à sel dud. lieu, relative à une maison. Du Croc donne comme cautions Antoine Paris, maître boulanger à Roanne, et m^e Benoît Cretollier, procureur en lad. élection (30 mai 1707). — 2. Requête d'Henry Du Bourg de Saint-Polgues au tribunal du district de Roanne, avec assignation au sieur Henri d'Harcourt d'avoir à comparaître devant le tribunal (septembre 1791). — 3. Note dud. Du Bourg se rapportant à l'affaire qui précède (S. d.).

2 F 648 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVI^e siècle. — ROCHE-LA-MOLIÈRE. — Accord entre Antoine de Saint-Polgues, chevalier de l'ordre du roi, seigneur dud. lieu et de Roche-la-Molière, et Jacques de Paulat, seigneur du Feuchier, contrôleur des aides et tailles en l'élection de Forez, résidant à Montbrison, au sujet des terres de Roche-la-Molière et de Montarboux (Après 1569). Pièce en mauvais état.

2 F 649 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1505-1586. — ROCHE-LA-MOLIÈRE. *Chapelle du château.* — 1. Messire Guichard Pagan (*Paandi*), recteur de la chapelle Notre-Dame de Roche-la-Molière, ayant permuté avec messire Guillaume Durier (*Dureri*), chapelain de Saint-Nicolas, chapelle fondée par défunt Jean Bergier dans l'église de Saint-Haon-le-Châtel, Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et de Roche-la-Molière, supplie l'archevêque de Lyon de bien vouloir conférer aud. Durier lad. chapelle Notre-Dame (19 juin 1505). Extrait de l'original par J. Durier. — 2. Nouvelle fondation d'une prébende dans la cha-

pelle du château de Roche-la-Molière, consacrée à Notre-Dame, Saint Savin et Sainte Anne, par Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, comme ayant la garde noble et administration de leur fille Françoise. Les prêtres désignés sont messires Georges Tezenas et Jean Noerie, dont le service est précisé dans l'acte. Il existait d'ancienneté une prébende fondée par les seigneurs de Roche-la-Molière, mais à la faveur des troubles des 26 dernières années les titres de cette prébende ont été perdus et Jean d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et baron de Brunard, fils et héritier universel d'Antoine d'Augerolles, a ordonné par testament du 7 avril 1584, reçu Nicolas Fromaige et Denis Delaroere, que la prébende fût remise en état telle qu'elle existait du temps de son aïeul Dauphin d'Augerolles (Château de Roche, 12 février 1586. Lyonet Guyot, notaire royal à Saint-Victor-sur-Loire).

2 F 650 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1593. — SAIL-SOUS-COUZAN. *Prieuré.* — Sur requête de dom Jean Maillart, prieur du prieuré de Sail-sous-Couzau, mandement est donné par la Chancellerie d'assigner l'official de Lyon devant le Parlement de Paris, led. prieur ayant appelé comme d'abus d'une sentence rendue le 14 novembre 1592 par led. official, sentence dont se prévalait frère Denis Escoutey, religieux bénédictin (Paris, 31 mars 1593).

2 F 651 (Liasse). — 1 pièce papier.

1609. — SAINT-GENEST-LERPT. — Fondation par Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, baron de Brunard, d'une pension annuelle de 110 s. t. dans l'église de Saint-Genest-Lerpt, fondation acceptée par messire Bonnet Coudour, curé de la paroisse, à la charge de célébrer chaque année trois messes, deux de l'office du mois le 1^{er} mars et le 7 avril, et la troisième la veille de Sainte-Anne, à l'intention de la fondatrice, dans une petite chapelle qui aboutit au chemin de Roche-la-Molière à Saint-Genest. Présence de m^e Pierre Beynod, greffier de la baronnie de Feugerolles (Château de Roche, 25 février 1609. François Anselmet, notaire royal à Formigny).

2 F 652 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier.

1569-An III. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. *Seigneurie.* — 1. Rachat par Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, baron de Brunard, à Jean de La Mure, seigneur de Chantois, représenté par Mathieu de La Mure, et à m^{re} Rambert Gayardon et Jean Courdelat, notaires royaux, de la dime de grains et de vin dans la juridiction de Saint-Germain-Laval, aux vignobles et territoires du Tremblay et de Chaulas, qu'il leur avait vendue le 23 mars dernier, pour acquitter ses dettes et une somme de 1.205 l. t. envers m^{re} Philippe Clavel, receveur des décimes particuliers et autres du clergé de Lyon. Prix du rachat : 1.345 l. t. (Montbrison, 10 juillet 1569. Antoine Mazel, notaire royal). Suit la procuration de Jean de La Mure à Mathieu de La Mure, seigneur de « Bienavant » (Saint-Germain-Laval, 7 juillet 1569. Mathé, notaire royal). — 2. « Extrait du terrier de Saint-Germain-Laval signé Courdelat fait en l'année 1578 » (Copie informe du XVII^e siècle). — 3. Quittance signée de La Richardie (1618). — 4. Quittance du fondé de pouvoir de M. Bert, seigneur de Saint-Germain-Laval, à M. de Saint-Polgues, de 8 grandes « cartes » de vin échues à la Saint-Martin d'hiver prochain (2 novembre 1763). — 5. Mise en vente d'un domaine sis à Saint-Germain-Laval, provenant du condamné Just-Henry Du Bourg (21 ventôse an III).

2 F 653 (Liasse). — 3 pièces papier.

1734-1751. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. *Eglise.* — 1 à 3. Quittances de la pension due à la société des prêtres de Saint-Germain-Laval par la marquise Du Bourg, délivrée par les abbés Pochon, Gomon et Coste (28 décembre 1734, 24 novembre 1744, 20 avril 1751).

2 F 654 (Liasse). — 19 pièces papier.

1611-1756. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. *Hôpital. Fondation pour les pauvres.* — 1. Fondation par Anne de Chevières, veuve d'Antoine d'Augerolles de Thélis, chevalier de l'ordre du roi, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, de 30 l. t. de rente foncière et pension

annuelle en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Saint-Germain-Laval, d'une messe perpétuelle de l'office Notre-Dame à célébrer dans la grande église dud. Saint-Germain, en la chapelle Notre-Dame, le premier samedi de chaque mois après son décès, et d'une messe des Trépassés dans l'église de Saint-Julien d'Oddes le premier lundi de chaque mois. Présence de : messire Jean Rajon, curé de Saint-Germain-Laval, archiprêtre de Pommiers, m^{re} Gilbert Hebrais, capitaine et châtelain de lad. ville; Claude Populle, lieutenant en la châtellenie, l'un des notaires; André Hebrais, Georges Chasselles, Claude Bonnet, consuls de la ville; m^{re} Claude Greysolon, licencié en lois; messire Antoine Michon, curé de Saint-Julien d'Oddes; messire Pierre Mivyère, curé de Nollieu; Claude Boclon, prêtre, prébendier de Notre-Dame de Laval (Saint-Germain-Laval, 3 février 1611. Brunel et Populle, notaires royaux). — 2. Reconnaissance nouvelle de lad. pension de 30 l., au profit de l'hôpital des pauvres de Saint-Germain-Laval, par Jean-Claude Du Croc, chevalier, comte de Saint-Polgues, seigneur de Brunard. Présence de : messire Charles Vallentin, bachelier en théologie, curé de Saint-Germain; m^{re} Michel Nabonnan, lieutenant de maire de la ville; Antoine Flachère, procureur d'office de la châtellenie; m^{re} Samuel Meaudre, avocat en Parlement; m^{re} Pierre Chamboduc, élu en l'élection de Forez à Montbrison (Saint-Germain-Laval, 22 mars 1715. Chanal et Chavanes, notaires royaux). — 3 à 19. Quittances de la rente ci-dessus délivrées à la marquise Du Bourg (1732-1756).

2 F 655 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1545-1775. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. *Fief de Plavage.* — 1. Reconnaissance, par Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, au profit de frère Antoine d'Austun, prieur de Pommiers, de la dime de Plavage qu'il tient en fief et franc-fief dud. prieuré, contiguë aux chemins de Saint-Julien d'Oddes à Pommiers et de Saint-Germain-Laval vers Chassaing, et des quarts de dîmes, cens, rentes et autres droits et usages sur les vignobles et territoires de Plavage, Chaulas et des Bruyères, « jouxte le chemin tendant de la maison de la confrairie des prebstres de Saint-Germain-Laval » à Souternon, et le chemin de Saint-Germain-Laval

à Magnieu. Il reconnaît en outre devoir annuellement 40 s. t. pour l'anniversaire de Ponce de Teil. Ce fief avait auparavant été reconnu par Guillaume d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, au profit de frère François Dampuy, prieur de Pommiers. Présence de Claude Le Galley, seigneur de Saint-Marcel d'Urfé, Louis de Sugny, et maître Grégoire Dalmès, bourgeois de Souternon (Pommiers, lundi 27 juillet 1545. François Rauche, clerc de Pommiers, notaire royal). — 2. Jacques d'Urfé, bailli de Forez, et Symphorien Buatier, seigneur de Montjoly, commissaires députés à la réunion du domaine du roi au pays de Forez, ayant vendu la place de Plavage, située près de Saint-Germain-Laval et du village de Chassaing, à m^e Jean Courdelat, notaire royal aud. Saint-Germain, pour 32 écus d'or au soleil, celui-ci déclare avoir fait cette acquisition pour Guichard Farges, marchand aud. Saint-Germain. Présence de m^e Antoine Michault, prêtre de Saint-Maurice, et Jean Guilhon, procureur de Saint-Polgues (2 mars 1568. Dutreyno, notaire royal). — 3. Bail à ferme pour 5 ans, par Gaspard Du Croc, baron de Brunard, en faveur d'Hugues Fourest, marchand de la paroisse de Souternon, et Antoine Farges, laboureur de Saint-Polgues, du domaine de Plavage, proche Saint-Germain-Laval, avec son domaine d'Oddes (Saint-Polgues, 23 août 1647. Mivière, notaire royal). — 4. Bail pour 4 ans par Charles Du Croc, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues, en faveur d'Antoine Decourt, vigneron de Saint-Germain-Laval, de la chambre basse de son bâtiment de Plavage. Présence de m^e Pierre Flury, procureur d'office de Saint-Polgues (Château de Saint-Polgues, 21 novembre 1665. Charles Rajat, notaire). — 5. Bail à ferme par led. Charles Du Croc, en faveur de Pierre Curé le jeune, marchand de Saint-Polgues, et de Pierre Rocles, marchand du village de la Provenchère, de sa maison et des bâtiments de Plavage acquis par led. seigneur de m^e Sébastien Gayardon et sa femme (Château de Saint-Polgues, 1^{er} septembre 1666. Mivière, notaire royal). — 6. Bail à moitié par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, en faveur de Simon Etaix, laboureur de la paroisse de Villerêt, des vignes habituellement cultivées par le vigneron de Plavage (Château de Saint-Polgues, 24 septembre 1775. Freyssenet, notaire royal).

2 F 656 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1714. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. *Procédures.* — Lettres de recevabilité d'appel, en faveur de Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, d'une sentence du bailliage de Forez du 5 mars précédent le condamnant à passer « titre nouvel en reconnaissance » d'une rente annuelle de 30 livres au profit des curé, maire, consuls et habitants de Saint-Germain-Laval (30 mai 1714).

2 F 657 (Liasse). — 2 pièces papier.

1619-1773. — SAINT-GERMAIN-LESPINASSE. *Chamarande.* — 1. Reconnaissance par Claude Arnaud, marchand de Saint-Romain-la-Motte, au profit de Charles Dorneyson, écuyer, seigneur de Chamarande, sur une terre sise en la paroisse de Saint-Romain (24 janvier 1619. J. Vedeau, notaire royal). Extrait collationné sur l'expédition du terrier laissé à Claude Gayet, fermier de la seigneurie de Chamarande, le 14 novembre 1662, par Peilhard, notaire royal. Suit la quittance dud. Gayet à Jeanne Beraud, dame de la Motte (Château de la Motte, 14 novembre 1662). — 2. Quittance au comte de Saint-Polgues d'une somme de 94 l. 12 s. pour 40 années de servis dus à la rente noble de Chamarande, déduction faite du cinquième « à cause de la mesure de Saint-Romain » (Roanne, 10 janvier 1773).

2 F 658 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1464-1502. — SAINT-HAON-LE-CHATEL. — 1. Echange de vignes situées à Saint-Haon entre Laurent de Court, seigneur de Saint-Haon, et Pierre Du Vernay et François, son fils. Présence de messires Jean Mareschal, sous-prieur d'Ambierle, et Antoine Malga, curé de Saint-Haon (29 décembre 1464). — 2. Vente par Antoine Deloche dit Mespín, habitant de Saint-Haon-le-Châtel, neveu de François Du Verney, à Girard de Moncorbier, seigneur de Pierrefitte et de Montifaut, d'une vigne appelée le Clos de Saligny, située au vignoble de Saint-Haon. Prix: 26 l. 6 s. 8 d. t. (2 décembre 1501. Jean Cleppier, notaire). — 3. Le prix d'achat de lad. vigne ayant été jugé insuffisant, Girard de Moncorbier verse à Antoine Deloche un supplément de 18 l. Présence de messire Pierre Blanchet, curé de Saint-Romain-la-Motte (Saint-Haon-le-Châtel, 31 octobre 1502).

2 F 659 (Liasse). — 12 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1572, n. st.-1617. — SAINT-JULIEN-D'ODDES. — 1. Vente par Pierre Viddon à m^e Pierré Du Verney, prévôt de Saint-Germain, de 12 d. t. de cens annuel sur un chenevier à Saint-Julien d'Oddes, contigu au chemin de Saint-Julien à Grésolles. Prix : 35 s. t. (Saint-Germain-Laval, 16 février 1572, n. st. Railly, notaire royal). — 2. Contrat de mariage entre Antoine Garennes, fils de défunt André Garennes dit Thévenet, laboureur de la paroisse de Saint-Julien d'Oddes, et Benoîte Bissier, fille de Pierre Bissier dit Grachon, laboureur de la paroisse de Grésolles. Présence de messire Claude Dargentières, prêtre (Grésolles, dimanche 29 janvier 1584). — 3. Vente par Jean Haubert, sellier à Saint-Germain-Laval, à Vincent Chabrey, vigneron au Plavage, de vigne et terre au village du Chassaing, joignant le chemin du Chassaing à Oddes. Prix : 14 écus sol valant 42 l. t. (Saint-Germain-Laval, 21 décembre 1586. Guillaume Gayardon le jeune, notaire royal). — 4. Vente par Antoine Garenne et Benoîte Bussier (*sic*) sa femme, aud. Vincent Chabrey, d'un pré et d'une terre au territoire d'Oddes, contigus aux chemins de Souternon à Saint-Germain et de Saint-Julien à Oddes. Prix : 45 écus d'or sol valant 60 sols par pièce. Présence de messire Philibert Chappuys, prêtre (10 mai 1588. Antoine Durelle, notaire royal). Suit quittance du droit de lods et d'investiture par Duverney (26 mai 1588). — 5. Promesse d'acquit (26 mai 1588). — 6. Transaction entre Antoine Garennes dit Thévenet et Vincent Chabrey, par laquelle Antoine cède pour 7 écus sol 44 s. tous les droits et actions qu'il peut prétendre sur la terre et le pré ci-dessus (Saint-Germain-Laval, 12 février 1590. Gayardon, notaire royal). — 7. Vente par Jean Main le jeune, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, aud. Vincent Chabrey, et à Clémence Denys sa femme, d'une maison sise en lad. paroisse. Prix : 90 écus d'or sol 20 sols. Présence de m^e Jean Debourg, chirurgien (19 novembre 1590). Suit promesse par le vendeur d'acquitter les droits de lods et investiture. — 8. Contrat de plus-value de lad. maison (4 novembre 1591). — 9. Transaction entre led. Chabrey et Guillaume Gayardon, notaire royal à Saint-Germain, au sujet d'un pré et d'une terre à Saint-Julien d'Oddes, vendus aud. notaire par Antoine Garennes (Saint-

Germain-Laval, 31 mai 1592. Etienne Collet, notaire royal). — 10. Donation entre vifs par lesd. Vincent Chabrey et Clémence Denys, à Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues et Brunard, de tous leurs biens meubles et immeubles situés à Saint-Julien d'Oddes, à charge d'être nourris et entretenus selon leur état (Saint-Polgues, 17 décembre 1595. Jacques Dutreyno, notaire royal). Suivent mention d'insinuation au greffe du bailliage de Forez (jeudi 15 février 1596) et quittance du droit de lods et investiture (10 juillet 1599). — 11. Vente par Laurent Prost et Antoine Boclon, son gendre, mariniers de Saint-Germain-Laval, à Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues et Brunard, de trois terres sises à Saint-Julien d'Oddes, dont deux sont contiguës au chemin de Saint-Germain-Laval à Souternon. Prix : 37 écus sol et 40 sols. Présence de Claude Le Favre, homme de chambre de lad. dame (Château de Saint-Polgues, 24 avril 1596. Jacques Dutreyno, notaire royal). — 12. Obligation de 6 écus sol et 40 sols par Jean Main, laboureur à Saint-Julien d'Oddes, au profit d'Anne de Chevrières (Souternon, 31 mai 1596). — 13. Vente par Clauda Roudier dit Chavanes, Claude Mures, son gendre, laboureur à Chavanes, paroisse de Saint-Germain, et Clauda Barrel, femme dud. Mures, à Anne de Chevrières, de leurs maisons situées à Oddes, tenant au chemin de Saint-Julien au village du Chassaing, et de deux prés et terres aud. lieu, chargés de 7 sols dus par an aux curé et prêtres de Saint-Julien, 6 d. de simple cens et servis à m^e Pierre Du Verney, 6 d., 2 « cottes » de seigle, 3 d'avoine et 3/4 de geline à Guillaume Gayardon, seigneur de Grésolles. Prix : 105 écus (Plavage, vendredi 8 novembre 1596. Gilbert Boulard, notaire royal). Suit quittance de lods et investiture par Du Verney (15 juillet 1599). — 14. Vente par Guillaume Poncet, cordonnier de Saint-Germain-Laval, à Anne de Chevrières, d'une terre sise en la Goutte de Fraigne, paroisse de Saint-Julien d'Oddes. Prix : 33 écus sol et 20 sols. Epingles : 1 écu pour la femme du vendeur (Plavage, 18 mai 1598. Boclon, notaire royal). Suit quittance de lods et investiture (15 juillet 1599). — 15. Vente par Jean Main, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, à Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, de ses maisons situées dans la paroisse de Saint-Julien, et de terres aud. lieu. Prix : 120 écus sol (Château

de la Goutte, 25 août 1598. Guillaume Gayardon, notaire royal). Suit quittance de lods et investiture (15 juillet 1599). — 16. Quittance de 12 écus sol par François Durelle, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, à Anne de Chevrières (Souternon, 4 octobre 1598). — 17. Vente par m^e Pierre Goyon, sergent royal au bailliage de Forez, à Anne de Chevrières, d'un pré au territoire de Château Guérin, au lieu de Saint-Julien d'Oddes, tenant au chemin de Saint-Germain-Laval à Souternon. Prix : 23 écus d'or sol, dont 5 écus 20 sols sont demeurés entre les mains de lad. dame « pour le principal de la pention annuelle dheue et incorporée sur ledict pré à la lumineaire dudict saint Jullien » (Plavage, 23 juillet 1599. Mivière, notaire royal). — 18. Vente par François Du Verney, bourgeois de Saint-Germain-Laval, fils et héritier universel de m^e Pierre Du Verney, élu et conseiller du roi sur le fait de ses aides et tailles au pays de Forez, à Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues, d'une rente appartenant aud. vendeur dans la paroisse Saint-Julien d'Oddes, acquise tant par défunts m^e François Du Verney et Mathie Caillet, sa femme, que par led. feu Pierre Du Verney « des sieurs prieur de Cleppe, de Vauzelles et Chatillon ». Prix : 180 l. t. (Plavage, 27 juillet 1604. Gilbert Boulard, notaire royal). — 19. Vente par Jean Balmes, de Saint-Germain-Laval, à Anne de Chevrières, d'une terre à Saint-Julien d'Oddes, contiguë au chemin de Saint-Germain à Saint-Julien. Prix : 18 l. (Saint-Germain-Laval, 20 décembre 1608. Jean Mivière, notaire royal). — 20. Ratification par François Bard, fils et héritier de Claude Bard, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, et de Jeanne Charbon, tant en son nom qu'au nom de sa sœur Guillemette Bard, du contrat de vente passé par son père à Anne de Chevrières, le 30 novembre 1599, du pré Pasquier au territoire de la Goutte de Farges, paroisse Saint-Julien d'Oddes, avec quittance générale de 90 livres, prix de la vente, et 33 l. pour les intérêts (10 octobre 1610. Populle, notaire royal). — 21. Vente par Germain Farges, marchand de Saint-Germain-Laval, à Anne de Chevrières, de deux terres à Oddes, la première joignant le chemin de Saint-Julien à Pommiers, et la seconde le chemin des Franchises à Saint-Julien. Prix : 135 l. t. (9 juin 1611). Au dos, quittance de Germain Farges (12 novembre 1611). — 22. Quittance par Benoîte Coavoux, fem-

me séparée de biens de Jean Main, « présumé deceddé atlandu sa longue absence de ce pais y ayant plus de quatorze a quinze anés quil ny a esté veu », et son fils Claude Main, à Anne de Chevrières, de la somme de 120 l., due en vertu du contrat de vente du 25 août 1598. Présence de messire Claude Boclon, prébendier de Saint-Germain-Laval (5 juillet 1613. Guillaume Gayardon, notaire royal). — 23. Donation par Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et baron de Brunard, à Isabelle de Saint-Pulgent, femme de Gaspard Du Croc, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Croc et de Saint-Polgues et baron de Brunard, de sa grange des Oddes, d'un clos près lad. grange, du pré de la Coha et de tous les deniers et meubles appartenant à la donatrice qui se trouveront tant à Saint-Polgues qu'à Saint-Germain, sauf exceptions spécifiées et moyennant certaines conditions. Présence de messire Vital Granjon, curé de Grésolles (Château de Grésolles, mercredi 7 décembre 1616. Rambaud, notaire royal). Suivent l'acceptation par Isabelle de Saint-Pulgent de lad. donation (Château de Saint-Polgues, 8 décembre 1616) et mention de l'insinuation au greffe du bailliage de Forez (12 décembre 1616). — 24. Vente par Louis Portallier, laboureur de la paroisse de Saint-Julien d'Oddes, à Anne de Chevrières, d'une vigne à Oddes. Prix : 60 l. (Saint-Germain-Laval, 8 octobre 1617. Gayardon, notaire royal). Suit quittance dud. Portallier, en présence de messire Jean Courdelat, prêtre de Saint-Germain (8 juin 1618).

2 F 660 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 84 pièces papier.

1491-1763. — SAINT-JULIEN-D'ODDES. *Seigneurie de Cherchant.* — 1. Transaction sur procès entre Méraudin de Grolée, abbé de Bonnevaux et de Massani (?), prieur de Pommiers, et Jean Arthaud, notaire de Saint-Germain-Laval, au sujet du fief de Cherchant, dépendant du prieuré de Pommiers, et ayant appartenu à Guillemain de Vallorges ; les deux parties s'en étaient remises à Jean de Lévis, seigneur de Cousan, et à m^e Jacques Tavard, juge de Forez. Présence de frère Guillaume de Faverges, chambrier de Pommiers, m^e Antoine Perrin, licencié en lois, frères Pierre Poyet, sacristain, et Jean de Gardeta, moine de Pommiers, et Jean Chappuis, notaire de Villefranche (Saint-Germain-Laval, jeudi 22 septembre 1491). Extrait collation-

né du 9 février 1616 à la requête de Jacques de Rostaing, prieur de Pommiers. — 2. Vente par Louis Caze, conseiller du roi, contrôleur du domaine de Forez, et Françoise Berthaud, sa femme, à m^e Jean Barail, bourgeois de Saint-Germain-Laval, de la maison noble et du domaine de Cherchant, paroisse de Saint-Julien d'Oddes. Prix : 5.250 l., sur lesquelles l'acquéreur a payé comptant aux vendeurs 1.300 l. t. et sera tenu de payer 2.550 l. à Marie Reymond, veuve du sieur de Vilette, et 1.400 l. à m^e Pierre Le Clerc, procureur en Parlement. Présence de Jean Papon, lieutenant en la châtellenie de la ville et prévôté royale de Montbrison (14 juillet 1649. Grozelier, notaire royal). — 3. Obligation par Jean Barail, marchand de Saint-Germain-Laval, au profit d'Antoine Gaulne, marchand bourgeois de Lyon, d'une somme de 2.217 l. 10 s. t. pour vente de marchandises. Présence de m^e Jean Mivière, notaire royal, procureur d'office de Cremeaux, et François Dubost, bourgeois de Lyon (Saint-Just-en-Chevalet, 12 février 1662. Mathé, notaire royal). En marge : quittance par Gaulne de la somme de 717 l. 10 s. t. (18 avril 1665). — 4. Transaction entre messire Anthelme de Mareschal, prieur seigneur de Saint-Benoît, chanoine de la cathédrale de Belley, au nom de frère Jacques de Courdon de Vieux, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Genevoux, Bellecombe et Marterolle et grand bailli de Lyon, et Jean Barail, sieur de Cherchant, au sujet de la commanderie de Verrières. Présence de frère Jean Hector Delafay de la Tour Maubourg, commandeur de Chambéry (Lyon, 3 juin 1674. Castille, notaire royal). Suit la reconnaissance dud. Jean Barail (Saint-Germain-Laval, 28 décembre 1673. Mivière, notaire royal). Extrait collationné du 21 juillet 1713, à la requête de Jean-Joseph de Prandières, avocat en Parlement, par Chavanes, notaire royal. — 5. Acceptation par Jean Barail du transport par Antoine Gaulne à sa fille Marguerite, de la somme de 1.946 l. 8. s. due aud. Antoine par led. Barail (Lyon, 14 juin 1685. De La Roëre, notaire royal). — 6. Obligation par Jean Barail, sieur de Cherchant, au profit de Jean Thoynet, écuyer, lieutenant en l'élection de Montbrison, de la somme de 400 l. Présence de m^e Pierre Salles, procureur aux cours de Montbrison (23 mars 1701). Suit quittance dud. Thoynet à Adrien-François Rollet de Lamurette, héritier bénéficiaire de

Jean Barail, sieur de Cherchant, d'une somme totale de 713 livres, payée par les mains de m^e Jacques Jacquet, notaire royal, fondé de procuration de Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas (Montbrison, 3 juillet 1720). — 7. Vente par Philibert Dupuy, avocat en Parlement, à Jean Barail, sieur de Cherchant, lieutenant civil et criminel en la châtellenie de Saint-Germain-Laval, d'un bois taillis situé dans la paroisse d'Amions sous le domaine de Palanche. Prix : 200 l. (Saint-Germain-Laval, 24 avril 1703). — 8 à 16. Pièces de procédure entre led. Philibert Dupuy, sieur de Chastellard, et led. Jean Barail (1706-1709). A signaler : P. 14. Donné acte aud. Dupuy de sa comparution par François Demadières, avocat en Parlement, capitaine, châtelain, juge civil et criminel, enquêteur, commissaire et examinateur de la ville, châtellenie, prévôté et mandement de Saint-Germain-Laval (14 juin 1709). — 17. Obligation par led. Jean Barail, au profit de messire Hector Mivière, curé de Saint-Christo, de la somme de 600 l. (Saint-Germain-Laval, 4 novembre 1709. Pochon, notaire royal). Extrait collationné, à la requête de François Rollet de Lamurette, héritier bénéficiaire de Jean Barail, sur l'expédition originale présentée par led. Hector Mivière, curé de Saint-Sixte (Boën, 25 juin 1720. Gaudin, notaire royal). Suit quittance par Mivière à Lamurette de 724 l. payées par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas (25 juin 1720). — 18. Requête de Philibert Dupuy au capitaine juge et châtelain de Saint-Germain-Laval (25 avril 1710). — 19. Exploit de Catherine Gaulne contre m^e Jacques Jacquet, notaire royal à Cremeaux, tuteur de François Lamurette, petit-fils et héritier de Jean Barail, bourgeois de Saint-Germain-Laval (18 juillet 1710). — 20 à 24. Pièces de procédure entre François Rollet, sieur de Lamurette, et Barthélemy Michel, marchand drapier de Saint-Germain-Laval (1710-1719). A signaler : P. 20. Testament de Jean Barail, sieur de Cherchant, où il reconnaît devoir 20 l. 18 s. à Barthélemy Michel pour vente de marchandises. Présence de messire Charles Vallantin, docteur en théologie, curé de Saint-Germain-Laval ; Charles de Vernouilles, écuyer, sieur dud. lieu ; m^e Arnoul Chavanes, notaire royal ; Jacques Meaudres, procureur fiscal de Pommiers ; Jean Dutay, procureur de Grésolles (Saint-Germain-Laval, 24 avril 1710. Jérôme Boclon, notaire royal). Extrait collationné

du 22 mars 1719, à la requête dud. Barthélemy Michel, par Dumas, notaire royal. — 25 à 52. Procédures diverses intentées contre Jacques Jacquet, notaire royal à Cremeaux, tuteur et curateur de François Lamurette, notamment par Jean-François Coste, conseiller du roi, maire de Saint-Germain-Laval (1687-1720). A signaler : P. 37. Copie informe de reconnaissances par Jean Barail, au profit de Jacques de La Chaise d'Aix, chevalier, comte de Saint-Germain-Laval. P. 48. Mémoire pour M. le marquis Du Bourg (1719). — 53 à 67. Quittances délivrées à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, et accords divers entre celui-ci et Lamurette (1720-1723). — 68. Transport par Adrien-François Rollet de Lamurette à Jean-Joseph de Prandières, avocat en Parlement, fils et héritier de Jean de Prandières et de Claudine-Marie Huard, fermiers des rentes et revenus de la commanderie de Verrières, d'une somme de 380 l. à payer par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Saint-Polgues, en déduction du prix de vente de la seigneurie de Cherchant (Saint-Germain-Laval, 17 juillet 1723. Chavanes, notaire royal). — 69 et 70. Quittances (26 juillet 1723). — 71. Désistement d'une vigne au vignoble du Vernay par Benoît Senoche, vigneron, au profit du marquis Du Bourg, acquéreur des biens de feu Jean Barail. Présence de Pierre Meynier, prêtre résidant à Saint-Polgues (Saint-Germain-Laval, 9 août 1723. Jacquet, notaire royal). — 72. Quittance délivrée par Marguerite Jacqueline, veuve de Jean-Marie Boissieu, médecin de Saint-Germain-Laval, à Adrien-François Rollet de Lamurette (9 août 1723). — 73. « Estat de ce qui est deub à M. Chevaut par les héritiers de feu monsieur Barail de Charchand » (1723). — 74 à 79. Quittances diverses (1723-1737). — 80. Exploit contre le marquis Du Bourg à la requête de messire Claude Aubery de Vatan, commandeur de Verrières (28 septembre 1737). — 81. Vente par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, à Louis Michon Joanon, marchand à Saint-Germain-Laval, du domaine de Cherchant. Prix : 10.000 livres (Château de Saint-Polgues, 6 juin 1761. Chamboissier, notaire royal). — 82. Assignation donnée à Just-Henry Du Bourg par led. acquéreur du domaine de Cherchant (17 mars 1762). — 83. Lettre du marquis Du Bourg à M. Tissier, procureur à Montbrison, lui envoyant l'assignation

(Saint-Polgues, 30 mars 1762). — 84. Pièce de procédure relative à cette affaire (21 mars 1763). — 85 et 86. Quittances (20 mai et 7 juin 1763).

2 F 661 (Liasse). — 5 pièces papier.

1453-1568. — SAINT-JULIEN-D'ODDES. *Rente de Cherchant.* — 1 à 5. Cahiers contenant copies d'actes relatifs à la rente de Cherchant, de 1453 à 1568, faites au XVIII^e siècle pour le comte de Saint-Polgues, acquéreur de lad. rente.

2 F 662 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1574-1607. — SAINT-JULIEN-D'ODDES. *Oddes.* — 1. Vente par Jean Guernault, laboureur de Saint-Germain-Laval, à m^e Guillaume Gayardon, notaire royal, du cens et servis annuel d'une « coppe » de seigle, mesure de Saint-Germain, assigné sur une terre sise à Oddes. Prix : 5 l. t. (Souternon, 26 juillet 1574. Jacques Dutreyno, notaire royal). — 2. Vente par Antoinette Hevenet, veuve d'André Gayardon, femme de Claude Esparcien, à Denis de Coavoux, d'un pré et terre au territoire d'Oddes, joignant les chemins du Chassaing à Saint-Julien d'Oddes et de Saint-Germain à Souternon. Prix : 15 écus 2/3. Présence d'Antoine Nyolly, procureur d'office à Saint-Germain-Laval (29 avril 1580. Chaland, notaire royal). — 3. Obligation par Antoine Bocquin, marchand de Saint-Germain-Laval, au profit de Guillaume Gayardon, seigneur de Grésolles, d'une somme de 40 écus. Présence de m^e Etienne Flury, procureur de Grésolles (Saint-Germain, 23 avril 1591. A. Raily, notaire royal). — 4. Autre, de 51 écus 12 s. (12 novembre 1591. Boclon, notaire). — 5. Autre, de 16 écus 40 s. (Jeudi 23 novembre 1591). — 6. Vente par Antoine Boucquin et Benoîte Roudin, sa femme, à Pierre Gayardon, sieur de Grésolles, d'un tènement et d'un petit bois sis à Oddes, tenant au chemin de Pommiers à Saint-Julien, et d'une vigne aud. lieu. Prix : 122 écus 30 s. t. (Saint-Germain-Laval, mardi 16 décembre 1597). — 7. Bail à titre de louage dud. tènement pour 5 ans par led. Gayardon aud. Boucquin, pour 10 écus 50 s. t. par an (Id.). — 8. Vente par Antoine Bocquin et Benoîte Roudin, aud. Pierre Gayardon, d'un tènement et d'une terre à Oddes. Prix : 23 écus d'or sols (Vendredi 23 juin 1600). — 9. « Estat de ce que le s^r de Grisolles veult bailler à madamme de Saint-Polgues ». (S. d.). — 10. Transport par Anne de Chevières, dame

de Saint-Polgues, aud. Pierre Gayardon, de 300 ecus d'or sols à elle dus par Antoine Michon, marchand de Boën, Jean Brunel, procureur d'office de Souternon, Mathieu Doumayset, marchand de L'Hôpital, et Barthélemy Cyazolles, marchand de Saint-Hâon (Le Plavage, 30 août 1602. Dutreyno, notaire royal). — 11. Vente par Claude Mures, laboureur de Chavanes, paroisse de Saint-Germain-Laval, et Claude Barret, sa femme, à Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, d'une terre à Oddes contiguë au chemin du Chassaing à Saint-Julien. Prix : 37 l. 10 s. (Le Plavage, 6 décembre 1603. Boclon, notaire royal). — 12. Venté par Louis Bouez, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, à lad. Anne de Chevrières, d'une vigne au vignoble d'Oddes. Prix : 50 l. t. et 3 bichets de seigle, mesure de Saint-Germain-Laval (9 février 1607. Gayardon, notaire royal). Suit quittance des droits de lods et investiture par Louis Croix, laboureur de Saint-Julien d'Oddes, luminier dud. lieu (1^{er} mai 1609).

2 F 663 (Liasse). — 3 pièces papier.

1759. — SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ. — 1 à 3. Procédure du curé et des marguilliers de Saint-Martin-la-Sauveté contre Just-Henry Du Bourg, seigneur de Saint-Polgues (21 juin - 6 juillet 1759).

2 F 664 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1490, n. st.-XVIII^e siècle. — SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE. — 1. Vente par Denis Du Chuz, damoiseau, seigneur de Grénieu, son fils Nicolas, et Marie de La Roche, épouse dud. Nicolas, à Guillaume de La Mure, de Saint-Maurice-en-Roannais, clerc, notaire public de la cour de Forez et prévôt de Donzy, du domaine direct et de tous leurs droits dans le mandement de la châtellenie dud. Saint-Maurice. Prix : 175 l. t. Présence de Jacques Du Pascault, damoiseau (Château de Grenieu, 3 mars 1490, n. st. Claude Guionet, notaire de la cour de Forez). — 2. Echange entre Jean Gros, notaire royal de Renaison, et Jean Guillot, de Combes, paroisse de Saint-Maurice. Gros cède l'herbage entourant son étang de la Grasse situé dans lad. paroisse et reçoit en compensation deux « coppes » de terre sous led. étang pour faire « une serve à tenir poison ». Présence de messire Etienne Def-

fons, prêtre (Saint-Maurice, 28 novembre 1545. Jean Gonnet, notaire royal). Expédition par Claude Gonnet, fils dud. Jean. — 3. Vente par Pierre et Jean de La Mure, seigneurs de Chantois, à leur frère Guillaume de La Mure, de leurs maison, jardin et cours de la Croix, sis à Saint-Maurice, joignant le chemin de Saint-Maurice à Chastel, et d'autres biens. Prix : 1.150 l. t. Présence de messire Antoine de La Mure (Château de Saint-Maurice, 13 novembre 1549. Gaume, notaire royal). Suit la donation entre vifs par lesd. vendeurs aud. Guillaume de tous les cens, rentes et devoirs dont peuvent être chargés envers eux lesd. héritages (Id.). — 4. Vente par Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, à Jean de La Mure, seigneur de Chantois, de l'étang de la Grasse. Prix : 660 l. t. Présence de m^e Jean Petitperrin, procureur de Saint-Polgues (Château de Saint-Polgues, 18 juin 1573. Rambert Gayardon, notaire royal). Au dos : quittance dud. Jean de La Mure (27 juin 1575). Restes de sceau du bailliage de Forez, pendant sur double queue de parchemin. — 5. Terrier de Saint-Maurice pour Pierre de La Mure, écuyer, seigneur de Chantois, le Croc et Jevvre (1684. Truchard, notaire royal). — 6. Quittance de capitation de la paroisse de Saint-Maurice pour 1769, délivrée par le collecteur au jardinier du comte de Saint-Polgues (15 décembre 1769). — 7. Note sur les droits dus dans tout le mandement de Saint-Maurice (S. d.). — 8. Rente de la commanderie de Montbrison, quartier de Saint-Maurice-en-Roannais (XVIII^e siècle).

2 F 665 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1438-1786. — SAINT-POLGUES. *Seigneurie.* — 1. Transaction entre Antoine d'Augerolles dit Boissonier, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, et les habitants du mandement de Saint-Polgues, au sujet des droits seigneuriaux, en particulier les « laides » (Saint-Polgues, mercredi 29 octobre 1438. Hugues Fabri, notaire à la Cour de Forez). Copie informée. — 2. Lettres de Jean II, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujeu, pair et chambrier de France, lieutenant général du roi et gouverneur de ses pays et duché de Guyenne, attestant que Jean d'Augerolles, dit Boissonier, seigneur de Saint-Polgues, lui a prêté foi et hommage pour la sei-

gneurie de Saint-Polgues. Signé « Par monseigneur le duc vous présent. Robertet » (Moulins, 23 janvier 1460, n. st.). Fragment de sceau équestre, avec contre-sceau armorial, pendant sur simple queue de parchemin. — 3. Dénombrement succinct de la seigneurie de Saint-Polgues rendu par led. Jean d'Augerolles à la Chambre des Comptes de Forez (Montbrison, 8 avril 1460). Pièce attachée à la précédente. — 4. Autres lettres de Jean II, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez, de l'île Jourdain et de Villars, seigneur de Beaujolais à la part de l'Empire, de Château-Chinon, de Roche-en-Réguier et de Nonnoy (?), pair et chambrier de France, certifiant avoir reçu foi et hommage de Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues (Moulins, 6 novembre 1478). Traces de sceau pendant sur simple queue de parchemin. Au dos on lit : « Ce présent fief ensemble la nommée à ces présentes attachées ont estéés présentées à monsieur le juge ordinaire de Fourrestz et de seans par le commandement de monsieur le bailly a esté enregistré led. fief et nommée et rendu au seigneur de Saint-Polgues. Fait le XXIII^e jour de décembre l'an mil CCCCLXXVIII. Robertot ». — 5. Mandement de la Chambre des Comptes de Nevers au juge de Forez, signé Grifet (Moulins, 28 novembre 1478). Traces de trois signets. — 6. « Nommée » de la seigneurie de Saint-Polgues par led. Dauphin d'Augerolles (Moulins, 24 décembre 1478). Les pièces 4, 5 et 6 sont attachées ensemble. — 7. Extrait de deux reconnaissances, l'une de Jacques Cunil, hôte à Saint-Martin-la-Sauveté (18 mars 1489, n. st.), l'autre de m^r Antoine Jacob, notaire royal aud. lieu (30 mai 1576), qui reconnaissent être justiciables du seigneur de Saint-Polgues. Copie informe. — 8. Transaction entre Louis d'Augerolles et Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Montarboux, tous deux fils de défunt Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, et d'Isabeau de Saint-Priest. Louis prétendait qu'à la mort de leur frère aîné Antoine d'Augerolles, décédé sans héritiers, la seigneurie de Saint-Polgues aurait dû lui revenir par droit de primogéniture. Par cette transaction, Dauphin d'Augerolles s'engage à payer à son frère une somme de 5.000 l. t., y compris les 4.000 l. inscrites au contrat de mariage dud. Dau-

phin avec Anne « Lalong », moyennant quoi Louis d'Augerolles renonce à tous droits de succession paternelle, maternelle et fraternelle. Présence de messire Gilbert de La Fin, abbé de la Bénissons-Dieu, Claude de Cremeaux, écuyer, seigneur de Cremeaux, Guillaume de Thélis, écuyer, seigneur de « Pierrelas » et Nicole Martinière, licencié en lois de Saint-Hâon-le-Châtel (Château de Saint-Polgues, en la chambre neuve, 24 avril 1528. Antoine Dalmès et Antoine Chatelus, notaires de la Cour de Forez). — 9. Accense des seigneuries de Saint-Polgues et Brunard par Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues et Brunard, à Antoine Michon, marchand à Boën, Jean Brunet, procureur d'office de Souternon, Mathieu Damnoys, marchand de l'Hospital, et Barthélemy Chazelles, marchand de Saint-Hâon, sous certaines réserves (Château de Saint-Polgues, 29 décembre 1597. Dutreyno, notaire royal). — 10. Sentence des conseillers en la justice du trésor royal à Paris, en faveur de Gaspard Du Croc, écuyer, seigneur de Saint-Polgues et de Brunard, et Isabelle de Saint-Pulgent de la Goutte, au sujet des actes de foi et hommage (Paris, 26 décembre 1602). Traces de cachet. — 11. Reconnaissance « ez quatre cas » par les habitants de Saint-Polgues et de Brunard, à cause de sa qualité de chevalier de l'ordre du roi (mardi 23 décembre 1608). — 12. Foi et hommage rendus par Gaspard Du Croc, pour la seigneurie de Saint-Polgues, au Bureau des Finances de Lyon (18 juin 1614). — 13. Jours de justice de Saint-Polgues (23 avril - 4 octobre 1642). — 14. Délaissement par Henri Godin, écuyer, sieur de Saint-Lian et des Plassards, paroisse de Maignet (?), comme fondé de pouvoir de Gaspard Du Croc, seigneur et baron de Saint-Polgues, la Motte, Mourgon et autres lieux, à Charles Du Croc, seigneur et baron de Brunard, des revenus de la seigneurie de Saint-Polgues aussi longtemps qu'une sentence arbitrale ne sera pas intervenue, moyennant 2.000 livres par année de jouissance (9 février 1652). — 15 et 16. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Saint-Polgues fait au Domaine de Forez, à Montbrison, par Françoise de La Richardie de Besse, veuve de Charles Du Croc, seigneur dud. lieu et de Saint-Polgues, baron de Brunard (11 décembre 1674). — 17. Reconnaissances du terrier Truchard (1675). Extrait fait le 23 mai 1759 à la requête de Just-Henry Du Bourg. — 18. Extrait

de la reconnaissance d'Antoine Pra, tissier en toile de Saint-Polgues, au profit de Françoise de La Richardie (28 décembre 1675). Extrait collationné par E. Truchard le 20 février 1720. Copie informe. — 19. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Saint-Polgues par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, Empurany, Sarrée, Tureyland, Oriol, Noisière, Pailleret, Saint-Polgues, Bully, Dancé, Oddes, Saint-Jullien, Cherchant, la Motte-Saint-Romain, baron de Brunard, époux de Mathie Du Croc de Saint-Polgues (19 juin 1722). — 20. Signification aux habitants de Juré et de Dancé d'avoir à assister aux prochaines assises qui se tiendront la première à Comblereste, paroisse de Juré, et l'autre sur la place publique du pilori de Saint-Polgues commencée le 17 octobre 1783. Brouillon. — 21. Recette de la rente de Saint-Polgues commencée le 17 février 1783. — 22. Recette des cens et servis de la rente noble de Saint-Polgues de 1785 commencée le 24 janvier 1786.

2 F 666 (Liasse). — 15 pièces papier.

XIV^e-XVIII^e siècles. — SAINT-POLGUES. *Terriers.*

— 1. Cahier de 122 pages contenant des abenevis concédés par les seigneurs de Saint-Polgues (XIV^e-XV^e siècles). Copie informe du XVII^e ou XVIII^e siècle. — 2. Reconnaissance de biens par Etienne Tricon, de la Provenchère, au profit de Guillaume d'Augerolles dit Boissonier, damoiseau, seigneur de Saint-Polgues (17 février 1407, n. st.). Copie informe du XVIII^e siècle. — 3. Préambule et clauses des reconnaissances insérées dans le terrier de la rente noble et seigneurie de Saint-Polgues (XV^e-XVII^e siècles). Copie informe. — 4. Reconnaissance de biens au profit du seigneur de Saint-Polgues (1407-1675). Copie informe du XVII^e ou XVIII^e siècle. — 5. Rente de Saint-Polgues, terrier Boterel (1485). Copie informe du XVII^e siècle, avec table. — 6. Reconnaissances de rentes (1526-1551). Extraits collationnés par Truchard le 8 août 1718, à la requête de Jean-Claude Du Croc, comte de Saint-Polgues. — 7. Reconnaissance de biens par Jacques Bonnet, de la Provenchère, au profit d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière, baron de Brunard, chevalier de l'ordre du roi (Château de Saint-Polgues, 22 novembre 1575. Cour-

delat, notaire royal). Copie informe du XVIII^e siècle. — 8. Autre, au profit du même, par Claude Verney, marchand de Saint-Polgues (Salle basse du château de Saint-Polgues, 31 octobre 1577. Courdelat, notaire royal). Extrait collationné par Morillon le 13 mars 1773, à la requête de Just-Henry Du Bourg. — 9. Préambule du terrier Courdelat et reconnaissance de biens par Jean Verney, marchand de Saint-Polgues (Id.). Extrait collationné par Fialin le 21 mai 1759. — 10. Reconnaissance de biens par Claude Chartre, marchand au village de Tholozet, paroisse de Saint-Polgues, au profit de Françoise de La Richardie de Besse, veuve de Charles Du Croc, chevalier des ordres du roi, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues, le Croc et Fontenet (Château de Saint-Polgues, 11 décembre 1675). Extrait collationné par Freyssenet le 4 juillet 1773. — 11. Autre, au profit de la même, par Pierre Rocles, laboureur à la Provenchère (Château de Saint-Polgues, 23 décembre 1675). Extrait collationné le 13 mars 1773 par Morillon sur un autre extrait collationné par Truchard le 20 février 1720. — 12. Déclaration de Burlot certifiant qu'il a reçu du comte de Saint-Polgues la minute du terrier Dumas de l'année 1610 (2 mars 1774). — 13. Terrier de Saint-Polgues, 1^{er} cahier, folioté 1 à 22 (S. d., XVIII^e siècle). — 14. Même terrier, folioté 42 à 47. — 15. Inventaire des titres, terriers, lièves et autres documents des rentes féodales de Saint-Polgues « ensembles les titres et reconnoissances du droit de chevalerie et taille au quatre cas », déposé par M. de Saint-Polgues au greffe dud. lieu « en exécution du décret du 19 juillet dernier qui en ordonne le brulement » (31 avril 1793).

2 F 667 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 88 pièces papier.

1438-1769. — SAINT-POLGUES. *Droits seigneuriaux. Procès avec les habitants.* — 1. Transaction entre Antoine d'Augerolles dit Boissonier, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, et les habitants du mandement de Saint-Polgues, au sujet des droits de « laydes » (Mercredi 29 octobre 1438. Hugues Fabre, notaire de la Cour de Forez). — 2. Extrait de la reconnaissance d'Antoine « de les Plasses », de Saint-Polgues (Samedi 10 janvier 1489, n. st. Boterel, notaire). Extrait collationné par Fialin le 3 avril 1770. — 3. Terrier des reconnaissances de nouvelle chevalerie ou de taille aux quatre cas

faites au profit du seigneur de Saint-Polgues par ses censitaires, aveux et dénombremments, et transaction (1498-1686). — 4. Remise par Antoine d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, à Antoine de Perey, Noël Terrasse, Jean Guillot dit Phillippon, Antoine et Jean Forest père et fils et Benoît Forest, des arrhes qu'ils peuvent lui devoir pour le contrat d'abenevis fait par feu Dauphin d'Augerolles à défunts Laurent Terrasse, Jacques Phillippon, Antoine, fils de Thomas et Philippe Jacques, du mas des Granges de Perey, paroisse de Souternon, de terres et bruyères situées au tènement des Flaches, mais en cas de nouvelles constructions les tenanciers seront astreints au guet et porterage du château de Saint-Polgues et devront payer pour chaque maison deux bichets de seigle et 2 s. 6 d. t. (Château de Saint-Polgues, 23 décembre 1572. Blaise Demaisonnettes, notaire royal). — 5 à 98. Procédures interminables entre les seigneurs de Saint-Polgues et les habitants du mandement, relatives aux charrois, aux corvées et aux dîmes (XVII^e-XVIII^e siècles). A signaler: P. 9. Arrêt du Parlement condamnant les habitants de Saint-Polgues à payer le droit de porterage, faire chacun trois « manœuvres », charrier le bois nécessaire « à chauffer et servir au château dudit Saint-Polgues dedans et dehors au mandement d'iceluy », conduire les vins et dîmes de Saint-Germain-Laval, et faire les autres charrois nécessaires, jusqu'au nombre de 12 en tout. Tout habitant qui s'y refusera paiera 3 livres par charroi (22 août 1689). P. 14. Sentence de la Sénéchaussée de Roanne en faveur de Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, contre Antoine Barrel, laboureur du village de Drallon, paroisse de Bully (22 mars 1706). P. 15. Vente par Jean-Claude Du Croc à Rollin et François Du Bessy père et fils, laboureurs de la paroisse de Saint-Polgues, du domaine et moulin Padegue situés au village de Tholozet. Prix : 1.600 l. (Roanne, 13 décembre 1715. Pouchon, notaire royal). Copie collationnée du 20 janvier 1783). P. 32. Lettre de Tissier à la comtesse de Saint-Polgues (Montbrison, 8 août 1757). P. 60. Inventaire de production donné à la Sénéchaussée de Forez par Just-Henry Du Bourg (24 décembre 1759). P. 68 à 70. Précis pour le comte de Saint-Polgues contre les habitants (1765). Imprimés. P. 71. Mémoire pour les habitants de Saint-Polgues contre Just-Henry Du Bourg (1765). Imprimé. P. 73.

Arrêt du Parlement ordonnant la restitution par Just-Henry Du Bourg des charrois fournis en trop (11 août 1766). P. 76. Observations sur l'arrêt de 1766 (S. d.). P. 88. Requête de Just-Henry Du Bourg à la Première Chambre des Enquêtes du Parlement (14 février 1769).

2 F 668 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 154 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-POLGUES. *Procédures contre les habitants.* — 1 à 161. Suite des procédures ci-dessus. A signaler: P. 5. Avertissement servant de contredits de production donné au Parlement par Just-Henry Du Bourg (7 juin 1773). P. 13 à 15. Lettres au comte de Saint-Polgues (1774). P. 18. Mémoire pour Gaspard Chavalard, Jean Passe, et autres particuliers au nombre de 30, tous habitants de la seigneurie de Saint-Polgues, contre Just-Henry Du Bourg (1779). Imprimé. P. 22. Arrêt du Parlement contre Just-Henry Du Bourg (29 août 1781).

2 F 669 (Liasse). — 5 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-POLGUES. *Château.* — 1 à 5. Pièces relatives à Marguerite Forge, domestique de Just-Henry Du Bourg (XVIII^e siècle). A signaler: P. 3. Etat des dépenses faites pour les provisions nécessaires à la maison du château de Saint-Polgues depuis 1786 jusqu'à 1792.

2 F 670 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 13 pièces papier.

1383-1769. — SAINT-POLGUES. *Eglise et curés.* — 1. Donation entre vifs par Guillaume Mivery, paroissien de Cremeaux, à l'autel de l'église Saint-Pierre de Saint-Polgues, d'un pré et d'un jardin contigus à Saint-Polgues. Messire Jean Morel, curé, et ses successeurs seront tenus de célébrer chaque année trois messes pour le donateur, une le lundi après l'Annonciation, la seconde le lundi après la Toussaint et la dernière le lundi après Noël, et d'aller chaque dimanche en procession sur le tombeau de famille. Présence de messire Pierre Boz, prêtre (Cremeaux, lundi 23 mars 1383. Jean de Chasello, prêtre). Parchemin jadis scellé des sceaux des Cours de Lyon et de Forez, pendant sur double queue. — 2. Lettres de provision de la cure de Saint-Polgues pour Pierre Tivel. Présence de messire Martin Blavard, prêtre de Saint-Jean de Vico, diocèse de Lyon. Sur le repli: « Per dominum vicarium. Pocachardi (?) » (Lyon,

cloître de Saint-Nizier, 13 août 1482). Parchemin jadis scellé sur double queue, incomplet du côté droit. — 3. Lettres de provision de la cure de Saint-Polgues pour Emard d'Austun, clerc du diocèse de Vienne. Présence de messire Jean de Lafaye, licencié en droit, prieur commendataire de Saint-Pierre d'Ay au diocèse de Valence, et de Nicolas Bezion, clerc de chœur à Saint-Paul de Lyon (Cloître de Saint-Paul, 13 juin 1541. Amédée Pouchon, notaire de l'Officialité de Lyon). Fragment de sceau pendant sur double queue de parchemin. — 4. Donation entre vifs par Thomasse, veuve de Jean de La Leys dit Grandjean, de la paroisse de Saint-Polgues, à messire Laurent Flury, curé de Saint-Polgues, et à ses successeurs, d'une terre aux verchères de Saint-Polgues, joignant le chemin de Saint-Polgues au moulin de Tulelet. Le curé célébrera chaque année deux messes et après le décès de la donatrice en fera dire une troisième et à la fin de chaque messe on se rendra processionnellement sur le tombeau de famille en chantant les répons accoutumés (Eglise de Saint-Polgues, 23 septembre 1576). — 5. Procuration donnée par messire Jean Cizeron, prieur commendataire de Saint-Victor et Sainte-Foy du Châtelet-sur-Loire, à Claude Lizourd, « scutiffier apostolorum », pour céder led. prieuré à messire Pierre Des Platées, prêtre de Saint-Polgues, sous réserve de payer chaque année une pension de 120 l. t. à messire Hugues Du Merley (Saint-Rambert, 12 août 1577). Suit la mention de l'inscription au registre des insinuations ecclésiastiques de l'archevêché de Lyon (14 décembre 1577). — 6. Vente par Jean-Thomas Saigneur, laboureur de Saint-Polgues, à André Manigaud, luminier de l'église, d'une terre au Verdier acquise de Jean Du Verdier, moyennant une pension annuelle d'une année de vin, mesure de Saint-Polgues, au principal de 10 écus d'or sol (Saint-Polgues, 19 août 1579. Jacques Dutreyno, notaire royal). — 7 et 8. Vente par Antoine Dutheil de Combes et Marie Dralon, sa femme, laboureurs de la paroisse de Bully, au curé de Saint-Polgues, de la moitié par indivis avec le curé de Bully d'un pré sis au territoire de Dralot, paroisse de Bully, joignant le chemin de Roanne à Saint-Germain-Laval. Prix : 5 écus d'or sol payés par Anne de Chevrières des deniers provenant de feu Etienne Dralon, prêtre de Bully, « pour la pension provenans d'iceux deniers estre

célébré pour l'ame dud. deffunt » trois messes et un Libera me le 3 août, le 31 octobre et le lundi de la Pentecôte ; cette pension est de 15 s. t. Présence de M^e Jacques Dutreyno, notaire royal et greffier de Saint-Polgues (Château de Saint-Polgues, 16 juillet 1587. Rambert Gayardon, notaire royal). — 9. Fondation par Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues et de Brunard, en faveur des curés de Saint-Polgues, d'une pension annuelle de 53 l. 4 s. 6 d. t., conformément aux dispositions testamentaires d'Antoine et de Jean d'Augerolles, époux et fils de lad. Anne, aux arrêts du Parlement de Paris en réparation de l'homicide commis par Aymard de Saint-Priest sur lesd. d'Augerolles, et à l'accord signé entre la fondatrice et Catherine de Polignac, veuve dud. Saint-Priest. Les messes basses, grand'messes, vêpres à célébrer sont indiquées avec une grande précision, ainsi qu'une donation aux luminiers. Présence de messires Antoine Cuet, curé, Pierre Manigaud, prêtre de Saint-Polgues, et Gaspard Du Croc, écuyer, seigneur de Saint-Polgues et baron de Brunard (Saint-Polgues, 13 octobre 1603. Michel Fondry, notaire royal au bailliage de Forez). — 10 à 12. Complément de fondation par lad. Anne de Chevrières, qui donne à messire Pierre Manigaud, curé associé de Saint-Polgues, un pré au territoire de la Guiche, joignant les chemins de Saint-Polgues à la Guiche et de Roanne à Saint-Germain-Laval, à charge de célébrer chaque dimanche la grand'messe paroissiale et de faire certains services dans les chapelles Notre-Dame et Saint-Denis (Saint-Polgues, 31 décembre 1604). Les pièces 11 et 12 sont des extraits collationnés du 26 février 1769 et du 7 décembre 1771. — 13. Fondation par messire Laurent de Simiane, comte et maître de chœur en l'église de Lyon, neveu d'Anne de Chevrières, en faveur de messire Antoine Cuet, curé de Saint-Polgues, d'une pension annuelle de 16 s. t., faite en souvenir de défunte Catherine de Chevrières, épouse de feu Gaspard de Simiane, seigneur des Veynes et de Jonage, baron de Montchat, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre ; lad. Catherine inhumée dans la chapelle de Saint-Denis. Tous les premiers dimanches du mois il y sera célébré une grand'messe des Trépassés et dit un Libera me. Présence d'Antoine de Vichy, seigneur de Champron (Château de Saint-Polgues, 26 février 1605. Michel Fon-

dry, notaire royal). Suit la vente par Antoine Godet, laboureur au Pont de la Pommery, paroisse de Souternon, au profit de messire Pierre Manigaud, curé de Saint-Polgues, et de ses successeurs, d'une terre au territoire de Perachat, dite paroisse de Souternon, joignant le chemin de Saint-Polgues au village de Mornet. Prix : 16 livres, payées par Anne de Chevrières. Présence de François Tourrilhon, maître d'hôtel du seigneur de Saint-Polgues (2 mars 1605). — 14. Quittance par Gaspard Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, baron de Brunard, et Isabeau de Saint-Pulgent, son épouse, à Guillaume Faure, bourgeois de Saint-Just-en-Chevalet, acquéreur du domaine de la Cartata, paroisse de Saint-Romain d'Urfé, et à Gaspard Verrière le jeune, marchand de Saint-Romain, de la somme de 420 livres, « sort principal » de la fondation d'Anne de Chevrières, qui avait été affectée sur le domaine aliéné. En conséquence Du Croc reconnaît être tenu de payer tous les ans au curé la rente de 30 l. et l'affecte sur le domaine du château de Saint-Polgues (2 décembre 1634. Truchard, notaire royal). Extrait collationné du 23 avril 1769 par les notaires Fialin et Barrel. — 15. Cession par Françoise de La Richardie, veuve de Charles Du Croc, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues et du Croc, à messire Crespin Guionnet, curé de Saint-Polgues, de six « copponées » de terre remises à lad. dame par les héritiers de Jean Manigaud, ce qui permettra d'agrandir le jardin de la cure. La cession est faite moyennant la somme de 80 livres, qui tiendra lieu de principal d'une pension de 4 livres « en diminution de plus » fondée par testament de Charles Du Croc, reçu par m^e Jean Rajat, notaire royal, le 30 avril 1663. D'autre part, le curé sera dispensé du droit de lods et ne paiera que le simple cens et servis dû sur la terre cédée. Présence de messire Benoît Chabry, curé de Villemontais, et François Buisson, prêtre, prébendier de Bully (Maison curiale de Saint-Polgues, 27 septembre 1674. Rajat, notaire royal). — 16. Messire Denis Pollin, docteur en théologie, curé de Saint-Polgues, voulant concourir à la fondation faite par Françoise de La Richardie, le 13 août 1667, d'un office du Saint-Sacrement en l'église de Saint-Polgues chaque troisième dimanche du mois, acte portant concession de 9 cartonnées de terre en la paroisse de Saint-Julien d'Odes, vend lad. terre à Georges Misery, labou-

reur, et Catherine Forgy, sa femme. La terre avait été acquise par la fondatrice de Claude Boisset et Agathe Fontferrier (?), sa femme, au prix de 200 l. le 18 octobre 1660 (Flury, notaire royal) ; elle joint le chemin de Saint-Germain à Grésolles. La vente actuelle est faite pour le même prix de 200 l., somme payée par Misery à Antoine Dufour, laboureur, luminier de Saint-Polgues, qui s'engage en son nom et au nom d'Antoinette Coudour, sa femme, à payer au curé la rente annuelle de 10 l. pour la dotation de la susd. fondation (Saint-Germain-Laval, 4 décembre 1696). — 17. « Minuttes du terrier de la lumineaire de Saint-Polgues commencé[es] le neufz septembre 1716 ». — 18. Abandon par l'abbé Charbonnier, curé de Saint-Polgues, au marquis et à la marquise Du Bourg, des fonds délaissés à la cure, vu leur peu de valeur, sous réserve de sa portion congrue entière, et à condition d'être déchargé des dégradations commises pendant le temps de sa jouissance (Saint-Polgues, 6 octobre 1746). — 19. Acte passé entre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, et M. Gabriel Coste, curé dud. lieu, en exécution de l'édit de mai 1768, acte portant quittance de 376 livres payées au curé (1^{er} septembre 1769).

2 F 671 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1434-1592. — SAINT-POLGUES. *Foires.* — 1. Mandement de Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujeu, pair et chambrier de France, enjoignant à la Chambre des Comptes de Montbrison de procéder à une enquête sur l'opportunité de la création, à Saint-Polgues, d'un marché hebdomadaire le vendredi, et de trois foires annuelles, le 1^{er} mardi après la Pentecôte, le 1^{er} octobre et le 5 février, création demandée par Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues (Vienne, 25 avril 1434). Sur le repli : « Par monseigneur le duc vous et autres présens. J. Trichot ». Parchemin jadis scellé sur double queue. — 2. Lettres de la Chambre des Comptes de Forez chargeant Antoine Gaudet, prévôt de Saint-Germain-Laval et notaire juré de la Cour de Forez, de procéder à cette enquête (9 octobre 1434). Fragment de sceau pendant sur simple queue de parchemin et signet plaqué. Pièce attachée à la précédente. — 3. Procès-verbal d'enquête, entièrement favorable à la création desd.

foires et marché (Samedi 5 février 1435, n. st.). Pièce attachée aux précédentes. — 4. Lettres d'institution desd. foires et marché par Louis La Vernadé, licencié en lois, juge ordinaire de Forez, et la Chambre des Comptes (Lundi 13 juin 1435). Parchemin jadis scellé sur double queue. — 5. Lettres d'institution par le roi Louis XI d'un marché hebdomadaire le mardi à Saint-Polgues et de trois foires au même lieu, le 1^{er} octobre, le 5 février et le « mercredi des foiries » de la Pentecôte, accordées à la requête de Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues. Sur le repli : « Par le Roy le sire de Gye présent. Visa Contentor. Triboulet ». (Dyo-en-Charolais, avril 1482 après Pâques). Sceau de majesté pendant sur lacs de soie rouge et verte ; contre-sceau au revers. — 6. Mandement de Jean Destrier, seigneur de la Barde, chambellan du roi, sénéchal de Lyon, bailli de Mâcon, à André Portalier et Guillot de La Mure, notaires, les chargeant de procéder à l'enquête, signé Fournier (1) (Lyon, 22 avril 1482). Traces de sceau pendant sur double queue de parchemin ; signet plaqué. Pièce attachée à la précédente. — 7. Procès-verbal d'enquête par Guillaume de La Mure (2) (Vendredi 26 avril 1482). Pièce attachée aux précédentes. — 8. Mandement de Jean Destrier au premier sergent royal requis d'avoir à publier à son de trompe l'institution desd. foires et marché. « Par mond. sieur le bailly seneschal à la relacion de messire Andrey Garnier son vicesgerent. Fournier » (29 avril 1482). Fragment du sceau de la cour du bailliage de Lyon pendant sur double queue de parchemin. Au dos : certificat de publication par Jean Coignart, sergent royal, en présence de messires Antoine Balmès, curé de Pommiers, et Grégoire Rat, prêtre (Vendredi 17 mai 1482. Gayardon, notaire). — 9. Lettres royaux d'Henri III créant quatre nouvelles foires à Saint-Polgues le mercredi de la Mi-Carême, le mardi de Pâques, le 28 août, fête de Saint-Julien, et le 30 novembre. Sur le repli : « Par le Roy à vostre relacion. Chomesse ? Visa Contentor. Poussepin ». (Paris, mars 1584). Fragment de sceau de majesté

(1) Il y a lieu de noter que si les lettres de Louis XI portent « mercredi », le mandement porte « le mardi des ferries » de la Pentecôte ; le scribe des lettres royaux a dû confondre le jour du marché avec un des jours de foire.

(2) Il est appelé indifféremment Guillot ou Guillaume.

sur lacs de soie rouge et verte. — 10. Entérinement desd. lettres au bailliage de Forez (Mercredi 17 juin 1584).

2 F 672 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1562-XVIII^e siècle. — SAINT-POLGUES. *Bois.* — 1. Procès-verbal de coupe délictueuse dans le bois des Molières (Mercredi 24 février 1562). — 2. Sentence de la Table de Marbre en faveur d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, et Mathie Du Croc, son épouse, contre Charles Ferrier, voiturier par eau de Roanne, au sujet de délits commis par ce dernier dans la forêt de Saint-Polgues, paroisse d'Amions (22 août 1726). — 3. Note sans date relative à la contestation entre les seigneurs et les habitants de Saint-Polgues au sujet des bois (XVIII^e siècle).

2 F 673 (Liasse). — 13 pièces parchemin, 30 pièces papier.

1437-XVIII^e siècle. — SAINT-POLGUES. *Biens.* — 1. Vente par Pierre Girard, habitant le moulin « de Sappolgue de Tuletet », à messire Jean Des Ryz, curé de Bully, d'une maison située dans le vintain (*in vinteno*) de Saint-Polgues. Prix : 2 francs de monnaie royale ayant cours (Mercredi 4 septembre 1437. Hugues Fabri, notaire). — 2. Vente par Jean, fils d'Etienne Delachal, de la paroisse de Saint-Just-en-Chevalet, à messire Antoine Pollet, curé de Saint-Polgues, d'un jardin situé à Saint-Polgues et joignant le jardin de la cure. Prix : 25 sols tournois (Vendredi 9 avril 1445. Jean de Crosoilhes (*de Crosollis*), prêtre du diocèse de Lyon, notaire). — 3. Contrat d'abenevis par Antoine d'Augerolles dit Boissonier, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, à Denis Manigaut, de six cartonnées de terre au territoire de la Pra de la Sale, contiguës aux chemins de Saint-Polgues à « Perey » et à Dancé, et de neuf cartonnées de terre au territoire de « Crupetatoux » près du grand chemin de l'hôpital de Malizy aux granges de Perey. Cens annuel : 6 deniers viennois et un quarteron de seigle, mesure de Saint-Polgues (3 mai 1458. Martin Grachant, notaire). Copie collationnée du 2 août 1770 par les notaires Fialin et Dechastelus. — 4. Autre, par le même, à Jean Farges et Denis Manigaud, du cours d'eau de l'étang de « Fontvaileys », à Saint-Polgues (6 décembre 1458). — 5.

Vente par Jean Martin, de Saint-Polgues, à messire Etienne Du Cros (*de Croso*), prêtre, paroissien de Chalmazelle, d'une terre sise aux verchères de Saint-Polgues, contiguë au chemin de Saint-Polgues au moulin dud. lieu. Prix : 3 écus 1/2 d'or neufs (Saint-Germain-Laval, 23 avril 1461. Hugues Filhat, notaire). — 6. Vente par Michel Myvière, bourgeois de Saint-Germain-Laval, et son fils Pierre, à François Dalmès, notaire de Souternon, pour lui et son ami élu ou à élire, de la moitié d'un pré indivis avec Péronelle Myvière, femme d'Antoine Vial, situé en la rivière d'Izable et territoire du Cloux, paroisse de Saint-Polgues. Prix : 135 l. t. monnaie de roi. Présence de messires Antoine Tynet, curé de Saint-Polgues, et Martin Myvière, prêtre de Cremeaux (Grande chambre haute du château de Saint-Polgues, lundi 31 mars 1540, n. st. Antoine Dutreyno, notaire). Suit l'élection pour ami de Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues (Id). — 7. Vente de l'autre moitié dud. pré par Antoine Vial le Jeune, de Bozon, paroisse de Juré, et Péronnelle Myvière. Prix : 120 l. (Id). — 8. Vente par François Farge, laboureur de Saint-Polgues, à Dauphin d'Augerolles, d'une terre aux Belouzes, contiguë au chemin de Saint-Polgues à Souternon. Prix : 38 l. t. (Salle basse de Saint-Polgues, 1^{er} septembre 1545). — 9. Vente par Mathieu de les Combres dit les Ormes, laboureur de la paroisse de Bully, à Dauphin d'Augerolles, d'une vigne sise au vignoble de Saint-Polgues. Prix : 19 l. t. (Souternon, 22 décembre 1546). — 10. Contrat d'abenevis par Anne de Chevrières, dame douairière de Saint-Polgues, à Michel Bernard de Laly, laboureur de la paroisse de Saint-Polgues, d'un petit cornier de place à prendre aux « hez de Laly » (Château de Saint-Polgues, 13 mars 1566, n. st.). — 11. Vente par Benoît Palaix et Clauda Tuffel, sa femme, à Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues et Brunard, d'un pré sis au territoire de la Goutte. Prix : 10 écus d'or sol (Saint-Polgues, 21 septembre 1580. Jacques Dutreyno, notaire royal). — 12. Vente par Antoine Verney, laboureur de Saint-Polgues, à Anne de Chevrières, d'un pré situé en la rivière d'Izable, appelé le Grand Pré. Prix : 71 écus d'or sol et 20 sols. Présence de messire Georges Myvière, prêtre de Cremeaux (Château de Saint-Polgues, 20 octobre 1586). — 13. Vente de divers biens par Anne de Chevrières, à Antoine et Clauda Domo-

rin. Prix : 4 écus d'or sol d' « entrage » (7 novembre 1588. Claude Javanel, notaire royal). — 14. Obligation par Jean Verdier, de Tuletet, paroisse de Saint-Polgues, au profit de Jean Lucquet le jeune, d'une somme de 6 écus sol et 20 sols (8 mai 1590. Dutreyno, notaire royal). Suit la quittance de cette somme (19 octobre 1592). — 15. Autre obligation par Jean Verdier, de 2 écus d'or sol et 50 sols (14 septembre 1590) et quittance (19 octobre 1592). — 16. Vente par Benoît Palaix et Clauda Tuffel à Anne de Chevrières, d'un pré sis au territoire des Plasses, joignant le chemin de la « Guezy » aux Plasses. Prix : 24 écus sol, 4 aunes de bureau à 50 sols l'aune pour faire un manteau au vendeur et une robe à sa femme, et 2 quarteaux de blé évalués à la somme d'un écu et vingt sols (Château de Saint-Polgues, 27 février 1592. Jacques Dutreyno, notaire royal). — 17 et 18. Vente par Jean Verdier, à Anne de Chevrières, d'un pré en la rivière d'Izable. Prix : 22 écus sols et 60 sols (19 octobre 1592). — 19. Vente par le même, à Anne de Chevrières, des droits de plus-value, rescision et autres, d'un pré situé en Izable. Prix : 10 écus (10 mai 1593). — 20 et 21. Vente par Antoine Blenery dit Tarod, laboureur de Saint-Polgues, à Anne de Chevrières, d'une terre sise à Saint-Polgues, au territoire des Verchères. Prix : 54 écus sol. Présence de m^{re} Rambert Gayardon, châtelain de Saint-Polgues, et Claude Greysollon, avocat aud. bailliage (Saint-Polgues, 8 septembre 1594. Boulard, notaire royal). — 22. Vente par Claude Arthauda, laboureur de Cremeaux, à lad. dame de Saint-Polgues, d'un pré joignant la rivière d'Izable. Prix : 24 écus et 30 sols. Présence de messire Claude Chartres, vicaire de Cremeaux (10 janvier 1596 (?). Myvière, notaire royal). — 23. Vente par André Bussères et Anne Plasseen, sa femme, à Anne de Chevrières, d'un carré de vigne et terre joignant le chemin public de Saint-Polgues. Prix : 26 écus sol et 40 sols (Château de Saint-Polgues, 23 février 1596. Dutreyno, notaire royal). — 24. Autre, semblable (26 février 1596). — 25. Vente par Louis Bernard de Laly, laboureur, à Anne de Chevrières, de la moitié d'un pré et terre au territoire de la Guiesy. Prix : 20 écus sol (6 avril 1596). — 26. Vente par Jean Verdier, à la même, d'une grange à tuile située à Tuletet, joignant le chemin de Saint-Polgues à la Planche. Prix : 65 écus d'or sol (20 décembre

1596). — 27. Vente par Antoine Fraigne, laboureur de Saint-Polgues, à la même, de 3 cartonnées de chenevier en la rivière d'Izable, sous la pension annuelle de 45 sols (Saint-Polgues, 9 mai 1598). Suit la vente d'une terre située près du grand chemin des Granges de Perrey à Roanne, sous la pension annuelle de 45 sols, vente qui annule la précédente (7 juin 1603). — 28. Vente d'un pré par m^e Guillaume Gayardon, notaire royal de Saint-Germain-Laval, à Anne de Chevières. Prix : 36 écus d'or sol et 30 sols (Plavage, 17 juin 1599. Myvière, notaire royal). Suit la quittance de lods et investiture (16 juillet 1599). — 29. Contrat d'abenevis par Ysabeau de La Goutte, épouse de Gaspard Du Croc, en faveur de Jean Manigaud, laboureur à Saint-Polgues, d'une terre sise aud. lieu (Château de Saint-Polgues, 25 septembre 1625. Flury, notaire royal). — 30. Bail à moitié consenti par Gaspard Du Croc, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues, Brunard et la Motte, au profit de Mathieu Jobert, laboureur, de son clos au-dessous du château de Saint-Polgues. Présence de messire Claude Dalmais, curé de Saint-Polgues (24 décembre 1647. Myvière, notaire royal). Suit la reconnaissance par led. Jobert qu'il a reçu, en outre du bétail inscrit dans l'acte précédent, une vache « arable » (27 février 1649). — 31. Contrat d'abenevis par Gaspard Du Croc, en faveur de Jean Manigaud Couture, laboureur, d'une terre à Saint-Polgues appelée le Chambon (Château de Saint-Polgues, 27 février 1649. Flury, notaire royal). — 32. Vente par Etienne Chavanes, maître maréchal de Saint-Germain-Laval, et Françoise Barge, sa femme, à Charles Du Croc, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues, d'une terre proche le bourg de Saint-Polgues. Prix : 14 livres tournois. Présence de messire Guillaume Vachirias, curé de Saint-Polgues (28 octobre 1658. Rajat, notaire royal). — 33. Reconnaissance par Pierre Margery, marchand de Saint-Polgues, et Antoinette Taboulet, sa femme, au profit de Françoise de La Richardie de Besse, veuve de Charles Du Croc, tutrice de son fils aîné Jean-Claude Du Croc, de divers héritages, entre autres d'une maison à Saint-Polgues (11 décembre 1675). Extrait collationné le 13 mars 1773 par le notaire Morillon sur un autre extrait collationné le 20 février 1720 par Truchard, notaire royal. — 34. Vente par Claude Chastel, laboureur de Saint-Polgues, et Françoise Tabollet,

sa femme, à Michel Patard, maître maréchal dud. lieu, du pré des Rivières contigu à l'Izable, chargé de servis annuel envers le seigneur direct. Prix : 60 l. (Bully, 17 mai 1681. Flury, notaire royal). — 35. Vente par Pierre Manigaud, marchand, à Jean Chavallard, marchand de Saint-Polgues, et Catherine Jobert, sa femme, d'un pré sis en lad. paroisse. Prix : 120 l. (Saint-Polgues, 25 mai 1710. Truchard, notaire royal). Extrait collationné le 28 mars 1732 par Vincent, notaire royal. — 36 à 44. Pièces diverses relatives aux terres de Saint-Polgues (XVIII^e siècle). A signaler : P. 41 et 42. Lettres de Guyot au comte de Saint-Polgues (8 et 28 février 1783).

2 F 674 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1592-1655. — SAINT-POLGUES. *Echanges.* — 1. Echange entre Anne de Chevières, dame de Saint-Polgues et de Brunard, et Jean Mathé, laboureur de Saint-Polgues, d'un pré sis au territoire des Plasses joignant le chemin de la Guyezy aux Plasses, contre un pré situé au territoire du Pré du Four (Château de Saint-Polgues, 27 février 1592. Jacques Dutreyno, notaire royal). — 2. Echange entre Anne de Chevières et Martin Blénery, tant en son nom qu'au nom de son fils Antoine, d'un petit pré contigu aux verchères de lad. dame, contre un pré sis au Pré du Four (Id.). — 3. Echange entre Anne de Chevières et Antoine Duplain dit Pierre, hôte de Saint-Polgues, d'un petit « cornier » de terre joignant le chemin de Saint-Polgues à la croix « de les Sagnoles », contre un pré situé en la rivière d'Izable, mais lad. dame se réserve un chemin à char et charrette pour entrer dans sa terre (Saint-Polgues, 28 avril 1594. Gilbert Boulard, notaire royal). — 4. Echange entre Charles Du Croc, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues, et Jean Manigaud, laboureur, de pièces de terre dont certaines joignent le chemin de Saint-Polgues à Souternon (Château de Saint-Polgues, 12 mai 1655. Symon, notaire royal). Pièce rongée dans le haut.

2 F 675 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1526, n. st. — SAINT-POLGUES. *Moulin.* — Contrat d'abenevis par Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, en faveur de Benoît Lure et Etienne,

son paronnier, du Pont, paroisse de Souternon, d'un moulin à blé sis au pont de la Pomery, mandement et juridiction de Saint-Polgues (5 avril 1526, n. st. Antoine Chastelus, notaire juré à la Cour de Forez).

2 F 676 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1586-1706. — SAINT-POLGUES. *Rentes et obligations, etc.* — 1. Vente par Benoîte Des Plasses, veuve de Simon Tuffet, de Saint-Polgues, à Anne de Chevrières, d'une pension annuelle de 18 s. 6 d. t., moyennant le prix de 6 écus d'or sol et 10 sols (Saint-Polgues, 9 avril 1586. Rambert Gayardon, notaire royal). — 2. Vente par Benoît Palays et Clauda Des Plasses, sa femme, à Anne de Chevrières, d'une pension annuelle de 36 s. 6 d. t., moyennant le prix de 12 écus d'or sol et 10 s. t. (Id.). Suit vente semblable par Pierre Delafarge, laboureur (11 août 1599. Michel Fondry, notaire royal). — 3 à 5. Pièces relatives à la vente faite par Béraud Bet, laboureur à Buy, paroisse d'Amions, à Charles Du Croc, des biens de son père Benoît Bet, en quelque lieu qu'ils se trouvent (1658-1659). — 6 à 9. Pièces relatives à des sommes dues par M. et Mme de Saint-Polgues à Jean Philippon, marchand de Cusset (1675-1676). — 10. Quittance par messire Jean-Claude Du Croc, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chanoine comte de l'église Saint-Julien de Brioude, prieur de Vendat, des sommes qui lui étaient dues par son frère Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et de Brunard (Brioude, 21 décembre 1692). — 11. Echange de rentes entre Gabrielle de Peruchon de Senozan, épouse de Georges-Antoine de La Chaise d'Aix, chevalier des ordres du roi, comte de Souternon et Saint-Germain-Laval, brigadier des armées du roi, inspecteur général de la cavalerie de Flandre et colonel du Régiment de Toulouse, et Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, Brunard et la Motte-Saint-Romain. Présence de m^{re} Philibert Dupuy, sieur du Chatelard, châtelain de Saint-Germain-Laval, Pierre Mez, docteur en théologie, curé de lad. ville, et Geoffroy Gonnet, commissaire à ferrier résidant au château d'Aix (12 décembre 1700. Truchard, notaire royal). Extrait collationné le 3 août 1722 par Myvière, notaire royal. — 12 et 13.

Deux pièces relatives à Charles Maroux, fauconnier du seigneur de Saint-Polgues, adjudicataire des biens immeubles de Benoit Rajot et d'IZABEAU Manigaud (1704-1705). — 14. Obligation par Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, d'une somme de 200 livres au profit de Louise Rejouis, sa domestique (Château de Saint-Polgues, 21 novembre 1706. Truchard, notaire royal).

2 F 677 (Liasse). — 83 pièces papier.

1620-1793. — SAINT-POLGUES. *Procédures.* — 1. Requête adressée au châtelain de Saint-Polgues par Ysabeau de Saint-Pulgent de la Goutte, épouse de Gaspard Du Croc, pour dresser l'inventaire des titres et meubles délaissés par défunte Anne de Chevrières, dame douairière de Saint-Polgues (1620). — 2 à 10. Procédure entre Françoise de La Richardie, veuve de Jacques Du Croc, tutrice de leurs enfants, et Marie de Monestay des Forges, veuve de Jean Charles de Villelume, seigneur de Barmontel, Châteaubrun et Vassel, au sujet de la vente du domaine de Lempty faite en 1667 aud. Villelume (1668-1671). — 11 à 21. Procédure entre Françoise de La Richardie et Jean Taboulet, meunier au moulin du Pont à Gaules (1669-1670). — 22. Sentence du bailliage du duché de Roannais pour Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, contre Nicolas Oudaille, bourgeois de Saint-Maurice, héritier bénéficiaire de Charles Oudaille, élu de Roanne, Louise-Diane Bouchard, veuve dud. Charles Oudaille, épouse de Roger d'Arcy, comte d'Ailly, et Diane Bouchard, veuve de Louis Oudaille, élu de Roanne (18 mai 1707). — 23 à 83. Procédure entre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, et Simon Guyot, commissaire aux droits seigneuriaux (1785-1793).

2 F 678 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1565-XVIII^e siècle. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Fief de la Motte.* — 1 et 2. Echange entre m^r Claude Berlière, juge au marquisat de Boisy, au nom de messire Claude Gouffier, chevalier de l'ordre du roi, grand écuyer de France, marquis de Boisy, comte de Caravas et de Maulevrier, et Louis de Boisy, gentilhomme de la maison du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes. Gouffier cède la petite

forêt de la Motte, située près du château, chargée de 6 livres 2 sols de cens annuel, le pré de la Motte sis au territoire de Tuletet au-dessous de la seigneurie de Vouldes, chargé de 12 l. 1 s. 6 d. de cens annuel, et une terre contiguë au chemin de Vaulx à la Motte, chargée de 18 s. 5 d. de cens. En contre-échange il reçoit un moulin à blé sur la rivière de Renaison, « situé au lieu des Beraudz et territoire du Pont de Corbeil », sous la charge de 5 deniers obole, une coupe de seigle et trois d'avoine. Présence de m^{rs} Claude Thévenard et Claude Noël, prêtres (Saint-Romain, 30 mai 1565. Jean Munon, notaire royal à Roanne). Suivent les lettres adressées à Berlière par Claude Gouffier les 18 septembre, 24 janvier et 12 mars 1565, n. st. — 3. Saisie et adjudication par décret de la maison-forte de la Motte et de ses dépendances, pour non-paiement d'une somme de 402 l. 3 s. 6 d. t. dus par feu Marc de Boisy, sieur de la Motte-Saint-Romain (1605-1608). Mention de Suzanne de Bernay, épouse de Jean Forget, écuyer, seigneur de « Dogne », Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, mère et tutrice de Françoise de Lorraine, fille et héritière de messire Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre, pair de France, créancière de Marc de Boisy ; Anne de Vichy, épouse d'Achille de Bernay, sieur du Coudray ; Madeleine de La Merlée, veuve de Louis de Boisy ; m^{rs} Antoine Gabrion et Barthélemy Pignault, curé et prêtre sociétaire de Saint-Romain-la-Motte. Les biens saisis sont adjugés pour 7.000 livres tournois à Achille de Bernay, sieur du Coudray, capitaine de 100 hommes de pied au régiment du sieur du Bourg, et héritier par bénéfice d'inventaire de Marc de Boisy. — 4. Erection en fief noble de la maison-forte de la Motte par Louis Gouffier, duc de Roannais, marquis de Boisy, comte de Maulevrier, baron de la Frogerie et de la Fougereuse, seigneur d'Oyron, conseiller du roi en ses Conseils d'état et privé, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général de Poitiers, en faveur d'Achille de Bernay, écuyer, sieur de la Motte et du Coudray (Roanne, 13 juillet 1613). Suivent les mentions d'enregistrement en la juridiction ordinaire de Saint-Romain-la-Motte et du marquisat de Boisy (vendredi 23 août 1613) et au bailliage du duché de Roannais (24 septembre 1613). Traces de sceau pendant sur double queue de parchemin. — 5.

Acte de prise de possession de la justice de la Motte (Lundi 23 décembre 1613.). — 6 et 7. Mise à ferme, pour 5 ans, par Jeanne d'Isserpent, veuve d'Achille de Bernay, mère et tutrice de Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte, de la maison-forte de la Motte, des domaines de Vouldes, Béchenets, la Rallièrre, Teilhard, Guillaudin et Fillion et du moulin à seigle appelé Tuletet (5-11 avril 1617). Le tout est affermé par Etienne Bourna, marchand de Saint-Romain, pour 800 livres. — 8 à 11. Nouvelles saisies du domaine de la Motte sur Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay (1664). — 12. Adjudication à Jeanne Beraud des biens saisis, au prix de 40.000 livres (22 août - 12 septembre 1665). — 13. « Consultation de M. Boucher d'Argis, avocat au Parlement de Paris, sur quatre questions à luy proposées par M. le Duc de Harcourt, savoir : 1° quelle est la nature des droits qui luy sont dus sur le moulin Tuletet, situé en paroisse de Saint-Romain-la-Motte, en Roannois ; 2° sur le fief de Vouldes ; 3° sur la vente et démembrement de la forest de la Malgarnie ; 4° sur l'érection du fief de la Motte » (29 avril et 4 mai 1775). — 14 et 15. Notes diverses sur les domaines de Saint-Romain-la-Motte (S. d.; XVII^e et XVIII^e siècles).

2 F 679 (Liasse). — 21 pièces papier.

1394-XVIII^e siècle. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Terriers et reconnaissances.* — 1. Cahier de reconnaissances de biens tenus en domaine direct d'Agnès Nagna (1394-1418). Texte latin : copie du XV^e siècle. — 2. Reconnaissance par Pierre Bonet, de Maroille, paroisse de Saint-Romain, qu'il est homme justiciable de Jacques Tuer, damoiseau, à cause du château de la Motte (16 septembre 1449). Copie collationnée du 9 mai 1730 par Javard, notaire royal. — 3. Reconnaissances diverses au profit de Jean de Altadomo dit Meysellier (1473-1492), de Guillaume Chanceau, bachelier ès lois (1494-1506) et de Bertrand Mursin de Chauce (1475-1478). — 4. Terrier de la Motte pour Claude Gouffier, chevalier de l'ordre, grand écuyer de France, comte de Caravas, seigneur de Boisy, la Motte-Saint-Romain et Roanne (1551 et années suivantes). Copie pour Achille de Bernay, sieur du Coudray. — 5 à 10. Procédure pour Achille de Bernay, contenant des copies d'anciens terriers (1602). —

11. Terrier de la Motte dressé par Dumas, notaire royal (1606-1613). Couverture en parchemin: vente d'une vigne à Saint-Sulpice. — 12. « Memoyre et responce quil fault faire passer a monsieur de la Motte » (S. d.; XVII^e siècle). — 13. Extraits des anciens terriers de la Motte, pris en 1607 et 1608. Couverture en parchemin: contrat de mariage entre Antoine Boyerat, mercier de Roanne, et Sébastienne Gontier (4 janvier 1542, n. st.). — 14. Reconnaissances au profit d'Anne de Sarron, dame de Vaux, épouse de François de Bayle, écuyer, sieur de la Ferrette (1623-1628). — 15. Reconnaissance par Claude Dodin, drapier de Roanne, au profit de Jacques de Bernay, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Coudray, la Motte-Saint-Romain, Vouldes et la Malgarnie (Roanne, 20 novembre 1652). Pièce en mauvais état. — 16. Autre, au profit du même, par Eustache Gabrion, écuyer, sieur de Villeclose, vétérinaire des gardes du corps du roi (22 juillet 1653). Extrait collationné du 8 mars 1671. — 17. Reconnaissances diverses (1653-1657). — 18. Autres reconnaissances (1658). — 19. Reconnaissance de directe par Jacques Hérvin, chirurgien de Roanne, au profit de Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade et de Roannais, marquis de Boisy, pair de France, gouverneur de Dauphiné, lieutenant général des armées du roi commandant ses troupes en Savoie (26 janvier 1706). — 20 et 21. Pièces diverses (XVII^e et XVIII^e siècle).

2 F 680 (Registre). — In-4, 104 feuillets papier (280 × 200 ³/₁₆).

1576. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Inventaire.* — Inventaire des biens délaissés au château de la Motte par Louis de Boisy, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes, dressé par Claude de Martinières, notaire royal à Saint-Haon, sur requête de Madeleine de La Merlée, veuve dud. Louis, et de Renée et Barbe de Boisy, ses sœurs (28 août - 5 septembre 1576).

2 F 681 (Liasse). — 3 pièces papier.

1658-1668. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Château de la Motte.* — 1. Prix fait entre Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte, et Jean Valot et Léonard Lefaire, maçons marchois, pour creuser les fondements et faire les murailles du château que led. Jacques veut bâtir à la Motte (9 sep-

tembre 1658. Peillhard, notaire royal). — 2. Prix fait entre Jacques de Bernay et Pierre Pothier, maître tailleur de pierres de Riom, pour « construire a neuf un corps de logis compose de deux pavillons et un corps de logis entre deux situé dans l'encloz du chateau de la Motte » (19 mars 1659). — 3. Prix fait entre Claude et Jean Agier, père et fils, maîtres maçons de Roanne, et Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, pour divers travaux à effectuer dans le nouveau corps de logis du château de la Motte (10 décembre 1668). Suit quittance de 250 livres, 30 mesures de blé, 1 pièce de bon vin et 10 pointes d'huile, délivrée à lad. dame du Coudray par Claude et Jean Agier (Roanne, 10 décembre 1669).

2 F 682 (Liasse). — 1 pièce papier.

1672. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Personnel du château.* — Contrat entre Jeanne Beraud, dame du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, et Marc Marcilly, maître tailleur d'habits de Roanne, par lequel ce dernier prend en apprentissage Benoît Reimond, natif de Riorges, laquais de lad. dame, pour lui apprendre pendant 18 mois le métier de tailleur d'habits pour hommes et femmes (Roanne, 26 avril 1672. Chappard, notaire royal). Suit quittance dud. Marcilly (6 avril 1673).

2 F 683 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier.

1547, n. st.-1747. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Eglise. Fondations.* — 1. Echange entre Tristan Gouffier de Boisy, chevalier, gentilhomme de la maison du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes, et messire Anthoine Bothin, prêtre prébendier de la prébende fondée en l'église paroissiale de Saint-Romain-la-Motte par feu Gilbert Bothin. Tristan cède à la prébende une vigne située au bas de Saint-Romain contre une vigne sise à Vouldes, joignant le chemin de Saint-Romain au Temple. Celle-ci étant de plus grande valeur, le seigneur de la Motte accorde en surplus au prébendier la somme de 6 l. t. Présence de messire Jean Donjon, prêtre de Saint-Martin de Boisy. Mention de messires Eustache Gabrion et Antoine Rochier, prêtres (Saint-Romain-la-Motte, 14 mars 1547, n. st. Claude Berlière, notaire royal). — 2. Cession et transport par François Populle, seigneur de Maroille, époux de Jeanne de Lestra, fille et héritière de Pierre

de Lestra, seigneur de la Voulte, à Pierre Bottin, curé de Saint-Romain-la-Motte, et à ses successeurs, d'une terre sise en lad. paroisse. Cette cession porte décharge de pension. Présence de messire Claude Beauvoir, curé de Saint-Germain (Saint-Romain, 24 juillet 1658. Peilhard, notaire royal). — 3. Transaction entre messire Jean-Baptiste Burclier-Pilotte, curé de Saint-Romain-la-Motte, Guy Robin et Guillaume Lacour, marguilliers modernes et luminiers de lad. église, et Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, seigneur de la Motte, tant en son nom qu'au nom de sa fille Françoise de Bernay et de son gendre Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, au sujet d'une fondation nouvelle faite par lad. dame le 26 mai 1672, reçue par Forest, notaire royal, et de l'emplacement du banc seigneurial. Présence de m^r Denis Dupuy, avocat en Parlement, procureur fiscal au bailliage du duché de Roannais (Roanne, 9 décembre 1688. Henry, notaire royal). — 4. Mention du paiement par M. de Saint-Polgues à Jean Dufour, fermier de la Brosse, dépendance de la Bénissons-Dieu, et de Saint-Romain, dépendance de Marcigny, de la somme de 52 livres pour les servis de neuf années (14 avril 1714). — 5. Quit-tance par Charles, curé de Saint-Romain, à la marquise Du Bourg, de 99 l. 18 s. pour les fondations dues à l'église (14 et 20 avril 1747).

2 F 684 (Liasse). — 20 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1500-1720. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. Biens. —

1. Vente par Tachon, fils de défunt Claude Gayet, à Guerri Gouffier et Antoinette, sa femme, d'une terre sise dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, joignant les chemins du château de la Motte au moulin de Tuletet et de Saint-Romain à Marcilly. Prix : 14 l. t. (La Motte, lundi 19 octobre 1500. Antoine de Casalibus, notaire). Grosse du 20 août 1509 par le notaire Louis Guionet. — 2. « Abergiation » par Philibert Donné de Marcoux, habitant de Saint-Romain-la-Motte, à Jean Cuignet, dud. lieu, d'une terre située aux Bechenets pour le prix principal de 17 l. t. (Saint-Romain, 5 août 1534. Achille Teilhard, notaire). — 3. Vente par Jean Taron, notaire royal de Saint-Hâon, greffier de la Motte et de Boisy, à Jean Bodonet, paroissien de Saint-Romain-la-Motte, d'une maison sise en lad. paroisse au territoire de Doigny. Prix :

20 l. t. plus une pension annuelle de 30 s. t. (23 juillet 1537. Claude Berlière, notaire). Au dos : vente de lad. maison par la veuve de Jean Taron à Tristan Gouffier de Boisy, chevalier, gentilhomme de la maison du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes. Présence de messires Jean Bratier, prêtre de Saint-Hâon, et Claude Thévenard, prêtre de Saint-Romain-la-Motte (27 février 1547, n. st.). — 4. Vente par Antoinette Bonnet, veuve d'Antoine Bonnet, aud. Tristan Gouffier, d'une terre sise au territoire de la Blonde, joignant le chemin de Saint-Romain à la Font de Genevryer. Prix : 3 l. 15 s. t. (14 février 1541, n. st. Achille Teilhard, notaire). — 5. Vente au même, par Georges Blanchardon et Louise Peilhard, sa femme, d'un pré sis au territoire de Prachard, contigu au chemin de Saligny à Chamarande. Prix : 30 l. t. Présence de messires Claude Thévenard et Claude Cuignet, prêtres de Saint-Romain-la-Motte (28 février 1541, n. st.). — 6. Transaction entre Georges Blanchardon et Catherine Fanon, veuve de Jean Taron, au sujet de terres vendues à Blanchardon par le défunt au prix de 515 l. t. Présence de Charles d'Azolles, écuyer, seigneur du Carré de Saint-Hâon (La Roche, paroisse de Saint-Romain-la-Motte, 20 juillet 1541. Claude Berlière, notaire royal). Suit quittance de 40 l. 12 s. t. par Catherine Fanon (Saint-Hâon, 3 mars 1543, n. st.). — 7. Vente par Claude Dodin, laboureur, à Tristan de Boisy, d'une terre sise au territoire de Bart, joignant le chemin de Saint-Romain à Saint-Hâon, et d'une autre au territoire des Bechenets. Prix : 40 l. t. Présence de messire Claude Camet, prêtre de Saint-Romain (Boisy, 12 septembre 1541. Jacques Charles, notaire royal). — 8. Vente au même, par Georges Blanchardon, d'une terre sise au territoire de Prachard. Prix : 16 l. t. Présence de messire Claude Charezier, prêtre de Saint-Romain-la-Motte (Boisy, 7 octobre 1544. Claude Berlière, notaire royal). — 9. Vente par Jean Rivière, de la paroisse de Saint-André, à maître Guillaume Populle, notaire royal à Roanne, du quart d'un étang situé dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte et mouvant de Boisy. Prix : 12 l. t. (Roanne, 20 mars 1545, n. st. Simon Chatelus, notaire royal). — 10. Vente par Benoît Champromys dit Boynet, à Tristan Gouffier de Boisy, de sa part d'une maison au château de la Motte indivise avec led. seigneur à cause de l'acquisition faite des Roberjons. Prix : 6 l. t.

Présence de messire Claude Thévenard, prêtre de Saint-Romain (27 juin 1547. Benoît Athiaud, notaire royal). — 11. Vente au même, par Jean Marqueton et Antoinette, sa femme, de 4 œuvres de vigne à la Motte joignant le chemin de la Motte à Boisy. Prix : 13 l. t. (Saint-Romain, 17 octobre 1547). — 12. Vente par Guillaume Populle, notaire royal de Roanne, à Tristan Gouffier de Boisy et à Hélène de La Cour, son épouse, d'un pré joignant la rivière de Tuletet. Prix : 30 l. t. (Roanne, 12 août 1548. Antoine Valence, notaire royal). Au dos : quittance délivrée par Jean Condemine, clerc de Saint-Hâon, un des témoins de l'acte. Présence de messire Claude Noël, prêtre de Saint-Romain (Id.). — 13. Vente à Tristan de Boisy, par Jean Baron, laboureur, et Etiennette, fille de défunt Antoine Baron, d'une maison sise au château de la Motte. Prix : 8 l. t. Présence de Pierre de Malorgues, écuyer, seigneur de Senoches (Saint-Romain-la-Motte, 23 novembre 1551. Jean Lucat, notaire royal). — 14. Vente au même, par Claude Dodin, laboureur, et son fils Fiacre, d'un pré situé au territoire des Planssones, paroisse de Saint-Romain-la-Motte. Prix : 20 l. t. (12 février 1553, n. st. Antoine Dumas, notaire royal). — 15. Vente au même, par Louis Fresne, laboureur, d'une terre sise au territoire de Filletières, paroisse de Saint-Romain-la-Motte. Prix : 50 s. t. Présence de messire Claude Noël, prêtre (9 juin 1555). — 16. Contrat d'abenevis par Claude Berlière, notaire royal et procureur de Saint-Hâon, en faveur de Claude Regnier, d'une terre sise à la Motte (Sous la halle de Saint-Romain-la-Motte, 22 novembre 1555. Jean Lucat, notaire royal). Au dos : deux actes de 1559 et un de 1571, ce dernier presque effacé, se rapportant aud. contrat. — 17. Vente par Pierre Perria le jeune, Catherine Ladventurier, sa femme, Etienne Mezellier et Fiacre Perria, sa femme, fille dud. Pierre, à Tristan Gouffier de Boisy, d'une maison située à la Motte sur le chemin de Saint-Romain à Roanne. Prix : 80 l. t. Présence de messire Pierre Rosset, prêtre (Château de la Motte, 1^{er} avril 1559, n. st. Antoine Dumas, notaire royal). — 18. Vente par Claude Jay, fils de défunt Olivier Jay, à Jean Bornarz, fils de Claude Bornarz, couturier, et à Jeanne Pellion, sa femme, d'une maison sise au terroir des Chappauz, paroisse de Saint-Romain-la-Motte, joignant les chemins de Saint-Romain au moulin de Tuletet et

à la Motte. Prix : 40 l. t. Présence de messire Claude Noël, vicaire de Saint-Romain (23 juin 1560). Au dos : quittance des droits d'investiture (10 décembre 1560) et quittance de Claude Jay (8 juin 1561). — 19. Extrait collationné de l'acte précédent pris le 1^{er} janvier 1670 par Forest, notaire royal. — 20. Vente par Pierre Guiot, marchand drapier de Roanne, à Jean de Rougemont, sieur du Bourg, capitaine entretenu du roi et gentilhomme servant du duc de Mercœur, et à Barbe de Boisy, son épouse, du tènement des Fillons, paroisse de Saint-Romain-la-Motte. Prix : 472 écus d'or sol (Roanne, 25 septembre 1579. C. Lucat, notaire). Suivent quittance des droits de lods et ventes par Antoine Ponde, fermier du marquis de Boisy (6 novembre 1579); et nouvel accord au sujet du bétail vendu (15 janvier 1580). — 21. Jeanne d'Isserpent s'engage à payer à Claudine Mulsier, femme de Noël Jobert, la somme de 180 l. (La Motte, 9 août 1626). — 22. Vente par Noël Jobert à lad. Jeanne d'Isserpent, veuve d'Achille de Bernay, seigneur de la Motte, du domaine vulgairement appelé Chez Rappiard, situé à Saint-Romain-la-Motte. Prix : 800 l. t. (18 novembre 1626. Peilhard, notaire royal). Suit ratification par Antoinette George, belle-mère de Noël Jobert, et par Claudine Mulsier (19 novembre 1626). — 23. Vente par Barthélemy Pelletaz, vigneron, à Claude Arnaud, marchand de Saint-Romain-la-Motte, d'un clos et tènement aud. lieu, vulgairement appelé l'Essart Tallebard, joignant le grand chemin de Paris à Lyon et le chemin de Saint-Romain à Noailly. Prix : 440 l. t. Epingles : un écu au soleil et 6 « livroux » de seigle, mesure de Saint-Hâon (Saint-Romain, 11 janvier 1637. Peilhard, notaire royal). — 24. Accense par Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, et Jeanne Beraud, son épouse, à Jean Larma, chevaucheur tenant la poste pour le roi à Roanne, du grand pré de la Molhe, situé à Saint-Romain-la-Motte. Présence de m^r Benoît Grimaud, conseiller et procureur du roi en l'élection de Roanne (26 décembre 1651). — 25. Accense par François Populle, sieur de Maroille, à Claude Boyer et Charles David, de Saint-Romain et de Saint-Germain-Lespinasse, d'une partie des prés de Maroille (30 mars 1660). — 26. Vente par Pierre Peilhard, marchand libraire à Roanne, fils et héritier de Barthélemy Peilhard, marchand dud. lieu,

à Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, d'une vigne au territoire de Vouldes. Prix : 60 l. t. Epingles: 1/2 pistole (Roanne, 23 janvier 1665). — 27. Copie collationnée de l'acte précédent, faite le 1^{er} mars 1668 par Forest, notaire royal, suivie de deux significations de cet acte à Jean Carpe, maçon de Saint-Romain-la-Motte (21 et 29 septembre 1668). — 28. Note du 18 septembre 1668 relative à l'affaire précédente. — 29. Vente par Gaspard Lacour et Claudine Saulnier, sa femme, à Gilbert Langlois, marchand de Roanne, d'un pré situé dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte. Prix : 99 l. Etrennes : 6 l. (Roanne, 29 juin 1717. Vincent, notaire). — 30. Vente par Denis Rivière, procureur au Parlement, demeurant rue de la Tixerandière, paroisse Saint-Gervais, à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, demeurant ordinairement à Tournon, province de Vivarais, de deux domaines situés dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, l'un appelé Roberjon, et l'autre Lavan-turier. Prix : 30.000 l. (Paris, 9 février 1720. Prévost et Lauverjon, notaires au Châtelet de Paris). Mention de l'insinuation à Lyon le 4 septembre 1720.

2 F 685 (Liasse). — 1 pièce papier.

An IV. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Bois.* — Vente par la citoyenne Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, au nom des cohéritiers de Just-Henry Du Bourg Saint-Polgues, à Antoine Tachon, demeurant à Roanne, et à Antoine Cherveaud, demeurant au domaine du Rocher, commune de Saint-Romain-la-Motte, de 20 pieds d'arbres, essence de chêne, situés dans les bois dud. domaine, et de 100 baliveaux dans le bois de la petite Bulatière, pour le prix de 864 livres (Roanne, 6 prairial an IV). Au bas on lit : « le marché a été changé et annullé ».

2 F 686 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1449, n. st.-1672. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Etangs et moulins.* — 1. Vente par Jean Crochon, damoiseau, seigneur de Buxières en Beaujolais, paroisse de Notre-Dame de Boisset, à Jean, fils de Jean Bouchant, paroissien de Saint-Romain-la-Motte, de deux étangs sis à la Goutte de Male-fosses. Prix : 18 écus d'or (Roanne, 27 mars 1449, n. st. Pierre Bailli, notaire). — 2. Prix fait entre

Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, Jean Chabard et Jean Jodon, journaliers, pour relever de 5 pieds la chaussée de l'étang de la Motte et y faire divers travaux (Roanne, 23 novembre 1666. Forest, notaire royal). — 3. Quittance de Jean Chabard et Jean Jodon (Roanne, 20 juin 1667). — 4. Marché entre Jeanne Beraud et Balière pour la grange du moulin du Montet et notes relatives à ce marché (1671-1672).

2 F 687 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1524-1608. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Echanges.*

— 1. Echange entre Tristan Gouffier, seigneur de la Motte, et Françoise Bonnet, fille de Jean Bonnet, femme d'Antoine Betanne. Tristan cède une maison haute et basse sise au château de la Motte, sur les fossés, contre une maison semblable proche la carrière dud. château (12 juillet 1524. Jean Teilhard, notaire). — 2. Echange entre Tristan Gouffier et Claude et Jean Chastardin, père et fils. Gouffier cède un pré au lieu des Ernaud, territoire du Breul, et un autre pré au territoire des Soubtys contre un pré au territoire de Tulelet contigu au bief du moulin. Présence de messires Claude Charezier et Etienne Olyvier, prêtres de Saint-Romain (9 juillet 1543. Edmond Martinières et Claude Berlière, notaires royaux). — 3. Echange entre Tristan Gouffier et Jean Marqueton l'aîné. Le premier abandonne une vigne sise à la Motte contre une autre vigne située aud. lieu et une place de maison au château de la Motte ; la vigne cédée par le seigneur étant de moindre valeur, il y ajoute une somme de 5 l. t. (La Motte, 5 novembre 1549. Benoît Athiaud, notaire royal). — 4. Echange entre Philibert Raffin, seigneur de Montet et Bonnefont, et Pierre Bonnot, maréchal de la paroisse de Saint-Romain-la-Motte. Raffin cède un mas et tènement appelé de Cheval, paroisses de Noailly et Saint-Romain, contre un autre mas et tènement comprenant une portion d'étang indivise avec les héritiers de François de Saint-Priest, seigneur de Bonvert, Bonnefont et Bacqueraudière. Pour cause de plus-value, Bonnot donne encore 100 écus, 1 poinçon de vin pur et un écu sol pour une aune de taffetas. Présence de Bénigne-Pierre Joffrethil (?), seigneur en partie de Saint-Pierre-la-Noaille, et de messire Clément Marin, curé de Saint-Germain-Lespinasse (31 août 1581. Pierre

Delagrye, notaire royal). Suit la mention d'homologation dud. contrat au registre de patentes des titres du bailliage de Forez (18 octobre 1581). — 5. Echange entre Achille de Bernay, écuyer, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, capitaine d'une compagnie de gens de pied du régiment de Monsieur du Bourg, demeurant à la Motte, et Suzanne de Bernay, épouse de Jean de Forget, écuyer, sieur de Didoine, demeurant aud. lieu, paroisse de Montignet (?) en Bourbonnais. Celle-ci cède tout ce qui peut lui appartenir dans le domaine des Bechenets comme héritière de sa mère Gabrielle de Boisy et s'engage à décharger led. Achille de tous droits qui pourraient être prétendus par Anne de Bernay tant de son chef qu'à cause de la succession de sa sœur Madeleine de Bernay. Elle reçoit en compensation tous les droits d'Achille sur les biens de lad. Madeleine et de lad. Gabrielle de Boisy situés dans le Maine et en Anjou. En outre Achille fait à sa sœur Suzanne donation entre vifs d'une somme de 1.500 l. t. (Château de la Motte, 13 septembre 1608. Jean Bournay, notaire royal).

2 F 688 (Liasse). — 1 pièce papier.

1720. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Quittance.* — Quittance délivrée par Claudine Jailly, veuve d'Antoine Gaume, boulanger à Roanne, comme tutrice de sa fille Pétronille Gaume, à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de « Saint-Fillieux » (1), d'une somme de 406 l. 12 s. 6 d. (Paris, 21 octobre 1720).

2 F 689 (Liasse). — 3 pièces papier.

1652-1678. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Domaine de Chez Arnaud.* — 1. « Estat et denombrement des fondz, bastimentz et heritaiges » vendus par Etienne Arnaud au sieur Rossetton, conseiller et receveur pour le roi en l'élection de Roanne (28 février 1652). — 2. Bail à ferme dud. domaine passé pour 6 ans par Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, à Claude Perrea dit Lacombe, marchand à « Maullevries », paroisse de Melay, pour 350 l. par an. Présence de Jean Symon, précepteur des enfants de lad. dame (Roanne, 16 août 1667.

(1) Erreur de l'acte. Il faut lire : Saint-Félicien.

Bergier, notaire royal). Suit la reconnaissance de cheptel (Roanne, 6 décembre 1667). — 3. Bail à ferme dud. domaine passé pour 9 ans par Jean-Claude Du Croc, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, Brunard et Fontanay, époux de Françoise de Bernay du Coudray, à Antoine Gauchet, marchand de la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, pour 420 l. par an (Roanne, 8 juin 1678). Suit reconnaissance de cheptel (Roanne, 2 mars 1679). Expédition délivrée par Rocher, notaire royal.

2 F 690 (Liasse). — 7 pièces papier.

1730. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Domaine Guillaudin.* — 1. Requête d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, au Sénéchal de Forez, contre Jacques Burelle, avocat en Parlement, et Marguerite Corderolle, son épouse (6 décembre 1730). — 2. Assignation signifiée à plusieurs habitants de Mably et autres (7 décembre 1730). — 3. Assignation posée à Jacques Burelle (9 décembre 1730). — 4. Acte de défaut contre les non-comparants (11 décembre 1730). — 5. Donné acte de comparution et prestation de serment de témoins (Id.). — 6. Sommation de m^e Fouyn, procureur du marquis Du Bourg, à m^e Friedière, procureur de Jacques Burelle, de prendre copie d'un plan figuratif montrant que les bois taillis du demandeur sont confinés par le grand chemin de Roanne à Ballière ou à Noailly (Id.). — 7. Reproches contre témoins (14 décembre 1730).

2 F 691 (Liasse). — 5 pièces papier.

1606-1720. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Domaine et rentes de la Rallièrre.* — 1. Accense pour 4 ans par Antoine Du Sauzey, sieur de Lachèse, élu en Lyonnais et secrétaire ordinaire de Madame, sœur du roi, à Jean Clerjon, laboureur de la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, de sa grange et domaine de la Rallièrre avec la maison appelée Chez le baron, située en lad. paroisse, moyennant 75 l. t., 5 setiers 1/2 de seigle et 1/2 setier de froment, mesure de Roanne, payables chaque année. Présence de Jean Dumas, avocat en Parlement, et Jean Chaland, mesureur au grenier à sel de Roanne (3 juin 1606. Duverney, notaire royal). — 2. Quittance par Jeanne d'Isserpent, dame de la Motte, en son nom et comme ayant la garde noble

de son fils Jacques de Bernay, écuyer, sieur du Coudray, à Pierre Guillaume dit Mychaud, laboureur de la paroisse Saint-Romain, et à Pasquette Fouronnat, sa femme, des lods et ventes dus à cause de sa rente de la Rallièrre (Roanne, 28 janvier 1625. Populle, notaire royal). — 3. Sentence de la Sénéchaussée de Roanne en faveur de Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, contre Guillaume Rivière, ci-devant élu en l'élection de Roanne, relative à la rente de la Rallièrre (Montbrison, 17 juin 1670). Suivent la mention de la signification de lad. sentence au procureur du sieur Rivière (1^{er} juillet 1670) et la signification à Guillaume Rivière d'avoir à y satisfaire (16 juillet 1671). — 4. Bail à ferme pour 6 ans par Jeanne Beraud à Jean Chassaing, laboureur de Saint-Romain-la-Motte, du domaine de la Rallièrre, moyennant 160 l. par an (Château de la Motte, 17 septembre 1676. Deville, notaire royal). — 5. Quittance par Jean-Claude Du Croc, comte de Saint-Polgues, ayant pouvoir d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, seigneur de la Motte, et de Mathie Du Croc de Saint-Polgues, son épouse, « donnatarienne » de Jeanne Beraud, son aïeule, à Claude Dumoulin, marchand de Saint-Romain-la-Motte, de la somme de 348 l. 11 s. due à cause du domaine de la Rallièrre (Roanne, 21 février 1720. Pouchon, notaire royal).

2 F 692 (Liasse). — 36 pièces papier.

1600-1772. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Procédures.* — 1. Transaction sur procès entre m^r Claude Odin, notaire royal à Roanne, et Françoise Cheval, veuve de Michel Ponde, d'une part, et Aimé Jogue, laboureur de Saint-Romain-la-Motte, second mari d'Antoinette Chorgnon, veuve de Guillaume Saulge, relative à des cens et rentes du marquisat de Boisy (Saint-Romain-la-Motte, 8 mai 1600. Audras, notaire royal). Suit quittance de janvier 1602. — 2 à 4. Procédure de Jeanne Beraud contre Marguerite Vial, femme séparée de biens de Jean Franchon, relative à divers cens et rentes (1653-1681). ▲ signaler : P. 2. Reconnaissance de cens et servis par Jean Larma, chevaucheur pour le roi servant la poste de Roanne, au profit de Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain (Roanne, 13 mai 1653. Peilhard, notaire royal). Extrait collationné du 20 septembre 1681 par Forest, notaire royal. — 5. Transaction entre

Jacques de Bernay et Jean Chassaing, marchand, relative à une terre sise à Saint-Romain-la-Motte (24 avril 1654. Peilhard, notaire royal). — 6 à 24. Procédure entre Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, et Noël Rocher, marguillier de Saint-Romain-la-Motte (1670-1677). A signaler : P. 7. Requête de Jeanne Beraud à l'archevêque de Lyon pour obtenir la permission de construire un autel dans la nef de l'église de Saint-Romain-la-Motte sous le vocable de saint Sébastien (1671). P. 12. Fondation en faveur du luminaire de l'église (26 mai 1672) (1). — 25 à 33. Procédure pour Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, contre Gaspard Michon, bourgeois de Roanne, relative à un bail à ferme du domaine de la Motte (1689-1691). — 34. Pièce de procédure entre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, et Claude Gonnay, marchand de Saint-Haon-le-Châtel, concernant des domaines situés sur la paroisse de Saint-Romain-la-Motte (6 novembre 1764). — 35 et 36. Partie de procédure pour Just-Henry Du Bourg contre m^r Claude Chatelus, notaire royal réservé pour la ville de Roanne (1772).

2 F 693 (Liasse). — 3 pièces papier.

1640-1647. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Tailles.* — 1 à 3. Rôles des tailles de la paroisse de Saint-Romain-la-Motte pour les années 1640, 1646 et 1647.

2 F 694 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1538-1781. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Fief de Vouldes.* — 1. Erection de fief noble par Claude Gouffier, chevalier de l'ordre, premier gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Boisy et de la Motte-Saint-Romain, comte de Caravas, baron de Maulevrier et Passavant, en faveur de son cousin Tristan Gouffier de Boisy, gentilhomme de la maison du roi, avec droits de garenne, fossés, pont-levis, « fuye » et basse justice. Ce fief s'appellera le fief de Vouldes (16 août 1538). Copie informe du XVIII^e siècle. — 2. Copie de lad. érection, suivie des lettres d'entérinement par Anne-mond Martinière, lieutenant de m^r Jean Papon, licencié en lois, juge ordinaire de la Motte-Saint-Romain et Boisy, sur requête de m^r Claude Ber-

(1) Les pièces relatives à cette procédure sont en mauvais état.

lière, procureur fiscal desd. lieux. Présence de: messires Jean Gautier, Claude Thévenard, Antoine Bernier et Antoine Borin, prêtres de Saint-Romain; Antoine de Mallet, procureur de Tristan Gouffier; messires Blaise Denis, curé, et Jean Giraud, prêtre de Boisy; de Mauleures, gouverneur de Boisy; m^r Jean Lucas, procureur royal à Saint-Hâon; Jean Guillemot, greffier dud. Saint-Hâon; André Comte et Antoine Baron, sergents de la Motte et de Boisy (Lundi 28 avril 1539). Extrait collationné sur l'original le 26 février 1718 par Truchard, notaire royal. — 3. Nouvelle érection dud. fief avec indication des hommes qui y seront compris et de limitation. Signé: « Claude Gouffier ». Sur le repli: « Par commandement de monseigneur, Deplais » (Château d'Oyron, 30 juin 1540). Original sur parchemin jadis scellé sur double queue. — 4. Copie du précédent. Extrait collationné du 4 septembre 1670 par Louis Miraud, greffier au bailliage de Roannais. — 5. Autre copie. Extrait collationné du 2 avril 1770 par Dechastelus, notaire royal. — 6. Déclaration des fiefs, seigneuries et châtellenie de Vouldes et des autres domaines, fonds et héritages appartenant à Tristan Gouffier de Boisy (17 avril 1549, n. st.). — 7. Vente par Michel Mortier, boucher de Saint-Hâon, tant en son nom qu'au nom de Bastien Morier son « personnyer », Perrette Bourna, femme dud. Michel, et Françoise Allard, à Tristan Gouffier de Boisy, seigneur de Vouldes, d'une terre assise au territoire de la Blonde. Prix: 15 l. t. (Château de la Motte, 15 janvier 1551, n. st. Jean Thivriion, notaire royal). — 8. Erection en fief noble de la maison forte de la Motte, avec haute, moyenne et basse justice, par Louis de Gouffier, duc de Roannais, marquis de Boisy, comte de Maulevrier, baron de la Frogerie et de la Fougereuse, seigneur d'Oyron, conseiller du roi en ses conseils privé et d'état, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général de Poitiers, en faveur d'Achille de Bernay, écuyer, sieur de la Motte et du Coudray (Roanne, 13 juillet 1613). Suivent les mentions d'enregistrement à Saint-Romain-la-Motte et Boisy (Vendredi 23 août 1613) et au bailliage du duché de Roannais (24 septembre 1613). Extrait collationné du 28 février 1718 par Truchard, notaire royal. — 9. Décharge donnée par Fogas au comte de Saint-Polgues des actes ci-dessus de 1538, 1540,

1548, 1613 et d'un petit mémoire instructif sur lesdites copies (Roanne, 20 mars 1781).

2 F 695 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 11 pièces papier dont 1 imprimée.

1610-1787. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Forêt de la Malgarnie.* — 1. Quittance par Louis de Gouffier à Pierre Du Fournel, écuyer, sieur du Chatelard, intendant des fortifications du Lyonnais, de la somme de 1.200 l. t. due pour la vente et aliénation de la forêt de la Malgarnie par le duc de Roannais (Hôtel de Balagny, rue des Petits-Champs, jeudi 14 janvier 1610. Philippe Cothereau et Jacques Parque, notaires au Châtelet de Paris). Suivent les mentions d'insinuation au bailliage de Forez (23 janvier 1610) et d'enregistrement au greffe du duché de Roannais (22 avril 1610). — 2. Vente par Louis Gouffier à Pierre Du Fournel de la justice haute, moyenne et basse de la forêt « cy devant appelée la Malgarnye et a present la forest et fief du Fournel », avec foi et hommage prêtés par led. Du Fournel aud. Gouffier. Prix de vente: 432 l. t. (En la maison de la Bastille devant la porte de la Foire Saint-Germain, lundi 21 mars 1611). — 3. Transaction entre Louis de Gouffier et Achille de Bernay, sieur de la Motte et du Coudray, par laquelle ce dernier se désiste du droit de chauffage qu'il a droit de prendre dans la forêt de Malgarnie, moyennant la somme de 500 l. Présence de m^r Jean Miraud, greffier, et Louis Valence, juge et châtelain du duché de Roannais (Roanne, maison d'Antoine de Lingendes, trésorier général du duché de Bourbonnais, 13 juillet 1613. C. Gounat, notaire royal). — 4. Accense pour 6 ans par Marie Du Fournel, veuve de Claude Malet, à Antoine Bergeron et Jean Chaumont, marchands de Saint-Romain-la-Motte, de la moitié du bois de la Malgarnie, moyennant 60 l. t. par an. Présence de m^r Jacques Domain, procureur d'office de Noailly (11 novembre 1648. Barolles, notaire royal). Copie informe. — 5. Vente par Guillaume Populle, sieur de Maroille, veuf de Sébastienne Du Fournel, héritière pour moitié de son frère François Du Fournel, et François, Jacques et Sibille Populle, enfants dud. Guillaume, à Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, et à Jeanne Beraud, son épouse, de la moitié de la propriété du fief du Fournel autre-

fois appelé la Malgarnie. Prix : 3.200 l. Etenne et belle-main : 35 l. Présence de m^r Benoit Grymault, procureur du roi en l'élection de Roanne, et de Julien Gayou, écuyer, lieutenant en la maréchaussée de Roannais (Roanne, 16 janvier 1650. Peilhard, notaire royal). Suivent la ratification de François Populle, en présence de Jean Valence, écuyer, seigneur de Minardièrre (10 octobre 1652) et la signification dud. contrat d'acquisition à Charles Audras, élu en l'élection de Roanne (20 décembre 1653). — 6. Cession et transport par Jean Descore, écuyer, seigneur de Villeclose, archer des gardes du corps du roi, donataire d'Eustache Gabrion, à Jacques de Bernay, de tout le droit de chauffage et « pacqueraige » qu'il peut avoir dans les bois taillis situés dans la justice de la Malgarnie (Château de la Motte, 12 avril 1661. Peilhard, notaire royal). — 7. Semblable cession par Pierre Nodin, marchand batelier de Roanne, tant comme acquéreur du domaine Brinet (?), qu'il a acquis de François Populle, que comme fermier de domaines appartenant à Berthe Peyre, veuve de Pierre Peilhard, chirurgien de Roanne. Présence de m^r Jean Bodon, maître d'école de Roanne (13 avril 1661). — 8. Transaction entre Sibille Populle, résidant au service de la dame d'Aix, et Benoît Basset, commis à la recette des étapes de l'élection de Roanne, comme ayant charge de Jeanne Beraud, portant ratification par lad. Sibille de la vente faite par son père Guillaume à Jean Beraud, trésorier de la Généralité de Lyon, moyennant 1000 l. t., plus 20 l. d'épingles. Mention de Jean Donguy, écuyer, seigneur de Dinechin, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France. Présence de Georges de La Chaise, chevalier, seigneur d'Aix, la Chaise, le But et Périchon, et de Jean Rambaud, sieur de la Noiry, capitaine président juge en la châtellenie royale de Néronde (Château d'Aix, 13 décembre 1661. Forest, notaire royal). — 9. Quittance par François Populle, sieur de Maroille, à Jeanne Beraud, épouse de Jacques de Bernay, de la somme de 152 l. t. (Château de la Motte, 17 janvier 1662. Peilhard, notaire royal). Pièce en très mauvais état. — 10. Requête adressée au Sénéchal de Roanne par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de la Motte, au sujet de l'enlèvement de fagots commis à son préjudice dans un de ses bois taillis par Jean Corderot, médecin de Roanne, et

son frère Guy (1717). — 11. Extrait des pièces principales du procès pendant devant la Maîtrise des Eaux et Forêts du bailliage et duché de Roannais entre Emmanuel-Gaspard Du Bourg et son épouse Mathie Du Croc de Saint-Polgues et François-Robert Pullet, charpentier de bateaux de la ville de Roanne (1727). — 12. Requête adressée à la Seconde Chambre des Enquêtes par Emmanuel-Gaspard Du Bourg contre Jacques Burelle, au sujet du bois appelé la Goutte de la petite Poulaille (1739). Imprimé. — 13. « Grieffs hors le procès » donnés par Emmanuel-Gaspard Du Bourg contre Jacques Burelle (S. d.). — 14. Requête de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, aux officiers de la gruerie de Roanne, au sujet de coupes délictueuses dans le bois de la Malgarnie (22 janvier 1787).

2 F 696 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1543. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Territoire de Bosne.* — Vente par Achille Teilhard, notaire de Saint-Romain-la-Motte, à Tristan Gouffier de Boisy, chevalier, gentilhomme de la maison du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes, représenté par son épouse Hélène de La Cour, d'un pré qu'il avait acquis d'Antoine Chanceau, situé au territoire de Bosne, sur la rivière d'Oudan (Vouldes, 3 septembre 1543. Claude Berlière, notaire royal).

2 F 697 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. *Rente noble de Varennes.* — Note du XVIII^e siècle relative à la rente noble de Varennes et à des héritages en relevant, ceux-ci possédés par les enfants mineurs d'Antoine-Marie Valence, seigneur de Minardièrre. Une partie de ces héritages se trouvent à Saint-Romain-la-Motte.

2 F 698 (Liasse). — 1 pièce papier.

1588. — SAINT-ROMAIN-D'URFÉ. — Rente et pension annuelle de 10 écus d'or soleil constituée par Antoine Barges et André Drevet, « consorts et personniers », marchands du village de Chevallier, paroisse de Saint-Romain-d'Urfé, au profit d'Anne de Chevrières, dame de Saint-Polgues (Château de la Goutte, 17 octobre 1588. François de Rollange, notaire royal à Salle). Extrait collationné à l'ori-

ginal le 28 décembre 1604. Suit la signification dud. acte à m^e Michel Barges, fils dud. Antoine, le 30 décembre 1604. Extrait collationné du XVIII^e siècle.

2 F 699 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1582. — SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE. *Prieuré.* — Lettres de provision du prieuré bénédictin de Saint-Victor-sur-Loire accordées à Louis Pasge, clerc du diocèse de Lyon, par l'official Jean Laurencin, au nom d'Etienne de La Barge, vicaire général de l'archevêque Pierre d'Epinaç. Signé : « Laurencin, vicarius generalis substitutus ». Sur le repli : « Per dominum vicarium generalem substitutum Dufour » (Lyon, 19 avril 1582). Suit la mention de l'insinuation au registre des insinuations ecclésiastiques de l'archevêché de Lyon (8 juin 1582).

2 F 700 (Liasse). — 1 pièce papier.

1523. — SAUVAIN. *Seigneurie de Montarbourg.* — Vente par Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, à Etienne Trunel, marchand et bourgeois de Montbrison, de la plus-value de toute sa terre de la Montagne, avec la juridiction haute, moyenne et basse, « les emolumens et apports de justice, reconnoissances et autres devoirs en directe et seigneurie de sa juridiction et seigneurie dud. Montarbourg ». Prix : 50 l. t. (Saint-Germain-Laval, 22 mai 1523. Jean Dumerley, notaire).

2 F 701 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1444. — SAVIGNEUX. *Prieuré.* — Désignation par Antoine d'Augerolles dit Boyssonier, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, comme patron de la prébende fondée par ses prédécesseurs au prieuré de Savigneux sous Montbrison, ordre de Saint-Benoît, de frère Jean Viet, religieux dud. prieuré, comme titulaire de lad. prébende, vacante par résignation de frère Jean Sergent. Présence de messire Antoine Masent, curé de Dancé (Saint-Polgues, samedi 10 octobre 1444. De Crosoilhes, notaire apostolique).

2 F 702 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1674-1769. — VERRIÈRES. — 1. Transaction entre Antoine Mareschal, prieur et seigneur de Saint-

Benoît, chanoine de la cathédrale de Belley, au nom de Jacques de Cordon d'Evieux, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Genevois, Bellecombe et Morterolle, grand bailli de Lyon, et Jean Barail, sieur de Cherchant, relative au moulin de Pertuzet, dépendant de la commanderie de Verrières. Présence de Jean-Hector de Fay de La Tour Maubourg, commandeur de Chambéry (Lyon, en l'hôtel de la commanderie Saint-Georges, 3 juin 1674. Castille, notaire royal). — 2. Election en ami pour Jean-Marc Huard, procureur d'office d'Augerolles et de Genestines, et Antoinette Chossonery, sa femme, passée par Félix Des Marestz, écuyer, seigneur de Montclar, comte palatin, relative à une vente de terres situées dans les paroisses de Verrières et de Bussy (Souternon, 13 novembre 1675). — 3. Quittance du droit de lods délivrée par le fermier de la rente noble de Verrières à Just-Henry Du Bourg, seigneur de Saint-Polgues et de Chantois, à cause de l'acquisition qu'il a faite du marquis de Foudras (30 octobre 1769).

2 F 703 (Liasse). — 1 pièce papier.

1697. — VILLEMONTAIS. — Quittance par Jean Detours, laboureur de la paroisse de Villemontais, à Charles Oudaille, élu et contrôleur au grenier à sel de Roanne, de la somme de 2.200 livres, faisant plein et entier paiement du prix de vente d'un vigneronnage situé dans lad. paroisse. Présence de Pierre de La Mure, écuyer, seigneur de Chantois, le Croc et Jevvre (15 août 1697. Jacquet, notaire royal).

2 F 704 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1495. — VILLERET. — Vente par Barthélemy Durier, notaire de Villeret, à Pierre de Bonjean, dud. Villeret, de divers cens et rentes dus sur des héritages situés aud. lieu. Prix : 60 l. t. Présence de messire Antoine Giraud, curé de Commelle (Juin 1495. Robert Desmoire (?), notaire).

2 F 705 (Liasse). — 13 pièces papier.

1519, n. st. - An VII. — FOREZ. *Affaires collectives.* — 1. Vente par Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, à Etienne Trunel, marchand de Montbrison, au prix de 1.400 l. t., de tous les cens et servis

dus par divers tenanciers des paroisses de Sauvain, Palogneux, Saint-Bonnet-le-Courreau, Trolles (?), Chalmazelle, Saint-Laurent, Rochefort, Saint-Just-en-Bas et Sail-sous-Cousan. Cette vente est faite pour parvenir à payer le douaire d'Anne d'Augerolles, fille dud. Dauphin, épouse d'Antoine de La Barge, écuyer, seigneur de la Frédière en Auvergne (Montbrison, logis de la Couronne, mercredi 15 février 1519, n. st. François Paporin, notaire). — 2. Donation par Barbe de Boisy, veuve de Jean de Rougemont, écuyer, seigneur du Bourg et des Armenauds, à son neveu Achille de Bernay, écuyer, sieur du Coudray, capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Monsieur du Bourg, de plusieurs sommes à elle dues par feu son neveu Marc de Boisy, écuyer, sieur de la Motte (Saint-Haon-le-Châtel, logis de la Fleur de Lys, 21 avril 1604. Demartinières, notaire royal). — 3. Quittances par François d'Augerolles, seigneur de Comières, à son frère utérin Jacques de Bernay, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain (31 décembre 1649, 7 février 1650 et 16 décembre 1652). Copie collationnée du 3 décembre 1658. Présence de : Benoît Grimaud, procureur du roi en l'élection de Roanne ; Claude Vernay, prêtre de la paroisse d'Ouches ; Jean Beraud, écuyer, seigneur de Pierrefitte et du Montet ; Jean Franchon, avocat en Parlement ; François Forges, prêtre sociétaire de l'église paroissiale Saint-Etienne de Roanne. — 4. Antoine Noël, notaire royal et procureur à Roanne, reconnaît avoir fait saisir tous les biens de feu Jacques de Bernay situés dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte et que ceux-ci ont été adjugés à Claude Forest, praticien aud. Roanne (24 juillet 1666. Presles, notaire royal). — 5. Déclaration de Claude Forest, praticien à Roanne, portant rétrocession à Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, de tout le droit de maintenue desd. biens dud. Jacques. Présence de m^e Jean Rolland, huissier royal de l'élection de Roanne (25 juillet 1666. Forest, notaire royal). — 6. Bail à ferme de la maison Ponde par Jeanne Beraud, à Pierre Girard, marchand de Roanne (2 juin 1668. Presles, notaire royal). — 7. Quittance de 180 l. t., 40 boisseaux de blé, mesure de Roanne, et deux poinçons de bon vin rouge pur et marchand, donnée par Jean Martin et François Issard, « tarrallin » de la paroisse de Saint-Forgeux, à Jeanne de Bernay. Présence de m^e Noël Guyonnet,

curé de Mably (30 octobre 1670. Bergier, notaire royal). — 8. Bail à grangeage par Jeanne Beraud, en faveur de Pierre Papu, laboureur de la paroisse de Roanne, du domaine de Fricheville (?) sis en la paroisse de Mably (Roanne, 17 août 1671. Forest, notaire royal). Suit reconnaissance de cheptel (23 janvier 1671). — 9 à 12. Pièces relatives à la régie par Richon des domaines Arnaud, Vouldes, Guillaudin, Fillon et Valence, régie de société entre MM. Du Bourg et de Bizy, cohéritiers de Just-Henry Du Bourg Saint-Polgues (1796 - An VII). — 13. Etat estimatif des biens immeubles indivis entre MM. Du Bourg et de Bizy, situés dans le district de Roanne, département de la Loire (Ans V-VI).

2 F 706 (Liasse). — 6 pièces papier.

1791-An IV. — FOREZ. *Biens nationaux*. — 1 à 6. Pièces relatives à la vente de biens nationaux sis à Noailly et Saint-Romain-la-Motte adjugés à Just-Henry Du Bourg de Saint-Polgues (1791-An IV).

2 F 707 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 57 pièces papier.

1569-1806. — FOREZ. *Bois*. — 1. Homologation au bailliage de Forez de la vente de bois faite le 19 mars précédent à Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, par frère Charles Seguin, prieur et vicaire d'Ainay, et m^e Robert de Manzat, châtelain de Vertaizon, procureurs spéciaux d'Antoine de Senneterre, évêque de Clermont, abbé commendataire de la Bénissons-Dieu (Montbrison, samedi 7 mai 1569). — 2 à 19. Pièces de procédure entre Claude Dufour, cabaretier à Roanne, Jacques Burelle, avocat en Parlement, et Marguerite Corderot, son épouse, au sujet d'un bois taillis (1727-1729). — 20. Enquête au sujet d'un bois contesté entre Jacques Burelle et Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues (28 août 1730). — 21 à 24. Anciens marchés de bois (1744-1785). — 25 à 36. Procédure de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, contre Louis Michon dit Joanon, marchand de Saint-Germain-Laval, et Antoine-François Du Rozier, écuyer, au sujet des bois du domaine Cherchant (1762-1764). — 37 à 40. Pièces diverses (XVII^e siècle). — 41 à 58. Affaire d'Oradour (An IV-1806). A signaler : P. 41. Vente par Marie Du Bourg, épouse séparée de biens de

Charles-François d'Oradour, à Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, des 3/8 du bois d'Amions (Roanne, 17 nivôse an IV. Morillon, notaire). P. 43. Procuration donnée par Hippolyte Du Bourg Saint-Polgues, demeurant à Leigneux, à Louise-Marie de Las (28 prairial an V. Fialin, notaire). P. 46. Compte entre Mme Du Bourg et Richon pour Mme d'Oradour (21 vendémiaire an XI). P. 51. Vente sous seing privé du bois d'Amions par Louise-Marie de Las de Prye à Claude Forest, propriétaire à Amions, au prix de 18.900 l. t., vente approuvée par Marguerite et Hippolyte Du Bourg (Prye, 28 messidor an XII). P. 55. Lettre de Louis Du Bourg à sa mère (31 décembre 1805). P. 58. Lettre de Forest à Mme Du Bourg (25 février 1806).

2 F 708 (Liasse). — 43 pièces papier.

XVI^e-XVIII^e siècle. — FOREZ. *Varia.* — 1. Liève de cens et rentes, concernant entre autres Luré, Bully, Amions, Cremeaux, Saint-Martin, Dancé et Juré (S. d., XVI^e siècle). — 2. Mention de redevances reçues (S. d.). — 3. Quittance de servis donnée à Godat (11 février 1549, n. st.). — 4. Quittance par Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, bailli de Chevagny-le-Lombard, à Claude Janyn, fermier dud. Chevagny, de tout ce qu'il pouvait lui devoir (Chevagny, 28 janvier 1562, n. st. Patissier, notaire royal). Extrait pris sur l'original par Guillin, notaire royal. — 5 à 8. Pièces de comptabilité (XVII^e siècle). — 9. Consultation juridique pour Madame de Chambaud (Montbrison, 28 août 1670). — 10 à 12. Pièces de procédure au sujet de l'apprentissage de Marie Hervin chez Marguerite Beaucombat, tailleuse d'habits de Roanne (1723). — 13 à 16. Etats de sommes dues par M. de Saint-Polgues (XVIII^e siècle). Pièces en très mauvais état. — 17 à 23. Quittance diverses (1756-1772). — 24 à 43. Pièces de comptabilité (1789-1791).

2 F 709 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier.

1502-1783. — FOREZ. *Rentes et obligations.* — 1. Vente de divers cens et rentes par Jean Eymonet, boucher de Villeret, à Pierre de La Mure, notaire, au prix de 40 l. t. (Villeret, 8 octobre 1502. Mathieu Vallete, prêtre, notaire à la Cour de Forez). Texte en latin. — 2. Obligation de la somme

de 4.405 l. 18 s. t. par Jacques de Bernay, écuyer, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, capitaine de la compagnie de 100 hommes de pied français entretenus pour le service du roi, au profit d'Henri d'Augerolles de Thélis, seigneur de Comières, Cornillon et Maltaverne (Château de la Motte, 28 septembre 1632. Peilhard, notaire royal). Suit quittance aud. Jacques de Bernay par François d'Augerolles de Thélis, chevalier de l'ordre du roi, tuteur des enfants dud. Henri d'Augerolles de Thélis, de la somme de 7.526 l. 16 s. 15 d. (19 août 1654). Expédition du 2 mars 1665. — 3. Autre expédition de la pièce précédente. — 4. Quittance de 852 l. 13 s. 6 d. t. donnée par m^r Jean Voyret, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, ayant droit par transport d'Hector Andrault de Langeron, chevalier, marquis de Maulevrier, héritier de Philippe Andrault de Langeron, seigneur de Minardière, à Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay (27 juin 1665. Forest, notaire royal). Pièce en très mauvais état. — 5. Obligation de 2.000 l. par m^r Charles Oudaille, élu en l'élection de Roanne, au profit de Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues. Présence de m^r Michel Jeugnet, procureur en l'élection de Roanne, et Jean Pouchon, notaire et procureur aud. lieu (Roanne, 8 juillet 1702. Henry, notaire royal). — 6. Promesse signée par Oudaille de payer 100 l. à la volonté de M. de Saint-Polgues (8 juillet 1703). — 7. Constitution d'une rente annuelle de 5 l. par Charles Marroux, veneur du seigneur de Saint-Polgues, au profit de Jean-Claude Du Croc (1^{er} juin 1704. Suit quittance du seigneur de Saint-Polgues (21 novembre 1706). — 8. Sentence du bailliage du duché de Roannais en faveur de Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, seigneur du Coudray, contre m^r Pierre Préfol, notaire royal de Saint-Haon-le-Châtel, et Jacques-Marie de Berthelas, écuyer, sieur d'Arfeuille, au sujet d'une rente annuelle de 100 l. (11 juillet 1705). Suivent deux significations des 31 juillet et 17 août 1705. — 9. Quittance de 13.000 l. donnée par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, Empurany, Nozières, Sarras, Reviran, Oriol, Ardois et la Motte-Saint-Romain, et Mathie Du Croc de Saint-Polgues, son épouse, à Jean-Claude Du Croc, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard. Présence de m^{rs} Jean Mignon, directeur des aides de l'élection de

Roanne, et Jean Turge, procureur à Villerêt (Roanne, 24 septembre 1715. Pouchon, notaire royal). — 10. Quittance finale de 3.461 l. 17 s. donnée par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, à Joseph Vallorge, marchand de Saint-Hilaire (Roanne, 20 décembre 1771. Morillon, notaire royal). — 11. Autre, de 1.144 l. 16 s., à Benoît Vallorge (Id.). — 12 à 14. Pièces de procédure entre Just-Henry Du Bourg et Benoît Burelier, laboureur d'Amions, relatives à une obligation (1779-1783).

2 F 710 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 65 pièces papier.

1723-1791. — FOREZ. *Rentes constituées.* — 1 à 68. Dossier de 68 pièces attachées ensemble (1), relatives à des rentes constituées (1723-1791). A signaler : P. 1. Quittance de 1.000 l. donnée par Antoine-Eléonor de Charpin de Genetines, chevalier, et Catherine Blanchet de la Chambre, son épouse, cohéritiers testamentaires de leur fille Jeanne-Antoinette de Charpin de Genetines, religieuse professe à Saint-Cyr, à Mathie Du Croc de Saint-Polgues, épouse d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas. Cette somme avait été léguée à lad. Jeanne-Antoinette par défunt Jean-Claude Du Croc (19 mai 1736. Pouchon, notaire royal). P. 10. Quittance de 103 l. 4 s. par Claudine Valence, supérieure des Ursulines de Roanne, au profit d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg (6 septembre 1723). P. 11. Quittance de 82 l. 13 sols, au profit du même, par François-Marie Michon, seigneur de Chamarande (Roanne, 27 février 1724). P. 13. Quittance de 15.000 l. donnés à Just-Henry Du Bourg par Pierre de Challus, chevalier, seigneur de Prondines (7 août 1760. Cornedet, notaire royal). P. 16. Sommaire des servis dus à la « cellererie » du prieuré de Charlieu sur le domaine Baboin (1781). P. 29. Quittance de 20.000 l. donnée à Emmanuel-Gaspard Du Bourg par Charles-Anne-Augustin Le Boiteux de Gormond, secrétaire général de l'artillerie de France (Paris, 19 avril 1739). P. 32. Constitution d'une rente annuelle de 1.000 l. par Emmanuel-Gaspard Du Bourg et Mathie Du Croc de Saint-Polgues, au profit de Pierre-Athanase Le Boiteux, bourgeois de Paris (15 décembre 1731). P. 36. Constitution d'une rente annuelle de 500 l.

(1) Ce dossier, numéroté anciennement de 1 à 67, deux pièces portant le même numéro, ne suit aucunement l'ordre chronologique.

par led. Du Bourg au profit de Louis d'Usson d'Alion, chevalier, ancien ministre plénipotentiaire auprès de l'impératrice de toutes les Russies (Paris, 26 mars 1749). P. 39. Vente par Charles-François, marquis de Sassenage, lieutenant général de la province de Dauphiné, à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, de la baronnie du Cheylard et de la seigneurie de la Cour en Vivarais et Velay (Paris, 24 février 1732). P. 40. Constitution d'une rente annuelle de 500 l. par led. Du Bourg au profit de Jean-Louis d'Usson, chevalier, marquis de Bonnac, seigneur du pays de Donnezan, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur des châteaux d'Usson et de Querigut (Paris, 12 août 1736).

2 F 711 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 280 pièces papier.

1558-An X. — FOREZ. *Procédures.* — 1. Ajournement de Simone Nygone au bailliage de Forez, à la requête d'Anne de Chenillat, douairière de Saint-Polgues (5 juin 1558). — 2 et 3. Pièces de procédure pour Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, contre Pierre Girinot, curateur aux biens vacants de Saint-Priest (1586-1587). Pièces en très mauvais état. — 4. Dépôts de témoins dans une enquête contre Jean Dupuy Petellery (Château de Saint-Polgues, 10 décembre 1614). — 5. Procédure devant la justice de Saint-Polgues entre Ysabeau de Saint-Pulgent, dame de Saint-Polgues, épouse de Gaspard Du Croc, Françoise de Saint-Polgues, dame de Fougerolles et Roche-la-Molière, et Antoinette de Saint-Polgues, dame de la Sauve, en vue de la levée des scellés apposés sur les meubles de défunte Anne de Chevrières, dame douairière dud. Saint-Polgues (9-16 janvier 1621). — 6. Sentence des Requêtes du Palais à Paris pour Charles Audras, élu en l'élection de Roanne, ayant droit par transport de Benoît Valence, marchand aud. Roanne, contre Gaspard Du Croc, sieur de Saint-Polgues (Paris, 3 septembre 1642). — 7. Sentence d'ordre du prix des biens de feu Jacques de Bernay, seigneur du Coudray, et de la Motte, prononcée au bailliage de Forez. Parmi les créanciers figurent Antoinette Dubled d'Uxelle, abbesse de Saint-Menoux et prieure de Pouilly-en-Roannais, les Ursulines de Roanne à cause du fief de Vaux, les prêtres et sociétaires de

l'église Saint-Etienne de Roanne (10 avril 1666). — 8 à 24. Procédure pour Jeanne Beraud contre Claude Suchet, laboureur de la paroisse d'Ouches, relative au domaine de la Rallièrre (1665-1675). A signaler : P. 8. Accense pour 6 ans dud. domaine par Jeanne Beraud à François Pignaud (Château de la Motte, 9 septembre 1665. Peilhard, notaire royal). P. 9. Bail à grangeage dud. domaine par lad. Jeanne Beraud à Claude Suchet (Prieuré de Pouilly, 16 octobre 1672). P. 24. Sentence du bailliage de Roannais autorisant la vente des fruits du domaine (Samedi 1^{er} décembre 1674), suivie de deux exploits des 28 janvier et 1^{er} février 1675. — 25. Délibéré pour Françoise de La Richardie, veuve de Gaspard Du Croc, baron de Brunard, contre François Giraud (1672). — 26. Sentence du bailliage de Roannais en faveur de Jeanne Beraud contre Adrien Gourrebaron, voiturier par terre à Roanne, et Madeleine Colon, sa femme (13 juin 1682). — 27 à 30. Procédure de Jeanne Beraud contre Antoine Dumolin (1682-1689). — 31 à 35. Procédure contre Claude Perrea dit Lacombe, marchand à Roanne, relative à une coupe de bois dans la forêt de la Malgarnie (1683-1684). — 36 à 38. Procédure pour Jeanne Beraud et Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, contre André Pirot, maître cordonnier à Roanne (1688-1689). — 39. Pièce de procédure pour les prêtres sociétaires de Saint-Etienne de Roanne contre Jeanne Beraud (1698). — 40 à 55. Pièces de procédure pour Jeanne Beraud contre Claude Dufaux, Antoine de La Chèze et Jacques Hervin, maître chirurgien et jurés royaux de la ville de Roanne (1703). — 56. Pièce de procédure pour Louise-Diane Bouchaut, épouse de Charles Oudaille, élu en l'élection de Roanne et contrôleur au grenier à sel de lad. ville, contre Jean-Claude Du Croc, seigneur de Saint-Polgues (5-6 août 1704). — 57 et 58. Pièces de procédure entre Pierre Chambodet, seigneur de Magneu, et le marquis Du Bourg, relatives à des biens situés à Comblerette (1707). — 59 à 78. Procédure d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, contre Alexandre de Grésolles, seigneur de Grésolles et de Bufferdant, et Gilbert Puy, marchand des Sables (1719-1723). A signaler : P. 78. Lettre de M. de Grésolles au marquis Du Bourg (31 mars 1723). — 79 à 113. Procédure entre le duc de La Feuillade et de Roannais et Henri Peyralade (1715-1718). — 114 à 137. Procédure de Jean-Claude Du Croc contre Gilbert Puy, marchand des Sables (1717-1735). A signaler : P. 131. Lettre de Truchard à Monsieur Chazelle, procureur à la Cour de Forez (Saint-Polgues, 18 mars 1719). P. 137. Assignation donnée à Barthélemy Puy, marchand tanneur aux Sables, à la requête d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg (31 janvier 1735). — 138 à 144. Pièces de procédure pour Jean-Claude Du Croc contre Dumas Palais, laboureur à Comblerette (1718-1725). — 145 à 154. Procédure d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, contre Jacques Burelle et Marguerite Corderot, son épouse (1720-1732). A signaler : P. 153. Avertissement en droit fourni à la Sénéchaussée de Forez par Jacques Burelle, avocat en Parlement (24 décembre 1731). — 155. Pièce de procédure pour Emmanuel-Gaspard Du Bourg et Mathie Du Croc de Saint-Polgues contre Guillaume Le Bègue et Catherine Gauvain, sa femme (Paris, 14 septembre 1726). — 156. Assignation donnée à Pierre Poyet, marchand de Luré, à la requête d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg (26 mars 1727). — 157 à 169. Procédure d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg contre m^r Pierre Thierry, avocat en Parlement (1743-1756). — 170 à 215. Procédure de Just-Henry Du Bourg contre les habitants de Saint-Polgues (1757-1774). — 216 à 229. Procédure de Just-Henry Du Bourg contre Claude Gautoy, marchand à Saint-Haon-le-Châtel (1764-1765). — 230. Quittance de 12 livres délivrée au comte de Saint-Polgues par le procureur du commandeur du Temple en Roannais (Roanne, 18 août 1768). — 231. « Quittance donnée par M. de Saint-Polgues le 14 août 1776 à Pierre et Pierre Cornet père et fils d'une somme de 220 l. pour rentrer en possession d'héritages que M. de Saint-Polgues leur avait originellement vendus par contrats des 7 et 27 may 1753 et la propriété des quels M. de Saint-Polgues s'était fait envoyer faute de payement par les acquéreurs ». — 232 à 250. Procédure de Just-Henry Du Bourg contre Jean Arnaud, marchand de vin pour la provision de Paris (1772). A signaler : P. 237 et 238. Lettres de Just-Henry Du Bourg à la marquise et au marquis Du Bourg (16 et 17 juillet 1772). — 251. Transaction entre Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg et François Thévenin, voiturier par eau de la rivière de Loire demeurant ordinairement à Roanne, au sujet d'un transport de vin

(3 août 1772). — 252. Pièce de procédure entre Just-Henry Du Bourg et Laurent Nicolas, demeurant à Roanne (Samedi 5 août 1775). — 253 à 275. Procédure de Just-Henry Du Bourg contre Mathieu Pain, laboureur à Jevvre, paroisse de Saint-Maurice (1785-1787). — 276 à 286. Affaire de contentieux entre Louis Du Bourg, Berthellier et Royé Alix (Ans VI à X).

AUVERGNE

2 F 712 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier.

1526-1813. — AUVERGNE. *Titres collectifs.* — 1. Vente par Jean de Bauzac, écuyer, seigneur dud. lieu, de Ligennes, la Rivière et le Bas, fils de Dynot de Bauzac, et Catherine de La Rivière, son épouse, demeurant à Ligennes, paroisse de Lezoux, à Marie Beraulde, veuve de Jean Ossendon, et à son fils Mathieu Ossendon, marchand de Thiers, de 20 l. t. de cens et rente payables chaque année à la Saint-Julien d'août dans les paroisses de Lezoux, Orléat, Dorat, Crevant et Noalhat. Prix de vente: 450 l. (18 novembre 1526. Jean Banhol, Claude Chabanez et Jean Tribble, notaires royaux). Au dos : quittance d'expédition dud. acte (9 décembre 1527). — 2. Echange entre Antoine de Chabannes « Curthon », baron de Nébouzat et de la Rode en Auvergne, et Martin de La Tour, écuyer, sieur de Savennes et d'Allagnat. Le premier cède la seigneurie de la Rode contre celle d'Allagnat (5 mai 1620). — 3. Succession de Françoise de La Roche-Aymon, veuve de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues. Biens situés dans le département du Puy-de-Dôme. Premier lot échu à Madame Hippolyte Du Bourg (S. d.). — 4. Deuxième lot échu aux enfants d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg (S. d.). — 5 et 6. Pièces relatives à ces biens (1813).

2 F 713 (Liasse). — 1 pièce papier.

1600. — BEAUREGARD-L'EVÊQUE. — Fiacre Chaptard, fils de défunt Antoine Chaptard, laboureur à Beauregard, reconnaît tenir « à tiltre de louaige, ferme et adcence » de Jean de Coubladour, seigneur dud. lieu et de Margnat près Beauregard, les maisons, bâtiments, moulins et pêcheries dé-

pendant dud. Margnat (Lezoux, 3 juin 1600). En marge : quittance du 7 février 1603.

2 F 714 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1546, n. st. — BRENAT. *Fief de Trignieux* (1). — Reconnaissance de foi et hommage au profit du roi, à cause de sa châtellenie d'Usson, par Philibert Du Croc, écuyer, seigneur du Fieux et de Trignieux, échanson de Mgr le Dauphin, habitant au château du Croc, paroisse de Thiers, pour la seigneurie de Trignieux. Présence de messire Jean Bourg, prêtre de la collégiale Saint-Genès de Thiers, et de m^r Guillaume de Saignes, notaire royal (Château du Croc, 15 mars 1546, n. st. Henri Delorme, notaire royal).

2 F 715 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1585-1680. — BUSSÉOL. — 1. Vente par Jean Vernier, fils de feu Pierre Vernier, laboureur, à Guillaume Du Croc, seigneur du Fieux, de Ligennes et de Fontanay, gentilhomme ordinaire servant de la maison du roi, représenté par m^r Jean Pelletier, son receveur, d'un pré situé dans la justice de Busséol, joignant l'étang de la Reine-mère. Prix : 15 écus 1/3 sol d'or. Présence de m^r Jean Gosson, cleric de Thiers (Billom, 1^{er} avril 1585. Benoît Vialard, notaire royal). — 2. Vente par Jean Grossarye, laboureur de Lignol, paroisse de Saint-Georges, aud. Guillaume Du Croc, représenté par Gabriel Laville, son serviteur et receveur, d'une terre sise dans la justice de Busséol. Prix : 18 écus sol d'or et 1/3 d'écu sol (Billom, 31 décembre 1590). — 3. Vente par le même au même, représenté par Pierre Croze, d'autre terre située dans lad. justice. Prix : 20 écus sol (15 janvier 1591. Bertrand Sonnat, notaire royal). — 4. Vente par Antoine Finauld, laboureur à Lignat, à Guillaume Du Croc, d'une terre sise dans la justice de Busséol (Id.). — 5. Vente par Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Brunard, Saint-Polgues et du Croc, en qualité d'héritier par bénéfice d'inventaire de Charles Du Croc, chevalier, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues, à Jean de Fredefont, écuyer, conseiller du roi, président au siège présidial d'Auvergne à

(1) Aujourd'hui Tridieux, commune de Brenat (Puy-de-Dôme).

Clermont, du château et maison noble de Fontanay, situé dans la justice de Busséol, paroisse de Saint-Georges. Prix : 14.000 l. (Clermont, 11 mai 1680. Thomas, notaire royal).

2 F 716 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1475. — CREVANT. — Sentence du Parlement de Paris en faveur de Jean de Tersat, chevalier, seigneur de Ligennes, contre frère Gallard Chancelade, prieur de Billom, au sujet d'un étang et d'un moulin à farine situés dans la paroisse de Crevant. Sur le repli « Per judicium curie. Brunat » (Paris, 21 juillet 1475).

2 F 717 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1513-1611. — CULHAT. — 1. Vente par messire Pierre Guibert, tant en son nom qu'au nom de Jean, Pierre et Louis Guibert, enfants et héritiers de Jean Guibert, et d'Antoine et Etienne Guibert, enfants et héritiers de Louis Guibert, paroissien de Beauregard au diocèse de Clermont, à Jean de Tersat, écuyer, seigneur de Ligennes, d'un « quarton de froment mesure droicte de Lezoux » de cens et rente annuelle et perpétuelle à prendre sur un pré situé dans la justice et paroisse de Culhat. Présence de m^e Guillaume Bonymel, chanoine de Lezoux (26 août 1513. Jean Banhol, notaire). — 2. Bail à titre d'emphytéose par Guillaume Du Croc, écuyer, seigneur dud. lieu, le Fieux, Ligennes et Fontanay, à Jean Dufraisse, fils d'Antoine Dufraisse, laboureur de la paroisse de Lezoux, d'un bois situé dans la justice de Foulhouze. Présence d'Antoine Myoche, receveur de Guillaume Du Croc (Lezoux, 1^{er} janvier 1611. Gilbert Gaubert, notaire royal).

2 F 718 (Liasse). — 1 pièce papier.

1649. — CUNLHAT. *Prieuré.* — Conventions passées entre messire Jacques Du Croc, abbé commendataire de Saint-Gilbert de Neuffont en Auvergne, au nom de messire Gabriel Du Croc, ci-devant prévôt en l'église cathédrale de Clermont, et dom Antoine Du Croc, religieux profès en l'abbaye royale de Savigny en Lyonnais, prieur du prieuré conventuel de Cunlhat, au sujet des revenus dud. prieuré (Lyon, 4 octobre 1649).

2 F 719 (Liasse). — 1 pièce papier.

1587. — GLAINE. — Main-levée, par les élus de l'élection de Clermont, de bestiaux saisis à la requête de Gaspard Du Croc sur Antoine Allard, habitant de la paroisse Saint-Jean-de-Glaine (23 mai 1587).

2 F 720 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1433, n. st.-XVI^e siècle. — ISSERTEAUX. *Seigneurie du Fieux.* — 1. Faculté de réméré accordée pour deux ans par Jean Mareschal, marchand de Thiers, à Philibert Du Croc dit du Mas, damoiseau, pour 30 quartauts de seigle, 46 d'avoine, 4 gelines et 4 « manopere » de cens que led. Du Croc vient de lui vendre, assignés sur le Fieux. Prix de vente: 20 réaux 1/2 d'or pesant trois deniers chacun (Mercredi 28 janvier 1433, n. st.). — 2. Liève des cens et rentes nouvellement reconnus au profit de Philibert Du Croc, seigneur dud. lieu et du Fieux, extraite du terrier original. Biens à Isserteaux, Mauzun, Trézioux, Saint-Jean-des-Ollières, Fayet, Estendeuil, Ceilloux, Sandier, Auzelles, Eglise-Neuve-près-Billom, Contournat et Vertolaye (S. d., XVI^e siècle).

2 F 721 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 16 pièces papier.

1509-1605. — LEZOUX. — 1. Donation entre vifs par Antoine Jobert Body et son neveu Guillaume Jobert, à Jean Du Lac, seigneur de la Garde et de « Pratardey », représenté par m^e Jean Chasal, notaire, d'une haie située dans la justice et paroisse de Lezoux (18 avril 1509. Jean Banhol, notaire royal). — 2. Vente par Antoine Chalmete, fils de feu Jean Chalmete, chapelier de Lezoux au diocèse de Clermont, aud. Jean Du Lac, d'une terre sise au territoire de Courbarieux, dans la justice et paroisse de Lezoux. Prix: 20 l. t. (26 mai 1509). — 3. Vente par Antoine Bontemps des Brugières, paroissien de Saint-Pierre de Lezoux, à Jean de Tersat, seigneur de Ligennes, représenté par Jean Chalmete, prêtre, d'un pré sis dans la justice de Lezoux. Prix : 5 l. t. (6 mai 1513. Jacques Robin, notaire). — 4. Revente par Alyre de Langeac, écuyer, seigneur de Dallet et Thuret, à Catherine de La Rivière et Jean de Bauzac, son second mari, des biens situés à Vernadel et dans divers lieux

de la paroisse de Lezoux, qui avaient été vendus aud. Alyre le 27 septembre 1521 par défunt Pierre de Tersat, fils de Jean de Tersat, seigneur de Ligennes, led. Pierre premier mari de Catherine de La Rivière. Prix : 1.700 l. t. Présence de messires Antoine Bostier, vicaire de Dallet, et Jacques de Ferréoles, prêtre de Lezoux (11 octobre 1526. Antoine Cosson et Jean Martinet, notaires). Copie collationnée du 4 juillet 1564 par François Banhol et Jean Bontemps, notaires royaux à Lezoux, pour Philibert Du Croc, écuyer, seigneur de Ligennes. — 5. Echange de biens à Lezoux entre Jean de Senneterre, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Fontenille, Clavelier, Nugier et Cossange, et Philibert Du Croc, chevalier de l'ordre du roi, seigneur dud. lieu, de Ligennes et du Fieux. Présence de m^e François Banhol, châtelain de Lezoux (27 mars 1576, n. st. Pierre de Ferréoles, notaire royal). — 6. Bail à titre d'emphytéose par Guillaume Du Croc, écuyer, seigneur en partie du Fieux et de Fontanay, à Georges Herault, serrurier à Lezoux, d'une place de maison dans la justice dud. Lezoux (2 avril 1598. Jaubert, notaire). — 7. Autre, à Etienne Vermelle (10 janvier 1599). — 8. Autre, à Gilbert Thalleys (17 octobre 1599). — 9. Reconnaissance censivière par Antoine Bardy, fils de feu Andrieu Bardy, laboureur à Prafrechas, au profit de Pierre Du Croc, pour une terre située dans la justice de Fontenille (Lezoux, 7 mai 1600). — 10. Autre, par Sébastien et François Romeuf, frères (26 août 1600). — 11. Autre, par Victor Lambert, chirurgien de Lezoux, pour un jardin aux faubourgs de lad. ville (16 septembre 1600). — 12. Autre, par Louise Liobaud, veuve d'Etienne Bonnefoy, pour une terre au terroir de Prat Charretier (3 janvier 1601). — 13. Bail à titre d'emphytéose par Guillaume Du Croc, à Guillaume Puisard, laboureur, d'une terre aux Vignes du Puy, située dans la justice ancienne de Lezoux (8 décembre 1601). — 14. Autre, à Antoine Mereton, fils de feu Guillaume Mereton, d'une place de jardin à présent en chaume, aux faubourgs de Lezoux (10 décembre 1601). — 15. Reconnaissance censivière, au profit de Guillaume Du Croc, par Jean Trabuchet, fils de feu Antoine Trabuchet, tanneur à Lezoux, pour une terre sise dans lad. paroisse (27 décembre 1601). — 16. Autre, par François Abarrin, laboureur (22 décembre 1602).

— 17. Autre, par Pierre Reynaud, laboureur, pour une terre au terroir de la Goutte, justice de Lezoux (Id.). — 18. Bail à titre d'emphytéose par Guillaume Du Croc, à Françoise Desplatz, veuve de Jérôme About, d'une place de jardin aud. Lezoux (12 avril 1603). — 19. Reconnaissance censivière au profit dud. Guillaume Du Croc, par Jean Brousse, fils de feu Barthélemy Brousse, et Gilberte Jobert, veuve de Gabriel Brousse, pour une place et une terre en dehors de la ville de Lezoux (21 mai 1605). — 20. Bail à titre d'emphytéose par Guillaume Du Croc, à m^e Jean Tribble, greffier de Lezoux, d'un « chezal » situé dans l'ancienne forteresse au quartier de Saint-Georges (25 octobre 1605).

2 F 722 (Registre). — Petit in-folio, 106 feuillets papier (270 × 190 ^{mm})

1599-1600. — LEZOUX. *Cens et rentes.* — Recette des cens et rentes dus au seigneur du Croc en la ville de Lezoux et lieux circonvoisins comme Ornon, Chassignole, Saint-Jean-d'Heurs (1599-1600). Les derniers feuillets sont en mauvais état. La couverture en parchemin est constituée par un acte de vente de cens et rente faite par une famille Laurent à Jean de Tersat, chevalier, seigneur de Ligennes, le 16 juillet 1466.

2 F 723 (Registre). — Petit in-folio, 92 feuillets papier (280 × 200 ^{mm})

1447. — LEZOUX. *Enquête.* — « Enquête faite par Nous Pierre de Font Sauvage et Jehan Gay, bachelier en loys, notaires. Sur les faitz et articles de Jehan et maistre Pierre de Tersat escuiers seigneurs de Ligone contre les consoux et habitants de Lezoux » (2 août 1447 et jours suivants). Registre en très mauvais état (1).

2 F 724 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVI^e siècle. — LEZOUX. *Prafrechas.* — 1. Extrait d'un terrier couvert de parchemin, pour des biens situés à Prafrechas (1563-1571). — 2. Fragments d'un livre de redevances de Prafrechas et environs (S. d., XVI^e siècle). — 3. Relevé des noms de reconnaissants, d'après un ancien terrier (S. d., XVI^e siècle).

(1) La partie inférieure, complètement pourrie, s'en va en morceaux.

2 F 725 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1406, n. st. - 1615. — LEZOUX. *Seigneurie de Ligennes*. — 1. Vente par Morinot, seigneur de Tourzel et d'Allègre, conseiller du roi, chambellan du duc de Berry, à Jean Dompine (?), chevalier, chambellan du roi et du duc de Berry, du château et de la terre de Ligennes « que ledit Morinot se disoit avoir de son conquest assis ou pais d'Auvergne ou bailliage de Saint Pere le Moustier ». Prix : 2.000 « escuz dor a la couronne du coing du Roy nostre sire de dix huit solz parisis piece » (Paris, 7 avril 1406, n. st. Jean Le Bouyeux et Regnaut le Pionnier, notaires au Châtelet). Fragment du sceau de la prévôté de Paris pendant sur double queue de parchemin. — 2. Contrat entre Jean de Tersat, écuyer, seigneur de Ligennes en la paroisse de Saint-Pierre de Lezoux, et m^{re} Hugues Maissat et Jean Tribble, notaires royaux, pour le renouvellement du terrier des cens et rentes à Pont-du-Château, Chappes, Joze, Foulhouze, Lempdes, Culhat, Seychalles, Moissat, Vertaizon, Vassel, Chorât, Bouzel et Ocher (Ligennes, 26 juin 1513). — 3. Lettres royaux de Louis XII en faveur de Jean de Bauzac, chevalier, seigneur dud. lieu, de Ligennes et de la Roche, et de Catherine de La Rivière, son épouse, contre la prieure et le couvent de la Veine, relatives à des cens et rentes vendues à ce dernier pendant la minorité de Pierre de Tersat, seigneur de Ligennes, par son tuteur Pierre de Tersat, écuyer, seigneur de Lambre, et situées dans les paroisses de Crevant, Voselle, Maringues, Vialles et Montgacon (Paris, 19 juillet 1548). Fragment de sceau pendant sur simple queue de parchemin. — 4 à 9. Procédure entre Philibert Du Croc, sieur du Cerf, et Pierre de Ségur, baron de Pardaillan, relative à la seigneurie de Ligennes (XVI^e siècle). A signaler : P. 4. Copie de lettres royaux d'Henri III en faveur de Bernard de Ségur, baron de Seyches, et consorts (Paris, 31 mai 1578). P. 5. Signification à Philibert Du Croc par Pierre Nicolas, huissier au présidial d'Auvergne (16 novembre 1583), portant copie des actes suivants : a) Lettres de Catherine de Médicis dépossédant Philibert Du Croc de la seigneurie de Ligennes, en faveur du sieur de Pardaillan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conformément à l'arrêt du Parlement de Paris du 12 janvier 1578 (Paris, 26 avril 1583); b) arrêts

du Parlement des 28 avril 1582 et 12 janvier 1578. P. 9. Salvations de production par Philibert Du Croc (S. d.). — 10. Prise de possession de la seigneurie de Ligennes par Claude d'Aussedat, écuyer, seigneur du Ruchail, écuyer des écuries du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, qui l'avait achetée le 20 novembre 1614 de Bernard de Ségur, baron de Seyches, seigneur de Pardaillan et de Ligennes (1^{er}-3 avril 1615). A cette époque, le château était en fait encore entre les mains de la famille Du Croc, qui y avait laissé une servante du nom de Claude Roux. — 11. Arrêt du Grand Conseil condamnant Gabriel Agenon et François Gaubert à rendre compte aux Du Croc et autres créanciers, de la perception des fruits de la seigneurie de Ligennes, ci-devant « mise en criées » à la requête de feu m^{re} Octavien Douy, seigneur d'Attichy (Paris, 30 septembre 1620). Copie informe.

2 F 726 (Liasse). — 8 pièces papier.

1447-1581. — LEZOUX. *Ligennes. Enquête et terriers*. — 1. « Ci apres sensuyt l'extraict abregé des tesmoings pour noble homme le seigneur de Ligonne contre les subjectz habitans de Lezoux fait ou a commencé le second jour de septembre l'an mil CCCC quarante sept ». Enquête relative aux limites de Ligennes. — 2. Fragment d'un livre de baux faits par Jean de Tersat, chevalier, seigneur de Ligennes (1466). — 3. Terrier de Ligennes, couvert en parchemin (1497). — 4. Terrier (1501-1504). — 5. Minutes d'un terrier de Ligennes (1563-1565). — 6. « S'ensuyt la declaration des nottes du terrier du seigneur de Lygonne couvert de cuyr noyr » (1572). — 7. Extrait de terrier, non daté (XVI^e siècle). — 8. Livre de recette des cens et rentes pour Philibert Du Croc, seigneur de Ligennes, à Lezoux, Codegniat, Vernadel, Orléat, Crevant, Dorât, Noalhat, Bulhon, Ravel et Saint-Jean-d'Heurs (1579-1581). La couverture en parchemin est constituée par le contrat de mariage, du 23 janvier 1552, n. st., entre Laurent Delavenche, laboureur à Lempty, et Jeanne Espynasse, fille de Gilbert Espynasse, laboureur à Lezoux.

2 F 727 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1443-1604. — LEZOUX. *Ligennes*. — 1. Main-levée d'un gravier au profit de Jean de La Baume, sei-

gneur de Ligonnes (20 novembre 1443). — 2. Vente par Louis de Beaufort, chevalier, comte d'Alès, marquis de Canillac, vicomte de la Motte, seigneur du Pont-du-Château, à Jean de Tersat, chevalier, seigneur de Ligonnes, représenté par m^r Guillaume Robert, notaire, du droit de faire pâturer tous ses bestiaux « en quelque saison de l'an et par toutes les terres, seigneuries et justices de la Foulhoze », au même titre que les habitants de Foulhouze (18 avril 1467). — 3. Ratification par Jean Guibert, fils de feu Jean Guibert, et Antoine Guibert, fils et héritier de feu m^r Louis Guibert, des deux lettres de vente de cens et rente faites à Jean de Tersat, écuyer, seigneur de Ligonnes, par messire Pierre Guibert, leur oncle, en date du 26 août 1513 (3 juin 1514. Jean Banhol, notaire). — 4. Revente par Jean de Senneterre, écuyer, seigneur de Clavelier et de Fontenille, à Pierre de Tersat, fils de Jean de Tersat, seigneur de Ligonnes, de cens et rentes. Prix : 700 l. t. Présence de messire Pierre Feulhade, prêtre (10 août 1521. Claude Dechabanez, notaire). — 5. Revente par Gilbert Coyffier, chevalier, seigneur d'Effiat, Chantelle, « mestre des eues » et gouverneur de Montpensier, à René de Chardz, de la rente annuelle de 26 l. 13 s. 4 d. t. sur un pré de la seigneurie de Ligonnes. Prix : 320 l. (Château d'Effiat, 24 décembre 1562. Julien Gilhard, notaire royal). — 6. Reconnaissances au profit de la seigneurie de Ligonnes (1563-1571). — 7. Reconnaissance censière par Guillaume Besson, habitant de Lezoux, au profit de Guillaume Du Croc, écuyer, seigneur de Ligonnes et Fontanay, d'une terre située dans la justice de Lezoux (2 juin 1604).

2 F 728 (Registre). — Petit in-folio, 178 feuillets papier
(300 × 200 ^m/_m)

XV^e siècle. — LEZOUX. *Ligonnes. Terrier.* — Fol. 1. « C'est la monde du terier viel de Ligone faicte par moy Bas notaire... le XXIII. jour d'aoust l'an mil III^eXL^e et huict ». Fol. 11 (ancien XX), Reconnaissances diverses datées de 1394 à 1443. — Fol. 114. Autres reconnaissances (1386). — Fol. 139. Autres (S. d.). — Fol. 145. Terrier des cens et rentes dues à Jean de Tersat, écuyer, seigneur de Ligonnes et de la Baume (1424-1426). Couverture ancienne en mauvais état.

2 F 729 (Registre). — Petit in-folio, 36 feuillets papier
(260 × 200 ^m/_m)

XV^e siècle. — LEZOUX. *Ligonnes. Terrier.* — Fragment de terrier, non daté, avec un fragment de parchemin en partie illisible pour couverture, concernant le prieuré de Vichy. Assez mauvais état.

2 F 730 (Registre). — Petit in-folio, 106 feuillets papier
(300 × 200 ^m/_m)

XVI^e siècle. — LEZOUX. *Ligonnes. Terrier.* — Terrier incomplet des 4 premiers feuillets, non daté, mais antérieur à 1581.

2 F 731 (Liasse). — 1 pièce papier.

1595. — MONTBOISSIER. — Dénombrement par Guillaume Du Croc, écuyer, seigneur dud. lieu, du Fieux et de Fontanay, écuyer tranchant ordinaire de la maison du roi, à Jacques de La Fin, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en son conseil privé et d'état, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, baron de Montboissier, seigneur de Boissonnelle, Vaulmier, Aubusson, « Montteilh et Pluvier », des cens, rentes et devoirs seigneuriaux qu'il possède dans la baronnie de Montboissier (Le Croc, 25 juin 1595. Jacques Chanony, notaire royal).

2 F 732 (Liasse). — 9 pièces papier dont 1 imprimée.

1638-1818. — MURAT-LE-QUAIRE. *Murat et Bains.* — 1. « Peremphoires » pour Jacques de La Tour, baron de Murat-le-Quaire, seigneur de Bains et Savennes, contre François de Laudouze, au sujet de biens appartenant à ce dernier au village des Pradailles (1638). — 2. « Nouvelles emphyteoses et investitions commancées en l'année mil six cents quarante et neuf » (1649-1651). On a attaché à ce registre quelques reconnaissances de 1629 à 1672. Couverture en parchemin : investiture par Jean de La Roche de bois situés dans la paroisse de Saint-Pardoux (20 novembre 1541). — 3. Mémoire des droits de lods dus à la seigneurie de Murat depuis le mois d'août 1780 jusqu'au 25 mars 1781. — 4. Note mentionnant la prorogation du bail de Murat et Bains par Just-Henry Du Bourg en 1785. — 5. « Liève et receu des cens de la terre et seigneurie de Murat et Bains de l'année 1785 ».

— 6. « Etat de consistance » de la succession de Françoise-Henriette de La Roche-Aymon pour le bien « du Chez de Barmont » et le bien de Murat (S. d.). — 7. Réponse de M. Moulin aux considérations préliminaires, aux deux plaidoyers et à la consultation de M. Tiolier, juge au Tribunal de commerce de Paris (29 juin 1818). Imprimé in-4° de 26 pages. — 8 et 9. Lettres de M. Moulin, avocat à Clermont (4 juillet 1818).

2 F 733 (Liasse). — 4 pièces papier.

1660-1813. — MURAT-LE-QUAIRE. *La Bourboule*. — 1. Extrait de la vente par Françoise de Gibertès, épouse de Jacques de La Tour, chevalier, baron de Murat et Bains, à m^e Guillaume, lieutenant au bailliage de Murat, du droit des biens qu'elle a acquis de François et Pierre Maraud. Elle se réserve la justice et censive de droits due à la baronnie de Murat (9 avril 1660). Copie informe du XIX^e siècle. — 2. Vente par Louis-Pierre-Etienne Berthier de Bizy, propriétaire à Roanne, tant en son nom qu'au nom de Marie-Henriette Du Bourg, son épouse, et de Louis Du Bourg, son beau-frère, à Antoine-Guillaume Grandpré, notaire public à Quaire, commune de Murat, d'« un moulin à farine, à un tournant avec maillerie à chanvre », appelé de la Bourboule, situé aud. lieu de la Bourboule, sur la rivière de Dordogne, commune de Murat-le-Quaire. Prix : 2.900 francs tournois. Epingles : 72 livres (Clermont-Ferrand, 7 messidor an X). Copie informe. — 3. Lettre du docteur Cohadon à M. Berthier de Bizy, à Nevers (Clermont, 8 juillet 1813). — 4. Pièce relative à l'affaire des bains de la Bourboule (1813).

2 F 734 (Liasse). — 5 pièces papier.

XVIII^e siècle. — MURAT-LE-QUAIRE. *Bois de Fenestres*. — 1 à 5. Mémoire et pièces relatives aux droits d'usage et chauffage des habitants de Fenestres dans les bois du même lieu (XVIII^e siècle). A signaler : P. 1. Consultation sur les droits des habitants de Fenestres (14 novembre 1708). P. 2. Mémoire instructif sur les droits des usagers (S. d.). P. 3. Consultation juridique (14 janvier 1728).

2 F 735 (Liasse). — 1 pièce papier.

1463. — MURAT-LE-QUAIRE. *Saint-Sauves*. — Extrait d'une reconnaissance faite par Etienne

Bouchaudy, habitant au Bajay, paroisse de Saint-Sauves, diocèse de Clermont, au profit de Guillaume de La Tour, patriarche d'Antioche, seigneur de Murat, de « Cayres », et de Bains, et d'Annet de La Tour, comte de Beaufort, vicomte de Turenne et d'Oliergues (14 juin 1463). Copie informe.

2 F 736 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1452, n. st. — NOALHAT. — Vente par Laurent Codoing et Géraud Ahour (?), paroissiens de Saint-Pierre de Lezoux, à Guillaume Codoing « lor folhoze », paroissien de Noalhat au diocèse de Clermont, d'un bois situé dans la justice du seigneur de Noalhat. Prix : 57 s. 6 d. t. (3 avril 1452, n. st. Etienne Alary, prêtre, notaire).

2 F 737 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1497-1605. — ORLÉAT. — 1. Vente par Lordin de La Forêt, seigneur dud. lieu, paroissien d'Orléat au diocèse de Clermont, à Jean de Tersat, seigneur de Ligonnes, de cens et rentes assignés sur divers héritages. Prix : 105 l. t. Présence de frère Michel de Rollat, prieur, et de messire Jacques de Thiers, doyen de Billom (23 août 1497. Benoît et Barthélemy Jobert, notaires). — 2. Ratification par Lordin de la Forêt de la vente faite le 11 novembre précédent aud. Jean de Tersat, moyennant 260 l., par Gilbert Pont-Charaud, seigneur dud. lieu, de cens et rentes que ce dernier avait acquis dud. Lordin le 12 juin 1486, et vente d'autre rente par le seigneur de la Forêt (12 décembre 1497. Benoît Jobert, notaire). — 3. Bail à titre d'emphytéose par Guillaume Du Croc, écuyer, sieur du Croc, du Fieux, de Ligonnes et de Fontanay, en faveur d'Antoine Roche, fils de défunt Mathias Roche, charpentier d'Orléat, d'une terre située dans la justice de la Forêt (Lezoux, 11 juin 1600). — 4. Reconnaissance censivière par Annet Bonhomme, laboureur à Orléat, et Jean Roche, au profit de Guillaume Du Croc, de bois et terre dans la paroisse d'Orléat (11 décembre 1600). — 5. Bail emphytéotique par Guillaume Du Croc à Pierre Durbize, fils de feu Jean Durbize, laboureur d'Orléat, d'une terre sise au grand bois de la Forêt (Lezoux, 25 juin 1601). — 6. Reconnaissance censivière par Annet Bonhomme dit Vivatier, laboureur d'Orléat, au profit de Guillaume Du Croc,

de pré, terre, « paschier » et bois dans la justice de la Forêt (20 février 1604). — 7. Autre, par Géraud Bonhomme et Jean Boudiment, d'une terre sise dans lad. justice. Présence de messire Jérôme Ferrières, chantre et chanoine de Lezoux (Château de Ligonnes, 12 avril 1604). — 8. Autre, par Géraud et Jean Bonhomme, Benoit, Gilbert et Jean Boudiment, de deux tènements situés partie au bois ancien de la Forêt et partie aux Geneix, sur le chemin de Lezoux à Orléat (Id.). — 9. Autre, par Etienne Begon (?), laboureur, d'une terre sise à la Barrière (Lezoux, 7 mai 1605). — 10. Dégüerpissement par Pierre Regnault, laboureur, Antonin Puymesgre et sa femme Marie Bontemps, tous de la paroisse d'Orléat, à Guillaume Du Croc, d'une terre sise au terroir de la Marty (22 juin 1605). — 11. Bail emphytéotique de lad. terre aud. Pierre Regnault (Id.). — 12. Reconnaissance par François Geneix, du village des Geneix, au profit de Guillaume Du Croc, d'une terre sise dans la justice de la Forêt (31 octobre 1604).

2 F 738 (Cahier). — Petit in-folio, 46 feuillets papier (280 × 200 mm).

XVI^e siècle. — ORLÉAT ET ENVIRONS. — Fragment de terrier, non daté, concernant des biens situés à Orléat et aux environs (XVI^e siècle).

2 F 739 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 193 pièces papier dont 1 imprimée.

1720-1784. — PIONSAT. *Procédures.* — 1 à 202 Procès d'Henriette de La Roche-Briant, veuve de Michel de La Roche-Aymon, marquis de Barmont, et ses héritiers, contre m^e Claude Glucq, conseiller au Parlement de Paris, et ses créanciers, relatif à la terre de la Chenale (1720-1784). A signaler : P. 2. Contrat de mariage entre Antoine Pradon, fils de m^e Annet Pradon, bailli de Pionsat, et de Gilberte Peyny, et Gilberte Ollery, fille de défunt m^e Philippe Ollery, notaire royal, et de Marie Farghon (31 octobre 1722). P. 8. Vente par Nicolas de La Roche-Aymon, baron de Murat et Bains, tant en son nom que pour Michel de La Roche-Aymon et Henriette de La Roche-Briant, à m^e Claude Glucq, représenté par messire Joseph Eliam, abbé commendataire de Notre-Dame de Bellaigue et de Toussaint de Chalon-en-Champagne, du fief de la

Chenale, situé dans la paroisse de Pionsat, pour le prix de 103.000 l. Présence de Jacques de Chambon, chevalier, seigneur de Marsillat, de messire Pierre Favier, prêtre communaliste et vicaire de Pionsat, et de m^e Philippe Cherbouquet, fermier de la seigneurie de Roussine (Pionsat, 7 juin 1720. Farghon, notaire royal). P. 35. Supplique de Henriette de La Roche-Briant aux maîtres des Requêtes du Palais (15 décembre 1730). P. 69. Lettre de M. Du Bourg de Bozas à M. Lequeux le jeune, procureur au Parlement de Paris (Roanne, 28 décembre 1745). P. 82. Requête de Just-Henry Du Bourg (1), comte de Saint-Polgues (5 et 6 avril 1746). P. 173. Mémoire contre les prêtres communalistes de Pionsat, le marquis, de Chabannes, le comte Du Bourg et les religieux de Notre-Dame de Bellaigue (Paris, C. F. Simon, 1756). Imprimé de 66 pages in-folio, en grande partie rongées. P. 200. Etat des fournitures faites pour le comte de Saint-Polgues depuis le mois de novembre 1779 (Murat, 24 août 1784).

2 F 740 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1505-1563, n. st. — ROCHE (LA), au duché de Montpensier. — 1. Reconnaissance par Jean Ponteilh, au profit d'Yves de La Rivière, écuyer, seigneur dud. lieu, d'1/2 « quarte » de froment de cens et rente pour une terre sise à Champollier et joignant la terre dud. confessant mouvant du comte de Montpensier (25 avril 1505. Gerbert Olivier, notaire). — 2. Bail à cens pour trois ans par Anne de Saillans, dame de la Maison de Vialle, des Buchailles, de la Maison de Bas et de la Roche, en faveur de Claude Bernardin et de ses enfants Louis et Jean Bernardin, de toutes ses terres de la Roche (1^{er} août 1521. Jean Martinet, notaire). — 3. Obligation par Catherine de La Rivière, veuve d'Annet de Saint-Germain, dame de la Roche et de Ligonnes, au profit de Claude Chambon, marchand d'Aigueperse, de 25 l. 5 s. t. pour prêt, vente de marchandise et « despartement » d'une aisance et du revenu du moulin de la Roche. Présence de messire Armand Frulhadde, prêtre habitué de l'église

(1) Il est à noter qu'après cette date presque tous les actes de cette procédure lui donnent, par erreur certaine, le prénom de Remy.

Saint-Pierre de Lezoux (Aigueperse, 26 mai 1557. Julien Gilhard, notaire royal). Expédition. — 4. Vente par messire Pierre Maudes (?), prêtre habitant le village de Saint-Clément-de-Régnat, à René de Chardz, écuyer, seigneur de la Roche, d'une terre à la Roche. Prix : 45 s. t. (8 mars 1563, n. st.).

2 F 741 (Liasse). — 1 pièce parchemin

1487. — SERVANT. — Vente par Etienne Coyffier, seigneur de la Guesle, à Jean de Tersat, écuyer, seigneur de Ligonnes, de la moitié de cens et rentes sur les hommes et « tenementiers » de Servant. Prix: 500 écus d'or au soleil, bon or et bon poids. Présence de Robert et Bertrand de Chalus, écuyers, seigneurs dud. lieu et de Boudes, et d'Antoine Ravail, trésorier général des finances de la duchesse d'Auvergne (31 décembre 1497. Antoine Ameil et Dunstable, notaires).

2 F 742 (Liasse). — 12 pièces papier.

1674-1675. — THIERS. — 1. Extrait collationné d'un reçu du 19 septembre 1658 de cens et rentes dus annuellement à Gaspard Du Croc pour les rentes de la Chèvre et de la Merlée (5 juin 1674). — 2 à 5. Extraits collationnés de diverses obligations du 1^{er} mai 1543 passées au profit du baron de Brunard, sur des vignes sises aux Garniers (20 juillet 1674). — 6. Extrait collationné d'une reconnaissance censivière du 27 octobre 1546 par Mariette Bessette, veuve de Pierre de Fontenilles, et Thomas, son fils, au profit de messire Bonnet Brasset, prêtre, et de son neveu Antoine Brasset, seigneur de la Chèvre, pour une vigne sise au-dessus du curtil des Marchandons (Id.). — 7 à 9. Extraits collationnés de cens et rentes dus à Gaspard Du Croc de 1623 à 1657 (Id.). — 10 à 12. Extraits collationnés de reconnaissances des 13 octobre 1652 et 8 mai 1653 pour des biens aux Garniers (Id.).

2 F 743 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1530, n. st. — THIERS. *La Bouchie*. — Vente par messire Mary Des Rifz, prêtre de Saint-Romain, Jean Des Rifz, fils de feu Bonet Des Rifz, tant en leur nom qu'au nom de leurs frères Giraud

et Jacques, à Philippe de Saillans, veuve de Gilbert Du Croc, et à Philibert Du Croc, son fils, d'une vigne sise au tènement de la Bouchie, en la justice de Thiers. Prix: 30 l. t. (26 février 1530, n. st. Guillaume de Saignes, notaire).

2 F 744 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1523-1680. — THIERS. *Le Croc. Seigneurie*. — 1. Transaction entre Gilbert Du Croc, chevalier, seigneur du Croc, et son frère Annet Du Croc, seigneur du Mas, relative au château du Croc. Annet cède à son frère tous les droits qu'il peut avoir sur le château, moyennant la somme de 200 l. t. Présence de Louis Pons, écuyer (10 novembre 1523. Robert de Lavarenne, notaire). — 2. Vente par Ymbert de Larue, seigneur du Franc-Séjour, à Guillaume Du Croc, écuyer, seigneur du Croc, du Fieux et de Fontanay, de cens et rentes et autres droits. Prix: 603 écus sol. Présence de m^r Gabriel Delaville, receveur de Guillaume Du Croc, et d'Antoine Mioche, clerc à Thiers (30 juin 1594. Jacques Chanony et Eustache Gorce, notaires royaux). Expédition. — 3. Reconnaissance de fief et hommage par Guillaume Du Croc, écuyer tranchant ordinaire de la maison du roi, au profit d'Henri de Bourbon, duc de Montpensier, pair de France, souverain de Dombes, baron de Thiers, pour la seigneurie du Croc (18 décembre 1606). Extrait; copie informe. — 4. Vente par Jean de La Chaise, lieutenant particulier au bailliage et prévôté de Cusset, tant en son propre nom que comme donataire de Gaspard Du Croc, chevalier, seigneur du Croc, et de Claude de Montjournal, dame de la Motte-Mourgon et Beaurevoir, son épouse, à Charles Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, de la terre et seigneurie du Croc, sise dans la paroisse de Thiers. Prix: 49.000 livres. Présence de m^r Jacques de Serres, avocat en Parlement; messire Jacques Du Croc, prévôt et chanoine de la cathédrale de Clermont, abbé de Saint-Gilbert de Neuffons; Jean de Régy, chevalier, baron de Palerme et Saint-Ignat; m^r Jean Sauvageon, procureur à Riom (11 juillet 1665. Gourbine, notaire royal). Extrait collationné du 18 juillet 1665 par Grangier, notaire royal à Lyon. — 5. Nouvelle vente de lad. seigneurie par Gaspard Du Croc et Claude de Montjournal à Charles Du Croc, à la

suite d'une sentence de la Sénéchaussée de Bourbonnais rendue le 2 décembre 1665 contre Jean de La Chaise. Le prix de vente a été ramené à 46.900 livres. Présence de messire Jacques du Croc ; François de Ballorre, écuyer, sieur dud. lieu et du Deffend, paroisse de Gannat ; Christophe de Mars, écuyer, sieur de Beaumont, paroisse de Bost ; messires André Bardonnat, curé de Saint-Gérard, et Léonard Giraud, curé de Magnet (Presbytère de Magnet, 6 mars 1666. Nicolas Bravel, notaire royal). — 6 et 7. Sentence de distribution des deniers provenant de la vente de la seigneurie du Croc (13 septembre 1666). — 8. Sentence de recevabilité de l'appel interjeté à la Sénéchaussée d'Auvergne par Jérôme de La Richardie, seigneur de Genestoux, contre la sentence du 13 septembre 1666 (Riom, 31 août 1667). — 9. Sentence de la Sénéchaussée de Bourbonnais en faveur de Françoise de La Richardie, veuve de Charles Du Croc (Moulins, 28 janvier 1672). — 10 à 14. Pièces de procédure entre Françoise de La Richardie et Jean Favier, abbé commendataire de Saint-Symphorien-les-Beauvais et chanoine du chapitre de Thiers, au sujet de la dime des Garniers (1674-1675). — 15. Aveu et dénombrement baillés par Françoise de La Richardie au Bureau des Finances de la Généralité de Riom, pour le fief du Croc et arrière-fief dépendant du roi à cause du château du Louvre, duché et comté d'Auvergne, baronnie de la Tour et vicomté de Charlat et de Murat ; elle déclare tenir en fief la seigneurie du Croc de Mademoiselle de Montpensier à cause de la baronnie de Thiers et reconnaît en outre tenir « en fief quitte et lege et noble » du roi, à cause de son duché d'Auvergne, la seigneurie de Fontanay, paroisse de Saint-Georges (Riom, 20 juillet 1675). Suivent deux « donné acte » et trois publications (1675-1676). — 16. Reconnaissance censivière par Benoît Roche, jardinier et vigneron au château du Croc, au profit de Françoise de La Richardie, d'une vigne sise au vignoble du Croc, près du chemin conduisant à Saint-Remy (Château du Croc, 29 décembre 1679. Truchard, notaire royal). — 17. Vente par Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, de Brunard, du Croc et de Fontanay, à Pierre de La Mure, chevalier, seigneur de Chan-tois et Jeuvre, de la seigneurie du Croc. Prix : 45.000 livres. Présence de Jean d'Arcy, comte

d'Ailly ; messire Jean de La Vaissière de Cantoinet, prieur commendataire de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice ; m^{re} Pierre Michon et Mathieu de Montchanin, avocats en Parlement ; m^{re} Jean Chastellus et Justinien Simon, procureurs à la Cour de Forez à Montbrison (Château de Saint-Polgues, 19 décembre 1680. Jacquet, notaire royal). — 18. Décharge des terriers de la seigneurie du Croc passée par Pierre de La Mure à Jean-Claude Du Croc (21 décembre 1680).

2 F 745 (Registre). — Petit in-folio, 110 feuillets papier.
(260 × 200 mm)

1637. — THIERS. *Le Croc. Cens et rentes dus à la seigneurie.* — Reçu des cens et rentes dus à la seigneurie du Croc pour les années 1623 à 1634.

2 F 746 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1529, n. st. — THIERS. *Ecart du Faux (?)* — Reconnaissance par messire Etienne Delafont, prêtre habitué de l'église collégiale Saint-Genès de Thiers, ses frères Louis et Gilbert, leurs neveux Denys et Michel Delafont et autres, au profit de Philippe de Saillans, veuve de Gilbert Du Croc, chevalier, seigneur du Croc, comme légitime « administreresse » des personnes et biens de leurs enfants mineurs Henri et Philibert Du Croc, de 35 s. t. « annuelz et reddituelz tant seulement et sans droict de directe », pour raison du tènement « del Feo » assis en la paroisse de Thiers. Présence de m^{re} Etienne Astier, notaire de Thiers, et de Claude Guilhou, sergent royal aud. lieu (12 janvier 1529, n. st. Antoine Molière, notaire). Petit sceau du bailliage royal d'Usson ; pendant sur double queue de parchemin.

2 F. 747 (Liasse). — 1 pièce papier.

1594. — THIERS. *Le Franc-Séjour.* — « Estrousse » des fruits et revenus saisis à la requête de Guillaume Du Croc, écuyer, seigneur du Croc, du Fieux et de Fontanay, sur Ymbert de Larue, seigneur du Franc-Séjour. Biens situés au Franc-Séjour, à Bournier, Tendron, Thiers, moulins sur la Durolle, adjugés à Raymond Feydit pour 200 livres (8 avril - 5 mai 1594). Suit quittance de Guil-

laume Du Croc (30 juin 1594). Extrait collationné du 8 juillet 1595 par J. Chanony, notaire royal.

2 F 748 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1526-1668. — AUVERGNE. *Rentes et obligations.* — 1. Revente par Alyre de Langeac, écuyer, seigneur de Dallet, à Catherine de La Rivière, veuve de Pierre de Tersat, seigneur de Ligennes, épouse en secondes nocces de Jean de Bauzat, écuyer, des cens et rentes vendus aud. Alyre par led. Pierre de Tersat le 27 septembre 1521. Prix: 1.700 l. t. Présence de messires Antoine Bostier, vicaire de Dallet, Jacques de Ferréoles, prêtre de Lezoux, Michel Vidal, consul « l'année présente » de Dallet (11 octobre 1526. Antoine Cosson et Jean Martinet, notaires). Cf. 2 F 721, p. 4. — 2. Obligation par Catherine de La Rivière, veuve d'Annet de Saint-Germain, au profit de m^e Nicolas Chambon, étudiant en l'Université de Paris, représenté par m^e Julien Garinet, procureur au siège présidial d'Auvergne, d'une somme de 209 l. t. (La Roche, 12 octobre 1556. Foulques Barrodin, notaire). — 3. Obligation par Charles Du Croc, baron de Brunard, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers pour le service du roi au régiment du sieur de Saint-Ouen, au profit de Gaspard de Coubladour, seigneur de Marignat, Brialle et Bricadet, représenté par Hilaire de Prévost sa « consort », d'une somme de 1.000 livres pour vente de deux chevaux (Château de Briare, 16 avril 1641). En marge: quittances de dates diverses. — 4. Constitution de 197 l. 10 s. de rente annuelle par François Gauvain, capitaine des gardes du duc d'Orléans, résidant à Maringues, François Gros, marchand dud. Maringues, et m^e Jérôme Gros, procureur d'office au bailliage de Maringues, au profit de Jean de Regy, chevalier, baron de Palerme, seigneur des Martres, Champeyroux et Saint-Ignat, premier président au Bureau des Finances de la Généralité d'Auvergne à Riom (11 mars 1668). Suit un arrêté de compte entre Jérôme de Besse, chevalier, seigneur de Palerme, Saint-Ignat, les Martres et le Puy de Celles, et Jacques Du Croc, chevalier, seigneur de Chabannes, fondé de la procuration de Françoise de La Richardie de Besse, veuve de Charles Du Croc, baron de Brunard (Riom, 8 juillet 1685). Extrait collationné du 26 avril 1697.

2 F 749 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 49 pièces papier dont 1 imprimée.

1474, n. st. - XVIII^e siècle. — AUVERGNE. *Procédures.* — 1. Défaut donné par Guillaume de Molles, lieutenant général de Jean de Tersat, chevalier, seigneur de Ligennes, châtelain de Champeix, sur requête de m^e Guillaume Luzuyt, procureur général de Monseigneur le dauphin d'Auvergne en la seigneurie de Champeix, contre messire Lagier Blanc, accusé d'avoir assassiné messire Pierre Chetard, curé de Ludesse (Champeix, 28 février 1474, n. st.). Petit fragment de sceau pendant sur simple queue de parchemin. — 2. Sentence des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi accordant à m^e Gabriel Du Croc, prévôt et chanoine de Clermont, main-levée de la saisie effectuée à la requête de Claude d'Aussedat (11 août 1622). — 3. Lettres de committinus pour l'exécution de lad. sentence (Id.). — 4. Sentence du Présidial d'Auvergne en faveur de Marcel Mazuer, élu et contrôleur des tailles en l'élection d'Issoire, contre Gaspard Du Croc, baron de Brunard (Riom, 19 janvier 1628). — 5 à 22. Procédure de Mathurin Courtade, marchand bourgeois de Thiers, contre m^e Pierre de Saint-André, notaire royal, et Françoise de La Richardie (1645-1683). A signaler: P. 5 à 8. Lettres de Pierre Du Croc, seigneur d'Augerolles, prisonnier à Tolède, à son père Gaspard Du Croc (1645-1646). P. 12. Sentence du Présidial d'Auvergne déboutant de son appel Pierre de Saint-André (Riom, 31 mai 1661). P. 18. Obligation par Charles Du Croc, chevalier, baron de Brunard, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers pour le service du roi, au profit de Mathurin Courtade, d'une somme de 608 l. t. (Château du Croc, 18 septembre 1663. P. Girauld jeune, notaire royal). En marge: quittance du 31 octobre 1683. P. 19. Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne contre Françoise de La Richardie, veuve de Charles Du Croc, au profit d'Antoinette Clouvet, veuve de Mathurin Courtade (Riom, 19 février 1669). — 23. Fragment de sentence entre Bertrand de Vichy, chevalier, seigneur de Cucurieux, Vendranges, Neulise, la Chaize, Cordelle et le Verdier, Gaspard Du Croc, chevalier, seigneur du Croc, Saint-Polgues et la Motte-Mourgon, et le chapitre collégial Saint-Genès de Thiers, relative à la terre du Croc (septembre 1666). — 24. Signification à An-

toine Bussières, procureur de m^e François Giraud, sur réquisition de m^e Sébastien Truchard, procureur de Françoise de La Richardie (1^{er} décembre 1672). — 25 à 41. Procès de Jean-Claude Du Croc, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard, seigneur d'Oddes et de Saint-Julien, contre Simon-Joseph Tubeuf, conseiller au Parlement de Paris, relatif au retrait lignager des seigneuries de Palerme et Saint-Ignat, vendues aud. Tubeuf par l'abbé et le chevalier de La Richardie de Besse et leur sœur (1714-1723). A signaler: P. 26. Procuration donnée par Jean-Claude Du Croc à Emmanuel Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien (Château de Saint-Polgues, 6 décembre 1719, Truchard, notaire royal), P. 27. Vente par led. Du Bourg au nom dud. Du Croc, à Claude-Antoine Barrassy, ancien contrôleur des rentes assignées sur les aides et gabelle, de 10.866 l. 13 s. 4 d. de rente au denier 30, à prendre sur les terres de Palerme et Saint-Ignat (Paris, 14 décembre 1719). — P. 33. « Observations sur l'acte de notoriété de Messieurs les magistrats de Riom ». (S. d.). P. 35. Mémoire pour Jean-Claude Du Croc, demandeur en retrait lignager, contre Simon-Joseph Tubeuf. Imprimé de 15 pages in-folio (S. d.). — 42 à 56. Procès de Jean-Claude Du Croc et de son gendre Emmanuel Du Bourg, marquis de Bozas, contre Joseph d'Apchier, comte de Vabres et de la Baume, au sujet de billets de banque (1719-1733). A signaler: P. 42. Quittance de consignation de 330.000 l. (23 décembre 1719). P. 43. Copie de lettres de Du Bourg au comte d'Apchier, au Puy en Velay (1720-1721). P. 44. Lettre du comte de la Baume au marquis Du Bourg (6 avril 1721). P. 46. Réponse du marquis Du Bourg au mémoire du comte de la Baume (S. d.). P. 48 et 49. Sentence arbitrale (30 août 1724). P. 50 et 51. Quittances de Garré, clerc de m^e Macé, ancien avocat au Parlement (4 septembre 1724). P. 56. Sentence en faveur du comte de la Baume (20 juin 1733). — 57. Requête adressée au Parlement par Jean-Claude Du Croc au sujet de l'appel interjeté par Guillaume Lebègue, écuyer, et Catherine Gauvain, son épouse, héritière de son oncle François Gauvain (5 décembre 1721). — 58. Autre requête par Mathie Du Croc, épouse d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, contre

Marie Lebègue (21 août 1722). — 59. Consultation d'avocat (S. d.; XVIII^e siècle).

2 F 750 (Liasse). — 3 pièces papier.

1603-1696. — AUVERGNE. *Varia.* — 1. Fragment de procédure, en partie illisible (1603). — 2. Donné acte par Bernard de Fortia, chevalier, seigneur du Plessis et de Clereau, commissaire député pour la vérification des titres de noblesse en la Généralité d'Auvergne, à Jacques de La Tour, baron de Murat, de Quaire, de Bains et de Saint-Exupéry, de la représentation de ses titres de noblesse (Riom, 18 août 1667). — 3. Extrait des registres du Conseil d'Etat relatif aux droits et fonctions des greffiers des présentations (Versailles, 18 décembre 1696).

BEAUJOLAIS

2 F 751 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1483, n. st. — CUBLIZE. — Vente par Jean Palmier, paroissien de Cublize, à Lyonnet Raffin, damoiseau, seigneur du Montet, d'un servis paroissant assigné sur des maisons et granges situées à Beaujeu, à Cublize et sur le chemin de Cublize à Thizy. Prix: 12 l. t. (Château du Montet, 27 février 1483, n. st. Jean Merule le jeune). Texte en latin. Parchemin en partie rongé.

2 F 752 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1483, n. st. — NANDAX. — Vente par Jean Aressot dit Menetrier, paroissien de Nandax, à Etienne Bourjot dit Patheot, de la même paroisse, d'un bois et d'un « cornier » de terre au terroir vulgairement appelé de la Brune, paroisse de Nandax, sur le chemin de Vougy à Jarnosse. Prix: 4 l. t. et 9 gros vieille monnaie de roi ayant encore cours. Présence de Louis Du Croc, vicaire de Nandax (Jeudi 13 février 1483, n. st. Pierre de Vaux, prêtre, notaire).

2 F 753 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1573, n. st.-1579. — SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY. — 1. Transaction entre Etienne Bernachon, fils de défunt Jean, « faiseurs d'estangs » de la paroisse de

Saint-Symphorien-de-Lay, et Jean Marqueton, laboureur à Saint-Romain-la-Motte, au nom de Benoît Canetier, relative à la dot de feu Benoîte Bernachon, sœur d'Etienne, épouse en secondes noces dud. Marqueton (Roanne, 26 janvier 1573, n. st.). — 2. Contrat de mariage entre Etienne Chevreton, paroissien de Cours au diocèse de Mâcon, et Antoinette Morin, fille de Philippe Morin de Briais (?), de la paroisse de Saint-Symphorien-de-Lay (Mably, 21 janvier 1579. Claude Lucat, notaire royal).

2 F 754 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1550-1563. — THIZY. — 1. Vente de cens et servis et autres droits seigneuriaux par Guichard Raffin, écuyer, seigneur du Montet, à Jean Voyret, marchand de Thizy, pour 32 écus d'or soleil (Thizy, mercredi 27 août 1550. André Gacier, notaire royal). Expédition du 10 avril 1551 par Antoine Gacier. Au dos, revente aud. Raffin (21 mai 1551). — 2. Nomination par Antoine de Saint-Polgues, chevalier, seigneur dud. lieu, de la Roche-Molière et baron de Brunard, « bailli et gouverneur pour Monseigneur le duc de Nyvernois en ses terres et seigneuries de Beaujolloys », d'Antoine Gacier, notaire royal, comme procureur fiscal de la seigneurie de Thizy, en remplacement de Guillaume Lemerle, décédé (Château de Roche-la-Molière, 30 mars 1563). Suit la prise de possession dudit office (1^{er} avril 1563).

2 F 755 (Liasse). — 1 pièce papier.

1541, n. st. — BEAUJOLAIS. *Procédures.* — Procès de Pierre d'Ars, seigneur de la Raffinière, contre Guichard Raffin, seigneur du Montet (18 janvier-21 février 1541, n. st.).

BERRY

2 F 756 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1465. — BOULLERET. — Amodiation par Jean Buxière, bourgeois de Sancerre, et sa femme Agnès, à Phelipon Marchand, paroissien de La Celle, diocèse d'Auxerre, d'une haste de terre au finage de Boulleret (21 septembre 1465. Etienne Buffet, notaire).

2 F 757 (Liasse). — 1 pièce papier.

1673. — MOULIN-PORCHER. — Pièce de procédure relative à la saisie des biens des enfants mineurs de Philippe de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur de la Ville-du-Bois et de Moulin-Porcher.

2 F 758 (Liasse). — 18 pièces parchemin.

1692-1726. — SELLES. *Comté.* — 1 à 18. Pièces de procédure entre m^e Gaspard Audoul, avocat à la Cour et conseiller du roi, les créanciers de la maison de Béthune, et Louise-Marie-Henriette de La Grange d'Arquian, épouse non commune en biens du marquis Louis-François de Béthune, relatives à la saisie réelle du comté de Selles-en-Berry (1) (1692-1726). A signaler. P. 13. Lettres de rescision (28 mai 1721).

2 F 759 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1453, n. st. — VINON. *Récy.* — Vente par Jean Voisin, fils de défunt Simon Voisin, paroissien de Vinon, à Jean Buxière, paroissien de Sancerre, de terres au terroir du Grolier, près du village de Récy. Prix: 4 l. t. (28 mars 1453, n. st. Etienne Disenay, notaire).

BOURBONNAIS

2 F 760 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1457-1790. — SAINT-CLÉMENT. — *Brunard. Seigneurie.* — 1. Donation entre vifs par Antoine d'Augerolles dit Boissonnier, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et de Brunard, à son fils Jean d'Augerolles dit Boissonnier, de toute sa terre de Brunard, sise en Bourbonnais, dans la châtellenie de Vichy (Château de Saint-Polgues, dans la loge du portier, 6 décembre 1457. Antoine Arthaud et Jean Autor, notaires). Lettres d'insinuation à la châtellenie de Brunard par Jean Antoine, licencié en lois, châtelain dud. lieu (Jeudi 20 juillet 1458). — 2. « Nommée » et dénombrement du fief de Brunard donnés au duc de Bourbonnais par Dauphin de Saint-Polgues dit Boissonnier, écuyer, seigneur de Brunard. Présence de Joseph de Montmorillon,

(1) Aujourd'hui *Selles-sur-Cher*, chef-lieu de canton du Loir-et-Cher.

écuyer, seigneur des Bouchaines, et Antoine de Labre, licencié en lois et bachelier en décret (25 novembre 1478. Hippolyte Fayet, notaire). Au dos: réception dud. dénombrement par la Chambre des Comptes de Moulins (13 avril 1479, n. st.). — 3. Vente par Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Brunard, à m^e Jean Guiton, licencié en lois, conseiller du roi au Parlement de Dijon, de cens et rente à prélever dans la paroisse de Saint-Clément-en-Montagne et sur le moulin banal de Brunard. Prix: 60 l. t. Présence de m^e Michel Constantin, licencié en lois, avocat au siège présidial de Cusset (9 octobre 1493. G. Farnoel, notaire). Suivent la faculté de réméré (Id.) et le rachat par led. d'Augerolles (vendredi 8 novembre 1493). — Vente sous faculté de réméré par m^e Pierre Pallabost, seigneur de Brunard et des Bouchanes, fils de défunt Gilbert Pallabost, seigneur de Brunard et des Bouchaines, fils de défunt Gilbert Pallabost, seigneur desd. lieux, à Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, fils de feu Dauphin d'Augerolles, de la moitié de la terre, justice et seigneurie de « Brunat située au pays de Bourbonnois et es paroisses de Saint-Clément, Saint-Nicolas-des-Biefz et aultres paroisses circonvoizines ». Prix: 1.000 l. t. Présence de messires Antoine de Lévis, prince-archevêque d'Embrun, Jean Nyzier, prêtre, et Martial Maréchal, curé de Châtelus (Château de Chateumorand, 17 mars 1547, n. st. Michel Regnaud et Pierre de La Mure, notaires royaux). Fragment de sceau du duché de Bourbonnais pendant sur double queue de parchemin. — 5. Vente par led. Pierre Pallabost, aud. Dauphin d'Augerolles, de la plus-value de la moitié de lad. seigneurie. Prix: 600 l. t. Présence de m^e Guillaume Cornillier, lieutenant général pour le roi en la châtellenie de Billy, et Grégoire Dalmès, châtelain de Saint-Marcel d'Urfé (Saint-André, 10 décembre 1547. Pierre de La Mure, notaire royal. — 6. Mandement d'Henri II à la Chambre des Comptes de Paris et au Sénéchal de Bourbonnais de donner, le cas échéant, main-levée de la moitié de la seigneurie de Brunard, Dauphin d'Augerolles lui ayant fait foi et hommage le jour même (Paris, 24 mai 1549). Sceau pendant sur simple queue de parchemin. — 7. Mandement de la Chambre des Comptes de Paris au Sénéchal de Bourbonnais, pour le même objet

(Paris, 21 mai 1549). Pièce attachée à la précédente. — 8. Arrêt du Grand Conseil du Roi faisant droit à la requête du cardinal de Givry et d'Africain de Mailly et déboutant m^e Guillaume Cornillier de son enchère sur la seigneurie de Brunard (Paris, 20 février 155... (1). — 9. Cession et transport par Pierre Pallabost à Antoine d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, de 800 l. t. à prendre « sur ce qui se trouvera estre deu audict Pellebost par le reliqua du compte de la commission que ont eu Symon Robin et Durant Copel demourans en la paroisse Saint Clement en montaigne pays de Bourbonnoys de la terre et seigneurie de Brunard », à cause de la saisie faite à la requête du cardinal de Givry et d'Africain de Mailly (Samedi 15 avril 1553). — 10. Consignation au greffe du Grand Conseil du Roi par m^e Michel Gautheret, au nom d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, de la somme de 4.420 l. t., montant de l'adjudication de la seigneurie de Brunard, à lui faite deux jours auparavant (Paris, 14 juin 1553). — 11. Procédure de mise en possession de la seigneurie de Brunard, malgré l'opposition des Pallebost, et renvoi des parties devant le Grand Conseil du Roi (9-15 juillet 1553). — 12. Reconnaissances de servis et charrois par Pierre et Antoine Golhard dits Martinet, laboureurs de la paroisse de Saint-Clément-en-Montagne, au profit d'Antoine d'Augerolles dit de Saint-Polgues, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Brunard (25 novembre 1560. Mareschal, notaire). Extrait collationné du 30 novembre 1613 par Myvière, notaire royal. — 13. Transaction portant bail du greffe de la seigneurie de Brunard par Gaspard Du Croc en faveur du sieur Reignier (Saint-Clément, 21 septembre 1625. Jean Gonnard, notaire royal). — 14. Convention entre Gaspard Du Croc, chevalier, baron de Brunard, Claude de Montjournal sa « consort », dame de la Motte-Mourgon et Beaurevoir, et Jean de La Chaize, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et prévôté de Cusset, donataire du Croc, de Brunard, la Motte-Mourgon et Beaurevoir. Du Croc ne jouira que pendant deux ans des terres du Croc, la Motte-Mourgon et Beaurevoir, temps pendant lequel Jean de La Chaize jouira de celle de Brunard. Présence de messire Philibert

(1) Le dernier chiffre est effacé.

Dufraisse, aumônier de Gaspard Du Croc (Château de la Motte-Mourgon, paroisse de Magnet, 17 juin 1665. Gabriel Chenal, notaire royal à Billezois). — 15. Copie de pièces relatives aux droits de consignation dus pour saisie réelle et vente de la seigneurie de Brunard, adjugée par décret à Françoise de La Richardie, veuve de Charles Du Croc. Mention de messires Jacques Du Croc, abbé de Saint-Gilbert de Neufonds, prévôt de la cathédrale de Clermont, Joachin Guérin, chapelain de la Motte-Mourgon, Charles Dechastu, avocat en Parlement (28 mai 1666-23 mai 1669). — 16. Reconnaissances par divers paroissiens de Saint-Clément-en-Montagne, en faveur de Jean-Claude Du Croc, qu'ils sont justiciables de la seigneurie de Brunard (1681). Copie informe du XVIII^e siècle. — 17. Aveu et dénombrement baillé au Bureau des Finances de la Généralité de Moulins par Jean-Claude Du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, la Motte-Saint-Romain, pour le fief de Brunard relevant du roi à cause de son duché de Bourbonnais. Présence de messire François Crozet, prêtre de Saint-Polgues (Château de Saint-Polgues, 14 janvier 1696. Truchard, notaire royal). — 18. Autre aveu et dénombrement par Emmanuel-Gaspard Du Bourg de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, Empurany et Sarras, et Mathie Du Croc de Saint-Polgues. Copie informe du XVIII^e siècle, non datée. — 19. Injonction aux censitaires de Brunard de porter dans le courant de la semaine au château de Saint-Polgues les cens dus, sous peine de poursuites (Dimanche 6 juin 1790).

2 F 761 (Liasse). — 2 pièces papier.

1502-1609. — SAINT-CLÉMENT. *Brunard. Sujétion aux quatre cas.* — 1. Transaction entre Antoine d'Augerolles dit Boissonier, seigneur de Saint-Polgues et Brunard, et plusieurs « entrants » de la seigneurie de Brunard, relative à la sujétion aux quatre cas (Mardi 23 février 1502). Extrait collationné du 17 mai 1743. — 2. Reconnaissance de fief envers le roi, à cause de sa châtellenie de Vichy, par Gaspard Du Croc, sieur de Saint-Polgues et de Brunard, pour la baronnie de Brunard, où il mentionne les quatre cas dus par tous les tenants. (Château de Saint-Polgues, 5 novembre 1609). Extrait collationné du 27 mai 1743.

2 F 762 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-CLÉMENT. *Brunard. Terriers.* — 1 et 2. Extraits de terriers de Brunard de 1560 à 1564, dont une partie pris à l'occasion d'une procédure de 1683.

2 F 763 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier.

1573-1791. — SAINT-CLÉMENT. *Dîme de Brunard.* — 1. Vente par Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, baron de Brunard, chevalier de l'ordre du roi, à Mathieu de La Mure, seigneur de Bienavant, d'une dîme dépendant de la rente et seigneurie de « Brunel ». Prix: 786 l. 15 s. t. (16 juillet 1573. Jean Gouet le jeune, notaire royal). — 2. Transaction entre Gaspard Du Croc, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Croc, de Saint-Polgues et de Brunard, son frère Madelon Du Croc, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Goutte et du Fieux, Ysabeau de La Goutte, épouse dud. Gaspard, Anne de La Goutte, épouse dud. Madelon, et Auguste Oizellier, écuyer, seigneur de la Molière et des Bouchaines, capitaine d'une compagnie entretenue pour le service du roi, donataire de Sa Majesté des biens confisqués sur Albert de Thélis, sieur de Charvin, à propos de la dîme appelée la dîme de Grésolles et de Brunard assise en la paroisse de Saint-Clément, justice de Brunard. Présence de Philippe Andrault, seigneur de Langeron, Beaucresson, paroisse de Saint-Haon, premier capitaine d'une compagnie au régiment du seigneur de Bourg, et de Léonard de Noyers, écuyer, seigneur de « Servil » (Serveix ?), baron de Saint-Marry et Saint-Poncy, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, demeurant au château de Serveix, paroisse du Fayet, pays d'Auvergne (Saint-Germain-Laval, 4 janvier 1614. Tixier et Mivière, notaires royaux). Suivent les ratifications par Ysabeau de La Goutte (Château de Saint-Polgues, 6 janvier 1614) et Anne de La Goutte (Château de La Goutte, 28 octobre 1616). — 3. Copie incomplète et en mauvais état du dénombrement de la dîme de Brunard (S. d.; XVII^e siècle). — 4. Etat du terrier de Brunard du 16 novembre 1681: rentes et dîmes situées dans les collectes du Ramillard, de Saint-Nicolas-des-Biefs et de Saint-Clément. — 5. Mémoire relatif aux dîmes inféodées

(S. d. ; XVIII^e siècle). — 6 à 8. Procès-verbal d'estimation de la dîme de Brunard (1^{er} avril 1791). Les pièces 6 et 7 portent quittance de 50 livres (31 juillet 1791). — 9. Pièce de procédure entre Just-Henry Du Bourg de Saint-Polgues et divers paroissiens de Saint-Clément (1791).

2 F 764 (Liasse). — 4 pièces papier.

1604-1611. — SAINT-CLÉMENT. *Baronnie de Brunard. Comptes.* — 1 à 4. Comptes de la baronnie de Brunard, en très mauvais état (1604-1611).

2 F 765 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 44 pièces papier.

XVII^e-XVIII^e siècles. — SAINT-CLÉMENT. *Seigneurie de Brunard. Procédures.* — 1 à 49. Procédures relatives à la seigneurie de Brunard. A signaler : P. 1. Pièce montrant que le bois d'Arval est dans la seigneurie de Brunard. (S. d.). Copie informe. P. 2. Schéma de la superficie de ce bois. P. 3. Revente de la seigneurie de Brunard par Guy de La Mure, seigneur de Chantois, à Gaspard Du Croc, écuyer, et Ysabeau de La Goutte, son épouse. Prix : 1.000 écus réduits suivant l'ordonnance à 3.000 l. t. Mention de Madelon Du Croc, écuyer, sieur du Fieux, frère de Gaspard, et d'Anne de La Goutte, sœur d'Ysabeau (Montbrison, 8 novembre 1602. Claude Fouyn, notaire au bailliage de Forez). P. 6 à 8. « Décret de la terre et seigneurie de Brunard » (1668). P. 10. Accense de la dîme des grains de la seigneurie par Jean-Claude Du Croc, chevalier des ordres du roi, seigneur de Saint-Polgues, Brunard et Motte-Saint-Romain, à Germain Delalys, laboureur du village de la Chabanne, paroisse de Saint-Clément-en-Montagne (Chapelle de la Madeleine-des-Bois, 3 juin 1682. Truchard, notaire royal). P. 11. Accense de la terre de Brunard à Claude Lalys et Benoit Chambonnières, « consors et personniers ». Présence de m^{re} Joseph-Gilbert Chapuis, notaire royal de la Prugne, Claude Brat, sous-diacre de Saint-Just-en-Chevalet, et Sébastien Truchard, praticien de Cremeaux (Château de Saint-Polgues, 1^{er} décembre 1687). P. 14. Accense de la même terre à Claude Bardonnnet, marchand des Sénépins, paroisse de Châtel-Montagne (La Madeleine, 23 juin 1700). P. 37 et 38. Vente par Emmanuel Gaspard Du Bourg, chevalier, marquis de

Bozas, baron de Brunard, seigneur de la Motte et de Sarras, comte de Saint-Polgues, à Jean Pignaud et Claude Despalles, marchands de Rouer et de Periasse, paroisse de Saint-Nicolas, de 506 hêtres de la forêt d'Arval. Prix : 2.400 l. (Château de Saint-Polgues, 12 novembre 1765. Charles, notaire royal à Châtel-Montagne). P. 48. Vente par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, seigneur de Brunard, à m^{re} Jacques Decombes, notaire royal, et Jean Laurand, marchand à la Prugne, de 302 hêtres dans la forêt d'Arval (Roanne, 23 janvier 1775. Reigner, notaire royal).

2 F 766 (Liasse). — 17 pièces papier.

1549, n. st.-1790. — SAINT-CLÉMENT. *Seigneurie de Brunard. Procédures.* — P. 1. Requête du cardinal de Givry et d'Africain de Mailly, bailli de Dijon, au Grand Conseil, au sujet des seigneuries de Brunard et des Bouchaynes. (Pontoise, 3 avril 1549, n. st.). — P. 2 à 17. Procédure entre Just-Henry Du Bourg, seigneur de Saint-Polgues et Brunard, et divers paroissiens de Saint-Clément-la-Montagne, au sujet des cens et devoirs seigneuriaux portés au terrier de Brunard (1790-1791).

2 F 767 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 72 pièces papier.

1668-1791. — SAINT-CLÉMENT. *Brunard. Procédures diverses.* — 1 à 17. Procédure de Françoise de La Richardie contre Gaspard Du Croc, chevalier, seigneur de la Motte-Mourgon, et Claude de Montjournal son épouse, relative à la terre de Brunard (1668-1671). — 18 à 29. Procédure de Sébastien Maquin, marchand, ayant droit et cession de Claude de Coubladour, écuyer, contre Françoise de La Richardie (1676-1678). — 30. « Extrait de la valeur de chaque tenement du terrier de Brunard » (S. d.). — 31. Consultation juridique (Moulins, 17 mai 1733). — 32. Note additionnelle. — 33 à 61. Procédure de Just-Henry Du Bourg, seigneur de Saint-Polgues et de Brunard, contre Benoit Chambonnière père, propriétaire au moulin de Voyre, paroisse de Saint-Clément (1748-1791). A signaler : P. 33. Partage entre Jean Chabanne et Jacques Devaud (4 juillet 1748). P. 50. Copies de reconnaissances de 1681, collectionnées le 4 décembre 1789. — 62 à 69. Procédure de Jean-Vincent René, régis-

seur et administrateur général des Domaines du Roi, contre Just-Henry Du Bourg (1777-1780). A signaler: P. 50. Reçu des droits de foi et hommage du fief de Brunard (7 mars 1777). — 70 à 74. Procédure de Just-Henry Du Bourg de Saint-Polgues, propriétaire de la directe de Brunard, contre Philibert Presle l'aîné et autres propriétaires (1791). — 75 à 77. Pièces diverses relatives à des tènements et à la dîme de Brunard (S. d. et 1792).

2 F 768 (Liasse). — 1 pièce papier.

1588. — SAINT-CLÉMENT. *Brunard. Tènement Morin.* — Partage du cens du tènement Morin, paroisse de Saint-Clément, appartenant à Anne de Chevières, dame de Saint-Polgues et de Brunard (14-15 octobre 1588).

2 F 769 (Liasse). — 4 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-CLÉMENT. *Brunard. Résidu.* — Simple note indiquant que la terre de Brunard ne consiste plus qu'en un bois de 100 mesures, soit environ 17 ou 18 arpents.

2 F 770 (Liasse). — 1 pièce papier.

1715. — SAINT-CLÉMENT. *Village Guillot.* — Vente par Nicolas Reigner, bachelier en théologie, curé de Saint-Yorre, à Clément et Jean Delafuye et Claude Guay, communs et personniers, marchands du village Guillot, d'une petite maison et d'autres héritages aud. village, moyennant une rente annuelle de 60 l. (7 juin 1715).

2 F 771 (Liasse). — 1 pièce papier.

1685. — SAINT-CLÉMENT. *Village de Martinet.* — Plantation de bornes dans des terres du village de Martinet, entre les biens de Mathieu Herbin et Jean Martinet, son gendre, et ceux de Jean et Pierre Bletery père et fils. Présence de m^e Sébastien Truchard, procureur de Cremeaux-en-Forez (10 mai 1685. Truchard, notaire royal).

2 F 772 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1586. — SAINT-FÉLIX. *Girardièrre.* — Vente par Michel de Girardièrre, fils de défunt Hippolyte de

Girardièrre, et Marguerite Plasson, sa femme, paroissiens de Saint-Clément, à Anne de Chevières, dame de Saint-Polgues et de Brunard, de la moitié d'une grange située au village de Girardièrre, et d'autres biens, dont deux terres joignant le chemin allant du village Martin à Saint-Clément. Prix: 50 écus d'or sol (La Chabanne, paroisse de Saint-Clément, 14 juillet 1586. Claude Javanel, notaire royal).

2 F 773 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1443, n. st. — BOURBONNAIS. *Cession de communauté.* — Donation par Guiliemin Maroni et sa femme Louise, à Perrotin Berruyer et sa femme Jeanne Bulharde, pour leurs bons services pendant le temps « passé en l'ostel et demorance » dud. Maroni, d'un bœuf blanc, d'un veau d'un an, de deux pourceaux, l'un mâle, l'autre femelle, et de divers autres objets (1^{er} février 1443, n. st. Pierre Sauvate, prêtre, notaire de la chancellerie de Bourbonnais).

2 F 774 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1651-1676. — BOURBONNAIS. *Rentes et obligations.* — 1. Constitution de rente de 222 l. 4 s. 5 d. par Gaspard Du Croc, seigneur de Saint-Polgues, Brunard et la Motte-Mourgon, Claude de Montjournal, son épouse, m^e Antoine Bernachier, procureur au présidial et sénéchaussée de Bourbonnais, Simone Estienne, sa femme, Jean Renaud, fermier de la seigneurie de la Motte-Mourgon, Claude Farjon, sa femme, et Jean-Florimond de Troussebois, seigneur de Rys et de Saint-Aubin, au profit d'Etienne Genin, sieur de Billonnat, avocat en Parlement (Moulins, 5 août 1651. Bonerot et Vigier, notaires royaux). Suit la ratification par Claude de Montjournal et Claude Farjon (Château de la Motte-Mourgon, 9 août 1651). En marge: amortissement de lad. rente (29 avril 1668). — 2. Obligation par Françoise de La Richardie, veuve de Charles Du Croc, seigneur de Brunard et de Saint-Polgues, au profit de Jean Philipon, marchand de Cusset, d'une somme de 350 livres. Présence de Christophe de Mars, écuyer, seigneur de Beaumont, et de Jean-Louis Bailhon, clerc de Cusset (18 novembre 1676. Chapuis, notaire royal).

2 F 775 (Liasse). — 1 pièce papier, imprimée.

1759. — BOURBONNAIS. *Procédures.* — 1. « Arrest de la Tournelle, criminelle rendu en faveur des Dames », pour Madeleine Maréchal, épouse séparée de corps et de biens de Jean de La Brosse Morlay, écuyer, contre Nicolas Aujai de la Buxerolle (Paris, Mesnier, 1729). In-4 de 8 pages.

BRIONNAIS

2 F 776 (Liasse). — 1 pièce papier.

1771. — MARCIGNY. — Quittance par Anne-Nicole de La Queuille, prieure titulaire, et les religieuses de Marcigny, au comte Du Bourg de Saint-Polgues, d'une somme de 400 livres (Parloir du prieuré de Marcigny, 1^{er} mars 1771. Cartier, notaire royal).

CHALONNAIS

2 F 777 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1432, n. st. — SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN. — Remise par Guillaume Villeneuve, dit le Moyne, écuyer, seigneur de Saint-Germain-du-Plain en partie, à Marie de Freloys, dame de Château-Morand, du tiers du domaine de Saint-Germain, que Jeanne de Senneterre, veuve de Vauthier de Freloys, seigneur de Saint-Germain, prélevait sur la part de lad. Marie. Cette donation est faite parce que lad. Jeanne « se tient et fait résidence continuellement au pays des ennemis et adversaires de nostred. seigneur », mais sous condition que Marie acquittera led. Moyne envers Jeanne de Senneterre, durant sa vie seulement, de la somme de 40 l. t. « telle quelle se recevra es tailles et servis dud. Saint Germain ». Présence de Jean Gunidan, de Tournus, juré de la Cour du duc de Bourgogne et coadjuteur de son tabellion de Chalon ; Vauthier de Marcilly, seigneur de Saint-Vincent-en-Bresse ; messire Philibert Velart, curé de Saint-Germain ; Bertrand, bâtard de Freslois ; messire Jean Belliet, prêtre (Chapelle de Saint-Germain, 28 mars 1432, n. st.).

CHAROLLAIS

2 F 778 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier.

1482 — An X. — ANZY-LE-DUC. — 1. Donation entre vifs par Antoinette Veit, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, à ses enfants Amé d'Augerolles, sacristain du prieuré de Cleppé, et Marguerite et Catherine d'Augerolles, religieuses au prieuré de Marcigny, de la terre de « Anesia site prope dunum Regis in patria Matisconensis » ; Amédée en possédera une moitié et ses sœurs l'autre. (Fait dans le chœur de l'église de Saint-Polgues, 24 avril 1482. Charles Peronet, notaire). Au dos : Renonciation à la donation ci-dessus par Amé d'Augerolles, doyen de Saint-Gengoux et sacristain de Cleppé (Paray-le-Monial, 23 mai 1482. Merle, notaire). — 2 à 6. Pièces relatives au bail à ferme de vignes à Anzy, concédé par Etienne Perrin à Louis Du Bourg (Ans VII à X). — 7 à 20. Lettres des Perrin à M. Du Bourg (1798 — An X).

2 F 779 (Liasse). — 44 pièces papier.

An VI — 1814. — ANZY-LE-DUC. — *Domaine du Lac.* — 1 à 44. Procédure entre Louis Du Bourg et François-Marie Perrin du Lac (An VI — 1814). A signaler : P. 8. Extrait des rôles de contribution de la commune d'Anzy, relevé le 19 messidor an VIII. P. 14. Inscriptions contre MM. Perrin (An X). P. 28 à 32, 34 à 37. Lettres de Perrin du Lac (1805-1807).

2 F 780 (Liasse). — 104 pièces papier.

An V — 1815. — ANZY-LE-DUC. *Domaine du Lac. Procédure Ravier.* — 1 à 104. Fatras de procédure entre Louis Du Bourg, Philibert Ravier et Claude-Marie Batillat, officier de santé à Marcigny. A signaler : P. 1. Vente par Philibert Ravier, demeurant en la commune d'Anzy, à son frère aîné Philibert Ravier, demeurant à la Molière, commune dudit Anzy, du domaine du Bourret, sis en lad. commune. Prix : 15.200 l. Etrennes : une pièce de vin (Marcigny, 6 floréal an V. Jacquet, notaire public). P. 20. Extrait du compte de Batillat relatif aux voyages et médicaments pour Louis Du Bourg (4 ventôse an X).

2 F 781 (Liasse). — 56 pièces papier.

An IX — 1810. — ANZY-LE-DUC. *Affaire du Lac. Pièces diverses.* — 1 à 56. Correspondance et pièces diverses relatives au procès contre Philibert Ravier, de la Molière.

LYONNAIS

2 F 782 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier.

1573-1633. — CHANDON. — 1 à 3. Obligations de Claude et Jean Dasnières, au profit de Benoît Ribaud et de Jean Champfray, notaire royal (1573-1593). — 4. Vente par Claude Dasnières, veuve de Thomas Gonnard dit Chanéon, à Philibert de Turin, conseiller au Parlement, et Jeanne de Coignet, son épouse, du tènement des Estivaux sis dans la paroisse de Chandon, sur le chemin de Charlieu à Thizy. Prix : 66 écus $\frac{2}{3}$, un écu de belle main et 2 bichets de blé (Charlieu, 14 avril 1597). Suivent trois quittances, l'une du fermier du revenu temporel du prieuré de Charlieu (6 mai 1597), les deux autres de Claude Dasnières (2 juillet et 18 octobre 1597). — 5 à 7. Obligations d'Etienne Dasnières (19 juillet 1614-7 août 1622), les deux premières avec quittances (7 avril et 31 mars 1629). — 8. Transaction entre Denis Dasnières, laboureur de la paroisse de Chandon, d'une part, Pierre Dasnières, « tixier de toille » à Charlieu, Benoît de Montgilbert, journalier, veuf d'Agathe Dasnières, et Etienne Dasnières, fils de défunt Benoît Dasnières, d'autre part (Charlieu, 28 janvier 1623. Deshayes, notaire royal). — 9 à 16. Obligations diverses (12 juillet 1625-6 juin 1628) avec ou sans quittances (1629). — 17. Vente par Etienne Dasnières et Claude Delacombe, sa femme, à Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin, d'une maison et autres biens à Chandon. Prix : 1.000 l. t., 8 bichets de « bled soille » et 50 s. t. de belle main. Présence de Philippe Forgerard, maître écrivain de Charlieu (mercredi 14 mars 1629. Jacques Cuisenier, notaire royal). Suivent quittances de Claude Breton, tixier en toile, et Agathe Dasnières, sa femme (25 mars 1629), et du prieuré de Charlieu (10 décembre 1630). Extrait collationné du 11 décembre 1630. — 18. Quittance par Sébastien Vermorel, marchand de Sevelinges, et Etiennette Dasnières, sa femme, au profit

d'Etienne Dasnières. Présence de m^e Guillaume Girault, conseiller du roi, grenetier au grenier à sel de Thizy (31 mars 1629). — 19. Quittances, au profit d'Etienne Dasnières, par Jean Dasnières, fils et donataire de Denys Dasnières dit Bonnefont, et par Jeanne Chamarin, veuve de Benoît de Montgilbert (29 avril 1629). — 20. Quittance par Etienne Dasnières au profit de Jeanne Coignet (Charlieu, 11 décembre 1629). Copie informelle. — 21. Partage entre Michel Alagorge dit Ollivier l'aîné et Michel Alagorge dit Ollivier le jeune, fils et héritier de Simon Alagorge dit Ollivier, tous deux de la paroisse de Chandon (23 novembre 1610. Jean Deshayes et Jacques Cuisenier, notaires royaux). Suit l'extrait du partage des dettes (18 novembre 1610). — 22. Transaction entre Claude Mizat et Jacqueline Bernisson, sa femme, et Benoît Vivier et Toinette Bernisson, sa femme (8 mai 1622). — 23 à 43. Obligations reconnues par Benoît Vivier (5 septembre 1624-19 mars 1628). — 44. Vente par Benoît Vivier et sa femme à Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin, de leur maison de Chandon, avec une terre et un pré audit lieu. Prix : 1.000 l. t. « et pour belle main trente livres t. », 10 bichets « soille », 1 bichet de froment et un d'orge, le tout mesure de Charlieu, plus 20 livres de lard salé et un pot de lard fondu (vendredi 31 mars 1628. Cuisenier, notaire royal). Suivent quittances des fermiers de la directe du prieuré de Charlieu (29 septembre 1628) et de Benoît Vivier (23 juillet 1628). — 45. Obligation de Benoît Villeret père et fils envers Jeanne Coignet (10 juin 1628). — 46. Quittance du commis à la recette des tailles de Chandon (24 juin 1628). — 47. Quittance de Benoît Vivier à Jeanne Coignet (Charlieu, 28 mai 1629). — 48 et 49. Pièces de procédure entre Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Bornat, et Philibert Devarences, meunier au moulin Bonifard, situé à Chandon (1629). — 50. Vente par Jean Alagorge dit Ollivier, laboureur de la paroisse de Chandon, et Catherine Bornichon (sic), sa femme, à Jeanne Coignet, d'un pré et d'une terre à Chandon. Prix : 650 l. t. Belle main : 3 l. t. et 1 bichet de froment, mesure de Charlieu (12 février 1630. Cuisenier, notaire royal). Suivent quittances des fermiers du prieuré de Charlieu (10 décembre 1630) et de la seigneurie (?) de Châteauneuf (12 décembre 1631). Y est annexée une obligation de Michel Alagorge dit Ollivier l'aîné

envers lad. Jeanne Coignet (Charlieu, 8 juin 1619). — 51. Exploit et signification contre Benoit Ville-rest père et fils, laboureurs à Chandon (18 juillet 1633).

2 F 783 (Liasse). — 6 pièces papier.

1637-1660. — CHANDON. *Moulins.* — 1. Vente par Jean de Montprief, tixier de toile à Saint-Polgues, à son frère Etienne Montprief, marchand à Charlieu, d'un moulin à blé appelé le moulin de Bonnefont, situé dans la paroisse de Chandon. Prix : 80 l. (Charlieu, 2 mai 1637. Jacques Cuisenier, notaire royal). Extrait collationné du 25 janvier 1657. — 2. Pierre Richard, meunier de Bonnefont, reconnaît tenir le moulin de la directe censive et justice de Louis de Franceschy, chevalier, marquis de Villeret, seigneur de Bornat, « Couy » et la Rivolière, et lui devoir en conséquence 2 s. t. et une poule de cens et rente et une pension annuelle de 6 bichets de seigle, mesure de Charlieu (11 mai 1644. Berthelot, notaire royal). — 3. Amortissement par Anne de Turin, épouse de Louis de Franceschy, en faveur dud. Pierre Richard, d'une pension annuelle et foncière de 12 mesures de blé « soille », mesure de Charlieu (Gastelier, 5 août 1648. Deshayes, notaire royal). — 4. Vente par Hippolyte de Montchanin de la Garde, chevalier, seigneur de Lespinasse, et Catherine Goyant, sa « consorte », en qualité de fondé de procuration générale et spéciale d'Alexandre de Pied de fer, chevalier, conseiller du roi en son Conseil d'Etat, chambellan ordinaire de Mgr le Prince, seigneur de Saint-Mars, d'Oury et de Buisy, et d'Anne de Turin, son épouse, à Claude Leblanc, fermier du château de Genouilly, des deux domaines et métairies de Fagot, de la paroisse de Chandon, et de Lespinasse, paroisse de Mars, et du cens et rente en toute justice directe dû chaque année sur le moulin du Pont, paroisse de Chandon. Prix : 7.000 l. t. Epingle : 140 l. Présence de Jean Maussat, sieur de Chassenet (Château de Saint-Quentin, 16 septembre 1652. Juge, notaire royal au Breuil). Suit la teneur de la procuration des vendeurs à Hippolyte de la Garde (3 août 1652). — 5. Echange entre Pierre Damas, chevalier, seigneur de Verpie et Barnaye, et Pierre Richard, meunier. Le premier cède le moulin Michaudon dans la paroisse de Maizilly et reçoit en échange

le moulin et le bois de Bonnefont, ainsi que d'autres biens, le tout situé dans la paroisse de Chandon. Présence de messire Claude Buchet, curé de Coublanc (27 octobre 1660. J. Buchet, notaire royal). — 6. Vente par led. Pierre Damas à Claude Le Blanc, seigneur de Genouilly, du moulin de Bonnefont et de ses dépendances, au prix de 2.000 l. (Château de Verpie, paroisse de Tancon, 28 octobre 1660).

2 F 784 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 13 pièces papier.

1573-1644. — CHANDON. *Lieu dit Bonnefont.* — 1. Vente et aliénation par dom François Daveyse, au nom du prieur de Charlieu, de la rente et servis de 39 s. 10 d. parisis, 8 bichets, 3 coupes 1/4 de « froment avoyne », 2 coupes 3/4 et 1/8 « dud. comble » et 1/4 de poule, due aud. prieur sur les biens situés à Chandon, entre autres le moulin Bonnefont, à François Dupont, pour la somme de 167 l. Présence de Charles de Crémieux, avocat, et Aimé de Rymon, procureur du roi au bailliage de Mâconnais (6 septembre 1575). Suivent : a) deux bulles de Grégoire XIII (24 août 1574 et 7 mars 1575) ; b) lettres royaux d'Henri IV (28 février 1575) ; c) lettre adressée à l'évêque et au bailli de Mâcon par le cardinal Charles de Lorraine, le cardinal Charles de Bourbon et Mgr Antoine-Marie Salviati, évêque de Saint-Papoul, nonce du pape (19 décembre 1574) ; d) mémoires et instructions pour les adjudications (19 décembre 1574) ; e) rôle de la somme de 12.000 livres à laquelle a été taxé le diocèse de Mâcon (30 novembre 1574) ; f) lettre de Philibert Barjot, seigneur de la Salle, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Mâconnais, et Jean Ligeret, licencié en droit, archidiacre, chanoine, official et grand vicaire de Mâcon, commissaires députés par le roi, au prieur de Charlieu, taxé à 1.300 livres (25 avril 1575) ; g) proclamation de mise en vente (Charlieu, 27 août 1575) ; h) indication des biens mis en vente (Mâcon, 6 septembre 1575). Traces de sceau et contre-sceau plaqués. — 2. Procuration générale passée par Jean Dupont, bourgeois de Charlieu, à son fils Philibert (Charlieu, 13 juin 1599). Suit quittance par led. Philibert Dupont à Philibert de Turin, conseiller au Parlement, d'une somme de 25 écus sol 10 s. t. (Paris, 9 août 1599). — 3. Procuration passée par Anne de La Magdeleine, dame de la Bazolle et de la Ferté,

aud. Philibert Dupont, praticien à Charlieu, fils de Jean Dupont, sieur de Bonnefont. Présence de Pierre Deshormes, procureur d'office en la juridiction de la Bazolle (Château de la Bazolle, 19 juillet 1599. Sarrien, notaire). — 4. Transaction entre Jean de Namy, écuyer, sieur de la Forêt, et Jean Dupont, au sujet du domaine de Bonnefont. Présence de Jean Du Bost, écuyer, seigneur de Molins (?), m^e Jean de La Rouzière, licencié ès lois, châtelain, juge royal de Charlieu, et Pierre Bailly, seigneur de la Roche (Charlieu, jeudi 1^{er} août 1602. J. Gacyer, notaire royal). — 5. Procuracion en blanc passée par Philibert Dupont, commis au greffe des tailles de la ville de Charlieu en Lyonnais (16 juin 1603). — 6. Autre, donnée à son père Jean Dupont (Id.). — 7. Quittance par Philibert Dupont à Philibert de Turin, conseiller au Parlement de Paris, d'une somme de 24 l. t. (Id.). — 8. Promesse de vente par Jean et Philibert Dupont aud. Philibert de Turin du tènement de Bonnefont lorsqu'ils l'auront retiré de Jean de Namy par retrait lignager (11 juillet 1603). — 9. Acte relatif à la même vente (31 décembre 1603). — 10. Ordre de payer 1.200 écus valant 3.600 l. t. à la réquisition de Jeanne Coignet, épouse de M. de Turin (Paris, 7 juin 1604). — 11. Vente par Philibert Dupont, fils de Jean Dupont et de Marie du Champ Janyot, au nom de ses père et mère, du domaine de Bonnefont situé sur la rivière de Chandonnet et d'un étang dans la paroisse de Saint-Hilaire. Prix : 4.500 l. t. (Paris, 8 juin 1604). Suivent la ratification de lad. vente par Jean Dupont (25 juin 1604), la teneur de la procuracion (29 mai 1604) et la quittance de Jean Dupont (25 juin 1604). — 12. Philibert Dupont reconnaît avoir reçu de M. de Turin une lettre de crédit et de change de 3.600 l. t. adressée à MM. Maserany et Lumagne, à Lyon, et promet de la faire tenir à Mlle de Turin (Paris, 8 juin 1604). — 13. Quittance de lad. somme par lad. Coignet (Lyon, 1^{er} juillet 1604). — 14. Transaction entre Jean et Philibert Dupont et Jean de Namy, écuyer, seigneur de la Forêt, relative au domaine de Bonnefont. Présence de Jean de La Rouzière, châtelain royal de Charlieu, et de Palamède Carré, seigneur de la Pallu (Charlieu, jeudi 8 juillet 1604. Gacyer, notaire royal). — 15. Procuracion donnée par Jean Dupont et sa femme à leur fils Philibert (Saint-Bonnet, 25 octobre 1604. Jacquet, notaire royal). — 16. Ratification par led.

Philibert de la vente du 8 juin (Paris, 23 novembre 1604. Le Camus, notaire au Châtelet de Paris). — 17. Quittance délivrée au marquis de Villeret, au lieu de Dupont, par Nicolas de Fourcroy, de la somme de 20 l. 17 s. 6 d. à laquelle a été taxé François Dupont comme propriétaire de plusieurs héritages situés en la paroisse de Chandon, aliénés du prieuré de Charlieu (4 mai 1644).

2 F 785 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1545-1746. — CHARLIEU. — 1. Ratification par Lucrèce Odin, fille de m^e Emond Odin, femme de Gilbert Cusin, greffier de la Bénissons-Dieu, paroisse de Briennon, d'une transaction passée entre Guichard Raffin, écuyer, seigneur du Montet, paroisse de Cublize, et led. Emond Odin. Mention de Jean de La Magdelaine, docteur en droit, grand prieur de Cluny, frère Claude de Rouchivol, docteur en droit, et Henri de Cyberand, juge ordinaire de Charlieu. Présence de messire Claude Murcier, prêtre (La Bénissons-Dieu, 21 juin 1545. Achille Teilhard, notaire royal). — 2. Transaction entre Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin, Marie de Bérulle, veuve de François de Turin, conseiller au Parlement, tutrice de ses filles Isabelle et Anne de Turin, et m^e Nicolas Roland, greffier en la juridiction de Charlieu, au sujet de la jouissance des eaux sortant de la « blancherie » du sieur Dupont. Présence de Philibert de La Rouzière, seigneur d'Esgrivay, élu en l'élection de Roanne, et d'Annibal de La Trémoille, écuyer, sieur de Barse (Charlieu, 6 octobre 1639. Jacques Cuise-nier, notaire royal). Extrait collationné du 3 juillet 1719. — 3. Sommation à Claude Le Blanc par François de Nuzierre de Pontun, huissier audien-cier en la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon, d'avoir à payer la somme de 6.419 l. 8 s. 9 d. à François Duffaux, trésorier des Ponts et Chaussées de la Généralité de Lyon, sous peine de saisie de ses biens situés dans les paroisses de Saint-Philibert de Charlieu, Chandon et autres (samedi 29 avril 1673). Copie informe. — 4. Sentence des Requêtes du Palais à Paris relative à la saisie ci-dessus et aux procédures qui s'ensui-virent (16 mars 1723). Suit mention de la consignation par Emmanuel Du Bourg, marquis de Bozas, de la somme de 15.500 l. pour le prix de l'adjudi-

cation à lui faite par sentence du 16 septembre précédent, de la terre de Bornat près Charlieu (30 octobre 1728). Copie collationnée. — 5. Quittance à Mme Darcy d'Ailly, veuve du seigneur de Resseins, d'une somme de 146 l. 17 s., due au greffe du bailliage de Beaujolais pour les taxes et autres droits dus pour tutelle et curatelle de ses enfants mineurs (Villefranche, 3 avril 1728). — 6. Bail pour 9 ans consenti par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Sarras et Bornat, à François Villard, maître teinturier à Charlieu, d'une maison sise en lad. ville, rue de la Porte de Notre-Dame, au prix de 128 l. par an, qui sera payé par l'acquéreur à Jean-Bernard-Claude de Las, « comte marquis de Prye résidant à Nevers », et à Jeanne-Marie Du Bourg. La maison louée fait partie de la dot de cette dernière (Saint-Hilaire, 27 mai 1746. Alex, notaire royal).

2 F 786 (Liasse). — 8 pièces papier.

1596 — XVIII^e siècle. — CHARLIEU ET PAROISSES AVOISINANTES. — 1. Reconnaissance censivière par Benoît Aniet (?), laboureur de la paroisse de Chandon, au profit de Ponthus de Cyberand, écuyer, seigneur de Bost (?) et Jarnosse en Beaujolais, sur une maison à Chandon. Présence de messire Zacharie Bery, curé de Chandon (17 juin 1596). Extrait collationné le 14 juillet 1671 d'une expédition du 29 septembre 1597. — 2. Reconnaissance par Jean Poupy, laboureur de la paroisse de Villers, tant en son nom que comme tuteur et curateur d'Antoine Poupy « son parier », et autres, au profit de Philibert de Turin, conseiller au Parlement de Paris, de certains biens situés en lad. paroisse de Villers (Charlieu, 1^{er} mars 1597. Micot, notaire royal). Extrait collationné du 17 mai 1677. — 3. Reconnaissance par Charlotte de Bongard, veuve de Jean Perrin, sieur de Cherve, au profit dud. Philibert de Turin, d'héritages situés dans la paroisse de Mars (Charlieu, 18 novembre 1605). — 4. Vente par Benoît Marcus, laboureur de la paroisse de Chandon, Perrette Ressot, sa femme, et Antoinette Guillermet, sa belle-mère, aud. Philibert de Turin, de quatre fonds à Chandon. Prix : 220 l. t. et 6 bichets de seigle, mesure de Charlieu. Epin-

gles : 3 l. (1615) (1). — 5. Plainte et information pour Claude Seguin, laboureur de la paroisse de Chandon, à la justice de Boyer, contre un maçon étranger au pays, qui a menacé le plaignant d'un pistolet de poche et d'un gros bâton, avec injures et blasphèmes (13-14 juin 1660). — 6. Echange de servis entre Pontus de Bech, seigneur de Boyer, et Claude Le Blanc, seigneur de Bornat. Présence de Joachim d'Arcy, écuyer, seigneur de la Varenne, Coutouvre, N. Du Béot, seigneur de Saint-Vincent et la Mothe, et m^e Pierre Pagé, lieutenant de la seigneurie de Boyer (12 juin 1671. Du Verne, notaire royal). — 7. Reconnaissance censivière par Claude Seguin, fils et donataire de François Seguin, et Vincent Chapon, son beau-père, au profit dud. Claude Le Blanc, pour leurs biens de Chandon (Charlieu, 18 juillet 1672. Du Verne, notaire royal). — 8. Fragment informe et non daté d'une affiche de vente (?) concernant entre autres la terre de la Motte, à une lieue de Bornat, à trois quarts de lieue de la Loire (XVIII^e siècle).

2 F 787 (Liasse). — 5 pièces papier.

1517-1727. — CHARLIEU. *Prieuré.* — 1. Reconnaissance par Jean Fayl, juge des ressorts royaux de Lyon, au profit du prieur de Charlieu, de diverses rentes sur des biens situés à Charlieu et aux environs (Charlieu, 26 avril 1517). Texte latin; copie informe. — 2. Quittance par dom Pétrarque de Saulnier, sous-prieur de Charlieu et prieur de « Brasny », Etienne Varinard, marchand à Charlieu, fermier de l'office dud. prieuré, et dom Jean de Sirvinges, aumônier, à Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin, des arrérages de cens, servis et pension dus aud. office de pitañce dans les paroisses de Saint-Bonnet-de-Cray, Chandon, Saint-Hilaire et Mars, et des lods et ventes dus pour diverses acquisitions (Charlieu, 14 juillet 1620). — 3. Consultation juridique pour le marquis Du Bourg contre le prieur de Charlieu, relative à l'adjudication de la terre et seigneurie de Bornat (4 février

(1) La date figure seulement au dos de l'acte, le haut du dernier feuillet ayant disparu. La pièce est d'ailleurs en mauvais état.

1727). — 4 et 5. Accord entre Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Saint-Polgues et de Bornat, et messire Jean de Kessel, docteur de Sorbonne, prieur de Charlieu, relatif à la terre de Bornat. Présence de Claude Hue, seigneur de la Curée, lieutenant général au bailliage du duché de Roannais et châtellenies unies, m^e Jacques Picot, avocat à la Cour, élu en l'élection de Roanne, et Claude, comte d'Albon (Roanne, 5 avril 1727. Vincent, notaire royal).

2 F 788 (Liasse). — 6 pièces papier.

1730-1731. — CHARLIEU. *Procédure Mericlet.* — 1 à 6. Procès de Joseph Mericlet, marchand tanneur à Charlieu, contre Gilbert de La Rouzière, sieur de la Douze, avocat en Parlement, procureur du roi de la châtellenie de Charlieu (9 juin 1730-4 août 1731). A signaler : P. 6 : Sentence de la justice de Charlieu en faveur de Mericlet (4 août 1731).

2 F 789 (Liasse). — 64 pièces papier.

1594 — XVII^e siècle. — MARS. — 1. Obligation de Jean Petit dit Lespinasse, paroissien de Mars, envers André Marcus, de Chandon (Charlieu, 18 octobre 1594. Champfray, notaire royal). — 2. Paiement par Nicolas de Montandrée et François de La Rivière à Benoît Perraud, marchand de Charlieu, de 4 écus 34 s. t., 5 mesures de froment et 5 de seigle, mesure de Charlieu, pour « cancellement » de deux obligations (16 août 1598). — 3. Obligation de Nicolas de La Coste dit de La Rivière et François de La Rivière, « pariers » de la paroisse de Mars, envers Jacques Bertier, dud. lieu (Charlieu, 23 novembre 1598. Pactin, notaire royal). — 4. Echange d'héritages à Mars entre Benoît Petit dit de Lespinasse et Jean de Lespinasse, son fils, et Claude Lespinasse l'ainé, tous laboureurs de la paroisse de Mars. Présence de Palamède Carré, seigneur de la Pallu (Charlieu, 30 décembre 1598). Copie informe. — 5. Obligation de Claude Chollier et François de La Rivière envers Pierre Chavanon (31 mars 1601. Deshayes, notaire royal). — 6. Quittance par Benoît Petit dit de Lespinasse et Jean de Lespinasse, son fils, à Etienne de La Rivière, laboureur de la paroisse de Chandon, de la somme de 40 écus sol

et de toutes celles portées par le contrat de mariage dud. Benoît Petit et de Claudine de La Rivière, fille dud. Etienne (Mars, 24 avril 1601. Hugues Pezeau, notaire royal). Extrait collationné le 7 juin 1616 par Constantin, notaire royal. — 7. Obligation de François de La Rivière et Claude Chollier envers m^e François Champfray, notaire royal de Charlieu (26 mai 1601. Pactin, notaire royal). — 8. Obligation de Benoît Petit dit de Lespinasse et son fils Jean envers André Marcus, laboureur de Chandon (9 décembre 1601. Deshayes, notaire royal). — 9. Obligation de Jean Petit dit de Lespinasse et Antoine Vaginay dit de Lespinasse, son gendre, envers Antoine Denis, marchand de Charlieu (Mars, 5 octobre 1606. Pezeau, notaire royal). — 10. Obligation de François de La Rivière et Claude Chollier l'ainé dit de La Rivière envers m^e Mathieu Deshayes, notaire royal. Mention de Jean Ganerin, curé de Charlieu (11 novembre 1606. Allicol, notaire royal). — 11. Autre, de Jean Petit dit de Lespinasse, envers Antoine Denis (Charlieu, 10 novembre 1607. Pezeau, notaire royal). — 12. Autre, envers le même, de François de La Rivière (Mars, 18 février 1608). — 13. Autre, desd. François de La Rivière et Claude Chollier envers Christophe de Damas de Thianges (20 mars 1609). — 14. Autre, de Claude Chollier l'ainé, envers Louis de Bresse, bourgeois, et Benoîte Bonnet sa belle-mère. Présence de messire François Meynard, prêtre (Charlieu, 12 décembre 1609. Pactin, notaire royal). — 15. Autre, de Jean Petit dit de Lespinasse, envers m^e Mathieu Deshayes, notaire royal (28 mars 1610. Perreaud, notaire royal). — 16. Partage de biens entre ledit François de La Rivière et Philippe Deshayes, sa femme, et Claude Chollier dit de La Rivière, tant en son nom qu'au nom de Nicolas Chollier, fils de sa première femme Michelle Deshayes (1^{er} avril 1610). — 17. Obligation de François, fils de feu Benoît de La Coste dit de La Rivière, envers Pierre Chavanon, marchand. Présence de m^e François Rochard, curé de Saint-Denis-de-Cabanne (Mars, 2 avril 1610. Pezeau, notaire royal). — 18. Obligation de Claude Chollier l'ainé, de Mars, et de Jean Chollier le jeune, son frère, de Maizilly, envers André Marcus, laboureur de Chandon (17 avril 1610. Perreaud, notaire royal). Suit la quittance d'André Marcus (2 novembre 1613). — 19. Autre, de Jean Petit dit de Lespinasse et Antoine

Vaginay dit de Lespinasse, envers François Laborde, chirurgien de Charlieu (Mars, 17 juin 1610). — 20. Autre, de François de La Rivière, envers André Marcus (18 juillet 1610). — 21. Autre, de Claude Chollier dit de La Rivière, envers Benoîte Bonnet, veuve de Jean Champfray et de Louis de Bresse (Charlieu, 17 janvier 1611). — 22. Autre, de Jean de Lespinasse, Claude Delorme, de Mars, et Benoît Chevalier, « grangier » de Bonnefont, paroisse de Chandon, envers Philibert de Turin, conseiller du roi au Parlement de Paris (12 février 1611). — 23. Autre, de Claude Chollier dit de La Rivière, envers Jean de Montgilbert, marchand de Villiers (Mars, 24 février 1611. Pezeau, notaire royal). Suit quittance de Jean de Montgilbert le jeune (Charlieu, 13 février 1616. Perreaud, notaire royal). — 24. Vente par Jean Petit dit Lespinasse et ses « pariers », tous de la paroisse de Mars, à Philibert de Turin, de partie du Grand pré sous la maison assis en lad. paroisse. Prix : 80 l. t. Epingles : 3 l. t. (Charlieu, 20 août 1611). — 25. Obligation dud. Jean Petit envers led. Philibert de Turin (Id.). — 26. Autre, de François de La Rivière, envers Antoine de La Roche, tailleur d'habits de Charlieu (1^{er} octobre 1611. Perreaud, notaire royal). Suit quittance d'Antoine de La Roche (9 décembre 1613). — 27. Autre, de Jean de Lespinasse, envers Antoine Foilland, marchand de Charlieu (25 février 1612. Pactin, notaire royal). — 28. Autre, de François de La Rivière et Philippe Deshayes sa femme, à Léonet Du Bost dit de la Coste, laboureur de Mars (Charlieu, 26 février 1612). Suit quittance du 9 novembre 1613. — 29. Ratification par Jean Petit dit de Lespinasse, Benoît de Lespinasse, Denis Delorme, Benoît Chevalier et Claude Delorme, d'une obligation de 198 l. envers led. Philibert de Turin (11 mars 1612. Perreaud, notaire royal). — 30. Obligation de Benoît et Jean Petit dit de Lespinasse, frères, Antoine Vaginay et Claude Delorme, envers Georges Dutreine, bourgeois de Charlieu (11 mars 1612). — 31. Accense pour 4 ans par Philibert de Turin, auxd. Jean et Benoît Petit dits de Lespinasse, du Pré Blanchard ou des Barbettes, moyennant 35 l. t. par an (25 mars 1612). — 32. Obligation de Jean Petit dit de Lespinasse envers Antoine Foilland, marchand de Charlieu (25 mars 1612). — 33. Autre, de Jean de Lespinasse, envers

dom Jean de Sirvinges, aumônier, et dom François de Beaulieu, sacristain du prieuré de Charlieu (2 mai 1612. Pactin, notaire royal). — 34. Echange de biens situés dans les paroisses de Saint-Hilaire-sous-Charlieu, Vougy et Mars, entre Philibert de Turin, Jean et Benoît Petit dit de Lespinasse et Denis Delorme (Charlieu, 15 septembre 1612. Vincent Guérin, notaire royal). — 35. Quittance par Jean de La Chassigne, collecteur des tailles de la paroisse de Mars, à Jean Petit dit de Lespinasse (15 septembre 1612). — 36. Quittance générale aud. Petit par Jean Chollier le jeune, laboureur à Maizilly. Présence de m^e Dumont, curé de Mars (16 septembre 1612. Pezeau, notaire royal). — 37. Quittance générale à Philibert de Turin par Jean Petit dit de Lespinasse et ses « parers et consortz » (23 septembre 1612. Guérin, notaire royal). — 38. Obligation de Michel Alagorge dit Ollivier le jeune, de Chandon, envers Claude Roux, marchand (Charlieu, 29 septembre 1612. Perreaud, notaire royal). — 39. Obligation de Claude Chollier dit de La Rivière envers Benoît Petouyer, de Saint-Denis-de-Cabanne (30 septembre 1612. Deshayes, notaire royal). — 40. Autre, du même et de Philippe Deshayes, veuve de François de La Coste dit de La Rivière, envers m^e Jean de La Rouzière, licencié ès lois, juge royal de Charlieu (24 juin 1613. Perreaud, notaire royal). — 41. Autre, de Claude Chollier, envers Benoît Petouyer (22 juillet 1613). — 42. Vente par led. Claude Chollier et Philippe Deshayes, veuve de François de La Rivière, à Philibert de Turin, d'un pré sur la rivière de Chandonnet, et de plusieurs autres héritages. Prix : 907 l. t. (Charlieu, 23 octobre 1613. Louis Constantin, notaire royal). — 43. Echange de biens entre lesd. Philibert de Turin et Philippe Deshayes (Id.). — 44. Quittance par Jean Du Saix, seigneur de Cherve, tant en son nom qu'en celui de son fils Jean Du Saix, sieur de Mars, à Philibert de Turin, des « laoudz et vendz » dus pour l'acquisition ci-dessus (Id.). — 45. Autre, au même, par Etienne Varinard, marchand de Charlieu, fermier des rentes dues au marquis de Ragny (Id.). — 46. Vente de pré par Philippe Deshayes aud. Philibert de Turin, pour 160 l. t. (Id.). — 47. Obligation de Michel Alagorge dit Ollivier le jeune envers Charles Devaulx, marchand de Charlieu (8 janvier 1615. Deshayes, notaire royal). Suit quit-

tance du 23 mai 1615. — 48. Autre, du même, envers Philibert Chervie, hôte de Charlieu (5 avril 1615). Suit quittance du 23 mai. — 49. Quittance délivrée à Philibert de Turin par Jean Bernerd, fermier du revenu du temporel du prieuré de Charlieu, et Etienne Varinard, co-fermier de l'office de pitance dud. prieuré et fermier des servis dus au marquis de Ragny (23 mai 1615. Constantin, notaire royal). — 50. Autre, par Jean Bernerd (Id.). — 51. Autre, par Etienne Varinard (Id.). — 52. Autre, par Benoîte et Jacqueline Ollivier, filles de feu Simon Ollivier, laboureur de Chandon, et de Benoîte Corail, sœurs de Michel Ollivier le jeune, à Philibert de Turin, (Charlieu, 27 mai 1615. Constantin, notaire royal). — 53. Autre, par Claudine de La Rivière, veuve de Benoît Petit dit de Lespinasse (La Tour de Ville-rest, paroisse de Saint-Julien-de-Cray, 7 juin 1616). — 54 et 55. Vente par Antoine Vaginay, laboureur à Mars, et Benoîte Petit, sa femme, à Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin, de biens situés en la paroisse de Mars. Prix : 440 l. t. (18 décembre 1616). Suivent une convention relative au blé (Id.) et quittance du seigneur de Chérier (3 janvier 1617). La seconde pièce est un extrait collationné du 29 mai 1664. — 56. Quittance à Jeanne Coignet par Jean Du Saix, seigneur de Chérier et de Mars, et Etienne Varinard, fermier des servis dus au baron de Châteauneuf (3 janvier 1617). — 57. Acte d'égalisation des servis dus aud. baron entre Jeanne Coignet, Claude Chollier, Jacques Mareschal et Philippe Deshayes, sa femme (26 avril 1617). — 58. Quittance générale à lad. Coignet par lesd. Chollier, Mareschal et Deshayes (Id.). — 59. Obligation de Jean Petit, François de La Rivière, Antoine Aucoq, Claude de Lespinasse et Claude de La Rivière, laboureurs de Mars, envers le sous-prieur et les religieux du prieuré de Charlieu, représentés par dom François de Beaulieu, sacristain (Id.). Copie informe. — 60. Quittance par Claude Namy, écuyer, seigneur de la Forêt, « Espeyse, Schiramondon », Lespinasse et la Rivière, à Jeanne Coignet, des lods dus pour raison de l'acquisition du domaine de Lespinasse sis en la paroisse de Mars. Présence de Pierre Damas, seigneur de Verpie (Charlieu, samedi 17 février 1618. Guillard, notaire royal). — 61. Quittance d'arrérages de lods et servis, à la même, par

Boyer (14 juillet 1625. Constantin, notaire royal). — 62. Egalisation de servis dus au prieur de Charlieu par Michel Ollivier dit Alagorge (S. d.; XVII^e siècle). — 63. Déclaration des biens tenus par led. Alagorge (S. d.; XVII^e siècle). Copie informe. — 64. Autre, des biens tenus par Benoît de Lespinasse et Jean de Lespinasse l'aîné, de la paroisse de Mars (S. d.; XVII^e siècle). Copie informe.

2 F 790 (Liasse). — 33 pièces papier.

1650 — XVIII^e siècle. — SAINT-HILAIRE. —

1. Vente par Etienne Gambin, jadis marchand de Charlieu, demeurant à présent à Beaujeu, aux Ursulines de Charlieu, du domaine Pesson situé dans la paroisse de Saint-Hilaire et lieux circonvoisins. Prix : 3.200 l. t. Epingles : 210 l. Présence de dom Claude Dagonneau, sous-prieur et chambrier de Charlieu ; François-Louis de Rongeffert, écuyer ; m^e Jean de La Rouzière-Ladouze, prévôt et juge de Charlieu ; François de Rouchivol, seigneur de Lisle, héraut d'armes de France ; Nicolas Roland, sieur de Ladouze, greffier de Charlieu (11 novembre 1650. Antoine Champfray, notaire royal). — 2. Reconnaissance de servis par François Fournier, laboureur de Saint-Hilaire, au profit de Claude Le Blanc, seigneur de Bornat, héraut d'armes de France au titre de Saintonge, sur un pré sis au village de Chapt, paroisse de Saint-Hilaire (Charlieu, 22 janvier 1670. Deshayes, notaire royal). — 3. Reconnaissance semblable par Benoît Testedor, laboureur de Saint-Hilaire (22 janvier 1671) (1). — 4. Reconnaissance de servis par Toussainte Chézelle, veuve de Benoît Berja, charpentier, au profit dud. Claude Le Blanc, sur une terre et des vignes au Chapt (22 juillet 1671. Marchenoist, notaire royal). — 5. Autre, par Antoine Fuzy, laboureur au Chapt (Id.). — 6. Autre, par François Bernisson, laboureur de la paroisse de Saint-Hilaire, sur une maison au Chapt. Présence de m^e Claude Ressort, procureur « ez cours » de Charlieu (30 avril 1672). — 7. Autre, par Jean Rat, journalier de Saint-Hilaire, sur une terre, jardin et chenevière au Chapt (Id.). — 8. Assignation à comparaître devant le juge de

(1) Les pièces 2 et 3 sont certainement de la même date, et la date 1670 donnée par le texte de la pièce 2 est à rejeter.

Bornat donnée à plusieurs habitants de Chandon (12 mai 1677). — 9. Signification aux officiers de Bornat de la part de François Fouillaud, tixier de Jarnosse (14 mai 1677). — 10. Echange sous seing privé de biens situés à Saint-Hilaire, entre Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, et Louis Du Bec, chevalier, seigneur de Chandon et du château de la Motte-Saint-Hilaire (Charlieu, 6 mai 1735). — 11. Bail à culture par led. Du Bourg à Jean Brossette, tailleur d'habits, et Jean Deschavannes, meunier au moulin Bornat, de 4 mesures de terre à prendre chacun dans un tènement de Saint-Hilaire proche le domaine Bernisson. Présence de m^{re} Antoine Donadei, curé de Chandon, et Benoît Alex, curé de Saint-Hilaire (7 mai 1746. Alex, notaire royal). — 12. « Extrait des baux passés devant notaires offerts par feu M. le Marquis du Bourg à Madame de Prye » (20 mai 1746-13 mars 1747. Alex, notaire royal). — 13. Bail à ferme pour 8 ans par led. Du Bourg, à Sébastien Augier, marchand à Roanne, de 5 étangs dans la paroisse de Saint-Hilaire, pour 199 l. 19 s. par an payables au comte de Prye, gendre du bailleur (Roanne, 20 mai 1746. Barrel et Dutey, notaires royaux). — 14. Confirmation par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, à Henri Bachelard, laboureur à Saint-Hilaire, et Laurence Brosselard, sa femme, du bail du domaine Rebaud (27 mai 1746. Alex, notaire royal). — 15. Bail à ferme pour 9 ans du domaine Bernisson à Jean Halais, laboureur à Saint-Hilaire, et Bénigne Deschavannes, sa femme (Id.). — 16. Confirmation du bail du domaine Bornat à François Pelletier, laboureur, et Jeanne Lefranc, son épouse (Id.). — 17. Confirmation du bail du domaine de la Thuillière à Claude Maurand, tuilier et laboureur à Saint-Hilaire (Id.). — 18. Bail à ferme du moulin Bornat à Claude Halais et Jean Deschavannes son gendre, pour 159 l. 19 s. payables chaque année à Jean-Bernard-Claude de Las et Jeanne-Marie Du Bourg, son épouse (Id.). — 19. Bail à ferme pour 9 ans d'une maison à Charlieu, rue de la Porte de Notre-Dame, à François Vellard, maître teinturier, au prix de 128 l. par an (Id.). — 20. Confirmation du bail du domaine Chevalier fond à Jean Rivet, laboureur de Pouilly-sous-Charlieu, et Denis Grapeloux, laboureur à Saint-Hilaire (Id.). — 21. Autre, du pré Maret, dans la paroisse de Chandon, près le moulin Bornat, à Jean Micot, laboureur de

Saint-Hilaire (Id.). — 22 à 28. Doubles des pièces 14 à 18, 20 et 21. — 29. Vente par Just-Henry Du Bourg, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et Bornat, marquis de Bozas, à Joseph Valorge, du domaine Chevalier, à Pierre Valorge, du domaine Rebaud, et à Benoît Valorge l'aîné, du domaine Bernisson, tous situés en la paroisse de Saint-Hilaire. Prix : 27.000 l. Présence de m^{re} Benoît Alex, curé de Saint-Hilaire et François-Camille Bardet, avocat en Parlement (Charlieu, 12 avril 1766. Alex, notaire royal). — 30. Vente par Just-Henry Du Bourg à m^{re} André Alex, notaire royal et procureur aux justices de Charlieu, des domaines Bornat et de la Thuillière. Prix : 16.000 l. (Id. Andriot, notaire royal). — 31. Déclaration des biens possédés par le marquis Du Bourg en la paroisse de Saint-Hilaire (S. d.). — 32. Dénombrement de la terre de Bornat (S. d.). — 33. Reconnaissances de biens en la paroisse de Saint-Hilaire par Mme de Saint-Mars au lieu de M. de Turin. (S. d.; XVIII^e siècle).

2 F 791 (Registre). — In-4, 133 feuillets papier (275×180 mm).

1549-1622. — SAINT-HILAIRE. *Jarnosse et Bornat. Terrier.* — Terrier de Jarnosse et Bornat pour François de Turin, écuyer, sieur de Charly, Jarnosse, Bornat, Barnayes, Villeret et Vaise (1549-1622). Manque le folio 1. Folio 36 : « Mémoire des cens et servis dus à Philibert de Turin à Saint-Hilaire, Mars et « Cunzié » à cause de sa seigneurie de Bornat ». Couverture parchemin en mauvais état.

2 F 792 (Registre). — Petit in-folio, 97 feuillets papier (280×200 mm).

1605-1673. — SAINT-HILAIRE. *Bornat. Terrier.* — Terrier de Bornat pour Philibert de Turin (1605-1673). On a cousu au début de ce terrier la vente faite aud. Philibert par Benoit de Nompère, écuyer, seigneur de Mons, des cens, servis et tailles annuels et perpétuels qui lui étaient dus dans la paroisse de Saint-Hilaire, au prix de 100 livres tournois (Charlieu, 6 avril 1605. Champfray, notaire royal). Couverture en parchemin constituée par un fragment de procédure.

2 F 793 (Registre). — In-folio, 107 pages papier, plus la table (400×260 ^{mm}).

1677-1697. — SAINT-HILAIRE. *Bornat. Terrier.* — Terrier de Bornat au profit de Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin (1617-1626). Page 1. Donation à lad. Coignet par Etienne Masse, marchand de Charlieu, demeurant à présent à Maizilly, et Jeanne Dongy, sa femme, du tombeau et du banc qu'ils possédaient en l'église Saint-Philibert de Charlieu (12 mars 1617).

2 F 794 (Registre). — In-4, 58 feuillets papier (250×185 ^{mm}).

1677-1697. — SAINT-HILAIRE. *Bornat. Terrier.* — Extrait du terrier de Bornat fait à l'occasion d'une procédure.

2 F 795 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-HILAIRE. *Bornat.* — 1. Fragments de reconnaissances, foliotés 10 à 45, au profit d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Saint-Polgues, la Motte et Bornat (1729-1733). — 2. Autres fragments foliotés 54 à 60 à l'encre rouge (1742). — 3. Liève du terrier de la seigneurie de Bornat ; cahier in-folio de 11 feuillets (S. d. ; XVIII^e siècle).

2 F 796 (Liasse). — 2 pièces papier.

1671-1697. — SAINT-HILAIRE. *Bornat. Corvées.* — 1. Extrait collationné, à la demande de Claude Le Blanc, seigneur de Bornat, d'un arrêt du Parlement de Paris du 13 février 1545 au sujet des corvées à bœufs et à bras (20 juillet 1671). — 2. Autre copie du même arrêt et mémoire des pièces remises par Claude Le Blanc à Ravinel (27 janvier 1697).

2 F 797 (Liasse). — 1 pièce papier.

1747-1749. — SAINT-HILAIRE. *Bornat. Rente noble.* — Recette de la rente noble appartenant à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Bornat, faite par André Alex, notaire royal à Saint-Hilaire (8 octobre 1747 — 1^{er} février 1749).

2 F 798 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 8 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-HILAIRE. *Bornat. Procédures.* — 1. Sentence des Requêtes du Palais à Paris ordonnant la visite par experts de la terre de Bornat adjugée par décret à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas (23 mars 1723). — 2. De Kessel, prieur de Charlieu, s'engage à remettre aud. Du Bourg toutes les procédures concernant les oppositions faites par le prieuré au décret de la terre de Bornat saisie réellement sur Claude Le Blanc, héraut d'armes (19 novembre 1723). — 3. Extrait collationné de l'arrêt du 13 février 1545 relatif aux corvées et de la vente faite le 13 mars 1654 par Mlle de Pieddefefer comme procuratrice substituée par Anne de Turin, épouse d'Alexandre de Pieddefefer, chevalier, baron de Saint-Mars, seigneur d'Ongy, d'Anzy et de Bornat, chambellan du prince de Condé, à Pierre de Bérulle, abbé commendataire de Notre-Dame de Pontlevoy, de 929 l. t. de rente au denier 20 (25 novembre 1723). — 4. Désignation d'office d'experts pour la visite de la seigneurie de Bornat (9 décembre 1723). Suit la signification aux experts désignés (4 janvier 1724). — 5. Obligation de 12.500 livres par Emmanuel Du Bourg, marquis de Bozas, envers Philippe-Joseph Petitfils, bourgeois de Paris (29 juillet 1724). — 6. Accord entre Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Sarras, seigneur de Saint-Polgues, Saint-Romain-la-Motte et Bornat, et Marie-Thérèse Desguz de la Potinière de Turin, au sujet de la seigneurie de Bornat. Présence de Camille Dechizelle, écuyer, contrôleur des guerres ordinaire à Charlieu, de Mathieu Beraud, chevalier, seigneur de Resseins et Villers, et de Claude Arcelin, procureur aux cours de Charlieu (8 décembre 1724). — 7. Etat et mémoire des titres et papiers relatifs à la terre de Bornat remis par Claude Le Blanc au sieur Ravinel, portant au dos une annotation du XVIII^e siècle. — 8. Sentence mettant à néant les appels interjetés dans une procédure entre Jeanne-Marie Du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Claude-Bernard de Las, chevalier, comte de Prye, et Emmanuel-Gaspard Du Bourg, chevalier, marquis de Bornat (26 août 1765). — 9. Déclaration faite par Jeanne-Marie Du Bourg à Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, qu'elle opte pour la somme de 30.000 livres au lieu des biens de

Bornat, signifiée le 9 septembre 1765. — 10. Dénombrement de la terre de Bornat (S. d. : XVIII^e siècle).

MACONNAIS

2 F 799 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1424. — MACON. *Diocèse*. — Lettres du pape Martin V à l'abbé de « Vallisbenedicte », au diocèse de Lyon, et à l'official du Puy, au sujet de Jean Raffin, moine de Cluny au diocèse de Mâcon, qui devra être pourvu d'un bénéfice à la collation de l'abbé d'Ainay ou de l'abbé de San Michele della Chiusa ; il était alors titulaire de la sacristie du monastère « burgi Tisiaci », ordre de Cluny, diocèse de Mâcon. Donné à Saint-Pierre de Rome le 5 des calendes de mai de la 7^e année du pontificat (27 avril 1424). Sur le repli « Registrata gratis. « L. de Malpiglis ».

2 F 800 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1757. — MACONNAIS. *Rente et obligation*. — Constitution par Eléonore de Garnier des Garets, chevalier, major du régiment de Bourbonnais, fondé de la procuration spéciale de Jean-Louis de Foudras, marquis de Courcenay, au profit d'Anne de Nompère de Pierrefitte, « demoiselle élevée en la roiale maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cir les Versailles », représentée par Michel-Pierre Jacquemart, bourgeois de Paris, d'une rente annuelle de 150 livres à prendre sur la terre « des Creux en Mâconnois » (Roanne, 18 mars 1757. Myvière et Dechastelus, notaires royaux). Copie du 7 avril 1757 par devant Claude-François-Joseph Raince et Jean-François Jourdain, notaires au Châtelet de Paris.

MARCHE

2 F 801 (Liasse). — 68 pièces papier.

1755-1816. — CHARD et MÉRINCHAL. *Roussine*. — 1 à 64. Procédures relatives à la terre de Roussine

(1755-1816). A signaler : P. 1. Vente par Just-Henry Du Bourg de Saint-Polgues, à M. Le Brun de Nonant, de la terre et seigneurie de Roussine, moyennant 65.000 livres (28 décembre 1755). P. 4. Consentement de Le Brun de Nonant à la revente de cette seigneurie à titre de retrait lignager, retrait poursuivi par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, fils de Just-Henry (Clermont-Ferrand, 26 janvier 1756. Mabru et Dumas, notaires royaux). P. 5. Quit-tance de la somme de 200 livres à laquelle le comte de Saint-Polgues était cotisé au rôle de la paroisse de Chard (1^{er} juillet 1774). P. 7. Copie des lettres des acquéreurs de la terre de Roussine et de leurs héritiers (1777-1813). Elle avait été vendue le 11 mars 1777 par Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg à Pierre-Louis Sapin, avocat à Montel-de-Gelat, pour la somme de 73.200 livres. P. 8. Etat des papiers envoyés à Riom à m^e Huguet, dans l'affaire du restant du prix de vente de la terre de Roussine. P. 42. Etat des frais faits par la marquise Du Bourg contre les héritiers Sapin (1816). P. 57. Requête de Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, au tribunal de 1^{re} instance de Riom, contre Jean-Baptiste Sapin, propriétaire au Montel-de-Gelat, fils et héritier de Jean-François-Louis Sapin de Roussine, fils et héritier de Pierre-Louis-Marie Sapin-Trouffy (22 avril 1816).

2 F 802 (Liasse). — 1 pièce papier.

1671. — MAUTES. — Transaction portant ratification d'emplacement de bornes de la seigneurie de Mautes entre Nicolas de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur baron de Barmont, Roussine, le Chier et Saint-Avit, Louis de Lestrangle, chevalier, seigneur « du Lairis » et de la Bussière, et Jean de Lestrangle, chevalier, seigneur de Save (?) et Mautes-la-Chassaigne. Présence d'Antoine d'Audebrain, écuyer, sieur de Lavault, Blaise de Vauchaussadé, écuyer, sieur de « Lachaud », François Garreau, sieur de la Sallé, fermier de la seigneurie de Save, et Jean Vergniette, bailli de la baronnie du Croc (Mautes, 27 juillet 1671. Malletterre, notaire royal).

2 F 803 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 26 pièces papier.

1558 n. st. — An VI. — SAINT-AVIT-DE-TARDES.

Fief du Chez de Barmont. — 1. Quittance de 11.000 livres tournois, portant ratification de vente, délivrée par Vincent Du Puy, écuyer, baron de Barmont, la Gravière et la Marchette, seigneur du Lyot, au comté de Blois, et de Bellefollie, à Jacques de La Roche-Aymon, seigneur de « Saint Merant, du Chier et de Jumilhac », et Sébastienne de La Chapelle, sa femme, demeurant « au lieu seigneurial du Chier en Bourbonnoys ». Vincent Du Puy avait en effet vendu un an auparavant la baronnie de Barmont et les seigneuries de la Gravière et de la Marchette pour 9.353 l. t. et les acquéreurs avaient en outre, le 11 juillet 1557, payé sur la plus-value des terres à Pierre Du Puy, seigneur de Vatan, Buxeuil, Villeneuve-sous-Barillon et du Puy-Saint-Laurent, procureur dud. Vincent, la somme de 485 l. 16 s. t. Le vendeur promet de réparer le château de Barmont et autorise les acquéreurs à empoissonner les étangs. Présence de Jean de La Vavre, écuyer demeurant au Chier (La Châtre, 7 janvier 1558, n. st. Sorguin (?), notaire royal). Suit la mention d'enregistrement au greffe des insinuations d'Ahun (10 janvier 1558, n. st.). — 2. Avis de mise à ferme de la terre et seigneurie du Chier et de Saint-Avit (Felletin, vendredi 9 juin 1623). — 3. Accense pour 5 ans par Regnaud de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur dud. lieu, baron de Barmont, tuteur des enfants de défunt son frère Pierre de La Roche-Aymon, seigneur du Chier, à Silvain Defumail (?), Antoine Buxerette et François Fouchier, marchands de Bellegarde, de lad. terre du Chier, moyennant la somme de 970 l. par an, plus 30 livres, montant des charges dues sur lad. seigneurie (13 juin 1623). Suit une reconnaissance de cheptel (28 juillet 1623). — 4. Autre accense de la même seigneurie, aux mêmes, pour 4 ans, moyennant 1.050 livres par an. Présence de m^e Gilbert Mourillon, notaire royal (Château de Minzac, 12 octobre 1627). — 5. Accord entre Henriette de la Rochebriant, marquise de Barmont, et Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne, comtesse de La Roche-Aymon, par lequel celle-ci veut bien surseoir pendant deux ans à la réclamation des arrérages de ses droits acquis par contrat de mariage du 21 avril 1719, moyennant quoi la marquise de Barmont s'oblige à lui payer 1.000 livres par an et délègue à cet effet M. Bourbon, son fermier de Barmont (12 janvier-28 mai 1726).

— 6. Commandement à Henriette de La Roche-Briant, veuve de Michel de la Roche-Aymon, de payer le dixième et la capitation (18 février 1735). — 7. Avis de saisie donné à Jacques Tourade, laboureur et fermier aux Chapelles, paroisse de Saint-Avit de Tardes, avec assignation à comparaître dans les huit jours devant le subdélégué de l'intendant de la Généralité de Moulins en l'élection de la Marche (22 mars 1735). — 8. Quittance de 90 l., acompte sur celle de 192 l. 16 s. 6 d., pour le dixième des privilégiés dû par Henriette de La Roche-Briant comme tutrice de la fille mineure de feu Nicolas de La Roche-Aymon, son fils (Guéret, 2 avril 1735). — 9 et 10. Jugement de la subdélégation de Guéret (13 août 1735). — 11. Signification à Jacques Tourade du jugement précédent (25 août 1735). — 12. Quittance des 116 l. 6 d. restant à payer du dixième des privilégiés (Guéret, 13 septembre 1735). — 13. Quittance de 24 l. 3 s. 6 d. donnée au chevalier de Barmont, commandeur de Chamberaud, pour « la capitation de noblesse » de Madame de Barmont (Chamberaud, 29 septembre 1736). — 14. Vente de divers héritages par Jean Trapet, notaire royal et expert à Pont-Charaud, paroisse de Saint-Georges-Nigremont, fondé de procuration de Pierre Breton, Pierre Bellot, Gabriel Cantat et de Léonarde Sezies, femme de Louis Villatte, demeurant au bourg de Saint-Avit, à Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, baron de Brion, marquis du Cheylard, seigneur du Chez Barmont, époux d'Henriette de La Roche-Aymon (Les Poux, paroisse de Saint-Avit-de-Tardes, 23 novembre 1753. Cornudet, notaire royal). — 15. Aveu et dénombrement de la seigneurie du Chez de Barmont fait par Just-Henry Du Bourg, tant en son nom qu'en celui d'Henriette de La Roche-Aymon, son épouse (Château du Chez, 19 novembre 1779. Cornudet, notaire royal). Suivent les certificats de publication dans les paroisses de Saint-Avit de Tardes et Néoux (3 mai 1781), Moutier-Rozeille (4 mai 1781), Saint-Agnant et Saint-Silvain-de-Bellegarde (5 mai 1781) et l'acceptation dud. aveu par le Bureau des finances de la Généralité de Moulins (2 juillet 1782). — 16. Foi et hommage au Bureau des Finances de la Généralité de Moulins par Claude Cornudet, des Granges, bourgeois dud. Moulins, fondé de la procuration de Just-Henry Du Bourg pour le fief du Chez

de Barmont, appartenant à Henriette de La Roche-Aymon, épouse dud. Just-Henry, et mouvant de Sa Majesté à cause de son comté de la Marche (4 avril 1780). — 17. Requête de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues et de Brion, aux Maréchaux de France, contre M. de La Roche-Aymon, chevalier de Malte, oncle paternel de la dame de Saint-Polgues, à qui il avait consenti à laisser une chambre meublée et quelques pièces dans le château du Chez, « bien entendu neantmoins qu'il ne pourroit s'attribuer aucun droit, que conformément à la Coutume du Bourbonnois », et qui en fait s'est rendu maître de tout le château. Signé : Du Bourg, abbé de Gimont, chargé par M. le C. de Saint-Polgues, son neveu (S. d. ; XVII^e siècle). — 18. Accord sous seing privé entre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, et Jean-Baptiste Prieuret, relatif au bail du Chez de Barmont (4 septembre 1788). — 19. Bail à ferme, pour 9 ans, par Antoine Astruc, garde des terres du Chez de Barmont, se faisant fort pour Just-Henry Du Bourg de Saint-Polgues, à Henri et Gilbert Ramet père et fils et à Jean et Gabriel Ramet père et fils, laboureurs au Chez, du moulin du Chez, des biens de l'Auberge, des biens de Saint-Avit, du domaine de Congé, du pré de Prondessaigne et des prés de Buxerette, moyennant 2.100 livres par an (Crocq, 7 novembre 1791. Grellet et Battut, notaires royaux). — 20. Lettre du garde Antoine Astruc au citoyen Du Bourg (3 octobre 1793). — 21. Lettre de Ramet se plaignant d'Astruc (Le Pont du Ché, 5 octobre 1793) (1). — 22. Etat des papiers remis à Cornudet par le comte de Saint-Polgues (15 septembre 1790). — 23. Double de la pièce 13. — 24. Citation à Just-Henry Du Bourg pour comparaître au bureau de conciliation établi près le tribunal de district de Roanne (5 juin 1793). — 25. Conseil juridique de Bijot, ancien homme de lois, déclarant mal fondée la demande en désistement formulée par la femme Ribière et autres (Paris, 20 prairial an IV). — 26. Lettre relative à cette affaire (Bellegarde, 17 germinal an IV) (2). — 27. Extraits d'articles de décrets de l'Assemblée Nationale relatifs à la suppression des droits féodaux (XVIII^e siècle). — 28. Vente par Philibert Chauveau, homme de loi au Chey-

lard, à Jean-Gilles-Joseph Gerbeaud, officier de santé à Aubusson, du domaine du Cheix, pour 37.000 francs écus de France, plus 898 francs d'épingles ou pot de vin (Aubusson, 2 messidor an VI. Queyrat et de La Seiglière, notaires publics). Chauveau avait à cet effet reçu les procurations de : Louis Du Bourg, propriétaire à Roanne ; Louis-Pierre-Etienne-Marie Berthier-Bizy ; Henriette-Marie Du Bourg, épouse dud. Berthier-Bizy ; Hippolyte Du Bourg, demeurant à Leigneux (Loire) ; Marguerite Du Bourg, demeurant à Lyon, rue Bombarde, n^o 16 ; Just-Henry-François Monteynard, propriétaire à Selore (Saône-et-Loire) pour lui et ses frère et sœur Joseph-Ignace Monteynard et Jeanne-Marie-Henriette Monteynard, femme de Philippe-Angélique Laurencin ; Marie Du Bourg, femme séparée quant aux biens de Charles d'Oradour, demeurant à Sarlant, commune d'Yrondes (Puy-de-Dôme). — 29. Etat de la terre de Barmont (S. d. ; XVIII^e siècle).

2 F 804 (Liasse). — 1 pièce papier.

An VI. — SAINT-AVIT-DE-TARDES. *Domaine de Loudeix.* — Vente par Philibert Chauveau, homme de lois au Cheylard, procureur fondé des héritiers Du Bourg, à Michel Redon, cultivateur à Chirat, commune de Néoux, du domaine de Loudeix, commune de Saint-Avit-de-Tardes, pour le prix de 9.000 francs écus de France, plus 216 francs de pot de vin (La Villetelle, paroisse de La Celle-Barmontoise, 28 prairial an VI. Petit, notaire public).

POITOU

2 F 805 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1557. — DERCÉ. *La Marsaudière.* — Retrait conventionnel entre François Proust, licencié ès lois, avocat au siège royal de Loudun, fondé de la procuration de Jean d'Escoubleau, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, seigneur des Sourdys, de la Chapelle-Bellouin, Dercé, du Coudray et de Montpensier, chambellan du Dauphin, et Simon Fretard, écuyer, seigneur de Brault, fils aîné et principal héritier de Philbert Fretard, seigneur de Brault. Proust recouvre au nom de Jean d'Escoubleau la seigneurie de la Marsau-

(1) Les pièces 18 à 21 sont attachées ensemble.

(2) Les pièces 23 à 26 sont attachées ensemble.

dière, paroisse de Dercé, précédemment cédée aud. Philbert Fretard, et reconnaît avoir reçu de Simon Fretard et d'Hélène de Boisy, son épouse, la somme de 3.000 l. t. en espèces d'or et d'argent au coing du roi, provenant des deniers dotaux de lad. Hélène et payée comptant par Jacques Du Villier, écuyer d'écurie du roi, seigneur de la Fine Bauday, maître d'hôtel et procureur de Claude Gouffier, grand écuyer de France, comte de Caravas et de Maulevrier, seigneur de Boisy, Oyron, Saint-Loup, Boucharentes (?), Maigny et Passavant, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi. Le contrat de mariage entre Simon Fretard et Hélène de Boisy, passé à la châtellenie de La Haye en Touraine le 15 juillet 1557, contenait en effet la promesse de Claude Gouffier de leur payer cette somme après la bénédiction nuptiale, afin de recouvrer la terre de la Marsaudière, « acquêt » qui serait le propre de lad. Hélène de Boisy. Le mariage ayant été effectivement célébré et le paiement fait, Simon Fretard en donne quittance au grand écuyer (Loudun, hôtellerie du Cheval Blanc, dimanche 5 septembre 1557). Fretard et les futurs possesseurs de la Marsaudière seront tenus d'en faire foi et hommage au seigneur des Sourdys. Suit la teneur de la procuration de Jean d'Escoubleau à François Proust (samedi 14 août 1557).

VELAY

2 F 806 (Liasse). — 2 pièces papier.

1769-1774. — BAINS. *Baronnie de Fay.* — 1. Arrêt du Parlement de Toulouse condamnant les habitants du mandement de Fay à payer au baron, conformément à la transaction sur procès de l'année 1517, une demi-mesure de seigle « par chaque feu allumant » et à lui faire une « boirade » ou une corvée annuelle de leurs propres bois (20 mars 1769). Extrait collationné du 5 novembre 1774. Suivent les lettres de contrainte décernées contre les consuls de Fay et exigeant le paiement immédiat de 25 l. 10 s. 5 d. à Louis de Caillebot, marquis de la Salle, lieutenant général des armées du roi (21 juillet 1770). Extrait collationné du 5 novembre 1774. — 2. Attestation par Antoine-Joseph Bonet, seigneur de Treiches et Bonneville, juge au mandement et baronnie de Fay, de la transaction

de 1517 et de l'arrêt du Parlement de Toulouse condamnant les habitants « quoique aujourd'hui il n'y aye point de bois ». (Château de Fay, sénéchaussée du Puy, 21 octobre 1774).

2 F 807 (Liasse). — 2 pièces papier.

1662. — SAINT-DIDIER-EN-VELAY. *Rentes et obligations.* — 1. Extrait collationné à Saint-Didier-en-Velay par Decellières, notaire royal, sur l'original exhibé par Gaspard de Capponi, chevalier, baron de Feugerolles, d'une obligation de 1.516 l. 8 s., reconnue par M. de Saint-Polgues au profit de Madame de la Sauve le 11 juin 1641, portant plus bas la mention suivante : « la présente promesse demeure annulée et sans effect moyennant l'obligation que Madame de Chamblay a fait faire en sa maison de Germiny en Lorraine reçues m^e Mathiot notaire en datte du vingt deuxième octobre mil six centz quarante deux » (6 novembre 1662). — 2. Extrait collationné de l'obligation de Gabrielle d'Ardre, baronne de Chamblay, Malberyt, Audun, Boureulle, Germiny, veuve de Charles de Haraucourt, baron desd. Chamblay et Germiny, général de l'artillerie de Lorraine et de Barrois, envers Antoinette de Saint-Polgues, veuve du sieur de la Sauve (Id.).

VIVARAIS ET DAUPHINE

2 F 808 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 18 pièces papier.

1397 — XVIII^e siècle. — VIVARAIS ET DAUPHINÉ. *Affaires collectives.* — 1. Analyse moderne d'actes de 1397 à 1539 relatifs à Auternaut et à la châtellenie de « Seray » (Sarras). Ce sont : a) le partage des biens d'Antoine Fabri, mort intestat, entre sa femme « Agnessona », son frère Jean Fabri et son oncle Pierre « Hamisti » (20 novembre 1397) ; b) le testament de Grégoire de « Corans », de la paroisse de Saint-Félicien dans la seigneurie de Rochefort en Dauphiné, instituant pour héritier universel son frère Joseph de Corans (28 mai 1422) ; c) la déclaration faite par Guillaume Des Combes que Jean d'Auternaut l'a reconnu pour son héritier universel (25 avril 1433) ; d) la vente du domaine d'Auternaut par Guillaume Des Combes à

Michel de la Côte-Rousse, au prix de 120 l. t. (9 mars 1444) ; e) la vente par Jean d'Auternaut, de Dornat au diocèse de Vienne, à Jean Galhard, prêtre de Sainte-Marie d'Annonay, de 3 « quartes » de froment (13 novembre 1453) ; f) l'albergement par Antoine de « Forvata » à Jacob Malguontier d'une partie de forêt nommée « Longe Revoir », sise dans la châtellenie de « Seray » (19 juin 1478) ; g) le testament d'Etienne d'Auternaut instituant pour héritier universel son fils Claude (9 mars 1501) ; h) la sentence du bailli de Forestel dans un procès entre Claude d'Auternaut et Marguerite Coste (sans date) ; i) le partage entre Jean d'Auternaut, fils de Claude, et Claude d'Auternaut, fils d'Etienne, de tous les biens composant la succession d'Auternaut (5 novembre 1532) ; j) le partage de divers biens possédés par indivis entre Jean d'Entremont dit Boncière, François Chalayer et Florye Solharde son épouse, Jean Solhard, Georges Ferat et Marie d'Entremont son épouse, tous habitants de la Grange Saint-Clair, seigneurie de Thorenc (18 février 1539). — 2. Admission à foi et hommage par la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, de m^e Jacques Gardelle, fondé de la procuration d'Emmanuel Du Bourg, chevalier, seigneur d'Empurany, Saint-Félicien et autres places, commandeur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, maréchal de camp aux armées du roi, commandant en Languedoc sous le comte de Broglie, pour les seigneuries d'Empurany, Saint-Félicien, Bozas, Rochefort et Nozières, relevant de Sa Majesté (Montpellier, 2 mai 1692). — 3. Ordonnance de lad. Cour prescrivant la publication pendant trois dimanches consécutifs du dénombrement des baronnies et seigneuries de la Roue, Empurany, Bozas, Rochefort et Saint-Félicien (Montpellier, 1^{er} décembre 1692). — 4. Admission à foi et hommage de Jean-Baptiste Grenier, procureur à la Cour, au nom d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, Empurany et Nozières, pour lesd. marquisat, baronnie et seigneuries (Montpellier, 1^{er} août 1722). — 5. Etat de la valeur des biens du Vivarais donnés à Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg par donation entre vifs et qui reviennent à ses enfants (S. d. ; vers 1795). — 6. Note de l'état où sont les

domaines du Vivarais appartenant à M^{rs} de Bizy et Du Bourg, du 17 mars 1796 au 28 germinal an IV. Domaines de la Pra, de Tête, Drevet, Murier, de Chabanne ; châteaux de Bozas, Empurany et la Cour. — 7. Certificat d'imposition des hoirs Du Bourg Saint-Polgues au rôle de la commune de Saint-Agrève de l'année 1793, pour leur domaine de la Cour (23 ventôse an V). — 8. Etat de la matrice de la commune d'Empurany (19 thermidor an V). — 9. Bail à ferme pour 4 ans par Louis Du Bourg de Bozas, à Jean-Baptiste Bouvet, demeurant au domaine du château de Bozas, de toutes les rentes foncières dites pensions ou « locatories » perpétuelles que led. Du Bourg a droit de percevoir en vin dans les communes d'Empurany, Bozas, Saint-Félicien et autres circonvoisines (Bozas, 1^{er} fructidor an V). Copie informe. — 10. Certificat d'inscription de Louis Du Bourg au rôle de la contribution foncière de la commune de Bozas (1^{er} vendémiaire an VII). — 11 à 21. Comptes des recettes et dépenses faites par Philibert Charveau pour Louis Du Bourg (An VI-1816).

2 F 809 (Liasse). — 11 pièces papier.

1682 — An X. — BOZAS. — 1. Echange de prés entre Jean Veilhet et autres habitants de Bozas et Emmanuel Du Bourg, mestre de camp inspecteur et maréchal des logis général de la cavalerie légère de France, seigneur de Bozas, Saint-Félicien, Rochefort et Empurany, et entre led. Du Bourg et Françoise Dufaure, veuve du sieur de Vocanse (?) Présence de m^e Jean Blachier, docteur et avocat, juge général des terres du château de Bozas, messire Guillaume Bouchardon, curé de Bozas, François de Bozas, seigneur de Chirol et d'Eyras, et Claude Monet, greffier d'Empurany (Salle basse du château de Bozas, 3 octobre 1682). — 2. Transaction entre Emmanuel Du Bourg, comte de Rochefort, baron de Bozas, Empurany et Saint-Félicien et Marie-Anne de Genestoux son épouse, et Marie de Badel, veuve et héritière testamentaire de Charles Guironnet, avocat en Parlement habitant à Massos, paroisse de Bozas ; cette transaction est relative à des domaines situés à Bozas et Rochefort. Présence de Balthazar de Monteil,

seigneur de la Font, et Claude Robert, avocat au Parlement, seigneur de Châteauneuf (Château de Bozas, 22 janvier 1684. — 3. Inventaire des titres et hommages qu'a remis Monsieur de Saint-Sylvestre à Monsieur Dubourg en exécution de la transaction entre eux passée à Montpellier le premier novembre 1693 » (9 février 1694). — 4. Vente par Barthélemy Lachaux et autres à André Bost, expert habitant au fort d'Empurany, procureur spécialement fondé d'Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard, seigneur d'Oddes, Saint-Julien, Cherchant, la Moite-Saint-Romain et Bornat, d'un tènement de terre planté de châtaigniers sis au terroir de Lubat de Teste, appartenant de Bozas. Prix : 280 l. (Annonay, 17 avril 1725. Gardon, notaire royal). — 5. Bail à ferme pour 6 ans par Just-Henry Salcon, homme de loi, notaire public au Cheylard, au nom de Just-Henry Du Bourg, à Jacques Courtial, laboureur de Gourgouras, actuellement au Mas de la Roche, paroisse des Vastres, du domaine du château de la Cour, situé sur la paroisse de Saint-Agrève (7 [janvier] 1793). Copie informe. — 6. Baux à ferme du domaine Baboin (30 octobre 1793), du domaine de la Pra (19 vendémiaire an IV), du domaine de Tête (Id.), de la maison de Saletar (9 octobre 1795), du domaine Drevet ou Marchand (19 vendémiaire an IV), du domaine du château de Bozas (20 vendémiaire an IV). Baux de sortie des domaines de la Pra et de Tête (23 vendémiaire an IV), Drevet (Id.), de Meurier (21 vendémiaire an IV), du château de Bozas (20 vendémiaire an IV), suivis d'une copie du bail à ferme du 25 septembre 1785 fait par le marquis Du Bourg à Jean Minodier, du domaine de la Pra. — 7. Bail de sortie du domaine du château de Bozas (20 vendémiaire an IV). — 8. Bail de sortie du domaine de Meurier (21 vendémiaire an IV). — 9. Bail de sortie du domaine Drevet (23 vendémiaire an IV). — 10. Bail à ferme du domaine Drevet par Louis Du Bourg à Antoine Poulénard (22 juin 1797). — 11. Mention de baux des mêmes domaines du 17 vendémiaire an IV au 8 thermidor an X, et « division faite par Chauveau des impôts fonciers des domaines et bois de Bozas au marc la livre de leur produit ».

2 F 810 (Liasse). — 5 pièces papier.

An IV. — **BOZAS. Biens nationaux.** — 1 à 5. Significations faites à la requête de Madame Du Bourg et de ses enfants aux fermiers nationaux de Bozas de cesser l'exploitation (3-23 vendémiaire an IV).

2 F 811 (Liasse). — 1 pièce papier.

1700. — **BOZAS ET SAINT-FÉLICIEN.** — Approbation du compte rendu par Jeanne Fontfreyde, veuve de Jacques Chabert, notaire de Saint-Félicien, des rentes de Bozas et Saint-Félicien pour les années 1695 et 1696 (29 mai 1700).

2 F 812 (Liasse). — 18 pièces papier.

1733-1812. — **CHEYLARD (LE).** — 1 et 2. Pièces de procédure, en très mauvais état, pour Emmanuel-Gaspard Du Bourg contre M. de La Chèse, ancien président à la Cour des Aides de Montpellier, relatives au comté de Brion et à la baronnie du Cheylard (1733). — 3. Vente par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, seigneur de la comté de Brion, de la baronnie du Cheylard, dépendances et autres places, donataire contractuel de son père Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, à m^e René Laborie, ancien procureur ès cours de Nîmes, fils de défunt René Laborie, notaire royal, du pré et chenevière de Jagournac, situé tout proche et au-dessous du faubourg de la ville du Cheylard. Prix : 8.100 l. Mention de Charles-François, marquis de Sassenage, fils d'Ismidon, comte de Sassenage, de l'abbé L'Olive, prêtre et chanoine de Valence (1^{er} juillet 1743). — 4. Retrait féodal par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues et de Brion, baron du Cheylard, marquis de Bozas, seigneur de la Cour, d'une maison appelée « dessus le four banal » du Cheylard, acquise par Jean-Pierre Armand, maître tailleur d'habits aud. Cheylard, de Jean et Jean-Louis Charel père et fils, du lieu de Sauverzac, paroisse de Saint-Julien-Bouttière (10 avril 1744). — 5. Exploit portant copie du bail fait le 24 juillet 1771 par Just-Henry Du Bourg à Louis Chabriol et Jean Guérin, négociant de Privas, de tous les cens, rentes et droits exigibles dans le comté de Brion, la baron-

nie du Cheylard, Saint-Cierge, les deux tiers du bourg, Mariac, Jaunac, Saint-Jean-Roure, Arcens et dépendances (27 juin 1782). Copie informée. — 6. Requête adressée par Jean-Pierre Pinet aux successeurs du comte de Saint-Polgues au sujet du remboursement des avances faites par son père Pierre Pinet pour le renouvellement du terrier du Brion et du Cheylard (3 novembre 1794). — 7. Certificat de Salcon attestant qu'il a perçu les rentes de Brion et du Cheylard sur les nouvelles lièves faites sur le terrier Pinet (1^{er} brumaire an V). — 8 à 18. Comptes de Philibert Chauveau, homme de loi au Cheylard, pour Louis Du Bourg (23 ventôse an VI-6 juillet 1812).

2 F 813 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 18 pièces papier.

1223, n. st. — 1747. — CHEYLARD (LE) ET BRION. — 1. Reconnaissance de fief par Pocho..., de Jaunac, au profit de Garin, seigneur du Brion, pour ce qu'il tient à Jaunac et dans les mandements situés entre les châteaux du Brion et du Cheylard (7 février 1223, n. st.). — 2. Donation par Garin, seigneur du Brion, à Renaud Mariol, Jean Badel, Guillaume Audoyer, gendre de Pierre Des Ouches et led. Jean Badel au nom de Guillaume de Lignon (?), du droit de prendre l'eau de l'écluse du moulin de la Sablière chaque fois qu'elle ne sera pas nécessaire à celui-ci et de la conduire aux *calcatoria sive massacoria* situés derrière led. moulin *ad pisandura ruscham* des corroyeurs. Ils pourront le faire pour la préparation des cuirs. Cette concession est faite moyennant 50 s. t. Présence de messire Jean Laurent, prêtre (Le Cheylard, 8 mars 1327. Guillaume Drunel, notaire). — 3. Testament de Jean de La Motte, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Vachères, le Béage, les Arcis, coseigneur de Brion et du Cheylard, édisant sa sépulture à l'église Saint-Etienne de Mariac, dans la chapelle de Notre-Dame où est le tombeau de sa femme Louise de Brons. Mention de la somme de 40 sols fondée par cette dernière à chaque fête de Saint-André. Legs de 10 livres de pension annuelle pour la célébration d'une messe dans la chapelle de Mariac et celles d'Accons et de la Motte, par un prêtre nommé par son héritier. Autres legs à l'église et au curé de Jaunac, aux Pères Capucins du Puy, aux Jésuites des collèges

du Puy et de Tournon, aux Clarisses du Puy, aux Jacobins de Pradelle, à ses filles Jeanne, épouse de M. de La Motte-Maubourg, et Louise, épouse de M. de La Fayette. Il institue pour héritier universel son fils René de La Motte. Présence de m^{re} Guillaume Crespe, curé de Prezailles, Antoine Falgon, prêtre servant aud. lieu, Claude Raffier, notaire royal à Vachères, Claude Girard, procureur au Puy (Château de Vachères, 20 mai 1637. Jean Falgon, notaire royal de Reynaudes). — 4. Fondation et legs perpétuel par René de La Motte d'une aumône générale de quatre « solmées » de seigle, mesure de Brion, aux pauvres dud. lieu, et de deux grand'messes dans l'église collégiale de Notre-Dame du Cheylard, l'une le 7 février et l'autre le 31 juillet (Château de La Motte, 12 juillet 1646. Labeille, notaire). Copie informée. — 5. Nomination par René de La Motte, comte de Brion, baron du Chez, Lary et autres places, des curés de Mariac et d'Accons pour célébrer les messes prévues par la fondation ci-dessus (Château de la Motte, 13 août 1655. Chambaud, notaire). Extrait collationné du 19 juillet 1662. Suit : obligation de 4 l. 13 s. 8 d. par René de La Motte, seigneur et baron du Cheylard, Vachères, le Béage, la Fare et Chanteperdrix, au profit du curé d'Accons (Château de la Bastie du Montellier, 25 septembre 1691. Pons Marijon, notaire royal) et l'attestation de François Gachet, capitaine châtelain du comté de Montellier (27 septembre 1691). Copie informée. — 6. Fondation par René de La Motte d'une mission (1) dans ses terres situées aux diocèses de Viviers et du Puy, qui sera prêchée par les Jésuites du collège d'Aubenas ; ils sont représentés à la signature de l'acte par les R.R. P.P. Jean Rouchette, recteur du collège de Tournon, Antoine-Hercule de Rochecolombe et Claude Defits, Jésuite, fondés de la procuration du R. P. Jean Billard, recteur du collège d'Aubenas. Cette mission a été commencée à la Noël précédente par les P. P. de Rochecolombe et Defits. En cas de refus des évêques du Puy et de Viviers, la pension de 500 l. affectée à la mission sera employée aux autres œuvres pies du collège d'Aubenas. La mission aura lieu dans les paroisses dépendant des

(1) La fondation de cette mission est mentionnée dans *Les Etablissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, Enghien et Westeren, 1940, fascicules 1 et 2, col. 370.

prieurs de Mariac et Accons et les endroits les plus nécessaires du pays de Boutière. Présence de messires Pierre Constans, doyen du Cheylard et official des Boutières, et Pierre Magnier, prieur d'Arrier (15 janvier 1661). Copie informe. — 7. Cette mission ayant été transférée du collège d'Aubenas au collège du Puy par contrat du 7 avril 1665, le R. P. Général fit connaître qu'elle lui paraissait plus indiquée pour Aubenas ; le fondateur consent à ce nouveau transfert. Présence de messire Antoine Fayard, curé du Cheylard (11 mai 1666). Copie informe. — 8. Testament de René de La Motte, comte de Brion, baron du Cheylard, seigneur de la Fare, des Arcis et de Chantepedrix, élisant sa sépulture auprès de son épouse, dans la chapelle Saint-Christophe de l'église de Montellier, appartenant au marquis de Chaste, ou s'il décède au Cheylard, dans la chapelle de cette dernière localité. Services à Montellier, au Cheylard, à Notre-Dame de Présailhes en Velay ; messes aux couvents de Valence. Mention de Guillaume de La Motte, grand-père du testateur. Exécuteur testamentaire : messire Henri Olivier, curé de Montellier. Legs aux Jésuites du collège d'Aubenas ; aux pauvres de Mariac et d'Accons ; à l'hôpital du Cheylard ; à Charles-Hector de Sassenage, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Achille et Christine-Thérèse de Sassenage, enfants de Charles-Louis-Alphonse de Sassenage et Claudine de La Motte-Brion, fille du testateur. Héritier universel : Ismidon-René de Sassenage, chevalier, comte de Montellier (Château de la Bastie du comté de Montellier, 5 septembre 1693) (1). Copie informe. — 9. Extrait du testament de Jean de La Motte du 20 mai 1637 (S. d.). — 10. Note relative aux aumônes du Cheylard, Mariac, Accons et Jaunac (S. d.). — 11. Don par Louis XIII au comte de Brion de tous les droits de lods et ventes dus au roi pour la vente des terres de Brion et du Cheylard (Moulins, 13 février 1642). Copie informe. — 12. Désignation par René de La Motte des curés de Mariac et d'Accons pour célébrer les messes prévues par la fondation. Présence de messire Léonard Artiges, curé de Saint-Pierre-Lapize (Château de la Motte, 13 août 1655). Extrait collationné le 12 février 1737

(1) Les pièces 4 à 8, en très mauvais état, sont attachées ensemble.

par Mathon, notaire royal, sur une copie en forme du 19 juillet 1662, présentée par m^r Antoine Laffont, curé d'Accons et recteur de la chapelle Notre-Dame en lad. église, diocèse de Viviers (Cf. pièce 5). — 13 et 14. Fondation par René de La Motte pour les réparations de l'église d'Accons, autres que celles auxquelles le prieur du lieu est astreint, faite suivant l'intention de son neveu le comte de La Tour-Maubourg (Château de la Motte, 12 novembre 1678. Laborie, notaire). Extrait collationné du 13 février 1737. — 14. Contredits pour Pantaléon Guérin, fermier des domaines du roi, contre René de La Motte, comte de Brion (S. d. ; XVII^e siècle). — 16. Obligation de René de La Motte envers le curé d'Accons (25 septembre 1691). Extrait collationné (Cf. p. 5). — 17. Extrait collationné de la donation faite le 13 novembre 1638 par René de La Motte à Jacques Plantier, docteur en droit, de la paroisse de Dornat en Boutière, de l'office de bailli du comte de Brion et du Cheylard (12 juin 1713). — 18. Consultation juridique, signée Barreton, au sujet de la vente de Brion et du Cheylard (Paris, 22 juillet 1739). — 19. Extrait collationné de la fondation du 12 juillet 1646 (2 janvier 1747), Cf. ci-dessus, pièce 4. — 20. Extrait du testament de René de La Motte du 5 septembre 1693 (16 octobre 1747) Cf. pièce 8 (1).

2 F 814 (Liasse). — 4 pièces papier.

XVIII^e siècle. — CHEYLARD (LE). *Brion. Baux.* — 1. Bail à ferme pour 9 ans, par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, Brion, le Cheylard et Accons, à Mathieu Manson, habitant du Cheylard, de tous les revenus des terres de Brion et du Cheylard sises dans les paroisses du Cheylard, Saint-Jean-Roure, Accons, Mariac, Arcens, Jaunac ou Saint-Martin et Saint-Christol (Le Cheylard, 25 juin 1753). — 2. Autre, par Antoine Soniat, lieutenant de juge du comte de Brion, au nom de Just-Henry Du Bourg, à Pons Courtial, d'Aleyres, paroisse de Chanéac, des domaines de la Grange et des Estourlenches et du moulin de Jaunac, situés dans la paroisse de Jaunac (Le Cheylard, 10 octobre 1770. Lagardette, notaire). — 3. Sous-seing privé entre Just-Henry Du Bourg et Just-Henry Salcon par lequel ce dernier continuera

(1) Les pièces 17 à 20 sont attachées ensemble.

à faire la régie des droits seigneuriaux de Brion et du Cheylard (9 juin 1783). — 4. Etat et vérification du domaine de Jaunac (S. d.).

2 F 815 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 111 pièces papier.

1730-1792. — CHEYLARD (LE). *Brion. Procédure Sassenage.* — 1 à 116. Long procès entre Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, Charles-François, marquis de Sassenage, lieutenant général de la province de Dauphiné, second baron des Etats de ladite province et mestre de camp du régiment de Sassenage-cavalerie, et Charles de Rohan, prince de Soubise, relatif à la vente du comté de Brion, de la baronnie du Cheylard et de la seigneurie de la Cour (1730-1792). A signaler : P. 1. Obligation de 60.000 l. par René Ismidon, comte de Sassenage, lieutenant général pour le roi de la province de Dauphiné, et Charles-François de Sassenage, comte de Brion, son fils, au profit de Samuel Bernard, chevalier des ordres du roi, comte de Coubert, marquis de Mery (Paris, 24 février 1730. Charles Veillard et Pierre-Christophe Tessier, notaires). P. 2. Transport de 27.677 l. par led. Samuel Bernard à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard (Paris, 20 décembre 1731). P. 3. Transport de 11.715 l. 16 s. par Pierre Crommelin de Villette, banquier à Paris, aud. Emmanuel-Gaspard Du Bourg (Paris, 8 janvier 1732. Guérin, notaire au Châtelet de Paris). Suivent la quittance dud. Crommelin de Villette (12 février 1732) et la reconnaissance par led. Du Bourg qu'il a reçu les originaux de deux billets de 10.938 l. et 777 l. (13 juin 1736). P. 4. Reconnaissance par Charles-François de Sassenage et Emmanuel-Gaspard du Bourg que le prix réel de la vente des seigneuries de Brion, du Cheylard et de la Cour est de 183.000 livres dont 40.000 pour la terre de la Cour, plus 2.400 l. pour pot de vin (Paris, 24 février 1732. Lemoine et Meny, notaires au Châtelet de Paris). Extrait collationné du 24 juillet 1737. P. 7. Obligation de 6.382 l. 8 s. par Just-Henry Du Bourg, colonel d'infanterie à Tournon, fondé de la procuration spéciale de son frère Emmanuel-Gaspard Du Bourg, au profit de Georges-Hercule-Louis de Fayet, époux de Marianne de Durand de la Chatre (Valence, 8 novembre

1733. Blachier, notaire). P. 9. Compte du prix de la terre de Brion (S. d.; après 1733). P. 10. Décharge de 40.000 livres donnée au marquis et à la comtesse de Sassenage, sa mère, par Antoine Crozat, marquis de Mouy, baron de la Fauche, du Chastel et autres lieux (Paris, 27 août 1736). P. 13. Quittance par Samuel-Jacques Bernard, chevalier, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, surintendant des maison, finances et affaires de la reine, grand maître des cérémonies, commandeur de Saint-Louis, Gabriel Bernard de Rieux, chevalier, président du Parlement en la deuxième chambre des enquêtes, héritiers de leurs père et mère Samuel Bernard et Madeleine Clergeau, et Mathieu-François Molé, chevalier, seigneur de Champlatreux, président du Parlement, en qualité de tuteur de son épouse Bonne-Félicité Bernard, sœur des précédents, à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, de 13.850 l. 12 s. 8 d. (Paris, 5 septembre 1740). P. 15. Vente par Charles-François, marquis de Sassenage, à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, du comté de Brion, de la baronnie du Cheylard et de la seigneurie de la Cour. Prix : 131.000 l. Mention de Marie-Thérèse d'Albert de Chevreuse, comtesse douairière de Sassenage (Paris, 24 février 1732. De Savigny, notaire). Extrait collationné du 1^{er} décembre 1738. P. 16. Transaction portant compte entre lesd. de Sassenage et Du Bourg (Paris, 29 juillet 1733). P. 30 et 31. Copies du contrat de vente du 24 février 1732. P. 37. Prétentions de M. le marquis Du Bourg contre M. le marquis de Sassenage (S. d.; après 1733). P. 39. Mémoire en réponse aux prétentions de M. Du Bourg (S. d.). P. 74. Dépens requis par Emmanuel-Gaspard Du Bourg et Pierre Thierry, avocat (10 mars 1755). P. 110. Lettre de l'abbé Devienne au marquis Du Bourg (Paris, 25 juillet 1746). P. 111 et 112. Lettres de Lolive au marquis Du Bourg (1747). P. 115. Lettre de M. de Sassenage mentionnant le mariage de sa fille avec le marquis de Bérenger (23 mai 1755) (1).

2 F 816 (Liasse). — 9 pièces papier.

1501-1796. — EMPURANY. — 1. Reconnaissance

(1) Les pièces 1 à 14 sont attachées ensemble, de même que les pièces 15 à 17, 18 à 29, 47 à 81 et 83 à 109.

par les habitants d'Empurany, au profit de Guillaume de Châteauneuf, seigneur dud. lieu, de Rochebonne et Empurany, qu'ils sont ses hommes liges et taillables, portant copie d'actes des 11 août 1488, 27 mars 1441 et 28 août 1344. Présence de frère Gabriel Bardille, chanoine de Chalus ? (*Charusii*), curé d'Empurany, Jean Croset, notaire royal, Jean de *Rochanio*, châtelain d'Empurany (20 décembre 1501. Bernard Astier, notaire royal). Suit la teneur de la procuration de Guillaume de Châteauneuf à Gabriel Bardille (Id.). Mention en 1488 de Pierre de *Rochanio*, seigneur de Vergier, m^e Annet *Batalhorii*, juré de la cour royale de « Bocey », messire Jacques de *Servolis*, curé d'Arlebosc. — 2. Transaction entre Emmanuel Du Bourg, chevalier, mestre de camp, maréchal des logis général et inspecteur de la cavalerie de France, commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, comte de Rochefort, seigneur et baron d'Empurany, Bozas, Nozières, Saint-Félicien, et Marie-Anne de Ginestoux de la Tourette, son épouse, et les habitants d'Empurany, la Roue et Rochebonne. Présence de m^e Balthazar Blachier, docteur et avocat en Parlement, juge d'Arlebosc, messires Jean Bilhon, curé d'Empurany, Guillaume Bouchardon, curé de Bozas, Balthazar de Montelz, seigneur de la Font, et Claude Monnet, greffier d'Empurany (Les Roumaneaux, 20 janvier 1684. Bouchet, notaire). Suivent la délibération des habitants d'Empurany (30 septembre 1682) et le compromis d'Emmanuel Du Bourg avec lesd. habitants (2 octobre 1682). — 3. Ratification par les habitants des parcelles de la Roue et de Rochebonne, en faveur de Marie-Anne de Ginestoux de la Tourette, veuve d'Emmanuel Du Bourg, des terriers de 1501 et 1537 et des reconnaissances de 1694. Présence de m^e Alexandre Julhe, curé d'Empurany, et Jean-Conrad Linaire, prieur de Bozas (Maison curiale d'Empurany, 22 novembre 1699. Boissie et Travel, notaires royaux). Extrait collationné du 7 janvier 1750. — 4. Autorisation du bailli de Vivarais de prendre un extrait de la ratification ci-dessus (22 octobre 1749). — 5. Acceptation par Henri-César Boissier, gradué, notaire royal de Saint-Félicien, de procéder à cet extrait (2 janvier 1750). — 6. Assignations lancées par le notaire (2-3 janvier 1750). — 7. Compulsoire de la ratification du 22 novembre 1699 (Mardi 7 jan-

vier 1750 ⁽¹⁾). — 8. Vente par Antoinette Pradon, veuve de Jean Giraud, et Mathieu Giraud, son fils, à Marie-Anne de Ginestoux de la Tourette, comtesse de Bozas et d'Empurany, d'un tènement planté en partie de châtaigniers et noyers. Prix : 110 l. Présence de Jacques Bosc, procureur d'office d'Empurany (13 avril 1710). — 9. Bail pour 6 ans par Jacques Desbos, de Saint-Félicien, au nom de la citoyenne de Las de Prye, veuve Du Bourg, à Pierre Coste, de Trafoulène, commune d'Empurany, du pré de la cour au-dessus des moulins de la Roue (Empurany, 1^{er} janvier 1796).

2 F 817 (Registre). — Petit in-4, 79 feuillets papier (230×170^{mm}).

XVII^e siècle. — EMPURANY. — Registre incomplet, folioté x à LXXXVIII, de quittances et contrats divers au profit de Claude de Romanet, seigneur d'Empurany et de Bozas, et de Charles d'Espinchal, seigneur de Tagenac, Bozas et Empurany. Couverture parchemin constituée par un fragment de vente ou donation daté du 10 mai 1362.

2 F 818 (Liasse). — 4 pièces papier.

An IV-An VIII. — SAINT-AGRÈVE. — 1. Bail à ferme par Just-Henry Salcon, au nom des héritiers de Just-Henry Du Bourg Saint-Polgues, à Philibert Chauveau, homme de loi du Cheylard, du domaine de Chabannes situé dans la commune de Saint-Agrève (Le Cheylard, 18 vendémiaire an IV). — 2. Vente par Philibert Chauveau, procureur fondé de Louis Du Bourg, à André et François Béchetoille, frères, négociants à Annonay, du domaine de Chabanne, d'une terre infertile appelée la Favasse, d'un lopin de terre au domaine de la Cour et du bois de pins appelé le Bois du Chevalier. Prix : 27.000 francs dont 4.000 francs pour le bois (Saint-Agrève, 23 vendémiaire an VII. Champavere, notaire). — 3. Quittance des administrateurs municipaux du canton de Saint-Agrève (1^{er} vendémiaire an VIII). — 4. Quittance du percepteur de la commune de Saint-Agrève (Id.).

(1) Les pièces 3 à 7 sont attachées ensemble.



2 F 819 (Liasse). — 1 pièce papier.

An V — SAINT-FÉLICIEN. — Vente par Louis-Pierre-Etienne Berthier Bizy, époux de Marie-Henriette Du Bourg, et Louis Du Bourg, à Jean-Baptiste-Albert Tourres et Joseph Martel, cultivateur, de la maison sise à Saint-Félicien, dépendant de la succession de Just-Henry Du Bourg. Prix : 6.000 livres (28 brumaire an V).

2 F 820 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1433-1478. — SARRAS ET SÉRAY. — 1. Reconnaissance par Guillaume Des Combes (*de Combis*), héritier universel de Jean d'Auternaut, de la paroisse de Vaudevant, des droits de Clémence, veuve dud. Jean, dans la succession de son mari (Pailharès, 25 avril 1433. Laurent Romanet, notaire). — 2. Bail par Antoine *de Forvali* (?), régent des juridictions de Maupin et de Séray pour Jacques de Tournon, seigneur dud. lieu, de Sarras et de Maupin, à J. Malgontier, d'une partie de forêt nommé Longe Revoir dans la châtellenie de Séray (19 juin 1478).

2 F 821 (Liasse). — 14 pièces papier dont 1 imprimée.

1727-1791. — SARRAS. *Procédures.* — 1 à 14 (1). Procès entre M. de Saint-Polgues et le vicomte de Polignac relativement à la terre de Sarras (1727-1791). A signaler : P. 1. Bail à ferme pour 8 ans par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas ; seigneur d'Empurany, Mozières, Rochefort, Saint-Félicien, Sarras, Ardoix, Oriol, Saint-Polgues, la Motte et Bornat, à Jean Palmier, marchand d'Annonay, de tous les fruits et revenus de la terre et seigneurie de Sarras, Revirand et Oriol. Présence de Jean-Conrad Le Maire, curé de Bozas (Château de Bozas, 20 juin 1727). Suivent les prolongations de 1735, 1743, 1751 et 1759. P. 2, 4 et 5. Lettres au comte de Saint-Polgues (3 décembre 1768, 10 et 20 février 1773). P. 9. Instruction pour Louis-Héraclius-Melchior, vicomte de Polignac, contre Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, marquis de Bozas, et Alexis Dufaure, marquis de Satillieu (S. d.). P. 10. Conseil juridi-

(1) Les pièces 1 à 11 sont attachées ensemble.

que, signé Rion (16 juin 1776). P. 11. Lettre de Dufaure-Satillieu au comte de Saint-Polgues (18 juin 1791). P. 12. « Observations contre la Réplique signifiée le dix-septième décembre 1749. Pour M^e Jacques Gros, Receveur Général du Domaine, demandeur, contre Messire Alexis de Faure, Marquis de Satillieu, Seigneur de Mahun, Défendeur, et Messire Emanuel-Gaspard Dubourg, Marquis de Bozas. Demandeur (s. d.) ». Imprimé de 12 pages in-folio.

2 F 822 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1387-14... — SARRAS. *Auternaut.* — 1. Partage des biens d'Antoine Fabri, décédé ab intestat, entre sa femme Agnessona, son frère Jean Fabri et son oncle Pierre Hamisti. Présence de messires Simon Vayiaudon, curé, et Jean Moirin, vicaire de Saint-Félicien (Vendredi 20 novembre 1387. Andro Du Verne, notaire). — 2. Vente par Guillaume Des Combes à Michel de La Côte-Rousse, de l'héritage qu'il possède à Auternaut, mandement de Séray. Prix : 120 l. t. (9 mai 14... (1) Dalmais Giraud, notaire.

2 F 823. — Rouleau parchemin, longueur 3 m. 15.

1540, n. st. — THORENC. *Saint-Clair.* — Partage entre Jean d'Entremont dit Bonciere, François Chalaye et Florye Solhard, sa femme, Jean Solhard, Georges Feroit et Marie d'Entremont sa femme, habitants de la Grange Saint-Clair, châtellenie de Thorenc (La Grange Saint-Clair, 18 février 1540, n. st. Danier (?), notaire).

2 F 824. — Rouleau parchemin, longueur 1 m. 45.

1532. — VAUDEVANT. *Auternaut.* — Partage des biens meubles et immeubles provenant de la succession d'Auternaut, entre Jean d'Auternaut, fils de feu Claude d'Auternaut, et Claude d'Auternaut, fils de défunt Etienne d'Auternaut, de la paroisse de Vaudevant, mandement de Séray, diocèse de Viviers, et accord au sujet de l'eau de

(1) Le parchemin étant en mauvais état et en partie déchiré, il n'a pas été possible de lire les deux derniers chiffres.

la rivière (5 novembre 1532. Antoine Henri, notaire de Pailharès).

2 F 825 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier.

1730-1796. — VIVARAIS. *Rentes et Obligations.* — 1 à 10. Obligations Sassenage (1730-1736). A signaler : P. 1. Obligation de 60.000 l. par René-Ismidon, comte de Sassenage, et son fils Charles-François de Sassenage, comte de Brion, au profit de Samuel Bernard, comte de Coubert et marquis de Mery (Paris, 24 février 1730). P. 5 et 6. Cession et transport par Pierre Crommelin de Villette, banquier à Paris, à Emmanuel-Gaspard Du Bourg, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, d'une somme de 11.715 l. 16 s. (8 janvier 1732). P. 7. Quittance de 26.320 l. 5 s. 3 d. donnée par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, à Charles-François, marquis de Sassenage (Paris, 16 février 1732). P. 10. Mainlevée donnée par Paul-Pierre Hamon, écuyer, sieur des Roches, de la saisie-arrêt et opposition formée à sa requête sur Marie d'Albert de Chevreuse, veuve d'Ismidon, comte de Sassenage, et Louis-Alphonse, marquis de Sassenage, son fils (Paris, 18 août 1736). — 11 à 15. Rente de Gesvres (1732-1792). A signaler : P. 11. Constitution par Emmanuel-Gaspard Du Bourg et Mathie Du Croc de Saint-Polgues, son épouse, au profit de Jules-Auguste Potier de Gesvres, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, lieutenant de roi au bailliage de Rouen et du pays de Caux, d'une rente annuelle de 1.500 l. (Paris, 16 janvier 1732). — P. 12. Quittance de Benoît Vincent, homme de loi à Paris, fondé de pouvoir de Louis-Joachim-Potier de Gesvres, à Claude Bijot, ci-devant procureur au Parlement, représentant de Just-Henry Du Bourg, de 20.000 livres de principal en remboursement de la rente ci-dessus (Paris, 25 avril 1792) (1). — P. 16. Billet de 2.100 livres par Louis-Pierre-Etienne Berthier-Bizy et Louis Du Bourg, au profit de Marguerite Bouchet, veuve Desséré, de Chabannes, commune du Cheylard (8 octobre 1796). Pièce en très mauvais état.

(1) Les pièces 11 et 12 sont attachées ensemble.

BRIE

2 F 826 (Liasse). — 15 pièces papier.

1805-1811. — ARTONGES. *Bois.* — 1. Vente par Antoinette-Bibiane de La Porte de Riantz, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles La Croix de Saint-Vallier, à Quantin Phillipot, propriétaire à Corrobert, de la coupe entière des bois dits de la Rue et Rond et des Aunes Geulards. Prix : 1.250 l. t. (Vauchamps, 28 novembre 1805). Pièce en mauvais état. — 2. Autre, à Alexandre-Hyacinthe Hirault, maréchal, et Louis Martin, tuilier, de la coupe de 13 arpents du bois taillis dit les Plans dans la forêt d'Artonges. Prix : 275 l. t. l'arpent (Vauchamps, 19 décembre 1806). — 3 et 4. Notes relatives à lad. vente. — 5. Vente par Louis Du Bourg, propriétaire à Vauchamps, au nom de sa belle-mère, Madame de Saint-Vallier, à Etienne Chevalier, marchand de bois à « Braale » (Aisne), de la coupe de 8 arpents de bois taillis dans la forêt d'Artonges. Prix : 400 l. t. l'arpent (Vauchamps, 23 novembre 1807). — 6 et 7. Notes concernant un arpentage de décembre 1807. — 8. Procès-verbal dressé par Peïbon, garde forestier, contre le nommé André, domestique à la ferme des Queues, surpris à faire l'affût dans la propriété de Madame de Saint-Vallier (11 avril 1808). — 9. Vente par Barbe-Pierrette de Saint-Vallier, épouse de Louis Du Bourg, à Etienne Chevalier, de la coupe de 7 arpents 1/2 de bois taillis dans la forêt d'Artonges. Prix : 300 l. l'arpent (22 novembre 1808). — 10. Reconnaissance par Courtois, propriétaire à la Ville-aux-Bois, commune de Montlevon, qu'il a « botté » à tort des ormes situés dans l'allée d'Artonges à la Ville-au-Bois, ceux-ci appartenant à feu M. de Saint-Vallier (S. d.). — 11. « Endroits où M. de Saint-Vallier a rendu le terrain » (S. d.). — 12. Vente par Madame Louis Du Bourg, à François Beaulieu, marchand de bois aux Grèves, commune de Saint-Eugène, de la coupe de 7 arpents de bois taillis dans la forêt d'Artonges. Prix : 400 l. t. l'arpent (Vauchamps, 28 novembre 1809). — 13. Lettre de Lefort à Madame de Saint-Vallier au sujet de l'arpentage et du recolement du bois d'Artonges (8 octobre 1810). — 14. Vente par Antoinette-Françoise-Bibiane de La Porte de Riantz, veuve de M. de Saint-Vallier, à François Beaulieu, de la coupe de 7 arpents de bois taillis

et 80 chênes dans la forêt d'Artonges. Prix : 3.000 francs (Vauchamps, 23 janvier 1811). — 15. Autre, entre les mêmes parties, de la coupe de 6 arpents 1/2 de bois taillis et 71 chênes. Prix : 1.500 francs (5 décembre 1811). Suit l'attestation par Beaulieu de l'exécution de ce marché (7 janvier 1813).

2 F 827 (Liasse). — 1 pièce papier.

1818. — CHAMPAUBERT. — Certificat de la commune de Champaubert attestant qu'elle a fourni vivres et fourrages aux troupes prussiennes depuis le 25 octobre 1815 jusqu'à leur départ (Champaubert, 8 juin 1818).

2 F 828 (Liasse). — 14 pièces papier.

1791-1818. — CORROBERT. — 1. Bail à loyer pour 9 ans consenti par Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, ancien mestre de camp de cavalerie, décoré de la croix de Saint-Louis, demeurant à Vauchamps, en faveur de Quentin Philippot, charron à Corrobert, et autres habitants dud. lieu, de l'enclos connu sous le nom des Cent Arpents, situé dans la paroisse de Corrobert (Artonges, 22 décembre 1791). — 2. Bail à loyer et tiers franc et quatorzième produit pour 9 ans consenti par Louis Du Bourg, propriétaire à Vauchamps, en faveur de Nicolas Chouteau et Marie-Madeleine Metault, sa femme, Nicolas-Mathieu Chouteau leur fils, et Marguerite Moineau, sa femme, cultivateurs à Verdon, du domaine du château de Corrobert (Artonges, 2 ventôse an X). — 3. Location de l'enclos des Cent Arpents par Louis Du Bourg à Simon Linot père et fils (22 germinal an X). — 4. Prolongation de bail à Simon Linot père (11 germinal an XIII). — 5. Résiliation du bail de la métairie du château de Corrobert (Artonges, 7 mai 1808). — 6. Nouveau bail pour un an de lad. métairie par Antoinette-Françoise-Bibiane de La Porte de Riantz, en faveur des Chouteau (18 octobre 1808). — 7. Vente par Madame de Saint-Vallier à Quentin Philippot et Paul Lefèvre, marchands de bois à Corrobert, de la coupe du taillis du bois des Desâges, situé sur le terroir de Corrobert, et de 52 chênes. Prix : 1.650 francs (Vauchamps, 8 mars 1811). — 8. Autre, à Quentin Philippot, de la coupe de 8 arpents de

bois taillis et 65 chênes, lieudit la Petite-Forêt-de-la-Ville-aux-Bois. Prix : 2.500 francs (Vauchamps, 12 janvier 1813). — 9. Autre, de la coupe de 8 arpents et 90 chênes. Prix : 3.100 l. (Vauchamps, 2 décembre 1813). — 10. Autre, de la coupe de 8 arpents et 87 chênes. Prix : 3.000 francs (Vauchamps, 12 décembre 1814). — 11. Autre, de la coupe de 5 arpents 1/2 et 70 chênes. Prix : 1.700 francs (Vauchamps, 6 avril 1816). — 12. Bail à loyer consenti par la vicomtesse de Saint-Vallier en faveur de Pierre-Philippe Trinquet, propriétaire à Corrobert, et de Jeanne-Marie Goujon, sa femme, de 15 arpents de terre situés lieudit les Cent Arpents (Vauchamps, 21 juillet 1816). — 13. Extrait informe d'une délibération du conseil municipal de Corrobert au sujet de l'indemnité de logement d'un desservant (9 mai 1818). — 14. Demande de renseignements par le sous-préfet d'Épernay au sujet des salaires accordés au garde-champêtre de la commune pour l'exercice 1818 (septembre 1818).

2 F 829 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier.

1666-1812. — MONTLEVON. *La Ville-au-Bois.* — 1. Vente par Juste Graindorge, manouvrier à la Villeneuve, paroisse de Serchamps, à André Sestroux, manouvrier à Hautefeuille, paroisse de Leschelle, d'une maison et de terres sises à Villeneuve, chargées de redevances envers le seigneur de Serchamps et de Vauchamps. Prix : 60 l. t. (Montmirail, 5 avril 1666). — 2 à 4. Pièces relatives à une déclaration de M. de Saint-Vallier du 12 octobre 1778 concernant la ferme des Queues (S. d.). — 5. Bail à loyer et tiers franc consenti par Louis Du Bourg, propriétaire à Vauchamps, en faveur d'Antoine Mailliard père et fils, cultivateurs aux Orgerieux, commune de Montlevon, du domaine de la Ville-au-Bois (Artonges, 5 ventôse an IX). — 6. Autre, par Madame de Saint-Vallier, en faveur d'Antoine Mailliard et de Julie Courtois, sa femme (Artonges, 31 mai 1809). — 7. Renouvellement dud. bail (Artonges, 15 septembre 1812).

2 F 830 (Liasse). — 10 pièces papier.

1770-1849. — SAPONAY. — 1 et 2. Etat des bâtiments, cour, jardin, parcs, terres et prés dépendant de la ferme seigneuriale de Saponay, conformé-

ment à l'arpentage de 1765. Signé Gillier (25 septembre 1770). — 3 et 4. Etat des terres, prés et savards dépendant de la petite ferme de Saponay, dans lequel sont compris les biens acquis de Doublet, de Manscourt, et de la dame Gelée de Reims. Signé Gillier et Louis Poiret (S. d.). — 5. « Arpentage des terres, prés, bois et favard de la ferme de Saponay appartenant à Monsieur Moireau, d'après l'arpentage fait par Monsieur Miret, en l'année 1809 ». — 6 à 9. Notes informes au crayon et à l'encre relatives à un arpentage du 7 octobre 1832. — 10. Convention sous seing privé entre François-Bernard Frary, docteur en médecine à Tracy-le-Val, et Jacques-Firmin Ferréol Coette, cultivateur au moulin d'Ecuiry, commune de Rosières, au sujet des récoltes et labours de la ferme du bois de Blanzy (Carlepont, 17 août 1849). Ces pièces sont réunies dans une chemise intitulée « Saponay. Anciens arpentages », constituée par un plan de bâtiment semblant devoir être attribué au projet des modifications de Prye.

2 F 831 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 70 pièces papier, dont 2 imprimées.

1520-1830. — VAUCHAMPS. — 1. Vente par Philippe Josse, manouvrier à Vauchamps, à Adrien de Grant Rue, tonnelier aud. lieu, d'un demi-arpent de terre au bout du village. Prix : 70 s. l. (15 septembre 1520. Noël Oudinet et Pierre Ferry, notaires). — 2. Bail à loyer et tiers franc de la ferme de Serchamps, consenti par Jean-Baptiste-Paul-Charles La Croix Saint-Vallier, propriétaire à Vauchamps, en faveur de Jean-Louis Remiot et de Marie-Jeanne Gérard, son épouse (26 brumaire an II). Suit prolongation de bail du 6 frimaire an X. — 3. Pétition dud. Saint-Vallier aux administrateurs du département de la Marne (4 pluviôse an IV). — 4. Réception par Alphonse Barret, juge de paix du canton de Condé, de François-Alexis Petibon en qualité de garde-forestier des propriétés du citoyen Louis Du Bourg, situées sur les communes d'Artonges et Corrobert (21 prairial an X). — 5 à 7. Autorisations de port d'armes pour led. Petibon (21 brumaire an XI, 26 prairial an XIII et 9 juin 1807). — 8. Autorisation de port d'armes dans l'étendue du canton de Condé pour Louis Hacquart, garde principal de Louis Du Bourg (Château-Thierry, 22 fructidor an XI). — 9. Quit-

tance du percepteur des communes de Vauchamps et Janvilliers au citoyen Courgibet de Champagnon, à l'acquit des mineurs Hocquet, de la Fontaine au Bron (27 pluviôse an XII). — 10. Note de l'administration générale des Eaux et Forêts au sujet de l'élagage des arbres des routes (15 pluviôse an XIII). — 11. Nomination par Mme de Saint-Vallier d'Alexis Petibon en qualité de garde de ses propriétés d'Artonges et de Montlevon (Vauchamps, 13 mai 1806). — 12. Bon à valoir de 100 livres sur MM. Hirault et Martin Thuillier pour couverture de fermes de 1805 à 1807 (Vauchamps, 12 novembre 1807). — 13. Mémoire des réparations faites à la voiture et aux harnais de Madame Saint-Vallier (20 novembre 1807). — 14. Procès-verbal dressé par Pierre-François Morel, garde impérial et particulier, contre Marrie Descotres, veuve de Jacques Erousse, maçon à la Villeneuve, commune de Vauchamps, pour cueillette d'herbe dans une pièce de terre emblavée d'avoine située derrière les clos de la Villeneuve et dépendant de la ferme de M. Du Bourg (Vauchamps, 1^{er} juillet 1808). — 15. Résiliation du bail de la ferme de Serchamps consenti par Antoinette-Françoise-Bibiane de La Porte de Riantz, veuve de M. de Saint-Vallier, en faveur de Jean-Louis Remiot, laboureur (Artonges, 25 octobre 1808). — 16. Bail à loyer et tiers franc de lad. ferme en faveur de Louis-Henri Proffit, aubergiste à la Boularderie, commune de Janvilliers, et de Marie-Jeanne Remiot, son épouse (Id.). — 17. Mémoire des dépenses faites lors d'un voyage à Château-Thierry pour Madame de Saint-Vallier (11 avril 1810). — 18. Vente par Pierre Sarrazin, manouvrier à Vauchamps, à Pierre-Christophe Sarrazin, manouvrier, et à Marie-Elisabeth Coquin, sa femme, du tiers indivis lui appartenant dans une maison provenant de la succession de ses père et mère Pierre-Christophe Sarrazin et Marie-Louise Métault (Montmirail, 17 décembre 1810. Bouez, notaire). — 19 et 20. Règlement entre Madame de Saint-Vallier et Louis-Henri Proffit au sujet des engrais de la ferme de Serchamps (Vauchamps, 20 novembre 1812). — 21. Minute de lettre au Préfet relative à des abattages d'arbres dans des héritages bordant la grande route de La Ferté-sous-Jouarre à Châlons (S. d.). — 22. Brouillon de lettre relative à une demande de chevaux (13 août

1814). — 23. Promesse à M. Robert, contrôleur, de payer dans une quinzaine la somme de 106 francs (13 août 1814). — 24. Décision d'arpentage et bornage d'héritage (17 août 1814). — 25. Brouillon de lettre à M. Legendre l'avertissant d'avoir à payer de suite 24 fr. 50 pour l'impôt des subsistances des troupes alliées (21 août 1814). — 26. Brouillon de lettre à M. Chauveau (22 août 1814). — 27. Demande de deux gendarmes pour s'assurer d'un trainard (Vauchamps, 26 août 1814). — 28. Annonce d'envoi de lettres de change à M. Rochette aîné (28 août 1814). — 29. Avis de transmission au procureur du roi de pièces concernant les nommés Pierre-André Lafosse, Brochot et Grippon fils (29 août 1814). — 30 et 31. Circulaires de Carré, sous-préfet d'Épernay, relatives entre autres à la célébration des dimanches et fêtes (29 septembre 1814 et 3 janvier 1815). Imprimés. — 32. Etat des fournitures faites par la commune de Vauchamps au dehors, pour le service des troupes alliées, du 1^{er} juillet au 25 octobre 1815. — 33. Exploitation du bois du Thoult en 1815. — 34 à 39. Lettres de Davesne au comte Louis Du Bourg (Vauchamps, 15 avril au 18 mai 1816). — 40. Annonce d'envoi des comptes du receveur municipal de Vauchamps au comte Du Bourg, maire de la commune (15 décembre 1816). — 41 et 42. Lettres du sous-préfet d'Épernay au maire de Vauchamps (11 juillet 1817 et 17 juin 1819). — 43. Lettre du receveur de l'enregistrement relative aux actes sous seing privé (Montmirail, 22 juin 1819). — 44 à 51. Pièces relatives à une difficulté survenue entre Pierre Gérard, propriétaire à Vauchamps, et Marie-Marguerite Boutilly, femme de Jean-Jacques Cairret, pour un arbre de la grande route de Paris à Châlons et une anticipation (25 avril 1818-2 novembre 1819). — 52. Echange de terres à Vauchamps entre Louis-Antoine Davesne, au nom du comte et de la comtesse Louis Du Bourg, et Etienne-Frédéric Thuvien, maréchal-ferrant, et Marie-Jeanne Moineau, sa femme (14 avril 1819). — 53. Evaluation d'après le classement du cadastre des terres cédées au comte Du Bourg par Thuvien. — 54. Lettre du maire de la commune du Thoult accusant réception du compte du receveur municipal de Vauchamps pour 1818 (13 juin 1819). — 55. Lettre du duc de Doudeauville au comte Du Bourg (Paris, 18 juin 1819). — 56 et 57.

Lettres de Madame Du Bourg et de sa fille Henriette (Vauchamps, 14 juillet 1819). — 58. Lettre de Davesne (15 juillet 1819). — 59. Lettre du sous-préfet d'Épernay au maire de Vauchamps relative à une pétition de Madame veuve Frévet, imprimeur à Épernay (15 juillet 1819). — 60. Lettre de Charles-Louis Du Bourg à son père (Paris, 26 juillet 1819). — 61. Avis de règlement de frais sur un billet à ordre (27 juillet 1819). — 62. Nouvelle lettre du receveur de l'enregistrement au sujet des actes sous seing privé (Montmirail, 28 juillet 1819). — 63. Lettre de la comtesse de Pleurre au comte Du Bourg le priant de demander au comte de Pleurre un certificat constatant qu'elle peut payer la pension de son fils à l'École Spéciale (30 juillet 1819). — 64. Lettre d'Henri Villelongue demandant l'autorisation pour une de ses cousines de profiter de la voiture qui doit revenir à vide de Reims le lundi suivant (31 juillet 1819). — 65. Etat nominatif des habitants de Vauchamps et du montant de ce qu'ils ont donné à la quête des incendiés des 1^{er}, 2 et 4 septembre 1819. — 66. Etat des tiers et dîmes de la Fontaine au Bron pour l'année 1819, prélevés par Joseph Hocquet pour le comte Louis Du Bourg (Vauchamps, 12 septembre 1819). — 67. Mémoire des ouvrages de peinture et vitrerie faits au château de Vauchamps de 1818 à 1822. — 68. Note de vérification des travaux de peinture (10 août 1829). — 69. Arrêté de compte des ouvrages de peinture entre le marquis Louis Du Bourg et Martin Sotoul, peintre en bâtiments à Montmirail (22 avril 1836). — 70. Note sans date relative à un pot de vin de 1.200 francs demandé par Madame Du Bourg. — 71. Etat de la perte éprouvée par M. Du Bourg, propriétaire à Vauchamps (S. d.).

2 F 832 (Liasse). — 18 pièces papier.

1803-1820. — VAUCHAMPS. *Eglise.* — 1. Déclaration du sieur Pigal au sujet des terres de la fabrique qu'il a achetées et de la fondation d'un service solennel le 3 novembre de chaque année (9 janvier 1803). — 2 à 18. Quittances diverses pour achat d'objets nécessaires au culte et blanchissage d'ornements (13 décembre 1815-20 mars 1820).

2 F 833 (Liasse). — 24 pièces papier.

An X — 1819. — VAUCHAMPS. *Affaires de diver-*

ses familles. — 1 à 10. Pièces relatives à la succession Hocquet (An X — 1817). — P. 11 à 19. Pièces concernant Marie Launay, femme de Jacques Lamotte, demeurant au hameau de la Mortière, commune du Thoult (10 avril 1812-6 novembre 1819). — 20 et 21. Pièces relatives aux impositions de Jacques Héronce (1814-1815). — 22 à 24. Pièces relatives à une demande de la justice de paix de Montmort faite par Pierre Déniau, maître de pension à Orbais (1817).

2 F 834 (Liasse). — 34 pièces papier.

An VI — 1827. — VAUCHAMPS. *Culture.* — 1 à 22. « Copie de différentes pièces relatives à la succession de mon beau-père et divers états des revenus et dettes » (An VI — 1810). A signaler : P. 2 à 7. Correspondance de famille (An VI — 1810). P. 8. Etat des biens composant la fortune de M^{me} Louis Du Bourg (S. d.). P. 14. Droits de M^{me} de Saint-Vallier sur la succession de son mari résultant du contrat de mariage des 26 et 28 février 1775. P. 19. « Aveux et dénombrement des revenus de la terre de Vauchamps, la Ville-au-Bois, Corrobert, le Thoult et Jainvilliers » (S. d.). — 23. Inventaire après décès des objets mobiliers dépendant de la succession de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, propriétaire à Vauchamps (10 nivôse an XI). Copie informelle. — 24. Lettre de M^{me} Louis Du Bourg à son mari (21 avril 1807). — 25 à 32. Pièces relatives à la culture des terres de Vauchamps et à la permission d'aller à l'herbe dans les bois du Thoult (1813-1819). — 33 et 34. Copie de lettres de Davesne, régisseur du château de Vauchamps (1825-1827).

2 F 835 (Liasse). — 28 pièces papier.

1814-1829. — VAUCHAMPS. *Régie.* — 1 à 28. Pièces relatives aux comptes de recettes et dépenses de Louis-Antoine Davesne, régisseur de la terre de Vauchamps.

2 F 836 (Liasse). — 2 pièces papier.

XIX^e siècle. — VAUCHAMPS. *Château.* — 1. Evaluation des dépenses à faire pour les réparations du château de Vauchamps à exécuter pendant la campagne de 1824. — 2. Etat des matériaux nécessaires à mettre en approvisionnement pour la

réparation du château de la marquise Du Bourg à Vauchamps (S. d.).

2 F 837 (Liasse). — 61 pièces papier.

1810-1831. — VAUCHAMPS. *Correspondance.* — 1 à 10. Lettres de Davesne (janvier-février 1810). — 11 et 12. Pièces relatives à une erreur d'arpentage commise au préjudice de Louis Du Bourg par l'arpenteur géomètre de la commune du Thoult (1818). — 13 et 14. Lettres relatives à Jacob Monpert, remplaçant à l'armée du fils de M. Linot, maire de Corrobert (1824). — 15 à 47. Correspondance relative à Bulot fils aîné, élève au petit séminaire de Châlons-sur-Marne (1824-1828). — 48 à 60. Correspondance relative à M. Méchin, maître charpentier (1828). — 61. Lettre de Léonard au marquis Du Bourg (Montmirail, 23 janvier 1831).

2 F 838 (Liasse). — 196 pièces papier.

1806-1874. — VAUCHAMPS. *Mémoires et quittances.* — 1 à 86. Mémoires et quittances de diverses personnes (1806-1874). — 87 à 94. Mémoires et quittances de Perardel père et fils (1807-1825). — 95 à 97. Pièces relatives à M. Aury, légataire de 3.600 francs (1812-1815). — 98 à 101. Mémoires de Gobert, épicier à Montmirail (1812-1824). — 102 et 103. Pièces relatives aux enfants Blancagneau, légataires de 2.747 francs (1815). — 104. Mémoire de Laurent, cordonnier à Artonges (1817-1818). — 105 à 110. Mémoires Chevalier (1817-1819). — 111 et 112. Pièces relatives à un troupeau de bêtes à laine destinées au château de Vauchamps (1820). — 113. Souscription de deux billets à ordre par Louis Du Bourg, marquis de Bozas, au profit de Jean-Louis-Baptiste Froment, mercier à Paris, et quittance dud. Froment (1820-1823). — 114 à 119. Marchés et décomptes de marchands de bois de Vauchamps (1820-1824). — 120 à 135. Billets souscrits en faveur de M. Gobin (1820-1828). — 136 à 139. Mémoires de Tissier, cordonnier-bottier à Montmirail (1820-1829). — 140 à 142. Billets souscrits à l'ordre de Cruchet, marchand de fer et maréchal à Montmirail (1821-1825). — 143 et 144. Quittances de Mullot d'Orgemont (1822-1823). — 145 à 152. Billets à ordre pour Marguerite Davesne, veuve Guérin, et quittances (1822-1825). — 153 à 159. Mémoires Naudé (1822-1825). — 160. Quittance

de Françoise Beziau, cuisinière chez le marquis et la marquise Du Bourg, donnée à la succession de la vicomtesse de Saint-Vallier (10 septembre 1824). — 161 et 162. Mémoires de Léonard, notaire royal à Montmirail (1824). — 163 à 166. Mémoires de M. Malard, médecin de Montmirail (1824-1827). — 167 et 168. Quittances de François-Anémone Vigné, serviteur de la marquise Du Bourg (1824-1825). — 169 et 170. Quittances de Chevalier fils (1825-1827). — 171 et 172. Reconnaissance de 6.000 francs envers Antoine Montrobert, marchand à Vauchamps, et quittance de 6 mois d'intérêts (1824-1825). — 173 à 175. Compte avec le curé de Vauchamps (1827). — 176 à 196. Quittances de François Barré, propriétaire à Vauchamps (1827-1829).

2 F 839 (Liasse). — 14 pièces papier.

XIX^e siècle. — VAUCHAMPS. *Auberge des Barré. La Fontaine au Bron.* — 1. Partage de biens à la Fontaine au Bron, Janvilliers et Vauchamps, provenant de la succession de François Hocquet et de Marie-Anne Cordouin, entre Louis Du Bourg, marquis de Bozas, au nom et comme « tuteur à l'absence de Etienne-Théodore et François-Thomas Hocquet », François-Joseph Hocquet, manouvrier à la Fontaine au Bron, Pierre-Marie Hocquet, manouvrier à Vauchamps, Louis-Marie Neret, manouvrier à la Fontaine au Bron, et Marie-Augustine Hocquet, son épouse (Château de Vauchamps, 6 mars 1817. Léonard, notaire royal à Montmirail). — 2. Extrait dud. partage pour François-Joseph Hocquet (Id.). — 3 à 13. Renseignements sur l'auberge acquise le 29 mars 1826 de François-Alexis Barré et de Louise-Augustine Boutilley, sa femme (1828-1831). A signaler : P. 3. Conditions demandées par Barré pour la vente de l'auberge sise à Vauchamps connue sous l'enseigne dite la Ville de Metz et conditions proposées par Barré fils pour rester à l'auberge (25 mars 1826). — P. 14. Objets achetés de Jacques-Martin Henry attachés à la ferme de la Fontaine au Bron (S. d.).

2 F 840 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 31 pièces papier.

1763-1812. — VAUCHAMPS. *Clos Sohier.* — 1 à 32. Pièces relatives au Clos Sohier (1763-1812). A signaler : P. 1. Vente par François Destroux, manou-

vrier, Jean Pigal, charron, Jean-Louis Marchand, vigneron, et Marie-Louise Bourdon, sa femme, demeurant à Vauchamps, à Louis-Charles-Robert Sohier, maître en chirurgie à Montmirail, de terres sises à la Rue des Noues, terroir de Vauchamps. Prix : 61 l. 16 s. (Montmirail, 29 janvier 1763. Chevalier, notaire royal). P. 2. Vente par François Lourdin, garçon épiciier à Paris, aud. Louis-Charles-Robert Sohier, d'une pièce de terre sise Rue des Noues. Prix : 15 l. (29 avril 1763). P. 3. Vente au même, par Pierre Crochet, manoeuvre à Vauchamps, et Angélique Lourdin, sa femme, de deux pièces de terre sises sur le terroir de Vauchamps, l'une au lieu dit Nourenaux, l'autre au lieu dit les Chapelles. Prix : 20 l. (23 novembre 1766). P. 4. Echange de terres entre led. Sohier, Nicolas Thierry et Louis Boutilley, manouvriers à Vauchamps (Id.). P. 5. Autre échange entre led. Sohier et Marguerite Crapart, veuve en premières noces de Jacques Hutin, tailleur d'habits, et en dernières de Jean Robert, garde-chasse eaux et forêts de la seigneurie de Vauchamps, tutrice de ses enfants Jacques, Etienne, Pierre et Jean-Christophe Hutin (27 janvier 1770). P. 6 et 7. Lettres de Mme Louis Du Bourg relatives au Clos Sohier (5 et 29 mai 1808). P. 11 et 12. Adjudication du Clos Sohier à m^e Bourdon, substituant m^e Bunel, au prix de 3.150 francs, ce dernier agissant pour le compte de Barbe-Pierrette de Saint-Vallier, épouse de Louis Du Bourg (6-7 juillet 1808). P. 22 et 26. Actes de notoriété des héritiers Sohier (7 février 1801 et 4 avril 1810).

2 F 841 (Liasse). — 17 pièces papier.

1819-1820. — VAUCHAMPS. *Poste aux chevaux.* — 1 à 17. Demandes relatives à l'établissement d'un relais de la poste à Vauchamps (22 avril 1819-13 août 1820).

2 F 842 (Liasse). — 27 pièces papier.

1818-1824. — VAUCHAMPS. *Procédure Legendre.* — 1 à 27. Procédure entre Louis Du Bourg et Prince-Charles Legendre, aubergiste à Vauchamps (1818-1824). A signaler : P. 21 à 24. Lettres de Legendre (1822). P. 27 Solde de compte (2 juin 1824).

2 F 843 (Liasse). — 17 pièces papier.

An XIII - 1820. — AISNE ET MARNE. *Contribution.* — 1 à 16. Pièces relatives aux contributions dues par Louis Du Bourg à Artonges, Corrobert et Margny (An XIII - 1819). — 17. Extrait des rôles des contributions directes de la commune du Thoult pour l'an 1820 dues par le comte Du Bourg, propriétaire à Vauchamps (27 juillet 1820).

2 F 844 (Liasse). — 2 pièces papier.

1805-1820. — MARNE. *Rentes et obligations.* — 1. Reconnaissance par Louis Du Bourg, propriétaire à Vauchamps, et Barbe-Pierrette de la Croix de Chevières de Saint-Vallier, son épouse, d'une rente annuelle de 500 l. t. constituée par défunt Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevières de Saint-Vallier au profit de Georges-André de Berlin de Millerbault, alors officier de cavalerie, et de Louise-Jacqueline-Madeleine-Philippe de Monchetou, son épouse, demeurant à cette époque à Château-Thierry, rente affectée sur les domaines de la Ville-au-Bois, des Orgerieux et Villenoron, situés sur la commune de Montlevon (1^{er} septembre 1805). Suit signification à Louis Du Bourg d'avoir à payer la somme de 9.876 francs 50 (2 février 1818). — 2. Obligation de 3.836 francs reconnue par le comte et la comtesse Louis Du Bourg, au profit des héritiers de M. Louis Boulard (Château de Vauchamps, 4 août 1820. Charles-Louis Tellier, notaire royal à Boissy-le-Repos).

2 F 845 (Liasse). — 26 pièces papier.

XIX^e siècle. — MARNE. *Pièces diverses.* — 1. Demande d'autorisation de port d'armes formulée par Louis Du Bourg, propriétaire à Vauchamps (Château-Thierry, 22 fructidor an XI). — 2. Radiation d'inscription d'hypothèque (Epernay, 13 janvier 1808). — 3. Extrait de naissance d'Andrinette-Zélaïde Lamotte, fille de François Lamotte, manouvrier au Thoult, et de Marie-Angélique Launay (29 août 1811). Copie conforme du 15 octobre 1827. — 4. Extrait de naissance de Marie-Antoinette, fille d'Antoine-François Laurent, cultivateur au Thoult, et de Marguerite-Thérèse Curel (18 avril 1816). Copie conforme du 15 octobre 1827. — 5 et 6. Pièces relatives à Alexis Garnier, sorti des Invalides en

1810 (2 et 14 février 1817). — 7. « Vente des livres de Madame la marquise Dubourg, rue des Bons-enfants, n^o 30, par le ministère de M^e Masson St-Maurice commissaire-priseur » (1817). — 8. Attestation par François Huet, sabotier, qu'il n'a point occupé de bois de la part de M. Petibon provenant de la Ville-au-Bois en 1815 ni en 1816 (Montlevon, 5 octobre 1817). — 9. Demande de place gratuite à l'Institut des Sourds-Muets de Paris pour un fils d'Augustin Platel, résidant une partie de l'année dans la commune de Montmirail (20 novembre 1817). — 10 et 11. Extrait du registre matricule du Régiment de Dragons de l'ex-Garde concernant François Tiercelin (21 février 1818). — 12 à 15. Pièces concernant Pierre-Jacques Mainguet, du 6^e régiment de voltigeurs (1818). — 16 et 17. Pièces concernant Louis-Bernard Patenere, alors chez Louis Du Bourg (1818). — 18. Nomination de Louis Du Bourg comme subrogé-tuteur de Marie-Antoinette Laurent, fille de défunt François-Antoine Laurent, propriétaire à la Mortière, commune du Thoult, et de Marguerite-Thérèse Curel (9 août 1820). — 19. « Extrait de la vacation du 14 mai 1822 de l'Inventaire après le décès de Mme V^e Vicomtesse de St-Vallier, par M^e Rousse et son confrère en date du 27 mars précédent, en ce qui concerne l'inventaire et l'analyse de la liquidation des reprises de Mme de St-Vallier ». — 20. Convention entre les habitants de Janvilliers et ceux de la Fontaine au Bron (20 août 1825). — 21. Projet de procuration (S. d.). — 22. « Réponse aux Observations des villes de Château-Thierry, Dormans, Châtillon, Epernay, et des bourgs de Dammary, Ay et Vertus ». Paris, imp. Lefebvre. Imprimé de 4 pages. — 23. Carte se rapportant à l'affaire précédente. — 24. Projet de convention entre le marquis Du Bourg et les meuliers (S. d.). — 25. Mobilier se trouvant « dans un appartement qu'habitait Mad^e de St-Vallier au premier, prenant jour sur l'une des cours du château midi » (S. d.) — 26. Carte du canton de Sézanne (S. d.). Imprimé.

ANJOU, MAINE ET PERCHE

2 F 846 (Liasse). — 1 pièce papier.

1806. — MAINE. *Affaires générales.* — Etat des biens provenant de la succession de Riantz. Terre

de Sablé. Biens sur les communes de Courtilliers, Vion, Louailles, Bailleul, Souvigné [-sur-Sarthe], la Chapelle-d'Aligné, Précigné, Notre-Dame du Pé, Varennes, Saint-Denis d'Anjou et Chemiré [-sur-Sarthe] (7 décembre 1806).

2 F 847 (Liasse). — 1 pièce papier.

1807. — CHAPELLE D'ALIGNÉ (LA). — Sur réquisition de M. Simon, régisseur des héritiers de défunts M. et Mme d'Heriaut, et de M. Guillaume Du Grip, propriétaire à la Chapelle-d'Aligné, pour les Droineau, arpentage de 7 journaux de pacage à l'étang de la Jarthe, situé dans la commune de la Chapelle-d'Aligné et appartenant aux héritiers de M. et Mme d'Heriaut, par Jean-Marie Lault, arpenteur et expert public à Brulon (23 juin 1807).

2 F 848 (Liasse). — 3 pièces papier.

1774-1775. — COURTILLIERS. — 1. Concession par René Jussé, receveur général des marquisats de Sablé et Bois-Dauphin, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Précigné, au nom de Monseigneur Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Coigny, marquis de Sablé, Bois-Dauphin, châtelain de Précigné, Louailles, Vion et autres lieux, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté, gouverneur d'Huningue et de Crécy-en-Brie, à M^e Pierre Barret de la Houssaye, greffier en chef du siège criminel de la ville d'Angers, demeurant en la paroisse Saint-Michel du Tertre, d'une portion de terrain inculte à prendre dans la lande de Courtilliers, moyennant 16 l. 4 s. par an (Sablé, 7 janvier 1774. Moyré, notaire). — 2. Concession par le même, à Pierre Pichon, tisserand à Ballée, et à Madeleine Noyer, sa femme, de 12 journaux de la lande de Courtilliers, moyennant 6 boisseaux de seigle, mesure du marquisat de Sablé, et 12 sols en argent (Sablé, 14 août 1774). — 3. Autre, à Laurent Fillion, marchand à Sablé, paroisse de Notre-Dame, et à Françoise Boizard, son épouse, de 8 journaux 1/3 de landes à Courtilliers, moyennant 4 boisseaux 1/6 de seigle et 8 sols d'argent (Sablé, 21 février 1775).

2 F 849 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1758-1786. — LOSME. — 1. Partage entre Louis Pierre, laboureur à la Ventrouse, et Pierre Baudoire, laboureur, et Françoise Pierre, sa femme, demeurant à Rohaire, des immeubles provenant de la succession de Jean Pierre et de Françoise Le Marie, situés à la Ventrouse, Losme et Tourouvre (29 novembre 1758). Extrait conforme du 15 juin 1784. — 2. Vente par Jean Aubin, journalier à la Grouettière, paroisse de Losme, et Louise Vouge, sa femme, à messire Guy-François, comte de La Porte, marquis de Riantz, chevalier, seigneur châtelain de la Motte d'Iversay, haut justicier de Tourouvre et autres lieux, ancien guidon des gardarmes écossais, chevalier de Saint-Louis, représenté par Joseph Aymard, son agent à Tourouvre, de 16 boisseaux de terre en nature de taillis et « brihaudage » en un tenant nommé les Brières de la Journellerie, paroisse de Losme. Prix : 350 l. (La Motte d'Iversay, 2 juin 1771. Louis Le Mesle, notaire). — 3. Vente par Marie Aubin, veuve de François Maubert, demeurant à la Malenfantrie, paroisse de Losme, à Guy-François de La Porte de Riantz, d'un lot de terre en taillis dans le Champ Frenagu, près de la Malenfantrie. Prix : 78 l. (Id., 12 mars 1779). — 4. Partage entre Anne-Marguerite Drouet, veuve de François Poirier, ses enfants François, Jean-Louis, Marie-Anne et Marguerite-Nicole-Rose Poirier, Marin Ronnevic et Madeleine Poirier, sa femme, et Marie Poirier, mineure de 22 ans, émancipée d'âge, des biens provenant de la succession dud. François Poirier (Tourouvre, 23 juin 1780. Noël-Joseph-Sébastien Roger, notaire). Extrait conforme du 15 juin 1784. — 5. Vente par Louis Gouin, laboureur, et Anne-Marie Drouet, sa femme, demeurant à la Ventrouse, à Guy-François de La Porte de Riantz, de 8 boisseaux de terre en taillis à la Vignonnerie, paroisse de Losme. Prix : 350 l. (Tourouvre, 15 juin 1784). — 6. Vente par Louis Le Maître, journalier à Crulay, et Marie Poirier, sa femme, au même, de 3 boisseaux de terre en taillis à la Vignonnerie. Prix : 150 l. (Id., 30 décembre 1784). — 7. Vente par Pierre Huet, journalier à la Boutonnerie, paroisse de Losme, et Marie Charon, sa femme, au même, de 20 perches de terre en taillis à la Queue de l'Etang neuf et de 17 perches de terre en taillis

au canton des Vignereries. Prix : 36 l. et 24 sous de vin de marché (Id., 24 décembre 1786).

2 F 850 (Liasse). — 3 pièces papier.

1719 - An IV. — PINCÉ. — 1. Bail à rente annuelle et perpétuelle consenti par Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, en faveur de Jean Godivier, maréchal à Pincé, de la maison de Mortelevé, sise au bourg de Pincé, moyennant 10 l. de rente par an (Château de Sablé, 9 octobre 1719. Piffault, notaire royal). Suit la vente de lad. maison par Jean Godivier et Perrine Beguin, sa femme, à René Marchesse, marchand à Pincé, au prix de 300 l. et 30 litres de vin de marché (Précigné, 5 décembre 1733. Pierre Gentil, notaire). Copie informe. — 2. Vente de la maison par Godivier à René Marchesse (5 décembre 1733). — 3. Vente par Jean-Baptiste Cosnard Desportes fils, régisseur des biens du comte de La Porte de Riantz, de deux coupes dans la commune de Pincé et du taillis des Plesses, commune de Précigné. Le premier lot, composé des deux coupes de Pincé, a été adjugé à Michel Luçon pour 2.700 livres, et le second à André Fillion et Robert Négrier, négociants à Morannes, pour 3.000 livres (Bois-Dauphin, 18 fructidor an IV).

2 F 851 (Liasse). — 27 pièces papier.

1771-1817. — PRÉCIGNÉ. — 1. Bail à titre de rente foncière par René Jussé, receveur général du marquisat de Sablé et de Bois-Dauphin, au nom de Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Croissy, marquis de Sablé et Bois-Dauphin, à Pierre Campeau Dessain, marchand cirier à Sablé, paroisse de Notre-Dame, et à Renée Gautry, son épouse, d'une portion de lande située en la paroisse de Précigné près le lieu du Carrefour, à charge par eux de les « tenir et relever à un sol de cens annuel des fiefs de ce marquisat », et moyennant 6 boisseaux de seigle par an, mesure du marquisat de Sablé (7 septembre 1771. Moyré, notaire). — 2. Concession par le même, à Marie Cosnier, veuve de Jean Jollivet, tailleur de pierre, et à Jacques Besnard, mari de Marthe Cosnier, d'une portion de lande en deux morceaux au-devant du lieu de la Gautrye, à charge de 3 deniers de cens envers le marquisat de

Sablé, et moyennant 4 boisseaux 1/2 de seigle par an (15 juin 1772). — 3. Autre, à M^e Guillaume Clavreul, curé de Saint-Pierre de Précigné, de 20 journaux 5/8 de lande situés en la paroisse de Précigné, moyennant 10 boisseaux 1/4 de seigle, mesure de Sablé, et 20 s. 9 d. par an (10 décembre 1774). — 4. Autre, à Pierre Georget, marchand de Morannes, et à Jeanne Le Roy, sa femme, de 8 journaux de lande et terre labourable en la paroisse de Précigné, moyennant 4 boisseaux de seigle et 8 s. par an (16 décembre 1774). — 5. Autre, à Jacques Le Vannier, closier à Précigné, veuf de Marie Le Gué, de 6 journaux de lande et terrains incultes dans les landes de Pluvignon, paroisse de Précigné, moyennant 3 boisseaux de seigle et 6 s. (id.). — 6. Autre, à Pierre Campeau Dessain et Renée Gautry, son épouse, de la paroisse Saint-Martin de Sablé, de 24 journaux de lande, moyennant 12 boisseaux de seigle et 24 sols par an (Id.). — 7. Autre, à Jean-Marie Barret, curé du Pè, de 7 journaux 1/4 de lande dans la lande du Perray, moyennant 7 l. 12 s. 4 d. de cens par an (Id.). — 8. Autre, à Louis La Lande, affranchisseur à Précigné, et à Françoise Le Boucher, sa femme, de 4 journaux 1/2 de lande à prendre dans les landes de Pluvignon, moyennant 2 boisseaux 1/4 de seigle et 4 s. 6 d. par an (Id.). — 9. Autre, à Jacques Cadot, métayer à Précigné, et à Jeanne Hourday, sa femme, de 8 journaux 1/4 à prendre dans une plus grande portion située en la paroisse de Pincé, moyennant 4 boisseaux 1/8 de seigle et 8 s. 3 d. par an (Id.). — 10. Autre, à Pierre Brehier, bourgeois de Précigné, et à Madeleine Joubert, son épouse, de 7 journaux 66 perches de lande, moyennant 8 l. 3 s. 6 d. par an (Id.). — 11. Autre, à M^e Pierre Pouillet, notaire royal à Précigné, de 9 journaux 6 perches de lande derrière le plan des châtaigniers de Précigné, moyennant 9 l. 15 s. par an (Id.). — 12. Autre, à Jeanne Couallier, femme de Jean Rechin, de portion de landes à prendre dans celles du Perray, moyennant 7 l. 7 s. par an (Id.). — 13. Autre, à Jacques Bislard, marchand fermier à Précigné, paroisse de Saint-Martin, de 18 journaux 3/4 et 4 perches 1/2 de landes dans celles de Pluvignon, moyennant 9 boisseaux 3/4 de seigle et 18 s. 9 d. par an (Id.). — 14. Autre, à Anne-Marie Le Peltier, veuve de M^e Charles-Louis Ribot, lieutenant général criminel de la sénéchaussée et siège

présidial de La Flèche, représentée par son gendre, M^r Jacques-Simon Le Goux de Vaux, lieutenant criminel aud. siège, de deux portions de landes à Précigné, moyennant 11 l. 11 s. par an (Id.). — 15. Bail à cens par René Jussé, au nom de Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Croissy, marquis de Sablé et Bois-Dauphin, à Jacques Charlot, marchand fermier de la paroisse de Saint-Pierre de Précigné, de 7 journaux de lande en deux parties dans les landes du Perray neuf, moyennant 7 l. 7 s. par an (Sablé, 17 décembre 1774. Moyré, notaire). — 16. Autre, à François Bodereau, marchand à Précigné, et à Françoise Riobé, son épouse, de 12 journaux de landes en trois endroits, moyennant 12 l. 12 s. par an (Id.). — 17. Autre, à Marc Chevron, marchand de Précigné, d'une portion de terrain dans la lande du Perray, moyennant 7 l. 7 s. par an (Id.). — 18. Autre, à Jacques Le Terme et à Catherine Châtaignier, sa femme, demeurant à Précigné, de 4 journaux 1/4 dans la lande de Pluvignon, moyennant 2 boisseaux 1/8 de seigle et 4 s. 3 d. par an (Id.). — 19. Autre, à Jeanne Barret, veuve de M^r Jean-Baptiste Chotard, notaire royal à Précigné, de 7 journaux 37 perches de lande en la Butte du Brosset, paroisse de Précigné, moyennant 7 l. 17 s. par an (Id.). — 20. Autre, à Jérôme Chevé, métayer à la Chaussée, et à Marie Barry, sa femme, de 7 journaux de lande à prendre dans celles de Pluvignon, moyennant 3 boisseaux 1/2 de seigle et 7 s. par an (Id.). — 21. Autre, à Julien Geré, marchand fermier à la Plouse, paroisse de Morannes, et à Madeleine Boutereau, son épouse, de 124 journaux de landes à Précigné, moyennant 14 boisseaux 1/2 de seigle et 24 s. par an (Id.). — 22. Autre, à M^r Charles Duvivier, avocat en Parlement au siège du marquisat de Sablé et procureur du roi au grenier à sel de la même ville, stipulant pour son oncle Michel Duvivier, bourgeois de Paris, de 7 journaux dans les landes du Perray, moyennant 3 boisseaux 1/2 de seigle et 7 s. par an (Sablé, 22 avril 1776. Moyré, notaire). — 23. Note sans date relative à une pièce de terre nommée l'Aiguiller, acquise le 10 juin 1780 par le principal du collège de Précigné. — 24. Bail à ferme pour 9 ans par Antoine-Jean-Baptiste Cosnard Desportes, régisseur d'Henriette-Bibiane Colbert, veuve de Guy-François de La Porte de Riantz, à Louis Poustier, marchand de poisson à Angers, de l'étang neuf, de l'étang de

la Jartre et de l'étang de Garreau, situés dans la commune de Précigné, à charge de donner chaque année deux aloses pesant 10 livres au moins, et moyennant 200 francs par an (Sablé, 5 floréal an V. Cosnard, notaire). — 25. Note sans date relative aux étangs. — 26. Convention entre Joseph Launnay et Madeleine Plot, sa femme, fermiers de la métairie de Parpayan, et Madame de Saint-Vallier, portant obligation au profit de cette dernière (Champagne, 29 janvier 1810). — 27. Procuration en blanc d'Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte de Riantz, vicomtesse de Saint-Vallier, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières, vicomte de Saint-Vallier, en vue de la vente à son frère Augustin-Charles-François de La Porte de Ryantz, des métairies de Joncheray, la Blanchardièrre et la Cerclerie, ainsi que d'autres biens tous situés dans les communes de Précigné et Notre-Dame-du-Pé (Château de Vauchamps, 9 novembre 1817. Léonard, notaire royal à Montmirail). Au dos figure la mention : « Cette procuration a été annulée par celle donnée devant le même notaire le 10 février 1818 et n'est conservée que pour memento ».

2 F 852 (Liasse). — 3 pièces papier.

1475-1477. — PRÉCIGNÉ. *Compte des châtelains.* — 1 à 3. Troisième compte de Jean Du Houssay, châtelain et receveur ordinaire de la terre et seigneurie de Précigné en Anjou, appartenant à Monseigneur Antoine de Beauvau, conseiller et chambellan du roi, vice-président de la Chambre des Comptes de Paris, baron de Sillé, seigneur de Pimpean, de Précigné en Touraine et de Précigné en Anjou (12 novembre 1475-12 novembre 1476), examiné le 23 janvier 1477 par Guillaume Rayneau, secrétaire du roi de Sicile et clerc de la Chambre des Comptes d'Angers. Copies informes.

2 F 853 (Liasse). — 1 pièce papier.

1724. — PRÉCIGNÉ. *La Blanchardièrre.* — Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, greffier au bailliage de Sablé, en qualité de procureur de Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, conseiller du roi en tous ses Conseils, ministre d'Etat, commandeur des ordres de Sa Majesté, à Michel Giraudon,

marchand de Précigné, et à Marie Froquet, sa femme, de la métairie de la Blanchardière, non compris les fiefs attachés aud. lieu, moyennant 150 l. par an (Sablé, 28 mars 1724. Jean Pochard, notaire royal).

2 F 854 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1732-1741. — PRÉCIGNÉ. *Clos des Bourelières.* —

1. Bail à ferme pour 9 ans par Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, à Nicolas Marchais et Julien Fleuriot, marchands à Précigné, de 12 quartiers de vignes au clos des Bourelières, moyennant 75 l. par an (Sablé, 23 décembre 1732. Riffault, notaire royal). — 2. Autre, à Yves Flamand et Christophette Dubois, son épouse, demeurant à Précigné, de 12 quartiers de vigne au clos des Bourelières, moyennant 82 l. par an (Sablé, 19 juin 1741. Moyré, notaire royal).

2 F 855 (Liasse). — 2 pièces papier.

1724-1776. — PRÉCIGNÉ. *Moulin de Bretignelle.*

1. Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, greffier au bailliage de Sablé, au nom de Jean-Baptiste Colbert, à Michel Durandeu, marchand meunier de la paroisse de Précigné, du moulin à blé de Bretignelle, moyennant 120 l. par an (Sablé, 7 novembre 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 2. Autre, à René Bihohin et à Françoise Latté, sa femme, moyennant 350 l. par an (Sablé, 20 août 1776. Moyré, notaire royal).

2 F 856 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier.

1556-1783. — PRÉCIGNÉ. *La Cerclerie.* — 1. Vente par messire Christophe de Champagne, chevalier, seigneur de Ravault, Villaines, la Roche-Simon et la Mothe-Grenier, à Jean Oriard, marchand du bourg d'Aligné, du domaine de la Cerclerie, paroisse de Précigné, ou fief des chapelains de la Réaulté, chargé de 3 s. t. de redevance envers lesd. chapelains et de 8 boisseaux de seigle envers le seigneur de Bois-Dauphin et le prévôt d'Anjou, chanoine de Saint-Martin de Tours, chacun par moitié ; l'acquéreur aura droit d'usage dans la forêt de Malpaire. Prix : 2.000 l. t., plus 10 écus soleil de vin de marché. Présence de messires Guillaume

Besnier et Jean d'Aulnay, prêtres (26 décembre 1556). Suivent : a) quittance de ventes par Catherin Bigaillon, fermier de l'une des trois chapelles de la Réaulté (22 mai 1557) ; b) mention de l'insinuation au greffe des insinuations de la sénéchaussée et ancien ressort de Baugé (1557) ; c) quittance de ventes par Jean Le Clerc, seigneur de Moiré et de la « tierce partye » du fief de la Réaulté, en présence de M^e Mathurin Morin, prêtre (3 novembre 1557) ; d) quittance définitive de Christophe de Champagne, en présence de m^e Pierre Branche, assesseur à La Flèche, et René Rouelle, receveur de Brouassin (8 juillet 1557). Copie collationnée du 29 novembre 1591. — 2 à 4. Pièces de procédure entre m^e Urbain Rousseau, procureur fiscal des seigneuries de la Réaulté et Précigné, et Michel Denyon, seigneur de la Cerclerie, époux d'Anne Berthelot (16 février-17 août 1722). — 5. Requête de Pierre de Bordeaux, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur ancien en la sénéchaussée et siège présidial de la Flèche, propriétaire de la métairie de la Cerclerie, au sénéchal de Précigné (S. d. ; après 1650). — 6 et 7. Ordre aux officiers de justice de Précigné de faire marquer et délivrer aud. sieur de Bordeaux la quantité de bois nécessaire à la reconstruction des étables de la Cerclerie et à son chauffage, sous réserve de vérification de ses titres de possession du droit d'usage (Paris, 15 mai 1656). — 8. Note relative à la même affaire (S. d. ; après 1656). — 9 et 10. Sommation par m^e Pierre de Bordeaux, lieutenant particulier assesseur criminel en la sénéchaussée et siège présidial de la Flèche, fils et héritier de Pierre de Bordeaux, secrétaire ordinaire de la chambre du roi et maître des requêtes ordinaires de la reine, à m^e Pierre Le Breton, sieur de la Tourandière, procureur fiscal des châtellenie et prévôté de Précigné, de faire marquer du bois dans la forêt de Malpaire pour la construction des étables de la Cerclerie (Précigné, lundi 18 juin 1663. René Sigoigne, notaire royal). — 11 et 12. Requête dud. Pierre de Bordeaux au lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de la Flèche (S. d. ; après 1663). — 13 et 14. Aveu comme « sujet en nuepée » de la seigneurie de la Réaulté par led. Pierre de Bordeaux, seigneur d'Aussigné, de la Mothe-Grenier et de la Cerclerie, pour ce dernier domaine (8 août 1678). — 15 et 16. Notes relatives

à la Cerclerie (S. d. ; après 1678). — 17. Requête de Pierre de Bordeaux au sénéchal de Précigné (23 août 1683). — 18 et 19. Pièce de procédure entre led. Pierre de Bordeaux et René Chaslot, marchand fermier général du marquisat de Sablé (S. d. ; après 1683). — 20. Bail à ferme pour 5 ans par led. de Bordeaux à Sebois Villeprion, procureur de Madame veuve Raimbau, de la métairie de la Cerclerie, moyennant 250 l. par an (17 décembre 1760). — 21. Prolongation dud. bail pour 9 ans accordée à M. Moreau (La Motte, 17 décembre 1766). — 22. Nouvelle prolongation de bail à Jean Moreau (3 mai 1771). — 23. Procuracion donnée par Jean-Baptiste-Charles Aubert du Godat écuyer, directeur des fermes du roi, et Marie-Eléonore Ervoil Doiré, son épouse, en leur nom et au nom de François-Ignace Ervoil Doiré, capitaine au corps royal du génie, actuellement en Amérique, à m^e Henri-Louis d'Espagne, chevalier, marquis de Vénérelles, pour la succession de M. de Bordeaux (Mézières, 11 novembre 1780). Suit la teneur de la procuracion de François-Ignace Ervoil Doiré (Strasbourg, 15 mars 1780). — 24. Procuracion au même par m^e Antoine-Charles Rousseau de Gironne, écuyer, et Madeleine-Louise Ervoil Doiré, son épouse (Sedan, 16 novembre 1780). — 25. Autre, par Jean-Timoléon-Henri-François de Raucher, baron de Nogent-sur-Loir, officier de dragons au régiment de Monsieur, demeurant en son château de la Motte, paroisse dud. Nogent, et Pierre-Marie-Timoléon de Raucher, chevalier, seigneur de Verneil, officier de dragons au Régiment du Roi, demeurant à Tours, paroisse Saint-Saturnin, enfants et héritiers de Jean-Timoléon de Raucher, chevalier, seigneur de Verneil, Nogent et la Tendronnière, et de Louise-Marthe d'Espagne de Vénérelles (Château-du-Loir, 25 novembre 1780). — 26. Lettre de Salmon à M. Brehier du Cimbray, négociant à Précigné (Luché, 25 septembre 1781). — 27. Lettre du même à M. Martinière, à Précigné en Anjou (4 octobre 1781) ⁽¹⁾. — 28 et 29. Lettres du même à M. Moyré, procureur fiscal du marquisat-pairie de Sablé (22 mai et 15 juillet 1781). — 30. Vente de la métairie de la Cerclerie par Henri-Louis d'Espagne, chevalier, marquis de Vénérelles, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie retiré

du service, demeurant au château de Vénérelles, paroisse de Luché, tant en son nom privé que pour ses neveux Jean-Timoléon-Henri-François de Raucher, baron de Nogent-sur-Loir, et Pierre-Marie-Timoléon de Raucher, seigneurs de Verneil, enfants de Jean-Timoléon de Raucher et de Louise-Marthe d'Espagne de Vénérelles, héritiers en partie de Pierre de Bordeaux, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé à la Flèche le 1^{er} novembre précédent, et encore au nom de Jean-Baptiste-Charles Aubert du Godat, écuyer, et Marie-Eléonore Ervoil Doiré son épouse, de François-Ignace Ervoil Doiré, et d'Antoine-Charles Rousseau de Gironne, écuyer, et Madeleine-Louise Ervoil Doiré, son épouse, à Pierre Brehier du Cimbray, négociant à Précigné, paroisse de Saint-Pierre, province d'Anjou, représenté par René Martin, sieur de la Martinière, sénéchal de Saint-Denis d'Anjou, Saint-Germain et Daumeray. Prix : 8.600 livres (Château de Vénérelles, 13 octobre 1781. Salmon, notaire). Suivent la teneur de la procuracion établie en faveur de René Martin de la Martinière (Précigné, 12 octobre 1781) et une quittance du 28 novembre 1781. — 31. Requête de Brehier de Cimbray au marquis de Sablé (26 juin 1782). — 32. Note sans date relative à la même affaire. — 33. Note contre le soi-disant droit d'usage accordé à la métairie de la Cerclerie (Sablé, 26 juin 1782). Suit quittance de 506 l. 5 s. pour les 3/4 des ventes de lad. métairie (27 juin 1782). — 34. Consentement accordé par le sieur Brehier du Cimbray, marchand à Précigné, à Gabriel Daguin, fermier de la Cerclerie, de continuer la jouissance de lad. ferme jusqu'à Pâques 1785 (23 août 1782). — 35. Aveu à la seigneurie de la Réauté, membre dépendant de Bois-Dauphin, par Pierre Brehier du Cimbray, pour la métairie de la Cerclerie (1783). Copie informe.

2 F 857 (Liasse). — 21 pièces papier.

1652-1739. — PRÉCIGNÉ. La Cerclerie. Quittances. — 1 à 20. Quittances délivrées aux métayers de la Cerclerie pour l'usage de la forêt de Malpaire (9 septembre 1652-21 octobre 1672). — 21. Quittance donnée par Denyau, curé de Saint-Pierre de Précigné, à M. Bordeaux, capitaine au régiment de Royal Infanterie, pour les rentes dues par la Cerclerie à son fief de la Réauté (31 mars 1739).

(1) Les pièces 23 à 27 sont attachées ensemble.

2 F 858 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier.

1724-1781. — PRÉCIGNÉ. *Champagne.* — 1. Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, greffier au bailliage de Sablé, procureur de Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, conseiller du roi en tous ses Conseils, ministre d'Etat, commandeur des ordres de Sa Majesté, en faveur de Jean Chevron, marchand à Précigné, et de Renée Lalande, sa femme, des lieux et closeries de Champagne et des Vailles, des métairies des Mottes et de la métairie du Plessis au Maire, le tout situé dans les paroisses de Saint-Pierre et Saint-Martin de Précigné, moyennant 900 l. par an ; les preneurs seront tenus de fournir « un coin de beure » de cinq livres au bailleur lorsqu'il séjournera au château de Sablé (28 mars 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 2. Autre bail pour 9 ans consenti en faveur des mêmes par Jean-Baptiste Colbert, de la closerie de Champagne, des Taillis (?), des métairies des Mottes, du Plessis au Maire, de la Cour des Plaiesses, et de 13 quartiers de vigne au clos des Bourelières, moyennant 1.400 l. par an (Château de Sablé, 20 décembre 1732. Riffault, notaire royal). — 3. Autre, à René Bodereau et Anne Le Duc son épouse, demeurant à Morannes, François Bodereau et Françoise Riobé son épouse, Germain Coutard et Claude Bodereau son épouse, Christophe Bodereau et Renée Bouchard son épouse, demeurant à Morannes et à Chemiré, moyennant 1.622 l. par an (Château de Sablé, 19 juin 1741. Moyré, notaire royal). — 4. Bail à ferme pour 9 ans par led. Jean-Baptiste Colbert, à Pierre Delaunay, marchand, et à Jacqueline-Renée Billard, sa femme, de la métairie des Mottes et des closeries de Champagne et des Vailles, moyennant 1.600 l. par an (Sablé, 20 août 1776. Moyré, notaire royal). — 5. Prolongation de bail pour 9 ans du moulin de Bretignelle et de la closerie de Champagne accordée aud. Delaunay par Jean-Baptiste-François-Menélé Colbert, marquis de Sablé (Château de Sablé, 13 septembre 1781).

2 F 859 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1719-1741. — PRÉCIGNÉ. *Coulleine* — 1. Bail pour 6 ans par Marie Fraquet, veuve de Jean Rechein, marchand fermier de Coulleine, à Pierre

Le Monnier, métayer, et à Marguerite Le Masson, sa femme, de la métairie de Coulleine, moyennant 165 l. par an (Sablé, 20 mai 1719. René Riffault, notaire royal). — 2 et 3. Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, au nom de Jean-Baptiste Colbert, à Henri Martin l'ainé, marchand à Précigné, et à Marie Trou sa femme, de la métairie de Coulleine, moyennant 210 l. par an (Sablé, 30 mars 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 4. Autre, par led. Jean-Baptiste Colbert, à Pierre Pouillet et Pierre Delaunay, marchands à Précigné, moyennant 295 l. par an (Château de Sablé, 19 juin 1741. Moyré, notaire royal).

2 F 860 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1719-1793. — PRÉCIGNÉ. *La Cour Parillé et la Thiberdière.* — 1. Bail à titre de sous-ferme pour 6 ans par Jean Jaunay, marchand à Précigné, et Marie Fraquet, veuve de Jean Rechein, à Pierre Le Masson, métayer, et Renée Le Monnier sa femme, de la métairie de Parillé, moyennant 300 l. par an (Sablé, 20 mai 1719. René Riffault, notaire royal). — 2. Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, greffier du bailliage et marquisat de Sablé, au nom de Jean-Baptiste Colbert, à Guillaume Latouche, marchand à Précigné, et Françoise Frontault sa femme, des métairies de la Cour Parillé et de la Thiberdière, moyennant 650 l. par an (Sablé, 23 mars 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 3. Autre, par Jean-Baptiste Colbert, à Henri Martin et Marie Bellanger sa femme, des métairies de la Thiberdière, la Cour Parillé et du Coudray, moyennant 1.223 l. par an (Château de Sablé, 19 juin 1741. Moyré, notaire). — 4. Autre, par Guy-François de La Porte de Riantz, à Jacques Lefèvre et Jeanne Chopin son épouse, de la métairie de la Thiberdière, moyennant 1.170 livres par an, plus 12 livres chaque année pour les grosses réparations (Sablé, 24 avril 1793. Jean-Baptiste Bricchet, notaire public).

2 F 861 (Liasse). — 1 pièce papier.

1774. — PRÉCIGNÉ. *La Goumonnerie.* — Concession par René Jussé, receveur général du marquisat de Sablé et Bois-Dauphin, au nom de Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Croissy, à Julien Géré, marchand fermier de Morannes, de 7 jour-

naux de lande dans celles du Perray, à charge de les réunir au lieu de la Goumonnerie dont il est fermier et qui appartient au sieur Le Duc, son parent, et moyennant 3 boisseaux 1/2 de seigle, mesure de Sablé, et 7 s. par an (Sablé, 17 septembre 1774. Moyré, notaire royal).

2 F 862 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1724-1741. — PRÉCIGNÉ. *Le Joncheray.* — 1. Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, greffier du marquisat de Sablé, au nom de Jean-Baptiste Colbert, à m^e Pierre Le Breton, sieur de la Tourandière, de la métairie du Joncheray, paroisse de Précigné, non compris les fiefs attachés aud. lieu, moyennant 150 l. par an (Sablé, 20 avril 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 2. Autre, par Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, à Jacques Lucas, marchand menuisier à Précigné, et à Marie Lambert sa femme, de la métairie du Joncheray, moyennant 181 l. par an (Château de Sablé, 19 juin 1741. Jacques-François Moyré, notaire royal).

2 F 863 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1732-1741. — PRÉCIGNÉ. *La Motte-Fermée.* — 1. Bail à ferme pour 9 ans par Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, à Guillaume La Touche, et à Françoise Frontault son épouse, de la métairie de la Motte-Fermée, paroisse de Précigné, moyennant 150 l. par an (Château de Sablé, 22 décembre 1732. Riffault, notaire). — 2. Autre, à François Chevron et à Marie Jaunay sa femme, de lad. métairie de la Motte-Fermée, moyennant 161 l. par an (Id., 19 juin 1741. Moyré, notaire royal).

2 F 864 (Liasse). — 5 pièces papier.

1719-XIX^e siècle. — PRÉCIGNÉ. *Le Moulin à vent.* — 1. Bail à ferme pour 6 ans par Marie Fraquet, veuve de Jean Rechein, à Pierre Le Masson, métayer, de la métairie du Moulin à vent, paroisse de Précigné, moyennant 400 l. par an (Sablé,

20 mai 1719. René Riffault, notaire royal). — 2. Bail à ferme pour 9 ans par Guy-François de La Porte de Riantz, à Jacques Chanteau, laboureur, et à Perrine Chauvin, son épouse, de lad. métairie du Moulin à vent, moyennant 1.300 l. par an (Sablé, 25 avril 1793. Jean-Baptiste Brichet, notaire public). — 3 à 5. Pièces concernant un projet de convention entre le marquis Du Bourg et Jacques Lefebvre, au sujet du Moulin à vent (S. d. ; après 1827).

2 F 865 (Liasse). — 4 pièces papier.

1724-An IV. — PRÉCIGNÉ. *Les Plesses.* — 1. Bail à ferme pour 9 ans par m^e René Riffault, greffier au bailliage de Sablé, au nom de Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé, Bois-Dauphin, conseiller du roi en tous ses Conseils, ministre d'Etat, commandeur des ordres de Sa Majesté, à Jean Chevron, marchand, et Renée Lalande, sa femme, de la métairie de la Cour des Plesses, moyennant 400 l. par an (Sablé, 27 mars 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 2. Bail à ferme pour 9 ans par Jean-Baptiste-Joachim Colbert, marquis de Croissy, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur d'Huningue et de Crécy-en-Brie, capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté, marquis de Sablé, Précigné et Bois-Dauphin, seigneur de Poligné et Marboué, à Jacques Chopin et Jeanne Durand sa femme, demeurant aux Mardelles, et à Jacques Le Febvre et Jeanne Chopin sa femme, demeurant à la Bellangerie, paroisse de Saint-Martin-de-Précigné, des trois métairies des Plesses, du Plessis au Maire et de la Cour des Plesses, moyennant 1.600 l. par an (Sablé, 17 août 1776. Moyré, notaire royal). — 3. Autre, par Antoine-Jean-Baptiste Cosnard Desportes fils, régisseur de la terre de Sablé appartenant à Guy-François de La Porte de Riantz du chef de son épouse Henriette-Bibiane Colbert, à François Hourdry, cultivateur à Précigné, et à Louise Chanteau, son épouse, de la métairie des Plesses, moyennant 610 l. par an (Sablé, 20 thermidor an IV. François-René Morin, notaire public). — 4. Autre, à Jacques Salmon, cultivateur à Gouy, et à Jeanne Chotard son épouse, de la métairie de la Cour des Plesses, moyennant 950 l. par an (Id.).

2 F 866 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1724-1750. — PRÉCIGNÉ. *La Pointellière.* — 1. Bail à ferme pour 9 ans par René Riffault, greffier au bailliage de Sablé, au nom de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, à Gabriel Baret, marchand de Précigné, et à Françoise Souchard sa femme, de la métairie de la Pointellière et des vignes qui en dépendent avec la métairie de Parpayen, moyennant 950 l. par an (Sablé, 24 mars 1724. Jean Pochard, notaire royal). — 2. Autre, par led. Jean-Baptiste Colbert, à Maurice Pottrie et Perrine Auvray sa femme, demeurant à Morannes, des métairies de la Pointellière, de Parpayen, de la Couannièrre et du Moulin à vent, moyennant 2.351 l. par an (Château de Sablé, 19 juin 1741. Moyré, notaire royal). — 3. Renouvellement dud. bail pour 9 ans, aux mêmes, par Joseph Godefroy, procureur fiscal au bailliage et marquisat de Sablé, chargé des pouvoirs de Madame de Torcy et de Sablé et du marquis de Croissy, pour le même prix (Sablé, 20 octobre 1750).

2 F 867 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1727-1741. — PRÉCIGNÉ. *Sourbelle.* — 1 et 2. Vente par m^e François Mollard de la Chauvière, receveur général des fermes de Sa Majesté au département de la ville de Laval, y demeurant, paroisse de Saint-Vénérand, à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, d'1 journal 1/2 de taillis aux taillis de Sourbelle, paroisse de Précigné, pour la somme de 195 livres, compensée par celle que led. sieur de la Chauvière devait au marquis de Torcy pour l'acquisition d'une maison à Sablé, de terres à la Filasserie, de vignes au Clos du Tertre, de taillis et de la maison du Lion d'or à Précigné, ainsi que pour cens et rentes (Château de Sablé, 19 décembre 1727. Riffault, notaire). La pièce 2 est une expédition du 30 août 1741. — 3. Bail à ferme pour 9 ans par led. Jean-Baptiste Colbert, à Michel Giraudon, marchand à Précigné, et à Marie Fraquet sa femme, de la métairie de Sourbelle, moyennant 125 l. par an (Id., 22 décembre 1732. Riffault, notaire royal). — 4. Autre, à Jean Chevron le jeune, de lad. métairie, moyennant 176 l. par an (Id., 19 juin 1741. Moyré, notaire royal).

2 F 868 (Liasse). — 34 pièces papier.

1730-1812. — SABLÉ. — 1. Bail à titre de rente foncière annuelle et perpétuelle par Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, à Michel Couet, marchand tanneur, et Charlotte Houdouin son épouse, du moulin à faire poudre de tan sur la rivière de Sarthe au bout des chaussées vers l'île de Sablé, moyennant 63 l. par an (Château de Sablé, 20 février 1730. Riffault, notaire royal). Copie informe. — 2. Autre, par m^e Richard Desprez, au nom dud. marquis de Torcy, à René Toutain, marchand tanneur, et Marie Le Peltier son épouse, à Pierre Toutain, marchand, et à Nicolas Houdouin, marchand tanneur, et Louise Constable son épouse, de 30 pieds de long et 20 pieds de large de la chaussée entre la maison du sieur Lemoul et le moulin à tan, avec le droit de bâtir un moulin à faire poudre de tan, et du cours d'eau nécessaire pour une roue à faire travailler led. moulin, moyennant 50 l. par an (Sablé, 25 octobre 1730). Suit la ratification par Jean-Baptiste Colbert (Château de Croissy, 2 novembre 1730). — 3. Copie informe de la pièce précédente. — 4. Obligation pour Charlotte Houdouin, veuve de Michel Couet, Charlotte Couet, René et Michel Couet, marchands tanneurs, enfants dud. Michel, de continuer à payer le cens de 20 s. et la rente foncière de 63 l. à Jean-Baptiste-Joachim Colbert, chevalier, marquis de Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, baron de Pincé, pour le moulin à tan sur la Sarthe (13 avril 1764. Houdouin, notaire royal). — 5. Concession par led. Jean-Baptiste-Joachim Colbert à Charles d'Andigné, chevalier, seigneur de Mons, Marcé, la Rousselière, le Pressoir et Chaligné, moyennant 1 sol de cens et le sixième d'un boisseau de seigle, mesure du marquisat, « pesant trente livres qui en fera cinq de rente foncière annuelle et perpétuelle » (Château de Sablé, 18 septembre 1773. Moiré, notaire royal). — 6. Bail à cens par René Jussé, receveur général du marquisat de Sablé et Bois-Dauphin, au nom dud. Jean-Baptiste-Joachim Colbert, à Jeanne Bouju, veuve de Joseph Le Mercier, maître en chirurgie à Sablé, paroisse de Saint-Martin, moyennant 2 boisseaux de seigle et 4 s. par an (Château de Sablé, 20 mai 1775). — 7. Biens immeubles de la citoyenne Ryantz, situés commune et district de Sablé, département de la Sarthe, et communes

de Courtilliers, Vion, Louailles, le Bailleul, Souvigné, la Chapelle-d'Aligné, Pincé, Précigné, Varanè et Saint-Denis d'Anjou (S. d.). — 8. Lettre de Lefebvre fils, fermier du Moulin à vent, à M. Du Bourg (Précigné, 27 janvier 1801). — 9. Lettre de Simon à M. Du Bourg (Sablé, 5 août 1809). — 10. Procuration en blanc d'Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte de Ryantz, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevières de Saint-Vallier (Précigné, 27 septembre 1809). — 11 à 14. Lettres de Simon à M. Du Bourg (20 janvier 1810-16 novembre 1812). — 15 et 16. Pièces non datées. — 17 à 34. Correspondance de Simon avec Mme de Saint-Vallier (1810-1811).

2 F 869 (Liasse). — 93 pièces papier.

1722-1826. — **SABLÉ.** *Affaires concernant la vicomtesse de Saint-Vallier.* — 1 à 8. Pièces relatives au domaine de la Chesnaie vert (1722-1743). — 9 à 31. Quittances de contributions passées en compte aux fermiers de Mme de Saint-Vallier (An XIII-1806). — 32 à 38. Mémoires et quittances (1807-1809). — 39 à 92. Quittances de dépenses pour Madame de Saint-Vallier (1809-1811). — 93. Note à M. Amable Simon, propriétaire à Sablé, relative à l'affaire Charpentier (Château de Prye, 16 octobre 1826).

2 F 870 (Liasse). — 1 pièce papier.

1734. — **SAINT-DENIS D'ANJOU.** — Bail à rente foncière par Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin, « seigneur châtelain de la chastellenie et fief aux Chevalliers au Bourg de Saint-Denis d'Anjou, ayant droit de four bannal audit Bourg », à M^e Jean Guenier, sieur des Hommeaux, de la place « ou étoit led. four a ban » qui joint sa maison et la rue dud. bourg, moyennant 3 livres par an (1^{er} décembre 1734).

2 F 871 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1741. — **SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE.** — 1 et 2. Bail à rente foncière par Jacques Rapin, intendant et procureur de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, Croissy, Sablé, Bois-Dauphin, comte de la Barre, baron de Pincé, seigneur châtelain de la

Giraudière, ministre d'Etat, commandeur des ordres du roi, en faveur de Jean Plassais, cordonnier, et de Marie Puissant, son épouse, d'une vieille mesure au bourg de Souvigné, moyennant 3 l. 10 s. par an (Sablé, 15 octobre 1741. Jacques-François Moyré, notaire royal).

2 F 872 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

1595-1610. — **SPAY.** — 1 à 12. Procédure entre Gabrielle de Boisy, ses enfants Achille, Madeleine, Suzanne et Anne de Bernay, et Thibault Crespin, sieur de Saint-Cher (1595-1610). A signaler : P. 1. Consentement par Gabrielle de Boisy à la jouissance pendant 3 ans, par son fils Achille de Bernay, sieur du Coudray, de 100 écus de rente à prendre sur l'intérêt de la somme due par Thibault Crespin, marchand au Mans. Présence de m^e Théodore Le Tourneur, sieur de la Pesnelière, bailli de la prévôté royale du Mans, et de m^e Anne Pousset, sieur de la Guinplerye, contrôleur du domaine du roi, avocat au Mans (Lundi 19 juin 1595. Pierre Bournigault, notaire). P. 2. Transaction entre lad. Gabrielle de Boisy et son fils Achille de Bernay (13 mai 1597). P. 5. Vente par Thibault Crespin à Laurent Usger, sieur de la Lugerie (?), des domaines et métairies de la Croix et Prelaudon, situés en la paroisse de Spay, pour le prix de 1.700 écus sol payés à Achille de Bernay du consentement dudit vendeur (Le Mans, 19 mars 1601. Jean Girard, notaire).

2 F 873 (Liasse). — 2 pièces papier.

1770-1815. — **TOUROUVRE.** — 1. Bail à fief perpétuel par Guy-François, comte de La Porte, chevalier, marquis de Riantz, châtelain de la Motte d'Iversay, haut justicier de Tourouvre, Rondonnay, etc., en faveur de François Pavie, marchand au moulin de Fossard, paroisse de Rueil, et de Françoise Girault, sa femme, du moulin banal appelé le moulin de la Germondière, faisant partie des terres de Tourouvre, moyennant le prix et somme de 600 livres de rente seigneuriale et inféodée, plus le prix de 1.448 livres (Château de Tourouvre, 7 février 1770. Noël-Joseph-Sébastien Roger, notaire royal). Extrait collationné du 16 août 1819 par François Dugué, notaire royal à Tourouvre, à la requête d'Adélaïde-Françoise-Charlotte de

La Porte de Riantz, comtesse de Saint-Sauveur, héritière en ligne directe du marquis de Riantz. —

2. Transaction et cession de droits entre Guy-François-Henri de La Porte de Riantz, ancien officier de dragons, chevalier de Saint-Louis, et Adélaïde-Françoise-Charlotte de La Porte de Riantz, veuve d'Amédée-Grégoire de Nozières, comte de Saint-Sauveur, d'une part, et Jean Mercier, propriétaire à Buberthé, veuf de Louise Breuil, et Jean-Philippe Mercier, son fils, d'autre part, relative entre autres à la tuile nécessaire aux bâtiments du domaine de Tourouvre (Mortagne, 14 décembre 1815. Alexandre Bail, notaire royal).

2 F 874 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1784-1820. — VENTROUSE (LA). — 1. Vente par Marie Aubin, veuve de François Maubert, demeurant à la Malenfanterie, paroisse de Losme, à messire Guy-François, comte de La Porte, marquis de Riantz, chevalier, seigneur baron de Villeray, châtelain de la Beuvrière et de la Motte d'Iversay, haut justicier de Tourouvre, Bubertray et autres y réunis, d'un lot de terre en taillis situé au lieu des Arpents, paroisse de la Ventrouse, joignant le grand chemin de Paris et le chemin de la Malenfanterie à Losme. Prix : 138 l. (Château de Tourouvre, 19 septembre 1784. Noël-Joseph-Sébastien Roger, notaire royal). — 2. Echange entre Louis-Amant-Edouard Cairel, chirurgien à Tourouvre, et Marie-Anne Mazier, son épouse, stipulant au nom d'Adélaïde-Françoise-Charlotte de La Porte de Riantz, veuve d'Amédée-Grégoire de Nozières, comte de Saint-Sauveur, et François Poirier, propriétaire à la Ventrouse, et Marie Pilon, sa femme. Les premiers cèdent le taillis de l'Arpent, au territoire de la Ventrouse, contre le taillis des Vignonneries, commune de Tourouvre (13 février 1820. Dugué, notaire).

2 F 875 (Liasse). — 13 pièces papier.

1810-1818. — PERCHE. *Correspondance*. — 1 à 13. Lettres de Simon, Richer jeune, Champroux, curé de Nogent-le-Rotrou, Hardouin Duparc, Deshayes, Saint-Martin, curé de Tourouvre, et Mlle Mazier (1810-1818).

2 F 876 (Liasse). — 35 pièces papier.

1822-1828. — PERCHE. *Succession de Mme de Saint-Vallier*. — 1 et 2. Note sur les droits dus pour la déclaration des biens dépendant de la succession d'Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte de Riantz, veuve de J.-B.-Paul-Charles de la Croix de Chevrière de Saint-Vallier, comtesse de Saint-Vallier, décédée à Paris, le 16 février 1822. — 3. Note du comte de La Porte de Riantz reconnaissant avoir reçu une pendule dorée qui lui a été léguée par sa sœur (12 avril 1822). — 4. Inventaire sommaire des titres des biens immeubles situés dans la paroisse du Perche et dépendants de la succession (15 avril 1822). — 5. Etat des communes du département de l'Orne (Perche) où sont situés les biens dépendant de la succession (S. d.). — 6 à 15. Régie des biens de Mme la vicomtesse de Saint-Vallier par René-Firmin Deshayes (1823-1828). — 16. Etat des fermes situées dans le département de l'Orne (15 mai 1825). — 17. Lettre de Deshayes (26 août 1826). — 18. Autre état des communes du département de l'Orne où sont situées les propriétés dépendant de la succession (S. d.). — 19. Extrait des comptes rendus au marquis Du Bourg par Deshayes, son fondé de pouvoir à Nogent-le-Rotrou (10 octobre 1826). — 20 à 32. Quittances diverses (1825). — 33 et 34. Bordereau de créance à inscrire au profit de Barbe-Pierrette de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, épouse du marquis Louis Du Bourg (6 septembre 1825). — 35. Partage entre la marquise Louis Du Bourg, et les trois sœurs Alexandrine-Bibienne-Félicité de Jupille, épouse d'Alexis-Louis-Jacques Tannequi, baron Leveneur, Marie-Antoinette de Jupille, veuve d'Emmanuel-Marie-Jacques-Céleste Dubois de Testu, Andrinette-Françoise de Jupille, épouse d'Olivier-Félix Labbé de Larogue (1827). Copie informe.

2 F 877 (Liasse). — 167 pièces papier.

1815-1818. — ORNE. *Biens de Mme de Saint-Vallier*. — 1 à 10. Compte de M. Mazier pour les revenus des fermes. Pièces de dépense (1815-1818). — 91 à 147. Compte du produit des bois. Pièces de dépense (1815-1818). — 148 à 167. Quittances des contributions extraordinaires de 1814 et 1815 passées en compte aux fermiers (1815-1816).

2 F 878 (Liasse). — 1 pièce papier.

An XI. — ORNE. *Procédure.* — Sentence du tribunal d'appel de Caen dans la cause entre Félix-Fidèle-Amant de Bloteau, tant pour lui que pour ses frères et sœur Charles-Borromée-Mathurin-Louis, Jean-François et Adélaïde de Bloteau, la dame La Porte veuve Saint-Sauveur, Charles La Croix Saint-Vallier et Antoinette La Porte son épouse, et autres, relative à la terre de Bonnebourg (17 floréal XI).

2 F 879 (Liasse). — 94 pièces papier.

1815-1819. — MAINE. *Comptabilité.* — 1 à 94. Mémoires, quittances et pièces de comptabilité concernant entre autres des travaux faits à Pré-cigné, Champagne et la Pointellière (1815-1819).

IV

MAISONS A PARIS AU PRÉ SAINT-GERVAIS ET A SAINT-MANDE

2 F 880 (Liasse). — 34 pièces papier.

An XI — 1818. — PARIS ET PRÉ SAINT-GERVAIS. *Affaires collectives.* — 1 à 16. Mémoires d'ouvrages de couverture faits par Gohier pour le compte de Madame veuve Du Bourg (An XI-1813). — 17 à 25. Mémoires des honoraires dus à M. Noël, architecte, pour ouvrages faits à l'hôtel de la place Vendôme, à la maison de campagne du Pré Saint-Gervais et au château de Prye (An XII-1816). — 26 à 33. Mémoires d'ouvrages de couverture faits par Rochery (1807-1818). — 34. Lettre au comte Du Bourg relative aux maisons de la place Vendôme et du Pré Saint-Gervais (Nevers, 31 décembre 1815).

2 F 881 (Liasse). — 4 pièces papier.

1792. — PARIS. *Rue du Bac.* — 1 et 2. Quittances à Madame Du Bourg par le receveur général de l'Hôpital de Incurables de Paris, pour le loyer de l'appartement qu'elle occupe rue du Bac et la taxe des boues et lanternes (17 janvier, 14 avril, 17 juillet et 18 octobre 1792). Elle payait 1.350 livres tous les trimestres.

2 F 882 (Liasse). — 12 pièces papier.

An VI - An VIII. — PARIS. *Rue de la Harpe.* — 1 à 12. Quittances à la veuve Du Bourg par les héritiers de René-Claude Bijot, décédé à Nevers le 11 fructidor an V ou 28 août 1797, de diverses sommes qu'elle devait au défunt, et pour une portion de maison, rue de la Harpe, qu'elle a achetée d'Auguste Bijot (An VI-An VIII).

2 F 883 (Liasse). — 21 pièces papier.

An IX — 1824. — PARIS. *Hôtel de la place Vendôme. Baux et vente.* — 1. Bail à loyer par Nicolas-Louis Royer, homme de loi à Paris, au nom de Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, à Avoye-Victoire Seurrat, veuve de Pierre-Philippe-Jean Miron de Poisioux, de tout le premier étage d'une maison sise à Paris, place Vendôme, n° 20, d'une cuisine et d'un cabinet au rez-de-chaussée, de la remise pour deux voitures, d'une écurie pour 4 chevaux, de 3 chambres au 3° étage, de deux greniers, deux caves, un caveau, et de la jouissance du jardin. Prix : 2.900 francs y compris 100 francs pour la contribution de la présente location aux gages du portier (Paris, 18 brumaire an IX). — 2. Note sans date de Madame Miron au sujet du paiement du loyer. — 3. Bail à loyer par Mme Du Bourg à Mme et Mlle Beggiano, de l'entresol sur le devant de la place Vendôme, n° 9, qui vient d'être laissé par Mme de Villefavard, pour le prix de 1.260 francs y compris les gages du portier (Paris, 21 germinal an XIII). — 4. Bail à Gaston-Pierre-Marc de Lévis de tout le premier étage de la maison de la place, n° 20, du petit entresol en une pièce, de l'entresol neuf, d'une cuisine au rez-de-chaussée, d'un cabinet fermé, de 3 remises, 2 écuries, 2 chambres et un cabinet au 3° étage, 2 greniers, 2 caves, 1 caveau et la jouissance du jardin. Prix : 5.000 francs (Paris, 14 septembre 1807). — 5. Bail à Jeanne-Anne La Coudré, veuve Dager, de l'entresol du principal corps de logis seulement avec une cuisine au rez-de-chaussée dans l'aile de la maison. Prix : 1.400 francs (Paris, 10 septembre 1808). — 6. Bail à dame Antoine, veuve Soufflot, de l'entresol seulement de l'aile de la maison et d'une petite pièce séparée. Prix : 900 francs (Paris, 25 septembre 1808). — 7. Prolon-

gation pour un an du bail de M. de Lévis (Paris, 12 juin 1813). — 8. Autre prolongation, jusqu'au 1^{er} avril suivant (Paris, 23 septembre 1814). — 9 et 10. Bail par le comte Louis Du Bourg, fondé de pouvoir de sa mère la marquise Du Bourg, au comte Théodore de Golowkin, de l'appartement composant l'entresol sur le devant de la maison de la place Vendôme, au n° 20. Prix : 1.600 francs (Paris, 3 décembre 1814). — 11. Bail au comte Henri de Mellet de l'appartement composant l'entresol d'une aile de bâtiment dans la cour de ladite maison (Id.). — 12. Lettre de Madame J. Bellile au comte Du Bourg (5 mars 1816). — 13 et 14. Bail sous seing privé par le comte Louis Du Bourg, au nom de la marquise, sa mère, à Jean-Baptiste Aussignac Bellile et à Eugénie-Victoire Boyé, son épouse, de plusieurs appartements au premier étage et aux entresols, tant sur la place que sur la cour. Prix : 700 francs par mois (Paris, 9 mars 1816). — 15 et 16. Quittance de 3.000 francs pour six mois de loyer (9 mars 1816). — 17 et 18. Note de M. Aussignac relative à cette quittance (Id.). — 19. Etat des personnes qui logent en garni dans l'hôtel de la place Vendôme, n° 20 (avril-juin 1816). — 20. Vente par Marie-Henriette Du Bourg, épouse séparée quant aux biens de Louis-Pierre-Etienne de Berthier-Bizy, tant en son nom que comme fondée des pouvoirs du marquis Louis Du Bourg et de Barbe-Pierrette de La Coix de Chevrières Saint-Vallier, son épouse, à Jean-Baptiste-Joseph Boscary de Villeplaine, officier de la Légion d'Honneur, ancien doyen des agents de change de Paris. Prix : 380.000 francs (13 mars 1824). — 21. Note relative à cette vente (S. d.).

2 F 884 (Liasse). — 2 pièces papier.

1809-1814. — PARIS. *Maison de la place Vendôme.* — 1. « Etat des lieux d'un appartement à l'entresol en aile de la maison de Madame Dubour, sise place Vendôme, n° 20: Louée par bail à Madame Soufflot » (31 mai 1809). — 2. Autre état des lieux (18 octobre 1814).

2 F 885 (Liasse). — 6 pièces papier.

1806-1823. — PARIS. *Maison de la place Vendôme.* — 1. Mémoire du miroitier Lany (5 mars

1806). — 2. Avis du Directeur des Contributions du département de la Seine informant Mme veuve Du Bourg que l'expertise de la maison est fixée au 18 février, à 10 heures (6 février 1813). — 3 et 4. Quittances d'éclairage (1813-1814). — 5. Procura-tion en blanc de Marie-Louise de Las de Prye, veuve du marquis Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, pour louer la totalité de l'hôtel de la place Vendôme (14 octobre 1818). — 6. « Etat de toutes les inscriptions subsistantes au Bureau des hypothèques de Paris requises nommément contre Marie-Henriette Dubourg, femme de M^r le vicomte Louis-Pierre-Etienne de Berthier Bizy portant sur un hôtel place Vendôme » (26 novembre 1823).

2 F 886 (Liasse). — 8 pièces papier.

1815. — PARIS. *Impôts.* — 1. « L'hôtel place Vendôme évalué de revenu net 4.500 francs déduction du quart pour les réparations » (S. d.). — 2 à 8. Avertissements et sommations (1815).

2 F 887 (Liasse). — 12 pièces papier.

1806-1819. — PARIS. *Rue de Bourbon.* — 1. Bail pour 5 ans par Françoise-Camille de Bérenger, veuve de Paul-Marie-Victoire de Beauvilliers de Saint-Aignan, à Charles-François de La Porte de Ryantz, se portant fort pour sa sœur Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Saint-Vallier, de la moitié d'une grande cave, une écurie, une remise, une pièce à l'entresol et diverses autres pièces au premier, au deuxième et au troisième étages d'une maison sise à Paris, rue de Lille, n° 63. Prix : 1.500 francs par an (Paris, 6 juin 1806). — 2. Copie littérale d'un état des lieux fait entre le comte de Carbonara et Mme veuve Monnier, née Rubichon, le 28 mai 1807, en ce qui concerne la portion de maison qu'occupe la vicomtesse de Saint-Vallier, rue de Bourbon, n° 63. — 3. Quittance de Mme de Saint-Aignan (Blois, 13 novembre 1808). — 4. Lettre de Harger à Mme de Saint-Vallier lui annonçant l'envoi de cette quittance (18 novembre 1808). — 5. Bail à loyer par Louis Bernard Guyton-Morveau, baron de l'Empire, Officier de la Légion d'Honneur, administrateur général des monnaies, à Louis Carbonara, comte de l'Empire, membre du Sénat conservateur, Officier de la Légion d'Hon-

neur, Commandeur de l'Ordre Impérial de la Réunion, de la portion de maison précédemment amodiée à Mme de Saint-Aignan (Paris, 24 août 1812). — 6. Renouvellement pour 6 ans par le comte de Carbonara du bail des appartements de Mme de Saint-Vallier (13 septembre 1812). — 7. Dates des quittances données par Mme de Saint-Aignan ou ses fondés de pouvoir pour l'acquit de loyer de l'appartement de Mme de Saint-Vallier (30 avril 1807-2 octobre 1812). — 8. Quittance de Mme de Saint-Aignan à Mme de Saint-Vallier (Paris, 22 avril 1813). — 9. Quittance d'une somme de 830 francs 21 centimes donnée par le comte Carbonara à Mme de Saint-Vallier (Paris, 15 avril 1818). — 10. Lettre demandant à Mme de Saint-Vallier la permission de déménager le premier étage afin d'y effectuer des réparations (23 août 1818). — 11. Quittance du fondé de pouvoirs du comte Carbonara à Mme de Saint-Vallier (Paris, 20 octobre 1818). — 12. Mémoire d'ouvrages de menuiserie faits par Audureau pour le comte Du Bourg dans l'appartement de la rue de Bourbon (17 mars ou 17 mai 1819).

2 F 888 (Liasse). — 2 pièces papier.

1829. — PARIS. *Boulevard de la Madeleine. Impôts.* — 1 et 2. Impôts dus par le marquis Du Bourg pour un appartement boulevard de la Madeleine, n° 19.

2 F 889 (Liasse). — 34 pièces papier.

1788-1816. — PRÉ SAINT-GERVAIS. — 1 à 8. Radiations d'oppositions et inscriptions hypothécaires sur l'hôtel de Charost, au Pré Saint-Gervais, paroisse de Pantin, acquis le 27 août 1788 par Alexandre-Joseph de Baroncelli, marquis de Javon, officier au régiment des Gardes Françaises et Alexandrine-Marie-Catherine Oré, son épouse, de Louis-François Delormel, bourgeois de Paris, et de Marguerite-Angélique Fourny, sa femme, veuve en premières noces d'Antoine Bailly (1788-1816). — 9 et 10. Alignement pour enclorre un terrain dépendant de la propriété (1807). — 11. Etat et estimation des glaces appartenant à Mme Du Bourg, posées dans la maison du Pré Saint-Gervais (7 octobre 1812). — 12 à 24. Procédure Pierre-Antoine Lardé, maître maçon à Pantin (1813-1814). — 25 à 28. Impôts (1814). — 29. Etat des dégâts causés par

les événements du 30 mars 1814 (22 mai 1816). — 30. Lettre de Royer à M. Du Bourg (26 avril 1814). — 31. Lettre du même à la marquise Du Bourg (10 juillet 1814). — 32. Relevé de la dépense faite par Demay, jardinier, dans la maison du Pré Saint-Gervais, pour le logement et la nourriture des troupes coalisées (21 juin-28 septembre 1815). — 33. Copie des billets de logement du maire du Pré Saint-Gervais (21 juin-16 décembre 1815). — 34. Lettre du comte Louis Du Bourg au jardinier Demay (Paris, 22 mai 1816).

2 F 890 (Liasse). — 1 pièce papier.

1773. — SAINT-MANDÉ. — Vente par François Priez, bourgeois de Paris, comme procureur du marquis Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, capitaine de dragons au régiment de Damas, et de Louise-Marie de Las de Prye, son épouse, à m^{re} Jean Giraud de Gaillon, conseiller du roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, d'une maison sise à Saint-Mandé près Vincennes. Prix : 10.000 livres francs deniers, et à charge de payer les cens et droits seigneuriaux (Paris, 7 septembre 1773. Trudon l'aîné, notaire au Châtelet de Paris).

2 F 891 (Liasse). — 10 pièces papier.

An IX — 1809. — PARIS. *Obligations.* — 1 à 10. Obligations de Mme de Saint-Vallier et de Louis Du Bourg au profit de Jean-Théodore-Emmanuel Méat, marchand épicier à Paris (An IX-1809).

2 F 892 (Liasse). — 40 pièces papier.

An IX — 1819. — PARIS. *Procédures.* — 1 à 6. Honoraires d'avoués et d'experts (An IX-1812). — 7 à 40. Procédure de Mme de Saint-Vallier contre les sieurs Maury frères, marchands de métaux à Paris, et contre le comte Louis Du Bourg (1819).

V

ETATS-UNIS

2 F 893 (Liasse). — 27 pièces papier.

XVIII^e-XIX^e siècles. — ETATS-UNIS. *Propriétés.* — 1. Vente par Jacques-Donatien Le Ray de Chaumont junior, citoyen de Philadelphie, à Jean-

François Dumez Dumousseau, marchand de Bordeaux, pour 41.544 dollars, de terres situées dans l'Etat de Pensylvanie parmi celles acquises par le vendeur de Robert Morris junior (19 février 1794). Traduction française certifiée conforme à l'original anglais. — 2. Traité d'union et de répartition des terres de Pensylvanie entre James Le Ray, Jean-François Dumez Dumousseau, propriétaire d'une maison de commerce à Philadelphie, et Reine-Marguerite et Renée-Jeanne-Louise Lambot, citoyennes françaises demeurant à Paris (19 février 1794). — 3. Note relative à la vente sous seing privé par Dumousseau à Mme Du Bourg, des deux cinquièmes du tiers qui lui revient dans lesdites terres de Pensylvanie (4 floréal an III). — 4 et 5. Notes se rapportant à cette affaire. — 6. Quittance de Dumez Dumousseau (floréal an III). — 7. « Compte d'achat du chargement cy après fait ce jour par nous Dumousseau et Compagnie et pour notre compte sur le Navire La Betsy, de Philadelphie, Capitaine William Bass, à la consignation de J. Loup à Philadelphie, servant de redressement à la facture générale et simulée portant à la consignation de John Brown au dit lieu, et qui a accompagné le dit chargement, montant celle-ci à la somme totale de 856.664 l. 17 s., valeur nominale, comprenant celle de 50.000 l., valeur donnée par estimation au chargement particulier fait par notre ministère, mais néanmoins des fonds et d'ordre et pour compte du citoyen Duroy de cette ville en 22 tonneaux 1/2 vin blanc... et celle de 9.990 l., valeur d'un chargement particulier fait par nous pour compte de M. John Brown à Philadelphie, consistant en 7 caisses de parfumerie... » (Bordeaux, 6 floréal an III). — 8. Nouvel acte d'association entre Le Ray, Dumez Dumousseau et les sœurs Lambot (Paris, 14 prairial an III). — 9. Notice, sans date, sur les propriétés de Mme Du Bourg dans l'Etat de New-York et en Pensylvanie. — 10 et 11. Lettres de Dumas Saint-Germier à Madame Du Bourg (29 janvier et 1^{er} février 1797). — 12. Reçu de 14 actions (6 février 1797). — 13. Instruction donnée par Dumas Saint-Germier à Richard Coxé junior (7 avril 1797). — 14. Lettre de Dumas Saint-Germier au sujet de la mise en valeur des terres (20 germinal an V). — 15. Copie d'une lettre adressée par Mme Du Bourg à Dumas Saint-Germier (samedi 22 pluviôse an VI). — 16 et 17.

Lettres de Dumas Saint-Germier relatives à des actions de la Compagnie de New-York (12 et 13 février 1798). — 18. Quittance à M. Ordolff pour le compte de Mme Du Bourg, par Dumas Saint-Germier, de 24 actions divisées de ladite Compagnie (20 février 1798). — 19. Reconnaissance par le même qu'il doit deux actions indivises à Mme Du Bourg (Id.). — 20. Lettre de Dumas Saint-Germier à M. Ordolff (Paris, 7 prairial an VII). — 21. Copie d'une lettre adressée à M. Joulin, chargé des affaires de M. Le Ray aux Etats-Unis (29 décembre 1801). — 22 et 23. Lettres de Louis Du Bourg à sa mère (Paris, 14 et 19 avril 1818). — 24 à 27. Notes sans dates précises relatives à 100 bouteilles de vin données par Dumas Saint-Germier à M. Ordolff.

VI

AFFAIRES DIVERSES ET COLLECTIVES
(Correspondance, Comptabilité, Varia et Résidus)

2 F 894 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 185 pièces papier.

1722-1817. — OBLIGATIONS ET RENTES. — 1. Cession et transport par Emmanuel Du Bourg, marquis de Bozas, de présent logé au collège de Cluny, à Philippe-Joseph Petitfils, bourgeois de Paris, d'une somme de 4.125 livres à recevoir de MM. les payeurs des rentes de l'Hôtel de Ville, afin de faciliter le paiement de partie de la somme de 12.500 livres contenue en l'obligation passée le même jour (Paris, 30 octobre 1722. Veillart et Tessier, notaires au Châtelet de Paris). — 2 à 4. Pièces de procédure relatives à une rente annuelle de 50 livres due à messire Sébastien Du Bois, écuyer, seigneur des Bordes, commissaire des guerres au Département de Moulins, époux de Catherine-Elisabeth Chaillot, par Marie de Choisy, veuve de François-Théodore Des Vignes, et Antoine Dhéré, marchand fermier à Eugne (1736-1738). — 5 à 17. Pièces de procédure d'Emmanuel-Gaspard, marquis Du Bourg, contre le marquis de Sassenage et le sieur Thierry, son intendant (1751-1755). — 18. Constitution par Louise de Las, marquise d'Azy, baronne de Prye, mineure émancipée d'âge, au profit de Charles Andras, chevalier, comte de Marcy, baron de Poiseux, seigneur de Serre, Parigny-la-Rose, Charry et Cougny, représenté par Antoine-Charles Parmentier, avocat en Parlement, conseiller du roi, assesseur en la maré-

chaussée générale de Bourbonnais à la résidence de Nevers, d'une rente annuelle de 449 l. 11 s. au principal de 8.991 livres, pour les héritages que son défunt frère Michel-Mathieu de Las tenait, au jour de son décès, à titre de bordelage dudit comte de Marcy, à cause de la seigneurie de Cougny (Nevers, au principal parloir de la Visitation, 16 avril 1769. Rabuteau, notaire royal). — 19. Quittance dud. Charles Andras à Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, capitaine de dragons au Régiment de Damas, de la somme de 8.000 livres et 551 l. 3 s. d'intérêt. Les 8.000 livres proviennent de la vente de lad. compagnie de dragons au sieur d'Héricy, officier au même régiment (Paris, 2 avril 1774. Garcerand, notaire). — 20. Reconnaissance par M. de La Frenaye d'une délégation de 4.126 l. 5 s. à lui remise par la comtesse de Prye (Paris, 29 avril 1774). — 21. Note sans date relative à une constitution de rente de 260 livres faite par Marie-Jeanne Du Bourg, veuve de Claude-Bernard de Las, seigneur de Prye, au profit de Madeleine Gasque du Pavillon, veuve du sieur Chambrun Mousseaux (Après 1761). — 22. Reconnaissance par Jeanne Belin, veuve de Jean Rollet, de la remise qui lui a été faite par Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, marquis de Bozas, et Louise-Marie de Las de Prye, son épouse, d'un contrat de constitution de rente de 9.450 l. consenti à son profit par lad. dame Du Bourg (Nevers, 27 février 1774). — 23. Consentement donné par lad. Belin à ce que lesd. Du Bourg et de Las effectuent le remboursement à ceux qui auront droit à sa succession (Nevers, 18 août 1774). — 24. Cession et transport par M^e Jacques-Joseph Haly, notaire et procureur au bailliage et pairie de Nevers, fondé de la procuration spéciale d'Edme Le Clerc de Champmartin, écuyer, seigneur de Thorigny, demeurant à Auxerre, légataire universel de Jeanne Belin, à Claude de Rigollot, écuyer, seigneur de Fligny, et Catherine Chevalier, son épouse, du capital de la rente annuelle de 450 l. au denier vingt due par Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg et Louise-Marie de Las de Prye (9 janvier 1777. Riffé, notaire). — 25 à 36. Quittances diverses (31 mars 1791-18 fructidor an XI). — 37 à 40. Obligations de Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, au profit de Marguerite Duvernet, veuve en premières nocés de

Pierre-Charles Gosse et en secondes nocés de Claude-Adrien Minette (17 et 22 frimaire an II), de Michelle-Angélique Desvoyes, veuve de Nicolas Plailly, ancien fabricant (23 frimaire an II) et de Claude-Hubert Renaudot, marchand de vins à Paris (1^{er} nivôse an II). — 41 et 42. Constitution par lad. de Las de Prye d'une rente annuelle de 600 l. au profit d'Adrienne-Marie-Françoise Angouillant, épouse non commune en biens de Jacques de Rousset (Paris, 11 frimaire an III). — 43. Obligation de la même au profit de Denis-Gabriel-Henry Le Comte (Paris, 8 nivôse an III). — 44. Remboursement par lad. de Las à Jean Bourdereau, homme de loi, fondé de pouvoirs de Pierre-Marie-Camille-Jean Fournier, propriétaire à Arthel, et à son frère Joseph-Henry Fournier, héritiers de leurs père et mère Pierre-François Fournier et Marie-Claude Le Normand (8 floréal an III). — 45. Autre remboursement à Pierre-Gabriel Tiron, notaire à Paris, Marie-Esther Vigoureux sa femme, et François Vigoureux, héritiers pour moitié de Marie-Louise-Esther Bourquin Dumont, veuve de François Vigoureux (23 messidor an III). — 46. Quittance par Louis Du Bourg, tant en son nom qu'en celui de Louis-Pierre-Etienne Berthier-Bizy, « mari et maître des biens » d'Henriette Du Bourg, à Jean-Baptiste-Abel Tourres, domicilié à Saint-Félicien, de la somme de 3.200 livres en paiement final de l'acte de vente du 18 novembre 1796 (Chazottes, commune d'Arlebosc, 15 thermidor an V. Jean-Henri-Mathieu Forot, notaire). — 47 à 50. Pièces relatives à une obligation de Mme Du Bourg envers Gabrielle Pigeonnet, veuve Guionin (1799-1807). — 51 à 122. Obligations, créances, dettes et quittances diverses (An VI-1813). — 123 à 135. Obligations, rentes et quittances (An XI-1805). — 136. Obligation de Louis-François Maumigny, agissant au nom de Louise de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, au profit de Benoît Gaillard, négociant à Lyon (25 vendémiaire an XI). — 137 à 146. Pièces relatives à lad. obligation. — 147. Reconnaissance par Théophile Ordolff, chargé des affaires de Louise de Las de Prye, qu'elle doit bien et légitimement à Louis-Alexis-Joseph Decappe, à Paris, la somme de 30.000 francs (Paris, 3 brumaire an XII. Vingtain, notaire). — 148 à 151. Pièces relatives à cette obligation (An XII-1809). — 152. Cession par led. Decappe à Jean-Guillaume-Barthélemy Tho-

nières, baron de l'Empire, général de brigade, officier de la Légion d'Honneur, en activité de service à l'armée d'Espagne, représenté par Etienne-Auguste Deschambeaux, d'une somme de 5.000 francs (Paris, 14 août 1811). — 153 à 156. Pièces relatives à cette affaire. — 157 à 172. Quittances et obligations (1803-1815). — 173 et 174. Pièces relatives à une obligation du comte Louis Du Bourg envers le sieur Romberg, ébéniste à Paris (1815). — 175 à 186. Pièces concernant une obligation du même envers Alexis Robert, marchand sellier-carrossier à Paris (1816-1817).

2 F 895 (Liasse). — 48 pièces papier.

An II — 1798. — RENTES ET OBLIGATIONS. Orléans.

— 1. Obligation par Pierre-Louis-Augustin Gougis, demeurant à Orléans, rue Neuve, section des Piques, fondé de la procuration générale et spéciale de Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, au profit de Claude Moireau, demeurant à Orléans, rue des Huguenots, n° 6, section des Sans-Culottes (12 pluviôse an II). — 2. Autre, au profit de Jacques-François Douville, demeurant place des Quatre-Coins, section des Piques (17 pluviôse an II). — 3. Autre, au profit de Noël Julien et Marguerite-Catherine Bourgouin son épouse, demeurant rue du Four-à-Chaux, section de la Loi (Id.). — 4. Autre, au profit de François-Anselme Crignon Bonvalet, demeurant rue de la Réunion, section des Piques (22 pluviôse an II). — 5. Autre, au profit de Julie Crignon Bonvalet, fille majeure (Id.). — 6. Constitution d'une rente annuelle de 1.000 livres par led. Gougis, aud. nom, au profit de Marie-Anne Miron, fille majeure, demeurant rue de la Réunion, section des Piques (Id.). — 7. Obligation au profit d'Aignan Crignon Bonvalet (Id.). — 8. Constitution de 120 l. de rente au profit de Marie-Jeanne Duclos, fille majeure, demeurant rue Anglaise, section de Jean-Jacques Rousseau (25 pluviôse an II). — 9. Autre, de 160 l., au profit de Marie-Jeanne Dupuis, fille majeure, même adresse (29 pluviôse an II). — 10. Autre, de 120 l., au profit de Marie-Françoise Dupuis, fille majeure, demeurant rue des Sans-Culottes, section de Jean-Jacques Rousseau (4 ventôse an II). — 11 à 18. Obligations au profit d'Anne Levrier, fille majeure, demeurant rue de la Réu-

nion, section des Piques ; de Thérèse et Marie-Catherine Brochet, sœurs, demeurant Croix-de-Pardieu, section de la Loi ; de Simon-Abraham Bechard, directeur de la raffinerie Ragueneau frères, demeurant rue de l'Aiguillerie, n° 58, section de l'Unité et de l'Indivisibilité ; de Marie-Marguerite Poirier, lingère, demeurant rue des Hennequins, n° 21, section des Piques ; d'Anne-Marguerite Baran, fille majeure, demeurant dans la même rue ; d'Anne-Angélique Sarrebourg, fille majeure, demeurant rue de l'Aiguillerie ; de Pierre-Noël Deloynes, demeurant Cloître Saint-Aignan, n° 12, section de Brutus ; d'Antoine-Marie Fromental, demeurant rue de la Réunion (4 ventôse an II). — 19. Etat des actes passés au nom de Louise de Las de Prye par Pierre-Louis-Augustin Gougis, son fondé de pouvoir (S. d., après le 4 ventôse an II). Brouillon. — 20. Procuration en blanc de la citoyenne Du Bourg (Belleville, 29 germinal an II). — 21 à 39. Quittances (An III). — 40 à 48. Pièces relatives auxdites créances (1795-1798).

2 F 896 (Liasse). — 37 pièces papier.

1766-1829. — CORRESPONDANCE. — Lettre de Cousin, maître clerc de M. Le Cocq, adressée à M. Archambault l'aîné, procureur « es cours » à Nevers (Paris, 29 avril 1766). — 2 à 5. Copies de lettres écrites aux citoyens Perrin frères et relatives à la maison du Lac (An VII-1805). — 6. Lettre du 10 nivôse, sans indication d'année, par laquelle M. Monteynard informe le citoyen René Robert, à Anzy, qu'il ne pourra venir au Lac le vendredi. — 7. Lettre de M. Du Bourg à M. Bijot, à Nevers (Annonay, 8 août 1797). — 8. Lettre du même à M. Baillet, à Paris (Roanne, 1^{er} novembre 1797). — 9 et 10. Lettres de Madame Du Bourg au citoyen Labonde (Paris, 20 mars 1800, et fragment non daté). — 11. Lettre non datée ni signée, adressée à Antoine Giron, au château de Saint-Romain-la-Motte. — 12. Lettre du 13 septembre, sans indication d'année, adressée par l'abbé Migneaux à Monsieur Duval, au château de Montmirail. — 13. Lettre adressée à M. Duval par M. Froment, relative à la conduite d'Emmanuel Du Bourg (Gentilly, 17 décembre 1810). — 14. Copie d'une lettre de Marguerite Du Bourg au sieur Richon, régisseur de M. de Bizy, à Saint-Romain-la-Motte (Moulins, 29 novembre 1805) et d'une lettre de Mme Louis de Bizy, à

Mmes Marguerite Du Bourg, d'Oradour, de Laurencin et à MM. Louis Du Bourg, Henri et Joseph de Monteynard (Bizy, 11 novembre 1805). — 15. Lettre de Mme de Saint-Vallier à M. Ridart (28 mai 1809). — 16. Lettre de Choupincard (?) et Ducher à M. Rispal, expert géomètre à Clermont-Ferrand (Felletin, février 1813). — 17 et 18. Copies de lettres à M. Robert, contrôleur des contributions à Nîmes (8 et 27 janvier 1816). — 19. Copie d'une lettre adressée à M. Robert Sellier, boulevard Poissonnière, n° 27 (11 janvier 1816). — 20 et 21. Copies de lettres adressées à Simon (3 février 1816 et 23 août 1818). — 22. Copie d'une lettre adressée à M. Lambert PrevotEAU, prêtre demeurant à Reims (10 février 1816). — 23. Copie d'une lettre adressée à M. Cery, « supérieur » (11 février 1816). — 24. Lettre de Mme de La Porte de Jupilles à MM. Guettard, Hamouy et Baron Chatillon (Sablé, 3 juillet 1816). — 25. Lettre du comte Louis Du Bourg à M. Poulet, notaire royal et adjoint au maire de Laon (Château de Vauchamps, 1818). — 26. Copie de lettre adressée au notaire Deshayes (23 août 1818). — 27. Lettre du comte Du Bourg à Madame Chouteau née Samain, à Lévy, commune de Séchelles (4 septembre 1818). — 28 et 29. Lettres de Latouche à Mme Marie Masson, nourrice à Montmirail (Paris, 6 et 26 juin 1819). — 30. Copie de lettre au chevalier Devaines, Préfet de la Nièvre (Château de Prye, 15 mai 1820). — 31 et 32. Copies de lettres à M. Pinet, maire d'Imphy (18 juin 1820 et 27 mars 1821). — 33 à 35. Lettre du comte Louis Du Bourg à M. Savin, blanchisseur à Meudon (10 juin 1823) et quittance de celui-ci (30 juin 1823). — 36 et 37. Lettres de M^e Destouy, notaire royal à Montmirail, à M^e Rousse, notaire à Paris (12 octobre sans indication d'année et 15 octobre 1829).

2 F 897 (Liasse). — 19 pièces papier.

1744-1768. — CORRESPONDANCE. — 1 à 18. Lettres de Laurent au marquis d'Azy (1744-1752). — 19. Lettre de Parmentier au marquis d'Azy, capitaine au régiment du Colonel Général de la Cavalerie, lui donnant quelques renseignements sur le nom de la Coudre (10 janvier 1768) ⁽¹⁾.

(1) Publiée dans le *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, t. XXX, 4^e fascicule (1942), p. 380 à 387.

2 F 898 (Liasse). — 12 pièces papier.

An III — 1719. — CORRESPONDANCE. — 1 à 12. Lettres adressées à M. et Mme de Berthier-Bizy, entre autres par M. de Monteynard, la marquise et le comte Louis Du Bourg et l'abbé Constant Migneaux.

2 F 899 (Liasse). — 9 pièces papier.

An IV — 1824. — CORRESPONDANCE. — 1 à 8. Lettres relatives à la succession de Mme de Besse de la Richardie, et à une convention privée avec la vicomtesse de Besse.

2 F 900 (Liasse). — 29 pièces papier.

1806-1838. — CORRESPONDANCE. — 1. Avertissement de l'Administration de l'enregistrement et des domaines à Mme Du Bourg d'avoir à payer 522 fr. 83 qu'elle doit encore sur la vente consentie le 6 mai 1791 d'un chariot de foin dépendant de la ci-devant cure d'Azy (19 mars 1806). — 2. Lettre de Mme de Las de Prye Du Bourg à M. Leblanc Laborde, avoué aux tribunaux de Nevers, relative à cet avertissement (25 mars 1806). — 3. Lettre de J. de Monteynard à Louis de Berthier-Bizy (26 octobre 1806). — 4. Copie d'une lettre de Mme Du Bourg à M. Auguste de Champs, premier conseiller de la Préfecture de Nevers (24 juillet 1818). — 5 à 28. Lettres adressées à Louis Davesne, régisseur du château et adjoint au maire de Vauchamps, notamment par le comte et la comtesse Louis Du Bourg (1813-1838). — 29. Copie de requête de Louise de Las de Prye au chevalier Devaines, Préfet de la Nièvre, tendant à se faire rembourser 441 fr. 44 par la commune d'Imphy (15 mai 1820).

2 F 901 (Liasse). — 77 pièces papier.

1735-1820. — CORRESPONDANCE. — 1. Lettre de Dechizelle au marquis Du Bourg, à Roanne, relative à la limite de ses bois (Charlieu, 30 avril 1735). — 2. Lettre de Maublanc de Martenet à Ducrest de Villaine, concernant la rente de 4.517 livres produisant le denier 100 due sur les tailles de Bourgogne (22 avril 1751). — 3. Modèle de quittance. — 4 à 8. Lettres adressées à Jeanne-Marie Du Bourg, épouse de Jean-Baptiste-Claude Bernard de Las, par

Ducret, Carpentier, Portepain et Colas (1755-1767). — 9 à 19. Lettres adressées au marquis Du Bourg de Saint-Polgues, entre autres par M. de Foudras, grand prieur de Savigny, Récamier père et fils, Godefroy, les administrateurs de l'Hôpital Général de Thiers, Guyot, Delacourtie et Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg; les lettres de ce dernier ne sont pas signées (1773-1791). — 20 à 24. Lettres adressées à Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg par Just-Henry Du Bourg et le comte de Fougères, avec une quittance au nom de celui-ci (1778-1788). — 25 et 26. Lettres de Cornuaut à Just-Henry Du Bourg (1788-1790). — 27. Lettre de Gounot relative à des pièces de formalité qu'il est nécessaire de fournir (Nevers, 23 janvier 1789). — 28. Lettre de Normand à Loyré, régisseur de Prye (Cigogne, 4 brumaire an VIII). — 29 à 73. Lettres adressées à Mme Emmanuel Du Bourg, au comte et à la comtesse Louis Du Bourg par Garnier, Noury, Flamen d'Assigny, Brunet, Gillet, Hubert Martin, Mayet, Loyré, Pannecet, Mathieu, Laroche, Balthazard, Eck, Bonricard, Bachelier d'Artois, Noël, le duc de Lévis, Méat, Dunan, Koll et Legoube (An X-1819) ⁽¹⁾. — 74. Lettre de Bauny de Rens (?) à Madame de Saint-Vallier (Montmirail, 8 juillet 1805). — 75. Lettre de Ravier à Meilleran père (30 mars 1806). — 76 et 77. Lettres de Louis de Berthier-Bizy à la marquise Du Bourg (1820).

2 F 902 (Liasse). — 45 pièces papier.

An IV-An IX. — CORRESPONDANCE. — 1 à 45. Lettres adressées à Thiolyayron, notaire à Roanne, entre autres par Louise de Las de Prye, Ordolff et Chauveau.

2 F 903 (Liasse). — 461 pièces papier.

An VIII — 1819. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à Louis Du Bourg par sa famille. A - J.* — 1 à 11. Lettres de membres de la famille non identifiés (S. d. et 1813-1819). — 12 à 71. Lettres de Louis de Berthier-Bizy (S. d. et 1806-1814). — 72 à 80. Lettres du chevalier de Bizy, Jean-Pompone-Alexis

de Berthier (S. d. et 1814-1815). — 81. Lettre d'Adrien de Berthier-Bizy (Nevers, 29 décembre 1806). — 82 à 86. Lettres de Gaspard-Etienne-Louis de Berthier (1815). — 87 à 89. Lettres de Rosa de Berthier-Bizy (1815). — 90 à 133. Lettres d'Henriette Du Bourg, sœur de Louis, épouse de Louis-Etienne de Berthier-Bizy (Sans millésime et 1806-1815). — 134 à 431. Lettres de Madame Louis Du Bourg, née de Saint-Vallier (Sans millésime et an VIII-1819). — 432 à 460. Lettres d'Emmanuel, Charles et Antoine Du Bourg (sans millésime et 1810-1818). — 461. Lettre d'Andrinette de Jupille (30 janvier 1809).

2 F 904 (Liasse). — 288 pièces papier.

An IX — 1819. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à Louis Du Bourg par sa famille. L - S.* — 1. Lettre de Charles de La Porte (24 janvier 1810). — 2. Lettre de G. de La Porte de Ryantz (S. d.). — 3 à 5. Lettres d'Andrinette de La Roque (Sans millésime et 1814). — 6 à 128. Lettres de Louise de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg (1802-1819). — 129 à 193. Lettres de la famille de Monteynard (Sans millésime et an XII-1815). — 194 à 234. Lettres de la famille d'Oradour (1813-1819). — 235 à 288. Lettres de Madame de Saint-Vallier (An IX-1815).

2 F 905 (Liasse). — 299 pièces papier, dont 1 imprimé.

1797-1831. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à Louis Du Bourg. A - C.* — 1. Faire part de la mort du baron d'Angles (28 juillet 1819). Imprimé. — 2. Lettre de Bacon de la Chevalerie (17 mars 1808). — 3. Balland (12 décembre 1813). — 4. Ch. Barbé, directeur des forges de Guérigny (13 janvier 1813). — 5 à 8. Batilliat (1799-1800). — 9 à 11. Bechetoille (1797-1799). — 12. Berger (2 octobre 1813). — 13 et 14. Bernard (1810-1811). — 15 à 18. Bigault de Granrut (1807-1808). — 19 à 21. Boissonnet, notaire d'Annonay (1797-An VII). — 22 à 28. Bonnacaze (1811-1815). — 29. Bontemps (5 avril 1826). — 30 à 54. Boscary (An VI-An XIII). — 55 à 57. Bouchet (1813). — 58. Boué, huissier (5 octobre 1806). — 59. Antoine Boussu (1811). — 60. Bourtaud Lavillion (18 fructidor an X). — 61 à 63. Bouvet (1797-An X). — 64. J. Bouvier (1815). — 65 et 66. Bunel (An XII-1806). — 67. Carle aîné (18 juillet 1819). — 68 et 69. Champavere (An VI-An VII). —

(1) Dans cette liasse, la correspondance a été placée dans l'ordre des noms figurant sur la chemise ancienne, mais les lettres de Benoist Commeau et de M. Colas ne s'y trouvent plus.

70. Louis Charpentier fils (25 novembre 1831). — 71 à 288. Lettres de Chauveau et lettres qui lui ont été adressées (1797-1815). — 289 et 290. Edme de Chavigny (1811-1813). — 291. Chayet Lagrange, avoué à Charolles (9 octobre 1810). — 292 et 293. Chobut ? (Montmirail, 17 avril 1813 et 6 décembre 1815). — 294. Choffard, huissier près le Tribunal de première instance (Paris, 11 août 1819). — 295. Christophe (Saint-Mihiel, 23 novembre 1815). — 296. Chuquet (Paris, 6 juin 1816). — 297. Clape (Tournon, 19 août 1811). — 298. Cotignon, juge de paix du canton de Saint-Saulge (15 novembre 1815). — 299. Cruchet (3 juin 1818).

2 F 906 (Liasse). — 250 pièces papier, dont 1 imprimé.

An IX — 1818. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à Louis Du Bourg. D - J.* — 1 et 2. Dagonet (1813-1817). — 3 à 160. Davesne (Sans millésime et 1807-1815). — 161. Delabouglic (27 frimaire an XIV). — 162. Demarault (?) l'aîné (1813). — 163. Louis Depienne, marchand au bourg de Mohon (Morbihan) (xix^e siècle). — 164 et 165. Desray, libraire (10 avril 1811) et note annonçant qu'on demande un ecclésiastique acceptant de se charger de l'éducation de trois enfants de 8, 9 et 10 ans. — 166 à 170. Destrez, percepteur de Vauchamps (1813-1818). — 171. Devaux Guérard, juge de paix du canton de Montmirail (16 février 1817). — 172. Devillers (17 juillet 1818). — 173. Didier (1^{er} frimaire an XI). — 174. Domergue père et fils (23 décembre 1813). — 175. Dubois père et fils (1812). — 176 à 179. Duval (1812-1813). — 180. Fauconnier (Paris, 13 novembre 1815). — 181. Mgr Pierre-Paul de Faudoas, évêque de Meaux (29 janvier 1808). — 182 à 184. Ferrand (An XI-An XII). — 185 à 198. Lettres de Fichoux, « instituteur » des deux fils de Louis Du Bourg et notes le concernant (1824). — 199. Les frères Floren, commissaires expéditeurs pour la France, la Hollande et le Nord (Anvers, 19 janvier 1813). — 200. Flott (21 octobre 1809). — 201. Frébault (Saint-Sulpice, 22 janvier 1813). — 202 et 203. Général Fressinet (9 messidor an IX) et lettre avertissant M. Du Bourg qu'en cas de refus de payer un effet de 340 livres il y aurait protêt (29 brumaire an X). — 204 à 211. Froment, et notes de classe d'Emmanuel Du Bourg à Gentilly (1809-1811). — 212 à 214. Galle, fabricant

de bronzes à Paris (1828). — 215. Gallé (Montmirail, 27 août 1808). — 216. Garson (29 février 1816 ou 1817). — 217 à 219. Gayet Lagrange (Charolles, 1810-1813). — 220. Gerbault Devierval (18 germinal an XIII). — 221. Gillier (5 septembre 1813). — 222. Gledefert ?, marchand de bois (13 mai 1817). — 223. Gonichon (6 juillet 1813). — 224. Gouberlier (23 floréal an XIII). — 225. Goujon, instituteur primaire de Corrobert (18 décembre 1818). — 226. Guyton-Morveau (4 juin 1814). — 227 à 241. Hacquart (Sans millésime et An XII-1813). — 242 et 243. Hardouin Duparc (1818). — 244. Henrion (30 juillet 1809). — 245 et 246. Hermond (juillet 1812). — 247. Hermo ?, avoué à Epernay (28 novembre 1815). — 248. Lettre de Jérôme, Dalican et Delorme, commissaires de l'union des créanciers Bernard (6 juillet 1812). Imprimé. — 249 et 250. Juouvrier ? (1812).

2 F 907 (Liasse). — 230 pièces papier dont 3 imprimés.

1793-1831. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à Louis Du Bourg. L - W.* — 1. Abbé de La Bruyère (1^{er} août 1807). — 2 à 4. Lainné (1811-1813). — 5. Antoine-Joseph Lamiche (30 novembre 1815). — 6 et 7. Largillière (1812). — 8 à 20. Leblanc-Laborde (1812-1815). — 21. Leblanc Neuilly (21 mars 1809). — 22. Leclère (24 novembre 1810). — 23. Le Cordelier (12 avril 1811). — 24 et 25. Le Dieu d'Aunizeux (1803-1804). — 26. Le Faure (18 janvier 1813). — 27. Lefort (5 novembre 1816). — 28 et 29. Lelou (1807-1809). — 30. Sergent Lemerez (9 janvier 1813). — 31 à 33. Leonardi (1813-1819). — 34. J. Letellier (4 avril 1816). — 35. Lettrange de Boze (21 mars 1812). — 36. Linot, maire de Corrobert (27 septembre 1818). — 37. Magne aîné (18 février 1813). — 38. Maillard (19 février 1808). — 39. Margueron (11 juin 1806). — 40. V. Mater (3 juillet 1814). — 41 à 43. L.-F. Maumigny (Lyon, 26 vendémiaire an XI) et deux effets. — 44. Méat (20 avril 1813). — 45 à 53. Meilleran (1807-1816). — 54 à 72. Abbé Constant Migneaux (Sans millésime et 1813-1817). — 73. De Mirebeau (Sans millésime). — 74 à 78. Avis au comte Du Bourg que le vicomte de Montmorency le recevra le samedi 18 juillet et pièces relatives à la demande faite par Adélaïde Joinville de Laval d'une place de surveillante à l'hospice de la Salpêtrière (1818). — 79 et 80. Moreau (1809-1810).

— 81. Nodon (8 fructidor an X). — 82 à 100. Ordolff (An VIII-1807). — 101. Paillet (18 mai 1815). — 102. Péan de Saint-Gilles (Sans millésime). — 103. Perreau (1813). — 104 à 112. Perrin (1798-1802). — 113 et 114. Perrot, prieur-curé de Pargny (1814). — 115 et 116. Petit (23 novembre 1815) et contrainte de la même date. — 117. Philippot (29 juillet 1817). — 118 à 120. Chevalier Pinet (1820-1821). — 121. Marquis de Pleurre, sous-préfet d'Épernay (16 juillet 1816). Imprimé. — 122. Sœur Marie de Jésus, née Rado du Matz, prieure du Carmel (Nevers, 12 avril 1831). — 123 à 125. Ravier l'aîné et assignation (An X). — 126. Richon (3 décembre 1805). — 127. Rispal (15 juillet 1813). — 128 à 140. Rivard (Sans millésime et 1809-1817). — 141 à 145. Rochette (1814-1815). — 146. Abbé Roumier, desservant d'Imphy (6 décembre 1813). — 147. Invitation à dîner de Royer Collard, président du collège électoral de la Marne (3 octobre 1816). — 148 et 149. Lettres de Saint-Phalle (15 mars 1808 et sans millésime). — 150 à 155. Salcon (1797-An XIII). — 156. Sarazin (2 août 1808). — 157. Sauvageot (30 juin 1813). — 158. Seigé (4 août 1815). — 159 à 161. Selme (1812). — 162 à 205. Lettres de Simon et brouillons de réponse (1809-1828). — 206. Simonin (22 novembre 1814). — 207. Sohier (17 octobre 1809). — 208. Comtesse Sorbier (12 juillet 1831). — 209. Antoinette de Textu (S. d.). — 210. Thibert, principal clerc de M^e Dumez, notaire (Paris, 29 pluviôse an XIII). — 211. Thiolayron (Roanne, 13 nivôse an VII). — 212. Tiolier (Clermont-Ferrand, 25 août 1813). — 213. De Vaulx (?) (Paris, 10 janvier 1821). — 214. Jean-Pierre Vautier, propriétaire à Corrobert (8 décembre 1815). — 215. De Vaux Guérard (27 avril 1818). — 216. Abel de Vichy (20 août 1812). — 217. Circulaire imprimée de Villefort, avoué nommé près les tribunaux de l'arrondissement de Nevers par ordonnance royale du 9 février 1827. — 218. Minute de lettre non signée ni datée demandant l'intervention de Louis Du Bourg en faveur d'Athanase Wallerand, secrétaire, originaire de Maubeuge (Après 1815). — 219. Wuat (25 pluviôse an XI). — 220 à 230. Lettres sans signature, à signatures illisibles ou difficiles à identifier, dont un imprimé du Préfet de la Marne (Sans millésime et 1798-1817).

2 F 908 (Liasse). — 204 pièces papier.

An VII — 1831. — CORRESPONDANCE. *Brouillons*

de Louis Du Bourg. — 1 à 204. Brouillons de lettres, dont plusieurs sans date, adressées par Louis Du Bourg à diverses personnes, entre autres au marquis de Pleurre, à Joseph de Monteynard, à l'évêque de Meaux, à la marquise Emmanuel Du Bourg, au baron de Sessaint, au comte de Coetlosquet, à la vicomtesse Louis de Bizy, à la comtesse d'Oradour, au vicomte de Berthier-Bizy, à M. Blaudin Valière, avocat consultant à Nevers, au vicomte de La Porte, au comte Abel de Vichy, à M^e Isambert, avocat, au vicomte Antoine Du Bourg, à M. de Serry, directeur d'Imphy. Il s'y trouve aussi quelques lettres de Charles Dufond, Rispal et Legoube au marquis Du Bourg.

2 F 909 (Cahier). — Petit in-4° papier, 52 pages.

An VII — 1797. — CORRESPONDANCE. — Copie de lettres d'affaires de Louis Du Bourg (1^{er} novembre 1797-10 brumaire an VII).

2 F 910 (Cahier). — In-4° papier, 47 pages.

An XII-An XIII. — CORRESPONDANCE. — Copie de lettres d'affaires de Louis Du Bourg (20 germinal an XII-16 germinal an XIII).

2 F 911 (Cahier). — Petit in-4°, papier, 22 feuillets.

1809-1810. — CORRESPONDANCE. — Registre de correspondance de Louis Du Bourg (21 août 1809-25 février 1810).

2 F 912 (Registre). — In-8, papier, 96 feuillets dont 46 écrits.

1812. — CORRESPONDANCE. — Registre de correspondance de Louis Du Bourg (4 janvier-29 octobre 1812).

2 F 913 (Liasse). — 3 cahiers papier.

1814-1828. — CORRESPONDANCE. — Cahiers de correspondance de Louis Du Bourg (1^{er} janvier 1814-2 mars 1828).

2 F 914 (Liasse). — 3 pièces papier.

1758-1791. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées au comte Du Bourg de Saint-Polgues.* — 1. Randon (Saint-Germain-Laval), 15 novembre 1758). — 2.

Deville (La Gresle, 24 février 1772). — 3. Guyot (8 mars 1791).

2 F 915 (Liasse). — 11 pièces papier.

1814-1816. — CORRESPONDANCE. — 1 à 11. Lettres adressées par Mesdames Du Bourg à Etienne Koll, portier de l'Hôtel de la Place Vendôme, à Paris.

2 F 916 (Liasse). — 218 pièces papier dont 2 imprimés.

1772-1822. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à Louise de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg.* — 1 à 4. Lettres d'un membre de la famille non identifié (1788-1799). — 5. Lettre signée J. de B. (14 octobre, sans indication d'année). — 6. Barbedienne, avoué (6 mars 1818). — 7. Bariac, sellier à Nevers (8 janvier 1799). — 8. Sœur Séraphine de Jésus, née Beaucaire (Nevers, 25 novembre 1822). — 9. Bence, receveur des rentes à Paris (15 avril 1816). — 10. Gaspard de Berthier-Bizy (2 janvier, sans millésime). — 11 à 14. Louis de Berthier-Bizy et copie de lettre de Louise de Las de Prye à son gendre (S. d. et 1817-1818). — 15 et 16. Bounion (11 et 15 février 1810). — 17. Brochery (1^{er} août 1814). — 18. Caillon (2 septembre 1817). — 19 à 29. Chauveau et certificat des inscriptions qui existent contre M. Du Bourg (1797-An XII). — 30. Dännigüe ? (Bourges, 6 mai 1810). — 31 à 38. Davesne (1815). — 39. Deseilligny (1814). — 40 et 41. Deslandres du Plessis (4 mai 1789) et note au sujet d'une procédure avec M. de Foudras. — 42. Veuve Dollet ? (Nevers, 23 juin 1810). — 43 à 50. Just-Henry Du Bourg (1772-1788). — 51 à 69. Louis Du Bourg (1798-1820). — 70 à 74. Barbe-Pierrette de Saint-Vallier, épouse de Louis Du Bourg (1811-1817). — 75 à 85. Henriette Du Bourg, épouse de Louis de Berthier-Bizy (1807-1809). — 86. Charles et Antoine Du Bourg (Troyes, 27 février 1816). — 87. Adrien de Farconet (Tournon, 15 janvier 1807). — 88. Ferien (S. d.). — 89. Garnier (Imphy, 7 juin 1805). — 90 et 91. Giraud (1816). — 92. Gonin (14 décembre 1792). — 93. Guérin (Azy, 30 pluviôse an VII). — 94. Koll (11 janvier 1819). — 95 à 98. Lainné (1813-1814). — 99 à 124. Leblanc-Laborde (1800-1817). — 125 à 131. Meilleran (1809-1812). — 132 à 148. Abbé Constant Migneaux (1814-1818). — 149. Modeste (10 août 1818). — 150. Monavisio ? (2 mai 1810). —

151. De Monteynard (12 octobre 1813). — 152. Chevalier de Navières (Paris, 1^{er} décembre 1818). — 153 à 155. Ordolff (1806 et sans date). — 156. Petit, receveur du district de Nevers (28 juin 1791). — 157. Avis du duc de Piennes informant la marquise Du Bourg que le roi la recevra le 23 juin, à 8 heures du soir (1814). Imprimé. — 158 à 165. Ch. Pinet (1815-1819). — 166. Pitié aîné, boucher (Feurs, 13 septembre 1797). — 167 et 168. Pouget, plâtrier (1812-1813). — 169. Abbé PrévotEAU (Reims, 27 mai 1815). — 170. Prisye (An XII). — 171. Rambaut (An VII). — 172 à 177. Richon (1796). — 178 à 181. Royer (1818-1821). — 182. Faire part du décès de Madame veuve de Sainte-Marie (29 avril 1815). Imprimé. — 183 à 185. De Saint-Phalle (An II-An III). — 186 à 190. Madame de Saint-Vallier (1811-1815). — 191. Tallant l'aîné (1816). — 192 à 204. Théodore (1817-1823). — 205 et 206. Thibon (18 ventôse an IV et s. d.). — 207 à 212. Thiolayron (An VI-An IX). — 213. Tibord (Nevers, 14 septembre 1817). — 214. Tricard ou Grisard ? (1813). — 215. De Vanoy de Fonteille (S. d.). — 216. Vinet (Montmirail, 27 décembre 1811). — 217 et 218. Lettres non signées ou à signature effacée (4 brumaire an VII et 31 août 1806).

2 F 917 (Liasse). — 57 pièces papier.

1807-1814. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à M. et Mme Du Bourg sous l'Empire* (1). — 1 à 5. Frebault, notaire à Saint-Sulpice-le-Châtel (1810-1814). — 6 et 7. Frebault, juge de paix du canton d'Azy (1812-1814). — 8 à 13. Mater, avoué près la Cour d'appel de Bourges (1812-1814). — 14 à 22. Blaudin de Valière (1810-1813). — 23 à 26. De Saint-Phalle, chevalier de Montgoublin (1813-1814). — 27 à 29. Geyler (1814). — 30 et 31. Perreau fils (1813-1814). — 32 et 33. Souroux (1808-1812). — 34 et 35. Abbé Roumier, curé d'Imphy (25 mars et 3 août 1813). — 36 à 40. Avis de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (1808-1813). — 41 et 42. Avis du Préfet de la Nièvre (1813). — 43 et 44. Lettres du sous-préfet de l'arrondissement de Nevers (1812-1814). — 45 et 46. Royer (16 juillet 1807 et 31 juillet 1813). — 47 à 55. Lettres de Brière

(1) Pour cette liasse, un classement ancien a été respecté quoique plusieurs des pièces qu'il indique aient disparu depuis.

d'Azy et copies de réponses (1813-1814). — 56 et 57. Lettres de Frasey (30 novembre 1813).

2 F 918 (Liasse). — 33 pièces papier dont 1 imprimé.

An XI — 1826. — CORRESPONDANCE. *Lettres adressées à la comtesse, puis marquise Louis Du Bourg.* — 1. Docteur d'Aurillac (S. d.). — 2. Circulaire imprimée du marquis Albert de Bouillé, du comte de Maumigny et du vicaire général Groult relative aux souscriptions en faveur de l'Établissement des Frères de la Doctrine Chrétienne de Nevers (23 avril 1821). — 3. Chauveau (27 prairial an XI). — 4. Cotinet (1^{er} février 1815). — 5. Abbé Cary, desservant de Vauchamps (24 février 1819). — 6. Deshayes (Nogent-le-Rotrou, 7 août 1818). — 7. Emmanuel et Charles Du Bourg (31 août, sans millésime). — 8. Henriette Du Bourg, épouse de Louis de Berthier-Bizy (11 juin, sans millésime). — 9. Louis Du Bourg : brouillon non daté. — 10. Froment (31 août 1810). — 11. Sœur Gabriel (30 juillet 1825). — 12. Gobin (Anlezy, 7 septembre 1816). — 13. Louise de Las de Prye (12 novembre 1803). — 14. Magne aîné (27 mai 1812). — 15 à 22. Abbé Constant Migneaux (Sans millésime et 1817). — 23. De Noury (S. d.). — 24. Ordolff (S. d.). — 25. Péan de Saint-Gilles (30 décembre 1817). — 26. Rivard (5 janvier 1805). — 27. Rousse (17 août 1824). — 28. Royer (29 novembre 1826). — 29 et 30. Madame de Saint-Vallier (17 janvier et 21 février 1817). — 31 à 33. Taverna (1813-1815).

2 F 919 (Liasse). — 73 pièces papier.

1772-1831. — CORRESPONDANCE. — 1. Lettre adressée à Henriette Du Bourg (29 mai 1813). — 2 et 3. Lettre de Louis Du Bourg à Berat (1817). — 4 à 6. A Marguerite Du Bourg (1814-1820). — 7 et 8. A Charles et Antoine Du Bourg (22 juin, sans millésime et 11 avril 1831). — 9. Lettre de Gautier à Gounot (20 janvier 1772). — 10 à 12. Lettres à Legoube (1812-1826). — 13 à 15. A Meilleran père (An XIII). — 16 à 19. A l'abbé Migneaux (1814-1816). — 20 à 29. A Ordolff (An VI-1809). — 30 à 32. Royer (1797-An VII). — 33. Lettre de Salmon cadet à M. de Saint-Vallier (28 août 1790). — 34 à 65. Lettres adressées à Madame de Saint-Vallier (1804-1819). — 66 et 67. A Simon (22 janvier 1810 et 17 mai, sans millésime). — 68. Lettre de Louis

Du Bourg au sous-préfet d'Épernay (15 décembre 1814). — 69 à 73. Lettres et brouillons de Louis Du Bourg (XIX^e siècle).

2 F 920 (Liasse). — 10 pièces papier.

An VI — An VIII. — CORRESPONDANCE. — 1 à 10. Correspondance relative à l'affaire de M. de Saint-Pol de Villedieu, de Saint-Haon-le-Châtel.

2 F 921 (Liasse). — 27 pièces papier.

1770-1777. — CORRESPONDANCE SUR PROCÈS. *Procès de Mlle de Prye contre Mme Du Bourg sa mère.* — 1 à 4. États de frais (1770). — 5 à 17. Correspondance relative à cette affaire. — 18 à 24. Relevés de frais (1772). — 25 à 27. Créances. Supplément (1776-1777).

2 F 922 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 37 pièces papier.

1743-1792. — CORRESPONDANCE. — 1 à 38. Correspondance relative aux biens du Forez et du Lyonnais.

2 F 923 (Liasse). — 12 pièces papier.

1788-1820. — CORRESPONDANCE. — 1 à 12. Correspondance relative aux biens d'Auvergne.

2 F 924 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 291 pièces papier.

1766-1776. — COMPTES DE SUCCESSION. — 1 à 263. Dettes de la succession de Michel-Mathieu de Las payées par les sieur et dame Du Bourg : quittances, comptes, mandements, contrats, sousseing, billets et mémoires (1766-1776). — 264 à 297. Créances de la dame Du Bourg contre sa mère : capitation de la dame de Prye, compte de tutelle, pêche de l'étang Mindrot à Prye (1769-1775). — 298. Note relative à cette liasse (S. d.).

2 F 925 (Liasse). — 85 pièces papier.

1714-1799. — COMPTABILITÉ. *Affaires générales. XVIII^e siècle.* — 1 à 85. Pièces de comptabilité générale. A signaler : P. 5. « Bordereau de compte fait avec M. le Marquis Dubourg pour servir de suite à celui fait avec feu M. le Marquis d'Azy des différentes sommes deues à Mad^e la Marquise

d'Azy et de celles qu'elle a touchées à compte sur les arrérages » (1767-1775). P. 28. « Etat des payemens faits par Mlle de Prie à Madame d'Azzy sa tante portés sur le registre de M^r Lambert » (1769-1777). P. 54 à 60. Compte de Berthier-Bizy (1790-1799).

2 F 926 (Liasse). — 129 pièces papier.

1738-1800. — COMPTABILITÉ. XVIII^e siècle. — 1 à 129. Pièces de comptabilité du XVIII^e siècle. A signaler : P. 1. Journées des travailleurs (1738). P. 28 : « Etat des fournitures que j'ay faites pour M. le comte de S^t Polgue depuis notre dernier compte qui est du mois de septembre 1786 ». P. 42. Note indiquant la perception de dîme à Imphy, Prye, Rancy, le Bouchot, Azy, etc. (S. d.). P. 43 à 92. Comptes avec les métayers et travailleurs (1793-1799). P. 94. Compte particulier pour M. Du Bourg (1796-1797). P. 95 à 99. Compte Ordolff (1796-An VIII). P. 100. Patente de fabrique de fers pour la citoyenne Las de Prye du Bourg (Belleville, 3 nivôse an VI). P. 101 à 111. Compte de Monteynard (An VI-An VII). P. 114. « Journal du produit et de l'emploi des grains provenans des moulins de Prye depuis le 11 novembre 1799 jusqu'à pareil jour 1800 ».

2 F 927 (Liasse). — 289 pièces papier.

1803-1834. — COMPTABILITÉ. XIX^e siècle. — 1 à 289. Pièces de comptabilité. A signaler : P. 1 à 34. Comptes entre Madame Du Bourg et son fils Louis (1803-1820). P. 44 à 102. Impositions (1813 et 1817). P. 103 à 108. Compte entre Henriette Du Bourg, épouse de Louis de Berthier-Bizy, et sa mère (1815-1817). P. 126 à 167. Pièces à l'appui du compte de M^r Rousse, notaire à Paris (1821-1822). P. 175 à 229. Impositions (1812-1823). P. 259 à 261. Vente au marché aux chevaux d'un vieux cheval de carrosse (1829).

2 F 928 (Liasse). — 337 pièces papier.

An VI — 1821. — COMPTABILITÉ. XIX^e siècle. — 1 à 337. Pièces de comptabilité. A signaler : P. 12 à 28. Affaire de M^r Dargand le jeune et Le Feuvre et Joannin de Monceaux (An VIII-An XII). P. 32 à 40. Relevés des bureaux des hypothèques (An IX-1821).

P. 42 à 46. Compte Ordolff (An IX). P. 50. Extrait de l'état des frais que Jean dit Dubourg a faits contre MM. Du Bourg et Monteynard (1802). P. 58 à 64. Compte de plâtrier (1804-1818). P. 73. « Etat de ce que M^{me} de S^t Vallier ma belle-mère a reçu depuis la mort de son mari jusqu'à ce jour dix-huit floréal an treize ou huit mai mil huit cent cinq ». P. 74. « Etat de l'argent que M^{me} de S^t Vallier a reçu depuis l'arrêté de compte cy contre du 18 floréal an treize ». P. 82 à 175. Effets acquittés depuis le départ de M. Ordolff, 6 mai 1808 (1806-1809). P. 196 à 254. Pièces comptables du compte Ordolff (1807-1808). P. 255 à 262. Compte de M^{me} Du Bourg avec la succession d'Hippolyte Du Bourg (1807-1811). P. 270 à 294. Compte Brancherault aîné (1808-1814).

2 F 929 (Liasse). — 316 pièces papier.

1807-1831. — COMPTABILITÉ. XIX^e siècle. — 1 à 316. Pièces de comptabilité. A signaler : P. 1. « Mémoire de ce que j'ay fourni à mes enfans depuis le 1^{er} janvier 1810 » (1810-1811). P. 2 et 3. « Mémoire de ce que je dois à mes enfans » (1807-1808 et 1810-1811). P. 36. Etat de dépenses de M. Noël, architecte (1813-1814). P. 63 à 70. Compte relatif à Paris et au Pré Saint-Gervais (1814-1815). P. 75. Etat des honoraires dus à Frebault, notaire (29 mars 1815). P. 95. « Etat de mon linge fait à Paris le vingt juillet mil huit cent quinze ». P. 98 et 99. Compte des Ulmes-Du Bourg-de Berthier-Bizy (1815-1823). P. 152 à 154. Pièces relatives à la régie générale des terres de Prye et Imphy (1820, 1823 et 1824). P. 209 à 255. « Mémoires de Paris qui sont réglés et qui sont à solder » (1817-1829).

2 F 930 (Liasse). — 124 pièces papier.

1808-1822. — COMPTABILITÉ. XIX^e siècle. Comptes de M^{me} de Saint-Vallier. — 1 et 2. Comptes des fermiers (1808-1815). — 3 à 48. Comptes de l'année 1820 : envois de fonds, contributions, réparations, frais de régie, traitements des gardes, dépenses diverses. — 49 à 86. Compte de 1821. A signaler : P. 86. Compte rendu par René-Firmin Deshayes, fondé de pouvoir de la vicomtesse de Saint-Vallier à Nogent-le-Rotrou (10 février 1822). — 87 à 124. Compte de l'année 1822.

2 F 931 (Liasse). — 19 pièces papier.

1799-1824. — COMPTABILITÉ. *Comptes d'administration.* — 1 et 2. Journal du produit et de l'emploi des grains de la récolte (1799 et 1800). — 3. Compte d'Etienne Colas, fermier à Vannay, pour le domaine de Haut-Cherault (1813-1814). — 4 à 19. Autres pièces de comptabilité. A signaler : P. 14. Etat du linge du marquis Du Bourg à Prye (29 juillet 1823). P. 15. Evaluation de bois de l'Etat à vendre dans les communes de La Fermeté et de Sardolles (13 mars 1824).

2 F 932 (Liasse). — 267 pièces papier.

1707-1828. — COMPTABILITÉ. *Anjou, Maine et Perche.* — 1 à 18. Pièces relatives aux usagers de la forêt de Malpaire et à MM. Charpentier et Liberge (1707-1828). — 19 à 226. Comptes de Mazier, régisseur de Tourouvre (An XIII-1815). — 227 à 229. Baux (1807-1825). — 230 à 267. Contributions, entre autres de Louaille et de Précigné (1808-1824).

2 F 933 (Liasse). — 446 pièces papier dont 1 imprimé.

1808-1829. — COMPTABILITÉ. *Anjou, Maine et Perche.* — 1 à 143. Comptes de Simon, régisseur des biens de la Sarthe (1808-1828). — 144 à 151. Contributions de Verrières (1809-1810). — 152 à 154. Copie du sous-seing du 23 janvier 1810 entre M. Argustin-Charles-François de La Porte de Ryantz et Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte de Ryantz, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, et notes relatives à cette vente de biens. — 155. Compte de Lefèvre, du Moulin à vent (1811). — 156 à 272. Comptes des biens du Perche (1818-1819). — 273 à 315. Mémoires acquittés et rentes viagères. Gestion de Simon (1820-1824). — 316. Consultation juridique (10 avril 1822). — 317. Inventaire fait en la maison de Champagne, commune de Précigné (15 avril 1822). — 318. Etat de frais du procès-verbal d'inventaire et de l'acte de dépôt pour la succession de Madame la vicomtesse de Saint-Vallier (20 avril 1822). — 319 à 324. Pièces relatives à ladite succession (1823-1829). — 325 à 443. Comptes de Firmin Deshayes, régisseur des fermes et bois du département de l'Orne (1823-1826). — 444. Mention de paiement d'une note de viande à

Chevalier, boucher de Précigné (24 novembre 1825). — 445. Association mutuelle contre l'incendie, formée au Mans pour les départements de la Sarthe, de Maine-et-Loire et de la Mayenne (1827). Imprimé. — 446. Contrat d'apprentissage de Françoise Guimon dite Fanny, 12 ans, en qualité de couturière (2 juillet 1829).

2 F 934 (Liasse). — 93 pièces papier.

An VI — 1829. — COMPTABILITÉ. *Brie.* — 1 à 93. Pièces de comptabilité relatives à Vauchamps et autres biens situés en Brie. A signaler : P. 20. Extrait des rôles de la commune de Janvilliers (26 novembre an XIV). P. 22 à 42. Affaires avec Antoine Berat, propriétaire à Janvilliers (1808-1829). P. 43. Quittance des héritiers Solier à Mme Louis Du Bourg (5 avril 1810). P. 44 et 45. Reconnaissances d'habitants de Vauchamps (1814 et 1815). P. 46. Contrat entre Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, et Barbe-Pierrette de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, épouse du comte Louis Du Bourg, et Mlle Rose Charlet, relatif à l'éducation d'Henriette-Charlotte Du Bourg, leur petite-fille et fille (16 avril 1821). P. 47 à 64. Procès du marquis Du Bourg contre trois ouvriers (1825). P. 71. « Etat des recettes et dépenses faites depuis mon retour à Vauchamps y compris les frais de voyage ; arrivé le 4 août 1814, à neuf heures du matin ». P. 73 à 79. Estimations de bois à Corrobert, Artonges, du bois Desdesages, à Montlevon et Ville-aux-Bois (S. d. et 1810-1814). P. 92. Arbres épars sur la terre de Vauchamps (S. d.).

2 F 935 (Liasse). — 8 pièces papier.

1652-1797. — COMPTABILITÉ. *Forez.* — 1 à 8. Pièces de comptabilité relatives au Forez. A signaler : P. 3. Quittances des services dus à la rente noble de Beaucresson (1717-1733). P. 5. Quittance de la rente noble du Temple (18 août 1768). P. 6. Quittance de la rente noble de Grésolles (5 février 1770). P. 7. Etat de rentes (S. d.).

2 F 936 (Liasse). — 222 pièces papier.

1767-1817. — COMPTABILITÉ. *Nivernais.* — 1. Ordre donné à Mme Frebault de payer à Jean

Dupriloſ 125 livres, à compte de ses gages (20 avril 1767). — 2 à 19. Pièces relatives à Azy et environs (1771-1817). — 20. Vente par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, capitaine de dragons, à Jean Champeigne, de neuf pièces de bois abattues par le vent dans les bois de la paroisse d'Imphy, pour 15 louis (Nevers, 9 janvier 1775). Copie informe et barrée. — 21 à 23. Pièces relatives aux Gamards (1778). — 24. Mémoire de vitres posées au nouvel Hôtel Du Bourg à Nevers (S. d.). — 25. Quittance de loyer de maison à Nevers délivrée au marquis Du Bourg par de Villars de la Chasseigne (26 décembre 1781). — 26 à 51. Pièces relatives au Bouchot (1782-1808). — 52 à 54. Vente de blés à Prye (1788). — 55 à 62. Quittances (1797). — 63 et 64. Quittances pour Limon (An VI). — 65 à 71. Pièces relatives à Rancy (1797-1798). — 72. Quittance du percepteur de Saint-Ouen (6 août 1798). — 73 et 74. Sabots faits par Thévenin à Curty (1798-1802). — 75 à 180. Pièces de comptabilité (1799). — 181 à 207. Récolte de 1798 et 1799. — 208 à 211. Pièces relatives au Champ des Ombres (An VII). — 212 et 213. Compte Maurice (1799). — 214 à 218. Compte de Simon Soulier, pionnier (An VII-1800). — 219 à 221. Pièces de l'année 1800. — 222. Pièce de comptabilité non datée.

2 F 937 (Liasse). — 377 pièces papier.

1798-1840. — COMPTABILITÉ. Nivernais. — 1. Registre contenant les ouvrages faits par J. Bourdieu, maréchal, à commencer à la Saint-Martin 1798 (1798-1801). — 2 à 161. Pièces de comptabilité (1801-1802). A signaler : P. 48. Compte avec Jean et Claude Guyot frères, métayers à Lignièrès (7 mai 1802). P. 116 à 121. Conventions de location (11 novembre 1802). P. 153. Compte des gerbes récoltées en 1802 pour la part de Madame Du Bourg dans sa régie de Prye. — 162. Fers livrés pour les balcons de Prye (1802-1804). — 163 à 318. Pièces de comptabilité (1803). A signaler : P. 239 à 246. Frais contre Madame veuve Guionin payés en son acquit et à sa prière le 7 octobre 1803 à la veuve du citoyen Grenot, huissier à Azy, devenue femme Lejay. P. 300 à 318. Semences, récoltes, etc., faites en 1803. — 319 à 322. Affaire d'Imphy (1807). — 323 à 325. Pièces de comptabilité (1810). — 326. Etat du relevé des objets fournis pour le compte de Mme Du

Bourg en 1811. — 327 et 328. Vente des effets de la mère Mathieu (1811-1813). — 329 à 331. Mémoires de plâtrier pour l'Hôtel Du Bourg, rue de la Parcheminerie (1811-1817). — 332 et 333. Pièces relatives à Azy (1812-1818). — 334 et 335. Affaire Verrier (1814). — 336. Extrait du compte courant de Bouez, serrurier à Nevers (1815). — 337 à 339. Bordereaux des sommes remises à la marquise Du Bourg par Legoube, son régisseur (1816-1818). — 340 à 343. Pièces de comptabilité (1817-1819). — 344. Note fixant au 1^{er} mai 1821 le renouvellement du bail à rente de la petite forge de Prye ; le titre nouveau portera quittance définitive de tous droits antérieurs. — 345 à 350. Extraits du cadastre de La Fermeté, Saint-Benin-d'Azy, Sardolles, Limon et Saint-Jean-aux-Amognes (1823). — 351 à 359. Titres de créance du sieur Legoube, d'Imphy (1823-1824). — 360. Quittance d'honoraires de l'estimation des terres de Prye et Imphy (Nevers, 12 janvier 1824). — 361 à 365. Etats de dépenses de maisons (1826). — 366. Mémoire de travaux de peinture et vitrerie à la cure de Prye (1827). — 367 à 372. Compte des Perrins (1830-1839). — 373. Régie de la terre de Prye (janvier 1831). — 374 et 375. Impositions (1831). — 376. Pièce de comptabilité (1833). — 377. Charpente de M. Pinet (12 mars 1840).

2 F 938 (Registre). — Petit in-folio, 46 feuillets papier (245 × 175 mm.).

1686-1747. — COMPTABILITÉ. — Livre de comptes de Jean-Claude Du Croc, où sont également inscrits les extraits baptistaires de ses sept enfants, à savoir : Jean-Claude (25 mars 1679), Pierre-François (1^{er} mai 1680), Henriette (25 mars 1682), François-Charles (15 juin 1683), Jeanne (20 octobre 1685), Mathie (1^{er} avril 1688) et Louis (27 octobre 1689).

2 F 939 (Registre). — In-folio, 84 feuillets papier (320 × 210 mm.).

1725-1751. — COMPTABILITÉ. — Livre pour les métayers d'Azy, de Valotte, des Gamards, de la Haute-Cour, de Thiernay, de Cherault, de Trailles, de Sauvry et de Mousseaux, et pour tous les vignons.

2 F 940 (Registre). — In-folio, 300 feuillets papier (360 × 235 mm.).

1735-1752. — COMPTABILITÉ. — Livre général de comptes, concernant entre autres le fourneau d'Azy, la forge neuve et le moulin de Paillot.

2 F 941 (Registre). — In-folio, 300 feuillets papier (360 × 235 mm.).

1735-1753. — COMPTABILITÉ. — Livre de compte des forgerons.

2 F 942 (Registre). — Petit in-folio, 100 feuillets papier (255 × 190 mm.).

1768-1773. — COMPTABILITÉ. — Fol. 1. « Etat des recettes depuis le 8 septembre 1768 ». — Fol. 61. « Etat de dépense depuis le 8 septembre 1768 ». Couverture en parchemin, formée d'un fragment de procédure du XVII^e siècle relative à une redevance bordelière, où il est question de l'évêque de Nevers et de l'abbé de Bourras.

2 F 943 (Registre). — In-folio, 182 feuillets papier (350 × 225 mm.).

1768-1774. — COMPTABILITÉ. — « Registre de la despanse que Madame la comtesse a fait au chateau de Prye ». Les feuillets 3 à 40, 42 et 43, 46 à 49 ont été arrachés et ont disparu.

2 F 944 (Registre). — In-4°, 186 feuillets papier (240 × 180 mm.).

1787-1790. — COMPTABILITÉ. — Livre de ménage, mois par mois. Couverture en parchemin formée en partie d'un fragment de reconnaissance.

2 F 945 (Registre). — In-folio, 182 feuillets papier (350 × 205 mm.).

1797-1807. — COMPTABILITÉ. — Compte courant de la citoyenne Emmanuel Du Bourg.

2 F 946 (Registre). — In-8°, 46 feuillets papier (195 × 140 mm.).

1800-1806. — COMPTABILITÉ. — Carnet de compte d'Halban. Couverture en parchemin formée d'un fragment de compte du XVII^e ou du XVIII^e siècle.

2 F 947 (Registre). — In-4°, 100 feuillets papier (265 × 195 mm.).

An VI — An IX. — COMPTABILITÉ. — Compte de Philibert Chauveau.

2 F 948 (Registre). — Petit in-4°, 82 feuillets papier (225 × 150 mm.).

An VI — 1805. — COMPTABILITÉ. — Carnet de dépense pour Madame Du Bourg.

2 F 949 (Registre). — Petit in-4°, 94 feuillets papier (235 × 175 mm.).

An X et 1808-1812. — COMPTABILITÉ. — Fol. 1. Compte de la dépense de la maison à commencer le 1^{er} germinal an dix. — Fol. 8 v^o et 9 : « Compte courant de Madame Dubourg tenu par elle-même à commencer le 4 de mai 1808 ».

2 F 950 (Registre). — In-4°, 104 feuillets papier (295 × 185 mm.).

1805-1810. — COMPTABILITÉ. — Livre de compte d'Halban. Couverture en parchemin formée d'un fragment de comptes relatif à des trompettes des gardes du corps du roi.

2 F 951 (Carnet). — In-12, 62 feuillets papier (145 × 90 mm.).

1810. — COMPTABILITÉ. — Notes à l'encre et au crayon, de chaque côté du carnet. — Fol. 7. Obligation par Nicolas Chanteau, fermier sortant de Corrobert, de représenter à Louis Du Bourg l'état des lieux (1^{er} mars 1810). — Fol. 60-61, en retournant le carnet, notes et compte relatifs à une pêche.

2 F 952 (Carnet). — In-12, 67 feuillets papier (145 × 90 mm.).

1811-1812. — COMPTABILITÉ. — Aide-mémoire écrit au crayon.

2 F 953 (Registre). — In-folio, 300 feuillets papier (360 × 235 mm.).

1811-1823. — COMPTABILITÉ. — Livre de compte d'Halban.

2 F 954 (Carnet). — Petit in-4°, 182 pages et 2 pages de table, papier (215 × 155 mm.).

1813-1815. — COMPTABILITÉ. — Carnet de recettes et dépenses.

2 F 955 (Registre). — Petit in-4°, 273 pages papier et 2 tables (230 × 180 mm.).

1814-1815. — COMPTABILITÉ. — Relevé partiel du journal de Koll. Couverture en parchemin

formée d'un fragment de compte relatif entre autres au sieur Dufort, gouverneur du Fort l'Escarpe, et au sieur Desprez, commissaire des guerres à Douai.

2 F 956 (Cahier). — Petit in-8°, 47 feuillets papier.
(195 × 115 mm.).

1816-1823. — COMPTABILITÉ. — Compte de boucherie. Couverture en parchemin constituée par un fragment de procédure.

2 F 957 (Registre). — In-folio, 192 feuillets papier
(405 × 255 mm.).

1819-1830. — COMPTABILITÉ. — Livre de comptes : objets de tuilerie, treillis et sacs, clous, vins, grains, futailles, bois, charbon.

2 F 958 (Registre). — In-folio, 142 feuillets papier
(310 × 195 mm.).

1819-1859. — COMPTABILITÉ. — « Journal pour servir de compte à toutes les personnes avec qui j'ai des affaires, par lettre alphabétique ».

2 F 959 (Registre). — In-4°, 372 pages papier (300 × 205 mm.).

1821-1830. — COMPTABILITÉ. — Compte des Perrins et de Lugues. Comptes généraux. Comptes particuliers. Couverture en parchemin constituée par un acte de saisies réelles effectuées à la requête du chapitre de Nevers en 1397.

2 F 960 (Registre). — In-folio, 295 feuillets papier
(365 × 240 mm.).

1826-1835. — COMPTABILITÉ. — Livre général des fermiers pour les menus suffrages et autres comptes.

2 F 961 (Carnet). — Petit in-4°, 42 feuillets papier
(220 × 165 mm.).

1830-1835. — COMPTABILITÉ. — Livre de journées d'ouvriers.

2 F 962 (Registre). — Petit in-8°, 50 feuillets papier.
(175 × 105 mm.).

1831. — COMPTABILITÉ. — Carnet de vendanges et copie de la décision du Ministre de l'Intérieur du 10 février 1812, contenant l'organisation des

ports de la Loire depuis Briare jusqu'à Saint-Rambert et fixant la rétribution des garde-ports et du juré compteur.

2 F 963 (Registre). — In-8°, 96 feuillets papier (190 × 115 mm.).

1832-1835. — COMPTABILITÉ. — Livre de dépenses du palefrenier.

2 F 964 (Carnet). — Petit in-8°, 47 feuillets papier
(155 × 105 mm.).

1844-1847. — COMPTABILITÉ. — Carnet de la quête faite par Joseph Rolandelli dans diverses paroisses en faveur des victimes du diocèse de Sarzane (comté de Venise).

2 F 965 (Carnet). — Petit in-8°, 28 feuillets papier
(155 × 105 mm.).

XIX^e siècle. — COMPTABILITÉ. — Livre de boucherie de la vicomtesse de Saint-Vallier. Fournisseur : Hautefeuille, rue du Bac, n° 14.

2 F 966 (Carnet). — Petit in-8°, 82 feuillets papier
(195 × 125 mm.).

XIX^e siècle. — RÉPERTOIRE. — « Répertoire alphabétique et par ordre numérique des personnes avec qui j'ai à traiter quelques affaires ». Carnet de Louis Du Bourg.

2 F 967 (Carnet). — In-8°, 144 feuillets papier (190 × 125 mm.).

XIX^e siècle. — RÉPERTOIRE. — Répertoire alphabétique d'adresses inscrites par Louis Du Bourg.

2 F 968 (Liasse). — 31 pièces papier.

1811-1829. — COMPTABILITÉ. — 1. M. Belthé, à la Maison Rouge, commune de Saint-Benin-d'Azy (1824-1825). — 2 à 4. Françoise Beziau, cuisinière, rue de Bourbon, n° 63, chez Mme Louis Du Bourg (1825-1826). 5 à 24. Louis Charpentier, domestique à Prye (1823-1829). — 25 et 26. Davesne (1816-1820). — 27 à 29. Halban (1811 et sans date). — 30 et 31. — Mme Latour, femme de charge au château de Prye (1823-1824).

2 F 969 (Liasse). — 26 pièces papier.

1756 — An VII. — MÉMOIRES DE FOURNISSEURS. XVIII^e siècle. — 1 à 26. Mémoires de fournisseurs rangés dans l'ordre alphabétique des noms.

2 F 970 (Liasse). — 274 pièces papier.

An IX — 1831. — MÉMOIRES DE FOURNISSEURS. XIX^e siècle. A-K. — 1. Adresses de fournisseurs. — 2 à 274. Mémoires rangés dans l'ordre alphabétique des noms de fournisseurs. A signaler parmi les plus importants : P. 43 à 69. Bouez, serrurier (An IX-1812). P. 142 à 146. Desjardins, marchand tapissier (1826-1827). P. 172 à 184. Froment, mercier (1806-1819). P. 185 à 204. Gallicé, maître paveur et entrepreneur de terrassement (1828-1830). P. 221 à 247. Groux, charron (An XII-1829). P. 263 à 272. Kresz dit Duresson, maître tailleur (1827-1829).

2 F 971 (Liasse) — 199 pièces papier.

1792-1828. — MÉMOIRES DE FOURNISSEURS. XVIII^e et XIX^e siècles. L-Z. — 1 à 147. Mémoires rangés par ordre alphabétique des fournisseurs. A signaler : P. 79 à 94 : Pasquier, épicier (1820-1824). P. 103 à 117. Affaires avec Potiquet, sellier-carrossier (1812-1819). — 156 à 193. Fournisseurs non identifiés (An XIII-1831). — 194 à 199. Réceptions de vins et liqueurs (1824-1831).

2 F 972 (Liasse). — 268 pièces papier.

1672-1800. — QUITTANCES. XVII^e-XVIII^e siècles. A-J. — 1 à 268. Quitances par ordre alphabétique. A signaler : P. 1. Mention de remise de quittance (11 avril 1672). P. 34 à 107 : Besse de la Richardie (1781-1787). P. 191 à 196 : Mme Du Bourg de Prye (1768-1781). P. 197 à 199 : Du Bourg de Saint-Polgues (1770-1773). P. 200 et 201 : Louis Du Bourg (An VI). P. 210 à 217 : Frebault.

2 F 973 (Liasse). — 198 pièces papier.

1704 — An VII. — QUITTANCES. XVIII^e siècle. L-V. — 1 à 182 : Quitances par ordre alphabétique. A signaler : P. 3 et 4 : de Las de Valotte, Ursuline à Moulins-Engilbert (1789-1790). P. 40 : Manufacture royale des glaces (1790). P. 41 et 42 : de Marcy (1771-1772). P. 50 et 51 : Marion de Givry (1781-1789).

P. 52 et 53 : Marion de la Môle (1775). P. 58 à 65 : Millochin, pour réception de capitation et vingtièmes (1771-1776). P. 81 et 82 : de Nourry (1770-1779). P. 84 à 88 : Quitances d'Odet, curé d'Assens, Jean-François Doret, marbrier à Vevey, et Dubois, concernant la pierre sépulcrale du marquis Du Bourg dans l'église d'Assens (1789). P. 111 : comte de Quincy (1776). P. 135 à 137 : de Saint-Phalle (1780-1791). P. 138 : Saint-Polgue, chanoinesse (1790). P. 140 : vicomte de Saint-Vallier (1772). P. 148 à 164 : Trochereau, pour réception de capitation et vingtièmes (1772-1790). P. 175 à 180 : de Villars de la Chasseigne (1776-1781). — 183. Quitance de droit de courtier jaugeur (21 mars 1783). — 184. Quitance d'arrérages non datée. — 185 et 186. Quitances à signature illisible (1759 et 1795). — 187 à 198. Quitances diverses, les dernières relatives à la pension de Marguerite Du Bourg (1784-1790).

2 F 974 (Liasse). — 423 pièces papier.

1800-1830. — QUITTANCES. XIX^e siècle. A-C. — 1 à 413. Quitances par ordre alphabétique. A signaler : P. 20 à 22 : Ambroise Auvity, docteur médecin (1823-1824). P. 30 à 34 : Barbedienne (1817). P. 43 à 54 : Baudelot, chapelier (1813-1829). P. 70 à 76 : Bazin, coiffeur (1822-1829). P. 161 à 163 : Brière d'Azy (1814-1816). P. 169 à 174 : Bruneau, serrurier en bâtiments (1820-1825). P. 277 à 301 : Corot, marchand de modes (1807-1828). P. 305 à 406 : Courtat, portier de l'Hôtel Du Bourg à Nevers (1807-1822).

2 F 975 (Liasse). — 415 pièces papier.

An XII — 1871. — QUITTANCES. XIX^e siècle. D-K. — 1 à 415. Quitances par ordre alphabétique. A signaler : P. 6 à 17 : Mémoire acquitté de Marien et Jean Danchaud (1863-1871). P. 55 à 68 : M. Desbordes, fabricant de papiers peints (1820-1825). P. 129 à 145 : Louis Du Bourg (1807-1826). P. 146 et 147 : Henriette Du Bourg, vicomtesse de Berthier-Bizy (1823-1824). P. 148 à 154 : Madame Louis Du Bourg, née de Saint-Vallier (1821-1825). P. 178 : Quitance de 20 francs, montant de la quote-part de Louis Du Bourg « dans la répartition des dépenses de la sauvegarde militaire obtenue pour deux jours, de la garde des 6 hommes soldee avec feu et

éclairage pendant 17 jours, et de la dépense occasionnée pour le renvoi d'un corps de troupes et bagages de Bavares étant à Corbeil, et pour la réquisition de deux chevaux » (Pré Saint-Gervais, 22 juillet 1815). P. 279 à 285 : Groux, charron (1812-1823). P. 367 à 373 : Koll (1814-1823). P. 375 à 398 : Kresz Duresson, tailleur (1814-1829). P. 399 à 415 : Kreyer, sellier harnacheur, successeur de Baumann (1814-1829).

2 F 976 (Liasse). — 278 pièces papier.

An VIII — 1830. — QUITTANCES. XIX^e siècle. L-O. — 1 à 278. Quittances par ordre alphabétique. A signaler : P. 49 à 53 : Legavre, successeur de Coutura, fourreur ordinaire de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, et de LL. AA. SS. Mgr le Duc et Madame la duchesse douairière d'Orléans (1822-1828). P. 59 à 65 : Veuve Le Gras et compagnie, marchands de draps et d'étoffes nouvelles (1809-1827). P. 95 à 107 : Loyré (1805-1806). P. 118 à 132 : Maunoury-Beaupré, magasin de lingerie (1822-1827). P. 149 à 156 : de Maumigny (An XI-1819). P. 157 : Maumigny de Châteauneuf (1825). P. 198 à 200 : abbé Constant Migneaux (1816-1817). P. 213 : J. de Monteynard (1813). P. 250 à 261 : de Noury (1813-1818). P. 263 à 275 : Théophile Ordolff (An XIII-1807).

2 F 977 (Liasse). — 224 pièces papier.

An VI — 1836. — QUITTANCES. XIX^e siècle. P-W. — 1 à 216. Quittances par ordre alphabétique. A signaler : P. 5 à 12 : Pasquier, épiciier (1813-1825). P. 69 à 75 : Ratié, ébéniste (1807-1825). P. 134 à 140 : Sophie Merle et Supérieure de l'Hôpital de Nevers pour la pension de Mlle Chaumier (1816-1817). P. 173 à 177 : Mmes Tulle, couturières (1823-1827). P. 187 à 196 : Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, grainetier et pépiniériste (1821-1830). P. 204 à 211 : Gabriel Warée, libraire (1822-1828). — 217 à 221. Quittances à signatures illisibles. — 222 et 223. Bordereaux de quittances (An XIII-1806). — 224. Quittance de droit d'entrée de vin (1819).

2 F 978 (Liasse). — 6 pièces papier dont 2 imprimés.

An VI — An VII. — BIENS NATIONAUX. Bois. — 1. Sentence du tribunal civil de la Seine entre Ange-

Charles Guillemain de Courchamp, et Alexandre Fourcy, marchand de bois à Corbeil (5 pluviôse an VI). Pièce déchirée. — 2. « Précis servant de réponse pour les Citoyens Dupuis, Martel et Compagnie. Contre les Citoyens Mattard, Caroillon et Compagnie. » (Paris, 4 ventôse an VI). Imprimé in-4^o de 39 pages, relatif aux coupes de bois. — 3. « Conseil des Cinq-Cents. Rapport et projet de résolution présentés par F. M. Al. Labrouste (de la Gironde) sur diverses questions relatives aux lois du 9 fructidor an V concernant la liquidation et le paiement des fermages (13 ventôse an VI). In-8 imprimé de 18 pages. — 4. Sentence du tribunal civil de Seine-et-Oise entre François-Antoine Levaucher de Grand Maison, maître de forges et banquier à Paris, et Françoise-Louise-Floré Ménage, première épouse séparée de biens de Louis-Thomas Richard d'Aubigny, relative à des coupes de bois taillis (12 germinal an VI). — 5. Consultation juridique de Cambacérès pour les acquéreurs de bois (8 germinal an VII). — 6. Consultation juridique de Porcher relative aux fermages dus à la citoyenne Du Bourg (18 germinal an VII).

2 F 979 (Liasse). — 30 pièces parchemin, 5 pièces papier.

XVI^e siècle — 1880. — PIÈCES ISOLÉES, LACÉRÉES OU INCOMPLÈTES. — 1. Fragment de procédure relative à une saisie de la seigneurie des Bordes (1603). — 2. Fragment d'arrêt de délaissement rendu par le Parlement dans la cause entre Jean-Jacques de Han, subrogé à la poursuite des criées de la seigneurie de Marrault, Louis d'Ancienville, baron d'Epoisses, Achille d'Ancienville, vicomte des Bordes et de Marrault, et Anne d'Ancienville, femme de Claude de La Grange, chevalier des ordres du roi, seigneur d'Arquian (mai 1612). — 3. Fragment de constitution d'une rente annuelle de 125 l. t. par le seigneur et la dame des Bordes au profit de Gillotte Sebillotte, dame usufruitière de Saulnières. Présence de François Taupinot, chirurgien de la compagnie de Monseigneur le grand écuyer de France, demeurant à Avallon (Dijon, au logis de la Monnaie, 1617). Suivent la procuration d'Achille d'Ancienville, vicomte des Bordes, seigneur d'Ourouer, Montigny-aux-Amognes, Saint-Sulpice-le-Châtel, Saint-Firmin de Bussy et Marrault, et Madeleine Bourgeois, son

épouse, à Toussaint Mougins, contrôleur au grenier à sel de Semur-en-Auxois (Château des Bordes, 6 janvier 1616), et le début de la ratification par Madeleine Bourgeois. — 4. Dernière page, consistant en quelques lignes, d'une constitution de rente faite par Madeleine Bourgeois au profit de Philippe Duret, seigneur de Chaugy (1^{er} avril 1619). — 5. Fragment d'une constitution de 100 livres au profit d'Esme Dollet, marchand à Nevers (3 février 1621). — 6. Quittance de Seignoret, receveur des consignations du bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, au bas de la dernière page d'une adjudication faite au profit de M^e Mathieu Thierry, procureur audit siège (1^{er} juin 1623). — 7. Fragment d'obligation de Madeleine Bourgeois, veuve d'Achille d'Ancienville, mère et tutrice de Louise d'Ancienville, au profit de M^e Aré Brisson, docteur en médecine (Collation du 1^{er} juillet 1627). — 8. Fragment de constitution de rente de 14.000 l. en principal par M. Du Tillay au profit du marquis d'Epoisses (10 juin 1651). Suivent : *a*) requête adressée au lieutenant civil par Louise d'Ancienville, marquise d'Epoisses, épouse séparée de biens d'Achille de La Grange, comte de Maligny, légataires universels de leur oncle Louis d'Ancienville, marquis d'Epoisses, et autorisation de faire grossoyer le contrat de constitution de rente (24 janvier 1661) ; *b*) assignation donnée à Charles Girard, marquis du Tillay, président en la Chambre des Comptes de Paris, à comparaître le mardi 1^{er} février devant M^e Nicolas Boindin, notaire au Châtelet de Paris, pour voir grossoyer une seconde expédition du contrat (31 janvier 1661) ; *c*) commandement audit notaire de délivrer cette grosse (1^{er} février 1661) ; *d*) acte de comparution de Joseph Amanjart, secrétaire ayant charge de Louise d'Ancienville, et défaut contre le sieur du Tillay (1^{er} février 1661). — 9. Fragment d'une procédure entre Louise d'Ancienville et Charles de La Platière, écuyer, seigneur de Montifault (1652-1653). — 10. Extrait de la sentence d'ordre des immeubles de M. André Bouziat, rendue au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier à la requête de M^e Nicolas Faulquier, lieutenant en la châtellenie de Clamecy (16 septembre 1658). — 11. Fragment de procédure concernant le bois d'Apiry ; mention de Philippe-Ignace Du Broc, écuyer, sieur des Meurs (4 mai 1674). — 12. Fragment de ratification

d'une constitution de rente au profit de la marquise d'Epoisses (Lyon, 30 avril 1676). — 13. Feuille de parchemin ayant servi de couverture et portant cette mention : « Pour monseigneur. Compte de Phelippe de Beaulieu, receveur des mesuraige, sallaige, saulnaige et mynaige de sel de la ville et faulxbourgs de Nevers pour monseigneur son maistre monseigneur des Bordes » (XVI^e siècle). — 14. Fragment d'échange entre le nommé Bonhomme et Madame des Bordes. Le premier cède le Buisson Grimond et reçoit le lac « du bois de Bieux Tonnains », joignant les chemins de Nevers à Saint-Saulge et de Saint-Père-à-Ville à Faye (XVII^e siècle). — 15. Fragment d'acte concernant Louise d'Ancienville, héritière pour une moitié de Louis d'Ancienville Bourdillon, conseiller du roi en ses Conseils d'état et privé, maréchal de camp de ses armées, gouverneur de Châtillon-sur-Seine, comte de Soilly, marquis d'Epoisses, bailli d'Auxois, Noël de Saulx, comte de Beaumont, Nicolas de Saulx, chevalier de Malte, et Louis de Saulx, héritiers en partie de Claude de Saulx, veuve dudit marquis d'Epoisses (Après 1652). — 16. Fragment de reconnaissance de rente concernant François Du Broc, écuyer, sieur du Nozet, Louis Ollivier, écuyer, sieur d'Arreau, Guillaume de Laudes, seigneur de Sagy, conseiller du roi en la Cour du Parlement de Paris, et Esmée Du Broc, petite-fillè dud. François (XVII^e siècle). — 17. Fragment d'un bail à bordelage en faveur de la communauté Légaré ; il s'agit de biens aux Foulletilles, paroisse de Challuy (XVII^e siècle). — 18 et 19. Fragments de procédure concernant Achille d'Ancienville (XVII^e siècle). — 20. Fragment d'acte concernant Louise d'Ancienville et maître Bénigne Godenaire, son receveur à Epoisses (XVII^e siècle). — 21. Cession par le sieur et la dame des Bordes à Etienne Gascoing, conseiller du roi, élu de Nevers, de 3.000 livres dues par M. de Saint-Ange, conseiller du roi et trésorier général de la cavalerie légère de France, et de 2.000 livres dues par m^e Samuel Boullery, avocat à Paray-le-Monial, à défunt Palamède Jacquet, sieur de Mipont, premier mari de Madeleine Bourgeois, dame des Bordes. Mention de constitution de rente au profit de Jean Jacquet, trésorier général de France en Bourgogne, par François Boullery, sieur de la Barre (XVII^e siècle). En marge : remboursement de rente (Paris,

2 janvier 1651). — 22. Fragment de constitution de rente par Jean Bouziat, marchand au Gué d'Heuillon, paroisse de Saint-Martin-d'Heuille, tant en son nom que comme procureur spécial d'Achille d'Ancienville et de Madeleine Bourgeois, son épouse (XVII^e siècle). En marge : remboursement de lad. rente à François Bordet, conseiller du roi, receveur des décimes de Nevers, époux de Charlotte Dollet, tuteur de Marcou et Louis Dollet, et prenant en mains pour Jacques et Claude Dollet, tous enfants et héritiers d'Etienne Dollet, lui-même fils et héritier d'Esme Dollet (Nevers, 25 septembre 1655). — 23. Fragment de procédure de la comtesse des Bordes contre la communauté Jacques Frebault (XVII^e siècle). — 24. Fragment de procédure indéterminée (XVII^e siècle). — 25. Fragment de procédure concernant Mme d'Ancienville (XVII^e siècle). — 26. Procédure de la marquise d'Epoisses contre Sirmon et Sabourin, au sujet d'un moulin (XVII^e siècle). — 27. Fragment de reconnaissance (S. d.). — 28. « Etat des pentions dues par feu M. le comte de la Mothe », fragment (XVII^e ou XVIII^e siècle). — 29. Fragment de procédure concernant le sieur de La Haye et la marquise de Béthune (XVIII^e siècle). — 30. Fragment d'une sentence rendue contre Jean-Baptiste Merigot, sieur de Meauce, pour avoir mis des porcs dans les bois usages et communaux d'Urzy et de Saint-Martin-d'Heuille (XVIII^e siècle). — 31. « Cette feuille-là est un souvenir du château des Bordes. Aujourd'hui 6 février 1880 j'apprend la maladie de ma Tante Bucheton. C'était une assez bonne femme. Ramillon ». — 32. Fragment de reconnaissance paraissant relative à des terres situées dans l'Orne (XVIII^e siècle). — 33. Proposition d'échange de terres et prés (XVIII^e siècle ou Révolution). — 34. Note concernant les douelles des foudres (XVIII^e siècle). — 35. Fragment de commission du Préfet de la Marne (An XI).

2 F 980 (Liasse). — 77 pièces papier.

XVIII^e siècle. — RECETTES. *Recettes de Madame la comtesse de Saint-Polgues, née La Roche-Aymon.* — 1 à 47. Recettes médicales ; curieuse pharmacopée. — 48 à 61. Recettes vétérinaires. — 62 et 63. Recettes de conserves. — 64 à 77. Recettes variées : manière de faire les appâts, recette pour

le cirage des souliers, manière de faire le vinaigre à l'estragon.

2 F 981 (Liasse). — 52 pièces papier.

XVIII^e-XIX^e siècles. — VARIÉTÉS. — 1. Extrait de l'édit du roi créant en chaque maîtrise particulière un garde général receveur des amendes, restitutions et confiscations (Versailles, mars 1708). — 2. Liste des professeurs du collège royal de La Flèche (octobre 1785). — 3. Fragment de certificat militaire (époque de la Révolution). — 4. Ordre de prendre la garde au poste de la barrière de Pantin (6 nivôse an III). — 5. Laissez-passer pour le citoyen Louis Dubourg (11 germinal an IV). — 6. Permission de cabriolet (17 vendémiaire an XII). — 7. Fragment d'inventaire de mobilier (1806). — 8. Etat de la batterie de cuisine de Nevers (1818). — 9. Etat de tout ce qui a été emballé dans les différentes caisses pour les envoyer à la comtesse Du Bourg à Paris. Etat du linge restant à Nevers (S. d.). — 10. Réquisition d'un hectolitre de blé méteil (Vauchamps, 28 juin 1812). — 11. Compte de l'argenterie de la marquise Du Bourg à Paris (18 octobre 1812). — 12 à 16. Billets de logement de militaires (mai-juin 1814). — 17. Certificat constatant qu'un cultivateur a conduit à Vesle avec une voiture à deux chevaux les équipages d'un détachement du 1^{er} régiment d'artillerie à pied (22 juin 1814). — 18 et 19. Radiations d'inscriptions d'hypothèques (1816). — 20 à 22. Ventes de livres (1817-1818 et sans date). — 23. Etat des livres laissés par Charles-Louis et Antoine-Jean-Baptiste Du Bourg lors de leur départ pour Paris (11 février 1818). — 24. Offre d'arbitrage à la veuve Etienne Crepin (18 mai 1819). — 25. Autorisation de faire entrer à Paris 10 doubles hectolitres de charbon de bois (21 avril 1824). — 26. Passavant pour 25 litres de liqueur (Phalsbourg, 2 mai 1824). — 27. Renseignements sur le pensionnat de demoiselles du Monastère du Temple. — 28. Note sur les Missions de France : M. l'abbé de Rosan, supérieur. — 29 et 30. Emploi du temps. — 31. Harangue du cardinal de Rohan à la reine de France avant la cérémonie du mariage célébré en l'église cathédrale de Strasbourg le 15 août 1725, et discours après la cérémonie. — 32. Cahier de poésies et Confession de la foi du Père Quesnel. — 33. Chanson de Saint-

Jacques. — 34 et 35. Esprit public : bonapartistes et royalistes. — 36. Plan de l'entrée d'un bâtiment. — 37. Abonnement de lecture. — 38 et 39. Cryptographie ? — 40. Liste des membres composant la municipalité de La Fermeté. — 41 et 42. Listes de personnes avec qui Louis Du Bourg était en relations ou en correspondance d'affaires. — 43 à 46. Poésies (XIX^e siècle). — 47 à 49. Notes diverses (XIX^e siècle). — 50 et 51. Billets de souscription à une fête dédiée à la Garde nationale, à Tivoli (XIX^e siècle). — 52. Bon de délivrance de 2 kilos de cigares (1846).

2 F 982 (Liasse). — 3 pièces papier.

1714-1815. — IMPRIMÉS. *Mandements ecclésiastiques.* — 1. Recueil factice sur la Bulle Unigenitus comprenant : a) « Délibérations de l'Assemblée des cardinaux, archevêques et évêques, tenue à Paris en l'année 1713 et 1714, sur l'acceptation de la Constitution en forme de Bulle de Notre Saint Père le Pape Clément XI ». Melun, Pierre Laymeré, MDCCXIV, petit in-4°, 66 pages ; b) Mandement de Charles-François d'Hallencourt, évêque d'Autun (15 mai 1714), petit in-4°, 3 pages ; c) Le témoignage du clergé séculier et régulier de la ville et du diocèse de Paris au sujet de la Constitution Unigenitus, dans les lettres présentées à Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. S. l., MDCCXVII, in-4°, 64 pages ; d) Lettres des RR. PP. Feuillants du couvent de la rue Saint-Honoré, des FF. Prêcheurs du grand couvent de Saint-Jacques, de dom Charles Armand de la Vie, prieur des Blancs-Manteaux, des chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor, du R. P. Polinier, prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève, des RR. PP. provincial et recteurs des Pères de la Doctrine Chrétienne de la ville et du diocèse de Paris, et de plusieurs communautés. S. l., 1717, in-4°, 14 pages ; e) Prima pars articulorum doctrinæ Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis. Parisiis, apud Joannem Baptistam Delespine, MDCCXVII, in-4°, 22 pages ; f) « Lettre de M. Duguet à Monseigneur l'évêque de Montpellier, au sujet de ses remontrances au Roy ». S. l., 1724, in-4°, 12 pages ; g) Mandement de Monseigneur l'évêque et comte de Chalon. Chalon, Bernard Lamotte-Tort. S. l. n. d. [1714], in-4°, 5 pages ; h) Mandement de Messieurs les

doyen, chanoine et chapitre de la Sainte Eglise Métropolitaine de Tours. Tours, Jean Masson, MDCCXVIII, petit in-4°, 17 pages ; i) Mandement de Son Eminence Monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Paris, Jean-Baptiste Delespine, MDCC XX, in-4°, 63 pages ; j) Lettre pastorale et mandement de l'évêque comte de Chalon. S. l., 1714, petit in-4°, 8 pages ; k) Lettres en forme de Bref de Notre Saint Père le Pape Benoît XIII, contre les calomnies avancées au préjudice de la doctrine thomistique. S. l., MDCCXXIV, petit in-4°, 4 pages ; l) Mémoire instructif sur le Bref de Notre Saint Père le Pape Benoît XIII. Lucerne, Conrad Holtzstarchappfel, MDCCXXV, petit in-4°, 24 pages. — 2. Lettre du cardinal de Rohan, évêque-prince de Strasbourg, à M. de Romigny, syndic de la Faculté de Théologie de Paris, portant approbation des actes que ladite Faculté a faits pour faire observer et exécuter la Constitution Unigenitus. Paris, veuve Mazières et J.-B. Garnier, 1730, petit in-4°, 8 pages. — 3. Mandement de Mgr Etienne-Antoine de Boulogne, évêque de Troyes, ordonnant des prières publiques dans tout son diocèse, à l'occasion de l'ouverture de la session des deux Chambres. Nevers, Lefebvre aîné, 1814, petit in-4°, 8 pages.

2 F 983 (Liasse). — 56 pièces papier.

XVIII^e-XX^e siècles. — IMPRIMÉS. — 1. Testament olographe de Charles-Godefroy de La Tour d'Auvergne, Duc Souverain de Bouillon, du 4 octobre 1769, déposé à M^e Arnoult l'aîné, notaire à Paris, le 25 octobre 1771. Paris, imp. de L. Cellot, 1772, in-4°, 12 pages. — 2. Mémoire généalogique et historique de la Maison de Gibon ou Gibon-Porhoet en Bretagne, en 1790. Paris, Valade, in-4°, 61 pages. — 3. Proclamation du Directoire du Puy-de-Dôme. Clermont-Ferrand, imp. Antoine Delcros, 1791, in-4°, 4 pages. — 4 à 6. Liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les Conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire, établi à Paris par la loi du 17 août 1792, et par le second Tribunal établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la Patrie. Paris, Marchand, Berthé et Channaud, an II, in-8°, n^{os} V, VII et VIII. — 7. Les Oreilles d'Audoïn, ou les crimes des Meneurs des

Jacobins (Extrait du Journal des Débats et des Décrets). S. l. n. d., in-8°, 7 pages. — 8. « Les Jacobins d'aujourd'hui rappelés à l'ordre par un Jacobin d'autrefois ». S. l. n. d., in-8°, 4 pages. — 9. Dubois-Crancé : Entendons-nous. Premier dialogue entre deux Jacobins. Paris, imp. Guffrey, s. d., in-8°, 10 pages. — 10. Les Jacobins traités comme ils le méritent, signé Sapteng. Paris, imp. G.-F. Galletti, s. d., in-8°, 8 pages. — 11. Adresse de Billaud-Varenne aux Français, contre les oppresseurs actuels du Peuple, et pour la Liberté de la Presse. Paris, imp. Guffrey, s. d., in-8°, 8 pages. — 12. Rendez-moi ma queue, ou Lettre à Sartine Thuriot sur une violation de la liberté de la presse et des droits de l'homme, par l'Auteur de la Queue de Robespierre. S. l. n. d., in-8°, 16 pages. — 13. Les Noyades ou Carrier au tribunal révolutionnaire, par l'Auteur de la Queue de Robespierre. A Paris, chez les marchands de nouveautés, s. d., in-8°, 11 pages. — 14. Leboinel : Le cri du sang qui demande vengeance. Paris, imp. philanthropique, s. d., in-8°, 8 pages. — 15. Baraly : Le front de Robespierre et de sa clique, ou la nécessité de la liberté de la presse. Paris, imp. des Patriotes, s. d., in-8°, 8 pages. — 16. Pétition pour la citoyenne veuve Dubourg. Nevers, imp. J.-B. Lefebvre le jeune, an V, petit in-4°, 5 pages. — 17. Journal du matin et recueil complet des lois, par P. Sablier et plusieurs hommes de lettres (21 fructidor an V). Paris, imp. J.-P. Brasseur, petit in-4°, 4 pages. — 18. Circulaire de Jérôme Dalican et Delorme, commissaires de l'union des créanciers Bernard (6 juillet 1812). — 19. Système d'épuration, réduit à sa juste valeur par un membre de la majorité de la Chambre des Députés de 1815. Paris, imp. Le Normant, 1817, in-8°, 13 pages. — 20. Catalogue de livres rares et précieux, composant la bibliothèque de feu M. le baron de L***, dont la vente se fera le 22 juin, et jours suivants, de relevée, salle Basse de la Maison Silvestre, rue des Bons-Enfants, n° 30. Paris, Solvet et Masson, 1817, in-8°, 56 pages, avec indication des prix à l'encre. — 21. Résumé, par extrait, des 7 chapitres constitutifs de la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie. Extrait manuscrit des registres de délibérations du Conseil d'administration du 3 avril 1817, petit in-4°, 4 pages. — 22. Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles ou anoblies du

royaume de France ; prospectus. S. l. n. d., in-4°, 4 pages. — 23 et 24. Compagnie Française du Phénix, autorisée par Ordonnance Royale du 1^{er} septembre 1819. Prospectus et Statuts, 2 brochures in-4°. — 25. Chambre des Députés. Discours prononcé par M. de Cayrol, député du département de la Nièvre, dans la séance du 5 février 1821. Paris, Adrien Egron, s. d., in-8°, 8 pages. — 26. Projet de Société anonyme pour la fondation d'un établissement thermal aux eaux de Saint-Honoré, dans le département de la Nièvre. Nevers, imp. Lefebvre le jeune, 1827, in-4°, 7 pages. — 27. Préfecture du Département de la Nièvre. Avis aux personnes susceptibles d'être inscrites sur la Liste élémentaire du Jury, en exécution de la loi du 2 mai dernier. Nevers, imp. Lefebvre aîné, 1827, in-4°, 8 pages. — 28. Mission Scientifique du Bourg de Bozas. De la Mer Rouge à l'Atlantique. Paris, F.-R. de Rudeval, 1906, gr. in-8°. 4 pages. Spécimen de l'ouvrage. — 29 à 47. Carte de visite de Mme Emmanuel Dubourg, prospectus, réclames. — 48. Portrait dessiné et gravé avec le Physiomètre, par Quenedey. — 49 à 51. Lithographies d'après Carle Vernet. — 52. Procédé Sarmat pour la prompte et entière destruction des punaises, par feu le d^r Celier ? (S. l. n. d.). — 53. Prospectus de Lasne, traiteur restaurateur (s. d.). — 54. Affiche de vente de la terre de la Chapelle-sur-Orbais près Montmirail (1839). — 55 et 56. 5^e et 6^e listes des étrangers venus aux eaux de Vichy (15-25 juin 1839).

2 F 984 (Liasse). — 37 pièces papier.

1762-1813. — HISTOIRE DU FONDS (1). — 1. Obligation par Guyot, commissaire à terrier, d'une somme de 23.400 livres envers Jean-Louis de Foudras, marquis de Courcenay (Roanne, 20 janvier 1762). — 2 à 5. Ordre de M. de Foudras de Courcenay à Guyot de payer diverses sommes à M. Bergier, procureur du roi en l'élection de Roanne (26 novembre 1766). — 6. Désistement par Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, de la demande formée par exploit du 29 août 1771 à Simon Guyot, avocat en Parlement et commissaire

(1) Les pièces 1 à 19 sont presque toutes relatives au commissaire à terrier Guyot, et les pièces 20 à 32 au notaire Charles Frebault.

en droits seigneuriaux, demeurant à Roanne (22 mars 1774). — 7. Transaction entre Just-Henry Du Bourg et Simon Guyot (Lyon, 13 juillet 1774). — 8 à 16. Lettres de Guyot et de Forest au comte de Saint-Polgues (1778-1787). — 17. Assignation à Just-Henry Du Bourg (24 juillet 1778). — 18. Procès-verbal par Charles-François Perrotin de Barmond, conseiller du roi en sa Cour de Parlement, 1^{re} Chambre des Enquêtes, de la constatation de l'état d'une quittance du sieur de Foudras pour paiement de cens et droit de lods (21 septembre 1787). — 19. Procès-verbal de remise par Guyot à Just-Henry Du Bourg de divers terriers et cahiers et d'un rouleau de parchemin (2 mars 1788). — 20. Reconnaissance par Charles Frebault que Mlle de Las de Prye lui a remis une expédition de reconnaissances au profit de la seigneurie de Prye et un cahier d'expédition de reconnaissances au profit de la seigneurie d'Imphy (Prye, 11 août 1770). — 21. Quittance par Charles Frebault, notaire royal, à Louise-Marie de Las, marquise d'Azy, comtesse de Prye, de la somme de 960 livres (Nevers, 17 novembre 1770). — 22. Traité entre Michel-Mathieu de Las, chevalier, marquis d'Azy, comte de Prye, seigneur de Mousseaux-sur-Azy, Sauvry le Haut et le Bas, Vallotte, la Haute-Cour-Bourgoing, Vannay, la Haute-Cour-Naleau, Cherault, le Bouchot, Thiermay, les Brosses, le Mont-de-Prye, Rancy et Imphy, et sa sœur Louise de Las, et Charles Frebault, notaire royal à Saint-Sulpice-le-Châtel, pour le renouvellement des terriers de Prye, du Bouchot et d'Imphy (Château de Prye, 17 décembre 1767). Copie conforme du 8 mars 1774. — 23 à 27. Reconnaissances de remises d'expéditions ou de terriers à Frebault (1774-1776). — 28. Engagement pris par Frebault de parachever les terriers de Prye, du Bouchot et d'Imphy (Château de Prye, 20 décembre 1776). — 29. Inventaire des titres remis par le marquis Du Bourg à Charles Frebault pour la rénovation de ses terriers de Prye et d'Imphy (Château de Prye, 23 octobre 1777). — 30. Reconnaissance de remise de la grosse du terrier d'Imphy reçu Defrance en 1585, du terrier Camuzet de 1696 et de deux reconnaissances de 1692 et 1689 (Château de Prye, 23 octobre 1777). — 31. Pouvoir donné par Charles Frebault à son fils Jean-Baptiste de recevoir la moitié des arrérages de directes (Saint-Sulpice, 13 juillet 1778). — 32. Note sans

date paraissant être un relevé d'indications pour la rénovation des terriers. — 33. Extrait du registre des délibérations du corps municipal de la commune du Pré Pelletier certifiant que la citoyenne veuve Dubourg a déposé au greffe 29 liasses de titres féodaux concernant Imphy, Azy, Prye et Traizaigle (30 pluviôse an II). — 34. Etat des titres appartenant à Mme Du Bourg, propriétaire à Nevers, qui ont été enlevés de ses archives en 1793 et qui ont été déposés à la Préfecture de la Nièvre (Nevers, 5 décembre 1810). — 35. Lettre de M. Plançy, préfet de la Nièvre, à Madame Du Bourg, l'informant qu'il vient de prendre un arrêté autorisant le sieur Carrier, archiviste de la préfecture, à lui faire remise des titres réclamés (16 décembre 1810). — 36. Louis Du Bourg reconnaît avoir reçu de M. Rispal une malle contenant des titres de propriété des biens appartenant à feu dame Henriette de La Roche-Aymon, veuve de M. Du Bourg de Saint-Polgues, ainsi que des titres de famille (Clermont, 10 février 1813). — 37. Louis Du Bourg reconnaît que sa tante d'Oradour de Saint-Gervazy lui a remis trois petites caisses en sapin contenant des papiers utiles comme titres de propriété ou de famille, provenant de feu Françoise-Henriette de La Roche-Aymon, veuve de Just-Henry Du Bourg de Saint-Polgues (Clermont-Ferrand, 16 août 1813).

2 F 985 (Liasse). — 7 pièces papier.

1600-1786. — HISTOIRE DU FONDS. Inventaires. —

1. Répertoire des territoires contenus au terrier Chastellus de l'an 1600. — 2. Fragment d'inventaire concernant les biens du Forez (XVII^e siècle). — 3. Etat des titres, contrats et papiers remis à M. et Mme Du Coudray, en suite de la transaction de novembre 1651 (Montbrison, 11 décembre 1658). — 4. Fragment d'inventaire concernant les biens du Forez (XVII^e siècle). — 5. Etat des pièces retirées de M. Julliot en 1769 par ordre de dates. — 6. Inventaire des titres et papiers concernant la maison Du Bourg, celle de la comtesse de Saint-Polgues et autres y réunies (26 août 1773). — 7. Etat des terriers dépendant des rentes nobles de Chantois déposés et remis au pouvoir du comte de Saint-Polgues par M. Guyot, avocat en Parlement à Roanne (13 février 1786).

2 F 986 (Liasse). — 22 pièces papier.

XVIII^e-XIX^e siècles. — HISTOIRE DU FONDS. *Inventaires des biens situés en Nivernais.* — 1. Inventaire des titres de Prye (17 décembre 1750-28 avril 1751). — 2. Extrait de l'inventaire de Prye concernant les papiers (16-24 novembre 1768). — 3. Fragments d'inventaires de Bouloux, Jeugny, Maumigny ou Marcenay, Sauvigny, Traizaigle et le Vernay (XVIII^e siècle). — 4. Table alphabétique des noms des reconnaissants compris au terrier Taillandier de 1547 (XIX^e siècle). — 5 à 21. Inventaires d'Azy, du Bouchot, de Cherault, des Gamards, des Grappes, de la Haute-Cour-Naleau, Imphy, Lignères, Mousseaux, Paillot et Vannay, Prye, Rancy, Robinet, du Taillis-Carpentier, de Trailles, Valotte et Vaulx (XIX^e siècle). — 22. Cahier contenant plusieurs objets contentieux et divisé en différentes liasses, cotés par lettres alphabétiques et numérotés de 1 à 14 (XIX^e siècle).

2 F 987 (Liasse). — 6 pièces papier.

XIX^e-XX^e siècles. — HISTOIRE DU FONDS. *Dactylographies et imprimés.* — 1. Copie dactylographiée du Projet d'un Mémoire pour la réunion des Branches de la Maison des Bourgs et en France, et la nécessité où elles sont de reprendre les fleurs de lys (XIX^e siècle). — 2. Chevalier de Courcelles : « Généalogie de la maison Du Croc ». Paris, imp. de Plassan et C^{ie}, 1829, in-4^o, 18 pages. — 3. L. Sandret : « Ambassades de Philibert Du Croc en Ecosse (1565-1572). Etude historique sur la maison Du Croc, en Auvergne ». Paris, J.-B. Dumoulin, 1870, in-8^o, 40 pages. — 4. Emile Delarbre : « Sur les rives du Doux. Bozas ». Privas, imp. nouvelle (J.-J. Roux), 1903, in-8^o, 134 pages. — 5. Paul Destray : « Un diplomate français du XVI^e siècle. Philibert Du Croc ». Nevers, imprimerie nouvelle L'Avenir, MCMXXIV, in-8^o, 101 pages. — 6. Archives Départementales de la Nièvre. Répertoire numérique provisoire de la série 2 F (Fonds Du Bourg de Bozas). [Nevers], 5 mars 1925, in-8^o, 22 pages dactylographiées.

2 F 988 (Liasse) — In-8^o, XII - 434 pages papier (235×155 mm.).

1863. — HISTOIRE DU FONDS. *Imprimé.* — Franck Pottier : « Roanne pendant la Révolution ».

Roanne, Durand, 1868, in-8^o. Renseignements sur Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, et son arrestation.

2 F 989 (Liasse). — 90 pièces papier.

XVII^e-XIX^e siècles. — RÉSIDUS. — 1 à 54. Résidus de pièces de procédures ou d'indications de procédures (XVII^e-XVIII^e siècles). — 55. Avis de réception d'un gros paquet adressé à M. de Saint-Polgues (Roanne, 10 mai 1689). — 56. Résidu d'obligation envers Mme Du Bourg (1791). — 57. Mémoire pour les propriétaires qui ont affermé leurs propriétés en argent (S. d.). — 58. Plan figuratif de la haie séparant la terre de M. de La Faye du bois du marquis Du Bourg (S. d.). — 59. Liste d'usagers (S. d.). — 60. Enveloppe de lettre adressée à la citoyenne Tissier pour le citoyen Boscaris, homme de loi à Lyon (S. d.). — 61. Indication d'anciennes liasses (S. d.). — 62 et 63. Deux notes où il est question de Mont-Robert (S. d.). — 64. Avis de chirurgien sur une opération (2 floréal an IX). — 65 et 66. Notes paraissant de la main de Louis Du Bourg (S. d.). — 67. Copie d'un passage de la lettre de M. Camille à sa tante (16 brumaire an XI). — 68 à 73. Indications relatives aux plantes et arbres (S. d.). — 74 et 75. Résidus de comptabilité (XVIII^e-XIX^e siècles). — 76. Itinéraire ; notes au crayon (S. d.). — 77. Note sur le droit de parcours (S. d.). — 78. Vœux du vicomte Charles de Besse de la Richardie pour le rétablissement de la Maison de Bourbon (S. d.). — 79. Note de réparations à faire, sans indication de localité (S. d.). — 80 à 82. Notes d'arpentage. — 83. Mentions au crayon de divers registres, des listes de conscriptions, et de contrôleurs de réfractaires et déserteurs (S. d.). — 84. Discours prononcé à Montmirail le 20 janvier 1806. — 85. Demande de Clauzel, expert géomètre, au vicomte de Bizy, de bien vouloir transmettre une lettre à M. Mathon, curé d'Accons (février 1820). — 86. Note relative à M. Vande, maître d'école à Pargny (1820). — 87. Sollicitation du poste vacant de notaire à Cognac en faveur de M. Jean Baraud, principal clerc de M^e Rousse, notaire à Paris (S. d.). — 88. Invitation au marquis et à la marquise Du Bourg pour une soirée à la réunion de l'Hôtel Cornil (S. d.). — 89. Avis de concours pour l'emploi de surveillant dans le service des haras (1854). —

90. Note pour du papier gai destiné à la chambre d'une fillette de 9 ans (S. d.).

SUPPLEMENT (1)

I. — TITRES DE FAMILLE

2 F 990 (Liasse). — 1 pièce papier.

1606. — ANCIENVILLE (D'). — Testament de Louis d'Ancienville, chevalier de l'ordre du roi, baron de Révillon et Balleynes, gentilhomme ordinaire de sa chambre, élisant sa sépulture en l'église de Révillon où sont inhumées sa grand-mère et sa femme. Son fils aîné Claude reçoit la baronnie de Révillon et de Balleynes et devra payer 100 livres aux exécuteurs testamentaires ; le second fils, Louis, reçoit la terre de Maigneux et vicomté d'Ormont, la terre et vicomté de Souilly-le-Moulin, les prés et le fief de Bannefroid, et paiera chaque année 15 livres à l'église de Révillon pour l'entretien d'un maître d'école, prêtre ; le troisième reçoit la seigneurie de Marrault, Magny et Estrée. La fille, Anne, se voit attribuer 44.000 livres « sans toutes-foys luy oster les levées de lad. terre de Sougis » qui sont dues, et les profits de fiefs payés au sieur de Montjournant, vidame de Chalon, soit 10.000 livres ; elle devra régler tout cela avec ses frères « pour esviter a debat ». Autres legs : à l'église de Révillon : une petite croix de cristal se trouvant à Epoisses, ainsi que le devant d'autel, la « soubhaste » et chasuble de velours cramoisi ; à ses enfants la métairie de Dougny à Ourouer au lieu de la cense de Marne la Tonnière à Sougy ; à M. Deslandes, conseiller en la Grand'Chambre, sa grosse montre ; à M. de Charmoy, conseiller en lad. Chambre, un saphir ; aux Jacobins, Cordeliers réformés et Capucins de Nevers, 20 livres à chaque couvent ; à l'église d'Urzy, 20 livres ; à celle de Saint-Martin-d'Heuille, 20 livres ; au maître d'école de Révillon, 40 setiers de blé de rente sur la métairie de Marne (27 juin 1606). Collation du 11 juillet 1606.

2 F 991 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 19 pièces papier.

1486-1509. — AUGEROLLES (D'). — 1. « En la cause aujourduy introduicte au lieu et siège royal

de Cusset par devant nous Jehan de la Chase, licencié en loix et bachelier en décret, conseiller et maistre des requestes de l'ostel du Roy nostre sire, lieutenant général à Cusset de monseigneur le bailly dud. lieu et de Saint Pierre le moustier des ressors et exemptions de Berry et d'Auvergne, entre noble homme Jacques du Peschin, demandeur en vérification de cédulle, comparant en personne d'une part, contre noblé homme Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, deffendeur, comparant par Jehan Ligier son procureur, d'autre part, fait le propos dud. demandeur requérant que led. deffendeur eust à vériffier ou désnier son seing manuel mis et apposé en lad. cédulle, lequel deffendeur a requis jour d'avis que lui avons octroyé jusques à duy en quinze jours prochain, et pour procéder et aler avant en oultre selon raison, ce fait par ledit demandeur a esté offert audit deffendeur de lui rendre ses deniers quil a baillez pour le mariage de lui et de sa femme par my ce quil feust receu à venir à partaige des biens délaissés par le trespas du feu père de sadicte femme. Faict et donné audit Cusset soubz le contreseel royal dudit bailliage le lundy xv^e jour d'avril l'an mil iii^e iii^{xx} et six. Dalbostz » (17 avril 1486). Trace de sceau pendant sur simple queue de parchemin. — 2. Nouveau délai de 15 jours accordé à Dauphin d'Augerolles pour la vérification de cette cédulle (vendredi 5 mai 1486). — 3. Quittance en latin par Jacques Du Peschin, seigneur de Montgeorge, à Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, d'une somme de 80 livres (12 mai 1487). — 4. Quittance en français par le même d'une somme de 70 francs (15 juin 1488). — 5 à 12. Autres quittances de Du Peschin (1490-1497). — 13. Note pour la vérification des paiements faits à M. de Montgeorge du mariage de sa femme. — 14 et 15. Paiements faits à M. de Montgeorge. — 16. Nouvelle quittance de Jacques Du Peschin (19 juin 1499). — 17. Procuracion d'Antoinette d'Augerolles, veuve de Jacques Du Peschin donnée à Antoine Du Peschin, écuyer, frère dud. Jacques (5 juin 1509). — 18. Lettre de M. de Saint-Polgues à M. de Montgeorge (25 juillet sans millésime). — 19 et 20. Lettres de M. de Saint-Polgues à M. de Montfant (5 et 15 septembre sans millésime). — 21. Quittance d'Antoinette d'Augerolles (8 octobre 1509).

(1) Pièces retrouvées, données ou acquises au cours de la rédaction et de l'impression de l'inventaire.

2 F 992 (Liasse). — 1 pièce papier.

1656. — BERNAY (DE). — Baptême de Jean-Claude de Bernay, né le 25 février, fils de messire Jacques de Bernay, seigneur de Courdray et de la Motte, et de Jeanne Beraud. Parrain : Claude de Richard, seigneur de la Rochilière, capitaine de cavalerie dans le régiment de Gouvenet. Marraine : Jeanne Pocolot, dame de la Barrolière (26 mars 1656). Extrait baptistaire du 22 septembre 1657 par François Thomazet, curé de Saint-Michel de Lyon.

2 F 993 (Liasse). — 1 pièce papier.

An III. — BERTHIER. — Certificat de résidence de Louis-Pierre-Etienne Berthier, propriétaire à Nevers, né le 25 mars 1770 (Nevers, 3^e jour complémentaire an III).

2 F 994 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier.

1563-1906. — DU BOURG. — 1. Présentation par Claude Du Bourg, conseiller du roi, trésorier de France à Riom et secrétaire des finances, à Hugues Fermaget, greffier en la Chambre des Comptes, de trois états en papier (samedi 17 juillet 1563). — 2. Quittance de Hugues Bourg, conseiller du roi, élu supprimé en l'élection d'Aurillac, à Jean de Bort, commis à la recette de lad. élection en 1666, de 88 l. 3 d. pour un quartier de la somme de 352 livres assignées à son office (Riom, 28 novembre 1668). — 3. Cession par François Pertuis, père et légitime administrateur de la personne et des biens de Pierre-François Pertuis, prieur commendataire de Montfaucon, chanoine de l'église métropolitaine d'Avignon, et bénéficiaire de son oncle Pierre Pertuis, chanoine de lad. église « à Jean Du Bourg, écuyer, fils de Jean Du Bourg et Catherine de Pertuis « mariés du lieu de Bourbon en Provence », neveu dud. feu sieur Pertuis, d'un fonds et capital de 100 livres à prendre sur la carrière et communauté des Juifs d'Avignon ((23 avril 1675. Pierre-François Aubert, notaire apostolique et royal). — 4. Note sur Jean IV Du Bourg, Pierre Du Bourg, sieur de Montaigu, Jean Du Bourg, époux de Catherine de Bondon, Gaspard Du Bourg, ecclésiastique, et Emmanuel Du Bourg, capitaine de cavalerie au régiment d'Humières (XVII^e siècle). — 5. Questions juridiques posées à propos des testa-

ments du comte Du Bourg, maréchal des camps et commandant à Montpellier (28 novembre 1694), et du marquis Du Bourg en ce qui regarde la substitution (23 mai 1760), des contrats de mariage de M. Du Bourg avec Louise-Marie de Las (26 septembre 1772) et de Just-Henry Du Bourg avec Henriette-Françoise de la Roche-Aymon (25 novembre 1736). — 6. Note sur Antoine Du Bourg, président à mortier au Parlement de Paris, et sa descendance (XVIII^e siècle). — 7. Requête de don Etienne de Blanes, marquis de Millas, chevalier d'honneur en la Cour, contre la marquise Du Bourg (XVIII^e siècle). — 8. Instruction pour la marquise Du Bourg contre Monsieur de Blanes (XVIII^e siècle). — 9. Lettre de Buisson annonçant l'envoi d'un cahier de titres (14 février 1753). — 10. Reconnaissance d'une dette de 38.000 livres (1786). — 11. Lettre au comte de Saint-Polgues (S. d.). — 12. « Etat de mes comptes avec mon beau-père depuis le 25 septembre 1787 à ce jourdhuy 13 mai 1791 ». — 13. Quittance de Mme de Las de Prye Du Bourg au comte de Saint-Polgues de 6.000 l. pour trois années d'intérêt du principal de 40.000 l. porté par son contrat de mariage (Nevers, 12 août 1791). — 14 et 15. Lettres au comte de Saint-Polgues (12 août 1791 et 8 mars 1792). — 16 et 17. Etat des effets d'habillement d'un volontaire donnés par la citoyenne Du Bourg à la section de la Croix-Rouge (10 mars 1793). — 18. Lettre d'envoi du reçu précédent (jeudi 28 mars 1793). — 19. Quittance de 400 livres à la même pour frais de l'armement de la Vendée (Paris, 11 mai 1793). — 20. Autre quittance de 100 livres « pour les secours pressans de la patrie » (Le Pré Saint-Gervais, 14 mai 1793). — 21. Autre quittance de 10 livres pour les indigents de la section de Bondy (29 brumaire an II). — 22. Attestation par les officiers municipaux et agent national du Pré Pelletier que la citoyenne Du Bourg a participé aux secours de la commune (16 floréal an II). — 23 et 24. Notes d'Emmanuel Du Bourg à la Maison d'éducation de Gentilly (1810). — 25. Notes de Charles Du Bourg au même établissement (octobre-novembre 1810). — 26. Programme de l'éducation de Charles et d'Antoine Du Bourg (1^{er} novembre 1812-1^{er} janvier 1816). — 27 à 31. Lettres à Louis Du Bourg (1812-1822 et sans millésime). — 32. Certificat du sous-préfet d'Epernay attestant que le comte Louis Du Bourg a les

ressources suffisantes pour payer la pension de ses deux fils à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (14 juillet 1818). — 33. Note de Louis Du Bourg au sujet de l'exécution des dispositions testamentaires de la marquise Du Bourg (1823). — 34. Lettre de L. de Magny, directeur des Archives générales de la noblesse, signalant l'existence dans ces archives d'un intéressant dossier sur la famille Du Bourg et en offrant la cession moyennant des conditions raisonnables (Paris, 5 mai 1868). — 35. Note imprimée sur le mariage de Gabriel Du Bourg, sous-lieutenant au 9^e chasseurs à cheval, avec Mlle Marie de Beaumont, célébré le 14 juin (août 1888). — 36. Note sur le mariage de Marie-Thérèse Du Bourg avec M. Jean de Marliane (12 août 1902). — 37. Notes sur la mort et le service funèbre du vicomte Pierre-Marie-Robert Du Bourg de Bozas (1902-1905). — 38. Note sur Marie-Philippe-Suzanne Du Bourg, comtesse de Toulouse-Lautrec, décédée le 17 septembre 1906.

2 F 995 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1555. — GIRARD. — 1. Lettres de contrainte au profit de Jacques Radier, ancien greffier, et de Claude Genton, ancien prévôt des maréchaux de France au pays et duché de Berry, contre François Girard, écuyer, seigneur de Sermoise (20 juillet 1555). — 2. Lettres de rémission accordées par Henri II à François Girard, écuyer, demeurant à Chevenon, coupable d'homicide sur la personne de son beau-frère François de Cullan, seigneur de Châteauneuf-sur-Cher (Anet, août 1555). — 3. Procuration de Joachim Girard, chevalier, seigneur de Chevenon, Bois et Peully, à François Girard, écuyer, seigneur de Sermoise, des Barres et de Soulerin, homme d'armes de la compagnie de Mgr le duc de Nivernais, pour recevoir en son nom de messire Claude d'Urfé, chevalier de l'ordre, conseiller du roi en son privé conseil, gouverneur de Mgr le Dauphin, la somme de 200 l. t. qui lui restait à payer des arrérages des 300 l. viagères qu'il avait droit de prendre chaque année sur la seigneurie de Châteauneuf-sur-Cher (Chevenon, 6 août 1555. Jean Dufour, notaire ducal).

2 F 996 (Liasse). — 3 pièces papier.

1644 - An XIII. — LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE

SAINT-VALLIER. — 1. « Estat et inventaire des pièces et procès que Madame de la Saulve a apporté de Lyon à Grenoble en son voyage fait au mois de décembre 1643. Lesquelles ont estés communiqués au sieur Droyat, procureur de Madame de Rochefort ⁽¹⁾, le ⁽²⁾ janvier 1644 ». — 2. Consultation juridique signée A. Thiévon au sujet du contrat de mariage entre M. de Saint-Vallier et Mlle de Riantz (27 frimaire an XI). — 3. Bordereau d'inscription de créance d'exercice de droits d'usufruit au profit d'Antoinette-Françoise-Bibiane de La Porte, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Saint-Vallier, contre Louis Du Bourg, propriétaire, et Barbe-Pierrette de Saint-Vallier, son épouse (An XIII).

2 F 997 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 126 pièces papier.

1652-1767. — LA RICHARDIE DE BESSE. *Procédures*. — 1 à 56. Procédure de Jérôme de La Richardie de Besse, époux d'Anne de Nagu de Varennes, et Jean d'Arcy, comte d'Ailly, époux de Marie Nagu de Varennes, contre Elisabeth Dubled d'Uxelles, Catherine Fourneret, veuve de Barthélemy Moreau, président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, et Jacques-Guillaume de Frazons, sieur de Saint-Romain, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres au département de Bourgogne (1652-1708). — 57 à 94. Procédure de Jérôme de La Richardie de Besse et Jean d'Arcy, comte d'Ailly, contre Jacques-Auguste Espiart, seigneur de Vernot, conseiller du roi, doyen de la Cour de Parlement de Dijon, et consorts, et Gabrielle Du Lieu, épouse séparée de biens de Joseph-Alexandre de Nagu, chevalier, marquis de Varennes (1683-1767). A signaler : P. 57. Quittance de Jean d'Arcilly, comte d'Ailly, seigneur de Périgny, Monrodon et la Fayette, à Madeleine Basays, veuve de Charles de Chevin-Liétard, chevalier, comte de Roche, seigneur de Chuffilly, Vincelles, Ratté, etc., de 46.436 livres 10 sols (24 septembre 1683). P. 70. Promesse d'indemnité par Jean d'Arcy, comte d'Ailly, envers Jérôme de La Richardie de Besse, à cause de la vente du fief de la Fayette à Jean-Baptiste de Laire, écuyer, sieur

(1) Catherine de La Croix de Chevrières, veuve du comte de Rochefort.

(2) Chiffre laissé en blanc.

de Chambouffe, conseiller du roi, président en la Cour des aides de Clermont-Ferrand (Riom, 17 mars 1695. Teilhot, notaire royal). — 95 à 119. Procédure de Jérôme de La Richardie de Besse contre Jean Bataillon, procureur en la Cour (1689-1713). — 120 à 126. Procédure de Jérôme de La Richardie de Besse contre le duc Philippe d'Orléans (1702-1707).

2 F 998 (Liasse). — 30 pièces papier.

1779-1781. — LA RICHARDIE DE BESSE. — 1 à 30. Quittances de rente et pension viagère signées : J. Julie de Rolant, Anne-Louise de Besse de La Richardie du Vernet, Marie-Louise de Besse de La Richardie du Chery, sœur de Bouillé, prieure de Toulon, puis abbesse de Saint-Léger de Préaux en Normandie et prieure de Champchanoux (1779-1781).

2 F 999 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 17 pièces papier.

1599 - XIX^e siècle. — LAS (DE). — 1. Lettres d'Henri IV au sieur de la Coudre, lieutenant du sieur de Vic, en la compagnie du régiment de ses gardes, l'autorisant à tirer ou faire tirer par cinq de ses domestiques de l'arquebuse aux loups, renards, oiseaux de rivière, pluviers, ramiers et autres gibiers non défendus, dans l'étendue de ses terres, seigneuries et dépendances. Signé : Henri, et plus bas : Forgest (Paris, 3 décembre 1599). — 2. Pactes de mariage entre Jean de Las, fils de feu Jean-Marie de Las, assisté de son frère Pierre de Las et de son oncle paternel Jean de Las, avec Laurence Darolles, fille de feu Jean Darolles et de Jeanne Mignard, assistée de son frère Pierre Darolles et de ses oncles paternels Jean-François et Jean Darolles (8 février 1665). — 3. Extrait baptistaire de Claude de Las, fille de Charles de Las, seigneur de Valotte et Lancray, et de Jeanne de Changy (31 mars 1675). Collation du 15 juillet 1761. — 4. Notes concernant les de Las de Valotte, en Bourbonnais et Nivernais (XVIII^e siècle). — 5. Extrait baptistaire d'Henri-Denis, fils de Jean-Baptiste de Las, seigneur de Prye, et de Marie Du Bourg (1^{er} juillet 1744). Collation du 14 juillet 1749. — 6 à 8. Preuves de noblesse de la famille de Las (XVIII^e siècle). — 9 à 13. Pièces de procédure (1755-1765). — 14. Certificat de bonne conduite délivré à la citoyenne Du Bourg par la commune

du Pré Pelletier (1^{er} brumaire an III). — 15. Attestation du dépôt de deux certificats de résidence délivrés le 25 ventôse par le conseil général de la commune du Pré Pelletier en faveur de Louise-Marie de Las de Prye, veuve Du Bourg (Nevers, 8 germinal an III). — 16. Certificat de dépôt aux Archives de la Nièvre d'un certificat de résidence en faveur de Louise-Marie de Las délivré par l'administration municipale de Roanne le 20 ventôse précédent (Nevers, 9 germinal an III). — 17. Certificat de résidence délivré à Louise-Marie de Las par la municipalité de Nevers (28 fructidor an III). — 18. Quittance délivrée par l'administration municipale du canton de Belleville des droits que Louise de Las de Prye était tenue d'acquitter pour sa profession de maîtresse de forge et la valeur locative de sa maison d'habitation (6 ventôse an VII). — 19. Brouillon d'arbre généalogique de la famille de Las et de ses alliances (XIX^e siècle).

2 F 1000 (Registre). — Petit in-folio, 57 feuillets papier.

XVIII^e siècle. — LAS (DE). — Compte de tutelle. — « Compte que rend dame Jeanne-Marie Du Bourg, veuve de messire Jean Baptiste Bernard de Las, chevalier, seigneur comte de Prye, tutrice légitime et confirmée en justice à ses enfans cy après nommés. A M^{re} Michel Mathieu de Las, chevalier, seigneur comte de Prye, d^{lle} Catherine Gasparde de Las, et d^{lle} Louise Marie de Las », en présence de Charles-Paul Du Crest, chevalier, seigneur de Vandenesse, curateur desdits mineurs.

2 F 1001 (Liasse). — 1 pièce papier.

1504. — SAINT-PIEST (DE). — Quittance par Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Roche-la-Molière et Saint-Polgues, à Gabriel de Saint-Priest, chevalier, seigneur dud. lieu, de 100 l. t., en paiement d'un terme échu de la dot d'Ysabeau de Saint-Priest, femme dud. d'Augerolles (Lyon, 13 mai 1504).

II. — BIENS ET DROITS

NIVERNAIS

2 F 1002 (Liasse). — 3 pièces papier dont un plan.

1787 - An III. — ANLEZY. — 1. Plan du bois du Gros Riau ou taillis d'Anlezy coupé à la fin de

1786 et au commencement de 1787. — 2 et 3. Extrait du rôle des contributions foncières d'Anlezy. La veuve et les héritiers Du Bourg sont imposés à 732 l. 17 s., plus 34 l. 8 s. 7 d. de charges locales, pour un revenu de 2.353 l. 4 s. (9 nivôse an III).

2 F 1003 (Liasse). — 10 pièces papier.

XVIII^e-XIX^e siècles. — Azy. — 1. Attestation par Gonin, maire d'Azy, que le citoyen Lévillé, alors administrateur du département, lui a remis 13 couvertures provenant de la maison de la citoyenne veuve Du Bourg, d'Azy, pour concourir au contingent des 15 couvertures à fournir par la commune (Azy, 3 frimaire an III). — 2. Extrait de la contribution foncière de 1791 et quittance du montant (Azy, 4 nivôse an III). — 3. Extrait de la contribution foncière de 1792 (Id.). — 4 à 9. Notes sur le domaine d'Azy à vendre (S. d.). — 10. Requête du vicomte de Berthier-Bizy au nom de la marquise Du Bourg, sa belle-mère, demandant remise au 23 avril de la cause qu'elle a contre l'administration forestière ; l'épizootie « amenée par les alliés » lui a fait perdre pour 40.000 francs de bestiaux (Après 1816).

2 F 1004 (Liasse). — 1 pièce papier.

1824. — FERMETÉ (LA). *Bois.* — Certificat de visite par Brodu, contre-maitre forestier de la marine, des arbres appartenant à M. le marquis Du Bourg dans la commune de La Fermeté et attestant qu'ils ne peuvent être employés au service de la marine, étant trop petits (Imphy, 14 janvier 1824).

2 F 1005 (Liasse). — 7 pièces papier.

1870-1874. — FERMETÉ (LA). *Chapelle Saint-Marc.* — 1 à 7. Pièces relatives à la locature de la Chapelle Saint-Marc (1870-1874). A signaler : P. 4. Location par le marquis Du Bourg à Antoine Cerclier, journalier à Thiernay, d'un logement à prendre dans les bâtiments antérieurement consacrés aux écoles et au logement de l'instituteur (Prye, 8 avril 1872).

2 F 1006 (Liasse). — 4 pièces papier.

1819-1820. — FERMETÉ (LA). *Papiers Amiot-Bourdiaux.* — 1. Certificat de non inscription

d'hypothèques sur le dixième d'une maison à Prye, commune de La Fermeté, vendue le 20 mars précédent (8 mai 1819). — 2. Etat de ce qui est dû par la marquise Du Bourg à M^e Rolland, notaire à Nevers (20 mai 1819). — 3. Copie collationnée de l'extrait baptistaire de Jean Bourdieu, fils de Jean-Pierre Bourdieu, maréchal à La Fermeté, et de Marie D'arvoux, né le 27 brumaire an VIII (Extrait du 19 juillet 1819). — 4. Pouvoir donné par Jean Amiot, chasseur au 11^e régiment des Chasseurs de l'Isère en garnison à Tours, à M. Legoube, homme d'affaires chez Mme Du Bourg, de toucher pour lui la somme de 200 francs qui lui est due (Tours, 31 août 1820).

2 F 1007 (Liasse). — 1 pièce papier.

1820. — FERMETÉ (LA) ET AUTRES. — Déclaration par Marie-Louise de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, qu'elle a fait choix de Denis Barbarin, propriétaire à Imphy, pour garde forestier et rural de toutes ses propriétés situées dans les communes de Chevenon, Nevers, Sauvigny-les-Chanoines, Saint-Jean, Saint-Benin-d'Azy, Beaumont, Saint-Ouen, Imphy, La Fermeté et autres (Château de Prye, 24 mai 1820).

2 F 1008 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1605-1813. — IMPHY. — 1. Vente par Louis d'Ancienville, sieur des Bordes et d'Epoisses, et Achille d'Ancienville, vicomte de Révillon et de Marrault, prenant en main pour leur père Louis d'Ancienville, chevalier de l'ordre du roi, sieur de Révillon, et pour leur sœur Anne d'Ancienville, à M^e Charles Roy, avocat en la souveraine Cour de Parlement à Paris, représenté par son père M^e Martin Roy, avocat fiscal de Nivernais, de la terre, justice et seigneurie d'Imphy en Bourbonnais, pour le prix de 7.200 l. t., dont 1.200 payées comptant (Nevers, 11 février 1605). Suivent la ratification par Michel Frigère, marchand de Prye, au nom de Louis d'Ancienville, baron de Révillon (Id.) et la procuration de celui-ci (Château des Bordes, 10 février 1605). — 2. Requête de Louise-Marie de Las de Prye au Préfet de la Nièvre au sujet de l'arrêt prononcé par la Cour de Bourges le 16 juillet 1807, entre elle, M. Pinet et le maire d'Imphy, aux fins d'être remboursée par la

commune d'Imphy de ce qu'elle a payé en plus de sa quote part (Château de Prye, 6 octobre 1813).

2 F 1009 (Rouleau). — 2 pièces papier.

1817. — IMPHY. *Petit moulin.* — 1 et 2. Plan géométrique du petit moulin d'Imphy et de son cours d'eau par Le Faure (Nevers, 1^{er} mars 1817). Ces deux pièces, dont une en partie déchirée, doivent être réunies pour former le plan total.

2 F 1010 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — MOUSSEAUX-SUR-AZY. — Plan du bois de la Vandeville appartenant à la marquise Du Bourg.

2 F 1011 (Registre). — In-8, 214 feuillets papier (265 × 195 mm.).

1611-1625. — PRYE. *Terrier.* — Terrier de Prye dressé par le notaire Petit pour Antoine de La Grange, chevalier des ordres, seigneur d'Arquian, Prye et Imphy, capitaine de 50 hommes d'ordonnances. Couverture en parchemin formée d'un fragment de procédure relative à la maison des Sizeaulx, à Nevers.

2 F 1012 (Registre). — In-folio, 168 feuillets papier (370 × 250 mm.).

1742. — PRYE. *Terrier.* — Terrier de Prye dressé par le notaire Boury pour Michel de Las, chevalier, comte de Valotte, et Jean-Baptiste de Las, chevalier, comte de Prye, seigneurs de Prye, Imphy, Le Bouchot et autres lieux.

2 F 1013 (Registre). — In-folio, 27 feuillets papier (370 × 240 mm.).

1776. — PRYE. *Terrier.* — Terrier de Prye dressé par Frebault, notaire royal, pour Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, marquis de Bozas, et Louise de Las de Prye son épouse, seigneur et dame de Saint-Benin-d'Azy, Valotte, Cherault, Trailles, Vannay, Mousseaux sur Azy, Prye sur l'Ixure, le Bouchot, les Brosses, Imphy et autres terres.

2 F 1014 (Liasse). — 1 pièce papier.

1813. — PRYE. *Fabrique.* — Etat de l'argent appartenant à la fabrique de Prye (7 avril 1813).

2 F 1015 (Liasse). — 32 pièces papier.

XIX^e siècle. — PRYE ET NEVERS. — 1 à 5. Estimation des bois de Prye sur le terrain (mars 1832). — 6. Domaine du Bouchot. — 7. Petite louagerie de Croupillon et moulin de Prye. — 8. Louagerie de la Godille. — 9. Domaine du Mont de Prye. — 10. Domaines de Prye (anciennement la Réserve) et de Vaux. — 11. Bois de Prye. — 12. Domaine de Rancy. — 13. Estimation du château et des terres de Prye. — 14 et 15. Récapitulation des estimations de la terre de Prye (8 avril 1832). — 16 à 21. Renseignements sur Prye (s. d.). — 22 à 25. Hôtel de Nevers (s. d.). — 26. Echange de terres à Prye, La Fermeté et Imphy entre Charles-Louis Du Bourg, propriétaire au château de Prye, et Charles-Augustin-Marie Pinet père, propriétaire à Nevers (Nevers, 9 novembre 1839. Col, notaire). — 27. Quittance de 722 francs 55 centimes délivrée par Jules Pinet au marquis Du Bourg pour soulte de cet échange (Nevers, 16 novembre 1839). — 28. Certificat de non inscription d'hypothèque à la charge de Charles-Augustin-Marie Pinet père sur le Champ des Mesures et le Petit Buisson (Nevers, 3 décembre 1839). — 29. Etat des inscriptions existant sur les registres du bureau des hypothèques de Nevers à la charge de Charles-Louis-Marie Du Bourg (Nevers, 2 décembre 1839). — 30 à 32. Pièces relatives à l'échange de 1839, dont un plan de la pointe des prés de Prye arpentée par Moisy en septembre 1834, qui a été modifié en fait par cet échange.

2 F 1016 (Liasse). — 3 pièces papier

1812-1845. — PRYE ET IMPHY. — 1. Plan de la petite forge de Prye par Pernet (La Fermeté, 12 décembre 1812). — 2. Plan de prés entre Prye et Imphy situés entre la rivière de Sardolles et l'Ixure (S. d.). — 3. Tableau de lots d'un bois à Imphy (27 avril 1845).

2 F 1017 (Liasse). — 21 pièces papier.

1806. — PRYE ET IMPHY. *Impositions.* — 1 à 21. Impositions des terres de Prye et Imphy y compris les biens situés sur Sauvigny, Saint-Ouen et Azy.

2 F 1018 (Liasse). — 1 pièce papier.

1815. — PRYE. *Bouchot (Le)*. — Bail à métairie pour 6 ans par Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du Bourg, à Louis Cornu, laboureur, et Marie Beauchet sa femme, François Franc, laboureur, et Marie Cornu sa femme, et François Cornu, fils dud. Louis, du domaine du Bouchot (Château de Prye, 30 décembre 1815).

2 F 1019 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — PRYE. *Rancy*. — Note paraissant du XVIII^e siècle tarifant les fossés d'un pré à Rancy, du pré de la Nienne, le curement le long de la rue de Rancy et le « dessertis » du champ de Perrot sur le sentier de Rancy.

2 F 1020 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 30 pièces papier.

1667-1839. — PRYE. *Thiernay*. — 1. Extrait du partage entre Jean Choquelin, manouvrier, Jacques Labonne, laboureur, et Louise Choquelin sa femme, demeurant à Prye, Jacques Choquelin, laboureur à Marzy, et Léonard Choquelin, tous héritiers de Louis Choquelin et de Françoise Brisson leur père et mère (2 mai 1667). — 2. Bail à bordelage consenti par Léonard Caillot, curé de Prye, en faveur de Jean Imbert et Barthélemy Chaumereuil, perreyeurs au village de Boisfourré, de sa part de deux pièces de pré dans le Pré Regnard, se partageant avec Jean Simon et Jacques Rimbault (La Fermeté, 26 janvier 1690. Dugué, notaire royal). Collation du 4 août 1747 sur une grosse du 9 mai 1714. — 3. Reconnaissance par Pierre Chartre, cabaretier, et Marie Pernet sa femme, au profit du prieuré de La Fermeté, de maison et héritages à Thiernay (20 mai 1722). — 4. Bail « à moitié et communs frais » pour trois à six ans par Suzanne-Thérèse de Blosset-Précy, prieure de La Fermeté, à Pierre Freyduzier dit de Champ, cabaretier audit lieu, et Marie Pernet, sa femme, de la « carrière à moulage » dépendant du prieuré (3 juillet 1735). — 5. Bail à bordelage consenti par lad. prieure en faveur de lad. Pernet, veuve dud. Freyduzier, du Champ Clereau, paroisse de Prye (Parloir du prieuré, 21 novembre 1740. Gentil, notaire royal). — 6. Procès-verbal de l'état des biens acquis par

Pierre Chartre, à Thiernay, de Jean Jouanin dit Pincegalette, demeurant à Nanteuil, paroisse de Billy, héritier de Jean Jouanin et de Marie Labonne (1^{er} février 1749). — 7. Obligation par Jean Bonneau, charbonnier à Prye, envers Pierre Chartre, marchand à La Fermeté, de 60 livres, et bail à cens pour six ans par le même au même de sa part du pré des Cocques (11 novembre 1749). — 8. Quittance par Cécile de Las de Valotte, prieure de La Fermeté, à Pierre Chartre et Marie Pernet, de 45 sols pour deux années de directes sur leur maison de Boisfourré et 20 sols sur le Champ Chereau (7 décembre 1752). — 9. Quittance par Pierre Grandjean, manoeuvre à Limon, à Pierre Chartre et Marie Pernet, de 200 livres pour le restant d'un remboursement (9 décembre 1753). — 10. Bail à métairie pour six ans consenti par Jean Chrétien, fermier des deux domaines de Chaillot, situés en la paroisse de Limon, en faveur de Jean Prilot, Marguerite Pernin sa femme, et François Prilot leur fils, du domaine d'En Haut de Limon, dont le revenu est évalué à 140 livres (Azy, 26 juillet 1759. Belthé, notaire). — 11. Sommation à Pierre Dechartre de payer à Adrien Morisot, boulanger et pâtissier de Nevers, la somme de 195 livres (5 janvier 1761). — 12. Signification faite à Jean-Jacques Prévost, adjudicataire général des domaines du roi, que Pierre Dechartre renonce au testament fait en sa faveur par sa femme Marie Pernet (17 février 1764). — 13. Reconnaissance bordelière par led. Dechartre et son gendre Charles Frebault, époux de Marie Dechartre, au profit de Cécile de Las de Valotte, prieure de La Fermeté, de biens sis à Thiernay (Parloir du couvent, 8 décembre 1768. Delageneste Desgarbois, notaire royal). — 14. Vente par Jean Bougnot, charbonnier à Prye, et Gabrielle Lamy sa femme, à messire Charles de Failly du Saussois, écuyer, seigneur de Chiffort, de tous leurs droits sur un bien sis à Thiernay, moyennant 254 livres (2 janvier 1780). — 15. Accense pour six ans par Jean Prilot, laboureur, et Marie Dechartre sa femme, veuve de Charles Frebault, à Jean Gagneux, manoeuvre à Limon, d'un petit bien au village de Boisfourré, moyennant 36 livres, plus 6 livres d'épingles (25 août 1780). — 16. Vente par Charles de Failly à François Damon, meunier du moulin de La Fermeté, d'un petit bien à Thiernay, pour 1.800 livres (La

Fermeté, 2 janvier 1788. Buffet, notaire royal). — 17. Bail à ferme dud. lieu pour six ans consenti par led. François Damon, en faveur de Louis Bougnot, manœuvre à Thiernay (25 janvier 1791). — 18. Partage entre led. Damon, Louis Frebault, meunier à Ourouer, Claire Frebault sa femme, et Philbert Prilot, domestique de meunier à Sardolles, des biens provenant de la succession de Marie Dechartre (10 novembre 1792. Archambault de la Perrière, notaire). — 19. Vente par François Damon et Suzanne Clairet sa femme, à Jean Joly, régisseur à Azy, et Jeanne Duret sa femme, de la moitié d'une maison et d'héritages situés à Thiernay, moyennant 2.400 livres (Azy, 17 nivôse an II. Gonin, notaire public). — 20. Vente par Jean Frebault, régisseur de forges à Montigny-aux-Amognes, et Gilberte Vallot sa femme, à Jean Chambereuil, laboureur au domaine de Noille, et Antoinette Michel sa femme, d'un bien sis à Thiernay à lui advenu par échange avec son frère Louis Frebault. Prix : 3.500 livres (23 ventôse an V). — 21. Vente par Jean Joly et Jeanne Duret à Louis Frebault, meunier au moulin de la Place, commune d'Ourouer, et à Jean Chaumereuil, propriétaire à Montigny-aux-Amognes, de la moitié d'une maison et d'héritages à Thiernay, moyennant 1.200 francs (9 floréal an VII). — 22. Vente par François Damon et Suzanne Clairet auxd. Frebault et Chaumereuil de leur quart des bâtiments de la locature de Thiernay occupée par Louis Bougnot, moyennant 600 francs (Id.). — 23. Quittance par Louis Chaumaison, maçon et entrepreneur à La Fermeté, à Jean Chaumereuil et Claire Frebault, de 228 francs pour une cheminée, un four et un toit à cochons (2^e jour complémentaire an X). — 24. Compromis entre François Damon, Claire Frebault, veuve de Louis Frebault, et Jean Chaumereuil, relatif entre autres à la vente du buisson Guillanneuf (11 vendémiaire an XI). — 25. Vente par Jean Lamy, journalier au Veullin, Antoine Lamy, journalier à Cuffy, et Marguerite Lamy, veuve de Pierre Desbouis, à Antoinette Michel, veuve de Jean Chaumereuil, du tiers leur appartenant comme héritiers de leur mère Jeanne Bougnot, décédée, femme de Jacques Lamy, dans un petit bien situé à Thiernay, au prix de 790 francs équivalant à 800 livres tournois (11 juin 1810). — 26. Bulletin des propriétés de Jean Chaumereuil et consorts

situées sur la commune de La Fermeté (181.). — 27. Vente par Louis Picard fils, propriétaire et marchand de bois à Arlot, et Claire Frebault son épouse, à Pierre, Charles, autre Pierre, Jean, Louis et Jeanne Chaumereuil, frères et sœur, de tous les droits appartenant à lad. Frebault, dans un bien sis à Thiernay, pour le prix de 1.400 francs (18 mars 1821). — 28. Vente par Jean Jaillette, demeurant à Noille, auxd. Chaumereuil, de toute la part dans un bien de Thiernay lui venant de sa mère Claire Frebault, femme de Jean Jaillette (12 octobre 1824). — 29. Vente par Eustache Dantourre et Nicole Chaumereuil sa femme, aux mêmes, du 16^e des héritages de Thiernay venant de la succession de Jean Chaumereuil et Antoinette Michel, père et mère de lad. Nicole, moyennant 700 francs (27 avril 1829). — 30. Calque au crayon du cadastre des biens de Thiernay appartenant aux Chaumereuil (S. d.). — 31. Confins de l'Ouche Chambon (S. d.). — 32. Quittance de Pierre Maniquiert, propriétaire et fermier à Saint-Père-à-Ville, au marquis Charles-Louis Du Bourg, de 4.285 francs 50 lui revenant dans le prix de vente des 15/16 d'un bien sis à Thiernay (Saint-Benin-d'Azy, 13 mai 1839. Laroche, notaire).

2 F 1021 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-BENIN-D'AZY. *Usages de Méras.* — 1. Plan des usages de Méras, près de Segoules. — 2. Pièce non datée indiquant les biens possédés par Jacques Desjeux, Michel Pourlin et Jean Bouillé, de Segoules, notamment un usage aux bois de Méras.

2 F 1022 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1685. — SAINT-ELOI. — Obligation pour m^e Simon Billault, notaire royal à Nevers, contre Louise d'Ancienville, marquise d'Epoisses, comtesse de Marrault, dame des Bordes, Ourouer, Saint-Sulpice, Saint-Firmin-de-Bussy et Montigny-aux-Amognes, de la somme de 585 livres, à cause du droit de retenue dont elle entend user sur un pré situé près la fontaine de Trangy, vulgairement appelé rue Torte, vendu aud. Billault par Jean Bolacre, écuyer, seigneur de Cigogne, et Marguerite Gascoing son épouse, sous la charge d'un cens de 2 sols payable à lad. dame (Nevers, Hôtel des Bordes,

24 avril 1685. Guillin, notaire). En marge : mention du remboursement du principal et intérêts (29 décembre 1687).

2 F 1023 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1707. — SAINT-PARIZE-LE-CHATEL. *Bois de Feuilloux.* — Sentence de la Maîtrise royale des Eaux et Forêts de Nivernais, Donziais et ressort de Saint-Pierre-le-Moultier, ordonnant le partage du bois du Feuilloux entre Marie de La Grange d'Arquian, sœur de la reine de Pologne, dame d'atours de la feuë reine de France, comtesse de la Selle, des Bornets et autres lieux, veuve du marquis François de Béthune, commandeur des ordres du roi et son ambassadeur extraordinaire, et le chapitre de Nevers (Lundi 21 novembre 1707).

2 F 1024 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1535. — VARENNES-LES-NEVERS. *Four-de-Vaux (Le).* — Investiture de bordelage d'un héritage sis au Four-de-Vaux. Pièce entièrement effacée par endroits.

2 F 1025 (Liasse). — 1 pièce papier.

An III. — VILLE-LANGY. — Extrait du rôle des contributions foncières de la commune de « Ville les Anlezy » pour l'année 1792. La citoyenne Du Bourg est taxée à 953 livres 7 sous 2 deniers de principal et 39 livres 5 sols 3 deniers de « sous additionnels et charges locales ».

2 F 1026 (Liasse). — 17 pièces papier.

An III - 1817. — PROCÉDURES EN NIVERNAIS. — 1 à 6. Affaires de Jean et Jean-Baptiste Léveillé, fermiers d'Azy (An III-1806). — 7 et 8. Débris de procédure pour Louise-Marie de Las contre Jacques-Michel-Léonor et Pierre Brière et contre Antoine et Barthélemy Madinier frères (An III). — 9 et 10. Pièces de procédure pour Madame Du Bourg contre Gilbert-Marie Pinet, propriétaire à Nevers (1806). — 11 et 12. Autres contre Frebault (1806). — 13 à 17. Autres contre M. Des Ulmes de Pontillard, propriétaire à Saint-Saulge, devant le tribunal de commerce de Nevers (1816-1817).

AUVERGNE

2 F 1027 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVI^e siècle. — LEZOUX. *Ligennes et Vernadel.* — 1. Fragment des terriers de Ligennes (2 novembre 1566). — 2. Fragment de reconnaissance semblant être de la région de Vernadel (S. d.).

2 F 1028 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 32 pièces papier.

1780-1825. — MURAT-LE-QUAIRE ET BAINS. — 1 à 4. Sentence et autres procédures maintenant Just-Henry Du Bourg dans la possession de la fontaine appelée de la Canasse et le Rival de Robert (1780-1781). — 5. Prorogation du bail de la terre de Bains accordée par Just-Henry Du Bourg à Joseph Baudonnat, bourgeois de Saint-Sauve, et Pierre Bertrand, bourgeois de Lusclade, paroisse de Murat (23 août 1786). — 6 à 23. Procédure pour Just-Henry Du Bourg et Françoise-Henriette de La Roche-Aymon son épouse contre Jean-Guillaume May dit Mazoux et autres (1788). — 24 à 28. Procédure pour Françoise-Henriette de La Roche-Aymon devant le juge de paix du canton de Rochefort (An II). — 29 à 32. Pièces relatives à la succession de lad. Henriette (Ans VI et VII). — 33. Règlement de comptes pour le dernier terme de la vente des bois de Murat-le-Quaire et des Monts-Dore et de plusieurs autres immeubles dépendant de cette seigneurie (29 novembre 1825).

2 F 1029 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVI^e siècle. — NOALHAT. — Fragments de terrier ou de reconnaissance concernant Noalhat.

2 F 1030 (Liasse). — 1 pièce papier.

1752. — SAUXILLANGES. *Domaine de Prade.* — Quittance par Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne, veuve de Nicolas de La Roche-Aymon, à Madame de Barmontet, de la somme de 100 livres pour dernier paiement des droits de lods dus à cause de la vente du domaine de Prade dont dépend partie de la montagne de la Tache (Clermont, 11 février 1752).

2 F 1031 (Liasse). — 1 pièce papier.

1664. — THIERS. *Croc (Le)*. — Procès-verbal de saisie et criées de la seigneurie du Croc, à la requête de Bertrand de Vichy, chevalier, seigneur de Cucurieux, Vaudrange, Nulize, la Chèze, Cordelle et le Verdier, contre Gaspard Du Croc, seigneur dud. lieu et de la Mothe-Mourgon, et Charles Du Croc, baron de Brunard, opposant (9 juin-26 août 1664).

BOURBONNAIS

2 F 1032 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — *Chier (Le)*. — Note relative au château du Chier et à la succession de M. de Saint-Polgues.

BRIE

2 F 1033 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVII^e-XIX^e siècles. — BRIE. — 1. Fragment de reconnaissance (XVII^e siècle). — 2. Note de Louis Du Bourg sur les arbres plantés, les « subsides ou faisances », les chèvres et les pépinières (Après 1824). — 3. Carte du canton de Montmirail (S. d.).

2 F 1034 (Liasse). — 3 pièces papier.

1809-1812. — ARTONGES. — 1. Etat des baliveaux qui sont marqués dans le bois d'Artonges appartenant à Mme de Saint-Vallier (1809). — 2. Contenance de la portion du bois d'Artonges exploité cette année par M. Beaulieu (25 octobre 1811). — 3. Arpentage du bois d'Artonges (3 octobre 1812).

2 F 1035 (Registre). — In-4°, 156 pages (300 × 230 mm.).

1787-1788. — CHATEAU-THIERRY. *Bureau intermédiaire*. — Assemblée d'élection et Travaux du Bureau intermédiaire de Château-Thierry (24 septembre 1787-5 mars 1788). Copie.

2 F 1036 (Registre). — In-4°, 223 pages (300 × 230 mm.).

1788. — CHATEAU-THIERRY. *Bureau intermédiaire*. — Continuation des travaux (13 mars-27 août 1788). Copie.

2 F 1037 (Registre). — In-4°, 308 pages (300 × 230 mm.).

1787-1788. — CHATEAU-THIERRY. *Bureau intermédiaire*. — « Procès-verbal des séances des assemblées, préliminaire et complète du département de Château-Thierry » (24 septembre 1787-21 octobre 1788). Copie.

2 F 1038 (Registre). — In-4°, 225 pages (300 × 230 mm.). Copie.

1788-1790. — CHATEAU-THIERRY. *Bureau intermédiaire*. — « Registre des Délibérations du Bureau Intermédiaire de Château-Thierry sur les Travaux » (3 septembre 1788-3 février 1790). Copie.

2 F 1039 (Registre). — In-4°, 279 pages (300 × 230 mm.).

1788-1789. — CHATEAU-THIERRY. *Bureau intermédiaire*. — « Registre des Délibérations du Bureau Intermédiaire de Château-Thierry sur les Impôts » (3 septembre 1788-10 novembre 1789). Copie.

2 F 1040 (Registre). — In-4°, 245 pages (300 × 230 mm.).

XVIII^e siècle. — CHATEAU-THIERRY. *Bureau intermédiaire*. — « Table des matières contenues aux Délibérations du Bureau Intermédiaire de Château-Thierry ». Copie. Sur le plat intérieur ont été collées cinq pièces de papier : mémoires, décompte et quittances au vicomte de Saint-Vallier (1789-1792).

2 F 1041 (Liasse). — 2 pièces papier.

1811. — CORROBERT. — 1. Plan du bois des Desâges au terroir de Corrobert, appartenant à Mme de Saint-Vallier (31 janvier 1811). — 2. Propositions d'échanges faites par Pigal, propriétaire à Corrobert, à M. et Mme Du Bourg et à Mme de Saint-Vallier (15 mars 1811).

2 F 1042 (Liasse). — 2 pièces papier.

1813-1816. — MONTLEVON. *Ville-aux-Bois (La)*. — 1. Mention de l'arpentage de l'ordinaire de 1813 à la petite forêt de la Ville-aux-Bois vendu par Mme de Saint-Vallier au sieur Philippot, de Corrobert, et de l'assiette de 7 arpents pour l'ordinaire de 1814 (20 novembre 1813). — 2. Récolement à la petite forêt de la Ville-aux-Bois appartenant à la vicomtesse de Saint-Vallier (2 avril 1816).

2 F 1043 (Liasse). — 4 pièces papier.

XIX^e siècle. — THOULT (LE). — 1. Au dos d'une carte à jouer manuscrite, indication des possessions du baron d'Angles sur la commune du Thoult (S. d.). — 2. Note sans date sur le bois du Thoult. — 3. Coupe au bois du Thoult. Ordinaire de 1814. Estimation (21 novembre 1813). — 4. Contrainte adressée au comte Du Bourg aux fins de paiement de ses contributions (3 août 1816).

2 F 1044 (Liasse). — 15 pièces papier.

1813-1818. — VAUCHAMPS. — 1. Vente par Mme Louis Du Bourg à Alexis Petibon, couvreur à Vauchamps, du seigle et des « tremois » qui sont dans le Clos Sohier, près du village de Vauchamps, moyennant 350 francs (Vauchamps, 21 juin 1813). — 2 à 10. Réquisitions et logement des troupes alliées (1814-1815). — 11. Laissez-passer de 8 jours pour Louis Davesne (1815). — 12. Demande de confirmation de la permission donnée par l'évêque de Soissons de faire dire la messe au château (S. d.). Brouillon. — 13 et 14. Notes paraissant se rapporter à Vauchamps (S. d.). — 15. Sommaton à Louis Du Bourg de payer 126 francs au sieur Huttinet, marchand de fer à Dormans (7 septembre 1818).

FOREZ

2 F 1045 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVI^e siècle. — AMPLEPUIS. — Lettre de Pierre Guillard au juge des terres du duc de Nivernais en Beaujolais lui annonçant la venue du greffier Pomey « affin d'avoir raison du testament de feu Monseigneur mestre Jacques de Beaujeu quil a fait coppier au proffict de monseigneur le duc de Nivernoys » et le priant de bien vouloir commander aux fermiers d'Amplepuis de lui déduire sur sa ferme du greffe telle somme qui lui plaira (Amplepuis, 21 décembre, sans indication d'année).

2 F 1046 (Liasse) — 83 pièces papier.

1655-1708. — BELLEROCHÉ. *Procédures.* — 1 à 83. Procès de la terre de Bellerocché, concernant les familles de Nagu, Du Bled d'Uxelles, Espiard et de la Richardie de Besse (1655-1708). A signaler :

P. 59. Cession par Henri Du Bled, baron d'Uxelles, à sa fille Elisabeth, sur le point d'entrer en religion, d'une rente annuelle de 333 l. 19 s. constituée par m^{re} Alexandre de Nagu, comte de Saint-Jean de Lyon, abbé de Jougdieu et de Saint-Marcel-les-Chalon, en qualité de tuteur des enfants mineurs de m^{re} Roze de Nagu, marquis de Varennes, chevalier de la Belle au Parlement de Dijon, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de la ville et citadelle « d'Elligremont », au profit dud. baron d'Uxelles. Présence de m^{re} Mathieu Malignon, conseiller aumônier prédicateur ordinaire de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, prieur de Beaulieu et curé de Moulins, subrogé tuteur de lad. Elisabeth Du Bled d'Uxelles (6 juillet 1655).

2 F 1047 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1520. — MABLY. — Vente par Claude Des Rebouzes, fils de défunt Philbert Des Rebouzes dit Papalhoy (?), à Etienne Puissant, habitant de Vougy, de biens dans la paroisse de Mably, pour le prix de 10 l. t. (Mably, 5 décembre 1520). Expédition jadis scellée sur double queue de parchemin.

2 F 1048 (Liasse). — 2 pièces papier.

1742. — POMMIERS. *Prieuré.* — 1. Relevé de ce que doit annuellement le marquis Du Bourg, seigneur de Saint-Polgues, de cens et de servis au prieuré de Pommiers et à la cure de Saint-Germain-Laval (Pommiers, 6 août 1742). — 2. Quittance de dom Roland, procureur de Pommiers, à la marquise Du Bourg, de 113 livres pour dix années desd. cens et servis, sans préjudice des arrérages dus pour le fief de « Serchant », relevant dudit prieuré (Id.).

2 F 1049 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVII^e - XVIII^e siècles. — POUILLY-LES-NONAINS. *Prieuré.* — 1. Relevé de ce que doit annuellement Madame Du Coudray au prieuré de Pouilly (Après 1666). — 2. Quittance au comte de Saint-Polgues de 45 l. 14 s. pour deux années de servis dus à la rente noble du prieuré de Pouilly-les-Nonains (Roanne, 10 mai 1771).

2 F 1050 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier.

1571-1763. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. — 1. Fragment de parchemin paraissant se rapporter à Saint-Germain (6 février 1571). — 2. Echange de terres dans la paroisse de Saint-Germain entre Louis Regnard et un autre métayer (8 juin 1701). — 3. Vente par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, Empurany, Sarras, Riverand, Oriol, Nozières, Pailleret, Saint-Polgues, Bussy, Dancé, Oddes, Saint-Julien, Serchamps, la Motte-Saint-Romain, baron de Brunard, et Mathie Du Croc de Saint-Polgues son épouse, à Barthélemy Michel, marchand, d'une maison de la grande rue de Saint-Germain-Laval, pour le prix de 600 livres (Château de Saint-Polgues, 21 juin 1722). — 4. Brouillon de lettre pour faire assigner les fermiers de Buy et de Chantois (S. d.). — 5. Quittance de Benoît Randin, fermier, des cartes de vin dues à la rente de la seigneurie de Saint-Germain-Laval, au comte de Saint-Polgues, du servis dû pour les années 1755 à 1757 (30 décembre 1757). — 6. Quittance au comte de Saint-Polgues de 27 l. 19 s. 2 d. pour les servis dus à la rente noble de Saint-Germain (28 mai 1763).

2 F 1051 (Registre). — In-folio, 31 feuillets (360 × 240 mm.).

1500-1589. — SAINT-JULIEN-D'ODDES. *Terrier.* — Fol. 1 à 16. Terrier de la rente de Vauzelles (1535-1572). — Fol. 17 à 21. Terrier du prieuré de Cleppé (1500). Extraits collationnés par Boucard, notaire royal, sur l'original exhibé par François Du Verney. — Fol. 22 à 30. Terrier de la rente de Saint-Julien-d'Oddes reçu par feu M^e Antoine Railly pour Pierre Du Verney, élu et conseiller pour le roi en Forez (1580-1589).

2 F 1052 (Registre). In-8, 10 feuillets non chiffrés et 258 feuillets papier (280 × 200 mm.).

1574-1577. — SAINT-POLGUES. *Terrier.* — Terrier de la seigneurie de Saint-Polgues établi pour Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, baron de Brunard, par Jean Courdelat, notaire royal à Saint-Germain-Laval. — Fol. 1 : Saint-Polgues. — Fol. ccxiv : Bully.

2 F 1053 (Registre). — In-8, 202 feuillets papier (280 × 200 mm.).

1576-1577. — SAINT-POLGUES. *Terrier.* — Suite du terrier précédent, paginé XII^{xx} XIX à III^c LX. — Fol. XIII^{xx} VIII : Amions. — Fol. XIII^{xx} XI : Souternon. — Fol. XIII^{xx} XIX : Cremeaux. — Fol. III^c XLVII : Saint-Julien d'Oddes. — Fol. III^c LI : Marcillieu.

2 F 1054 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVI^e siècle. — SAUVAIN. *Montarbourg.* — 1 à 3. Procédure aux Requêtes du Palais entre Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, et Jacques de Paulat, contrôleur en l'élection de Forez, au sujet de la vente de la seigneurie de Montarbourg. A signaler : P. 3. Transaction entre les parties, sur arbitrage d'Antoine de Cuzieu, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général, et de Noël de Châtillon, écuyer, seigneur de Soleilhan. Présence de Gaspard de La Garde, seigneur dud. lieu, de Gabriel de La Trémoille, seigneur dud. lieu, de Philippe de Gibertès, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, de Jean de La Mure, seigneur de Chantois, de Guillaume-Bourdel, lieutenant du prévôt des maréchaux en Forez, et de Jean Royon, châtelain de Cornilhon (13 février 1569. Mazel, notaire royal).

2 F 1055 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1584. — VILLERËT. — Contrat d'abenevis par Georges Beraud, bourgeois et marchand de Roanne, et Claudine Dupuys sa femme, à Antoine Boitard, vigneron de Villerët, d'une vigne aud. Villerët (Roanne, mardi 11 décembre 1584. Pierre Champion, notaire royal).

2 F 1056 (Liasse). — 18 pièces papier.

XVI^e-XVIII^e siècles. — FOREZ. *Procédures.* — 1. Mémoire concernant les seigneurs du Croc et du Fieu (S. d. ; paraît de la fin du XVI^e siècle). — 2 à 18. Pièces de procédure du comte de Saint-Polgues. A signaler : P. 3. Procès-verbal d'exhibition d'originaux de reconnaissances et terriers pour Françoise de La Richardie, veuve de Charles Du Croc, baron de Brunard, contre m^e Jean Favier, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais (17 juillet 1674).

2 F 1057 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVI^e-XVII^e siècles. — FOREZ. *Résidus*. — 1. Fragment de compte non daté (XVI^e siècle). — 2. Lettre de Dupuy annonçant l'envoi d'un extrait de contrat (11 septembre, sans indication d'année, écriture du XVII^e siècle).

LYONNAIS

2 F 1058 (Liasse). — 45 pièces papier.

1589-1638. — CHANDON. *Procédures*. — 1 à 45. Liasse de procédures relatives à la famille Alagorge dite Olivier, de Chandon. A signaler : P. 31. Testament de Simon Alagorge, laboureur de la paroisse de Chandon (13 janvier 1591). P. 34. Contrat de mariage de Michel Alagorge, fils de feu Simon Alagorge dit Olivier, procédant à l'autorité de son oncle et curateur Michel Alagorge, avec Catherine Jolivet, fille de Bonaventure Jolivet, en présence de Zacharie Bessy, curé (Chandon, 5 février 1610. Hugues Pezeau, notaire royal à Mars). P. 35. Acte de déclaration et sentence pour Michel Alagorge le jeune contre son oncle Michel Alagorge l'ainé (6 avril 1610). P. 36. Vente par Michel Alagorge dit Olivier le jeune à Benoît Linet et à Marguerite Fornier sa femme, de bois sis à Chandon. Prix : 80 l. t. (Mars, 6 décembre 1612. Pezeau, notaire royal). P. 43. Vente par Michel Marcus, laboureur, fils de feu Nicolas Marcus, à Jeanne Coignet, veuve de Philibert de Turin, conseiller du roi en sa Cour de Parlement à Paris, de biens à Chandon. Prix : 90 écus réduits suivant l'ordonnance à 260 l. t. (Charlieu, 13 août 1617. Jacques Cuisenier, notaire royal). Suivent quittances de Simon Linet, Jean Ollivier, Michel Marcus (20 août 1617) et dom Pétrarque Saulnier (14 juillet 1620). P. 45. Sentence de distraction par la cour ordinaire de Charlieu de trois héritages dépendant des Alagorge dits Olivier, pour Jeanne Coignet (21 juin 1638).

2 F 1059 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — CHARLIEU. *Bornat*. — Note sans date relative au terrier de Bornat.

2 F 1060 (Liasse). — 1 pièce papier

XVII^e siècle. — MARS. — Fragment de testament de François de La Coste dit de La Rivière, élisant

sa sépulture en l'église de Mars et instituant seule héritière sa femme Philippe Deshayes.

2 F 1061 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU. — Simple note indiquant la vente à Joseph Valorge du domaine Chevalier, à Pierre Valorge du domaine Rebaud et à Benoît Valorge du domaine Bornisson.

MAINE ET PERCHE

2 F 1062 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — CHEMILLI. — Simple note non datée relative aux moulins de Chemilli.

2 F 1063 (Liasse). — 2 pièces papier.

XIX^e siècle. — PRÉCIGNÉ. — 1. Brouillon de procuration de Louis Du Bourg, époux de Barbe-Pierrette de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, pour la régie des biens de Précigné. — 2. Conditions des baux de Bretignelles et autres.

MARCHE

2 F 1064 (Liasse). — 3 pièces papier.

1736. — CHARD ET MÉRINCHAL. *Roussine*. — 1 à 3. Pièces concernant le bail à ferme de la terre de Roussine.

TARDENOIS

2 F 1065 (Album). — In-8° oblong, 150 feuillets (255 × 330 mm.).

1824-1827. — FÈRE-EN-TARDENOIS. — Plans du chemin de la Louarde, d'une pièce de terre entre le moulin et le pont ou terroir de Fère, d'autres terres à Seringes, Arcy, Sainte-Restitute, Mareuil [-en-Dôle], Villeneuve-sur-Fère, Lannoy, Ville-moyenne, Loupeigne, et du marais de Branges. Bel album relié aux initiales F. M., à tranches dorées. Dans un étui en carton.

VIVARAIS

2 F 1066 (Liasse). — 5 pièces papier.

1744-1797. — BOZAS ET DÉPENDANCES. — 1. Enre-

gistrement de baux et autres actes (1744-1746). — 2. Ratification par Charles Rozet, marchand de Saint-Félicien, du traité passé entre sa sœur Antoinette Rozet et Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, le 27 août 1744 (Saint-Félicien, 23 juillet 1752, Bornet, notaire). — 3. Estimation des biens de l'Ardèche en partage entre MM. Du Bourg et de Berthier-Bizy, calculée sur le produit des denrées de 1778 à 1787 inclus. — 4. Tableau de cette évaluation (Saint-Agrève, 10 fructidor an V). — 5. Vente par Louis Du Bourg à Jean Bovet d'une coupe de bois à Bozas (7 fructidor an V, soit 24 août 1797).

2 F 1067 (Registre). — Petit in-4°, 7 feuillets non chiffrés, 220 feuillets papier (240 × 180 mm.).

1679-1694. — BOZAS. — Registre des actes concernant les hypothèques de M. le comte Du Bourg sur la maison de Bozas. Les feuillets 186 à 192 et 200 à 219 ont été arrachés.

2 F 1068 (Liasse). — 2 pièces papier.

1796. — EMPURANY. — 1. Vente par Louis-Pierre-Etienne de Berthier-Bizy, époux de Marie-Henriette Du Bourg, et Louis Du Bourg, au nommé Issertiat, d'une vigne au terroir des Côtes du Muret, commune d'Empurany, pour 400 l. et 8 « barraux » de vin rouge (10 novembre 1796). — 2. Vente par les mêmes au nommé Bosc du Besset, d'une vigne au terroir des Côtes d'Empurany (Id.).

2 F 1069 (Liasse). — 1 pièce papier.

An VIII. — SAINT-AGRÈVE. — Certificat des administrateurs municipaux du canton de Saint-Agrève attestant que le citoyen Du Bourg Saint-Polgues est porté au rôle de la contribution foncière de l'an VII pour 157 francs en principal (3 vendémiaire an VIII).

2 F 1070 (Liasse). — 5 pièces papier.

XVIII^e siècle. — SAINT-AVIT-DE-TARDES. *Barmont.* — 1 et 2. Bail à ferme pour six ans par Henriette de La Rochebriant, veuve de Michel de La Roche-Aymon, chevalier, marquis de la Roche-Aymon, seigneur de Barmont, tant en son nom que comme tutrice de sa petite-fille, née de feu Nicolas de La

Roche-Aymon et de Jeanne de La Tour d'Auvergne, à Joseph de Courteix, greffier du Croc, et à Claude Chevalier, marchand aud. lieu, de la terre et seigneurie de Barmont (Château du Chez, 1^{er} avril 1730). La pièce 2 est une copie informée. — 3 à 5. Mémoires des fermiers de Barmont (XVIII^e siècle).

2 F 1071 (Liasse). — 21 pièces papier dont 1 imprimé.

1733-1818. — VIVARAIS. *Affaires collectives.* — 1 à 13. Mémoires et quittances de ce qui a été fourni pour la poursuite des procès contre les habitants de Saint-Avit et de Chez Chabot (1733-1735). — 14 à 21. Affaire du sieur Jacques Pacot, concernant la vente de Bozas par expropriation forcée (1816-1818).

III. — MAISONS A PARIS

2 F 1072 (Liasse). — 5 pièces papier.

1814-1819. — PARIS. *Maisons de la rue de Bourbon et de la place Vendôme.* — 1. Bail à loyer d'une portion de maison sise à Paris rue de Bourbon, n° 63, consenti par Mme Claudine Poulet, veuve et usufruitière des biens du baron Louis-Bernard Guyton de Morveau, officier de la Légion d'Honneur, administrateur général des monnaies, en faveur d'Antoinette-Françoise-Bibienne de Las de La Porte, veuve de Jean-Baptiste-Charles de La Croix de Chevières, vicomte de Saint-Vallier. Prix de location : 2.500 francs (Paris, 15 juillet 1818). — 2 à 5. Contributions et sommation (1814-1819).

IV. — RENTES ET PROCEDURES

2 F 1073 (Liasse). — 1 pièce papier.

1731. — RENTE. — Rente constituée par Emmanuel-Gaspard Du Bourg, marquis de Bozas, seigneur de Sarras, et Mathie Du Croc de Saint-Polgues son épouse, au profit de Pierre-Athanase Le Boiteux, bourgeois de Paris, d'une rente annuelle de 1.000 livres assignée sur les aides et gabelles de France (15 décembre 1731. Bénard, notaire au Châtelet de Paris). Extrait collationné du 10 mars 1732. En marge : mention du remboursement de lad. rente à Charles-Anne-Augustin Le Boiteux de Gormond (19 avril 1789).

2 F 1074 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 168 pièces papier.

XVII^e-XIX^e siècles. — PROCÉDURES. — 1. « Parties fournies à Paris outre la dépense pour les poursuites contre Aussedat » (XVII^e siècle). — 2. Pièce de procédure Dumoulin contre Michon (1669). — 3 à 6. Procédure Pinet des Perrins contre Regnault et autres (1679). — 7 à 19. Pièces de procédure, quittances et états de frais concernant Michel de Las, seigneur d'Azy (1703-1720). — 20. Pièce de procédure pour Jean-Baptiste de Saint-Vallier (1705). — 21. Pièce de procédure Du Croc de Saint-Polgues contre Claude Dumas Pallaix (1705). — 22. Pièce de procédure Du Croc contre Le Bègue (1717). — 23 à 25. Pièces de procédure Du Croc contre Tubeuf (1720-1722). — 26 et 27. Pièces de procédure Du Bourg contre Burelle (1731). — 28 à 57. Pièces de procédure pour Emmanuel-Gaspard Du Bourg contre le marquis Charles-François de Sassenage (1752-1761). — 58 et 59. Pièces de procédure Du Bourg contre de Bussy et Duberry (XVIII^e siècle). — 60. Pièce de procédure Du Bourg contre Beraud et consorts (1757). — 61 à 67. Pièces de procédure Du Bourg contre Chevallard et autres (1757-1759). — 68 à 70. Pièces de procédure Just-Henry Du Bourg contre Claude Dumas et autres (1758). — 71. Pièce de procédure comtesse de Prye contre Du Bourg Saint-Polgues (1763). — 72 et 73. Pièces de procédure Du Bourg contre les habitants de Saint-Polgues (1770-1771). — 74 à 120. Procès de Just-Henry Du Bourg, comte de Saint-Polgues, légataire universel de Jeanne de Besse de La Richardie, contre Claude-Marie d'Arcy, comte d'Ailly, seigneur de Job, Jacques-Marie-Louis d'Arcy, chevalier d'Ailly, Marguerite La Mure de Chantois, veuve en premières noces du marquis Joseph de Foudras, et en secondes de Claude Martineau, marquis de Renaison, et le comte de Bourk (1772-1773). A signaler: P. 79. Assignation du comte de Bourk demeurant en Avignon (23 mai 1772). P. 93. Sentence de défaut obtenue par Just-Henry

Du Bourg (9 septembre 1772). — 121 et 122. Pièces de procédure pour Just-Henry Du Bourg contre le marquis Claude de Besse de La Richardie (1772). — 123 à 131. Procédure pour la supérieure et les filles pénitentes de la communauté du Bon Pasteur de Paris et autres demandeurs contre le comte de Saint-Polgues et Jeanne-Marie Du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard de Las, seigneur de Prye, héritiers en partie de Jeanne de Besse de La Richardie (1772). — 132 à 134. Pièces de procédure pour Just-Henry Du Bourg contre Jeanne-Marie Du Bourg (1772). — 135. Procuration de Louise de Las à Leblanc Laborde (20 prairial an V). — 136. Pièce de procédure Exdter contre Du Bourg (27 nivôse an VI). — 137 et 138. Pièces de procédure Saint-Vallier contre Drouet (an X). — 139 à 148. Procédure au tribunal de commerce entre le sieur Méat, marchand épicier, et Louis Du Bourg, négociant à Paris (an XII-1809). — 149. Pièce de procédure Du Bourg contre Grandjean (an XIII). — 150 à 152. Pièces de procédure Du Bourg contre Ravier (1806-1814). — 153. Pièce de procédure de Las contre Pinet et les habitants d'Imphy (1813). — 154 à 166. Procédure Hutinet, marchand de fer, contre Louis Du Bourg (1818). — 167 à 176. Procédure au tribunal de commerce entre le sieur Rouget, maître tailleur, et le comte Louis Du Bourg (1819-1820). — 177. Pièce de Procédure du Bourg contre Guérin le jeune (1820).

2 F 1075 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier.

XVI^e-XIX^e siècles. — PROCÉDURES. *Résidus.* — 1 à 18. Résidus de procédure. A signaler: P. 8 à 11. Pièces de procédure pour Angélique de Cordier, veuve de François de Flotte, chevalier, seigneur de La Ribaude, contre Madame Du Bourg (1776-1777). P. 13 à 17. Mémoires et lettres relatifs à des procédures (1811-1819). — 19. Enveloppe aux armes des Berthier de Bizy adressée à Madame la marquise Du Bourg en ses terres, à Prye.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

- ABARRIN (François), laboureur : 52.
- ABOUT (Jérôme) : 52.
- Accons (Ardèche) : 82, 83, 128. — Seigneur : Just-Henri Du Bourg. — Chapelle Notre-Dame : 82, 83. — Recteur de la chapelle : Antoine LAFFONT. — Eglise : 83. — Curés : Antoine LAFFONT ; MATHON. — Paroisse : 83. — Prieur : 83.
- ADAM (frère), prieur de Marcigny-les-Nonnains : 5.
- Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre : 110, 114.
- AGENON (Gabriel) : 53.
- AGIER (Claude), maître maçon de Roanne : 37.
— (Jean), maître maçon, fils de Claude : 37.
- AGNÈS, femme de Jean Buxière : 61.
- AGNESSONA, femme d'Antoine Fabri : 79, 86.
- AHOUR (Géraud) : 55.
- Ahun (Creuse) : 77. — Greffe des insinuations : 77.
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) : 56, 57.
- Aiguiller (L'), terre, paroisse de Précigné (Sarthe) : 56, 57, 96.
- Ailly, commune de Parigny (Loire) : 35, 58, 131, 143. — Comtes : Claude-Marie D'ARCY ; Jean D'ARCY ; Roger D'ARCY. — Chevalier : Jacques-Marie-Louis D'ARCY.
- Ainay, aujourd'hui faubourg de Lyon (Rhône) : 4, 46, 76. — Prieur et vicaire : Charles SEGUIN.
- Aisne : 87, 93.
- Aix, commune de Grésolles (Loire) : 11, 35, 44. — Seigneurs : Antoine DE GRÉSOLLES ; Georges DE LA CHAISE. — Dame : 44. — Château : 35, 44.
- ALAGORGE DIT OLIVIER (famille) : 141.
— (Jean), laboureur : 67.
— (Michel) l'aîné, frère de Simon : 67, 141.
— (Michel) le jeune, fils de Simon : 67, 72, 73, 141.
— (Simon) : 67, 73, 141.
- ALARY (Etienne), prêtre, notaire : 55.
- ALBERT DE CHEVREUSE (Marie-Thérèse d'), comtesse douairière de Sassenage : 84, 87.
- ALBON (Alexandre d'), archidiacre, comte de Lyon : 5.
— (Claude, comte d') : 71.
- Alès (Gard) : 54. — Comte : Louis DE BEAUFORT.
- ALEX (André), notaire royal et procureur aux justices de Charlieu : 70, 74, 75.
— (Benoit), curé de Saint-Hilaire-sous-Charlieu : 74.
- Aleyres, paroisse de Chanéac (Ardèche) : 83.
- Aligné,auj. Chapelle d'Aligné (La) (Sarthe) : 97.
- Allagnat (Puy-de-Dôme) : 50. — Sieur : Martin de LA TOUR.
- ALLARD (Antoine) : 51.
— (François) : 43.
- Allègre (Haute-Loire) : 53.
- ALLICOL, notaire royal : 71.
- ALLIER (Antoine), marchand : 15.
- ALTADOMO (Jean de), dit MEYSELLIER : 36.
- Amaconnet : 7. — Seigneur : Jean-François-Marie-Clair DE SEVEYRAC.
- AMANJART (Joseph) : 123.
- Amaranthe : 12. — Seigneur : Guillaume DE LA SALLE.
- Ambierle (Loire) : 13, 15, 21. — Aumônier : Gilbert POPON. — Sous-prieur : Jean MARESCHAL.
- AMEIL (Antoine), notaire : 57.
- Amendes des Conseils du Roi (receveur des) : 3.
- Amérique : 1, 98.
- Amions (Loire) : 1-4, 6, 7, 16, 24, 32, 35, 47, 48, 140. — Bois : 4, 47. — Cure : 3. — Curé : NABONNON. — Eglise : 16. — Paroisse : 1-4, 6, 7, 24, 32, 35.
- AMIOT (Jean), chasseur au 11^e Régiment des Chasseurs de l'Isère : 133.
- Amplepuis (Rhône) : 139.
- ANCIENVILLE (Achille d'), vicomte des Bordes, de Marrault et de Révillon, fils de Louis : 122-124, 133.
— (Anne d'), fille de Louis, épouse de Claude de La Grange d'Arquian : 122, 129, 133.
— (Louis d'), chevalier de l'ordre du roi, sieur de Révillon et de Balleynes : 129, 133.
— (Louis d'), baron d'Epoisses, sieur des Bordes, fils de Louis : 122, 123.
— (Louise d'), marquise d'Epoisses : 123, 136.
— (Mme d') : 124.
— (Claude d'), frère de Louis, baron d'Epoisses : 129.
- ANCIENVILLE BOURDILLON (Louis d'), conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, maréchal de camp, gouverneur de Châtillon-sur-Seine, comte de Soilly, marquis d'Epoisses, bailli d'Auxois : 123.

- ANDIGNE (Charles d'), chevalier, seigneur de Mons, Marcé, la Rousselière, le Pressoir et Chaligné : 101.
- ANDRAS (Charles), chevalier, comte de Marcy, baron de Poiseux, seigneur de Serre, Parigny-la-Rose, Charry et Cougny : 107, 108.
- ANDRAULT DE LANGERON (Hector), marquis de Maulevrier, baron d'Oyé, seigneur de Minardière : 17, 47.
— (Philippe), seigneur de Minardière, Sandal, la Molière, Beaucresson et Saint-Haon en partie, premier capitaine d'une compagnie au régiment du sieur de Bourg : 17, 47, 63.
- ANDRÉ, domestique : 87.
- ANDRIOT, notaire royal : 74.
- Anesia : 66.
- Anet (Eure-et-Loir) : 131.
- Angers (Maine-et-Loire) : 94, 96. — Clerc de la Chambre des Comptes : Guillaume RAYNAUD. — Greffier en chef du siège criminel : Pierre BARRET DE LA HOUSSAYE. — Paroisse de Saint-Michel du Tertre : 94.
- ANGLES (baron d') : 111, 139.
- ANGOUILLANT (Adrienne-Marie-Françoise), épouse de Jacques de Rousset : 108.
- ANGOULÈME (duchesse d') : 122.
- Anquilliers (Les), pré, paroisse de Noailly (Loire) : 13.
- ANIET (Benoît), laboureur : 70.
- Anjou : 41, 93, 96-98. — Prévôt : 97.
- Anlezy (Nièvre) : 115, 132, 133.
- Annonay (Ardèche) : 80, 81, 85, 86, 109, 111. — Notaire : BOISSONNET. — Prêtre de Sainte-Marie : Jean GALHARD.
- Annonciade Céleste de Lyon : 3.
- ANSELMET (Claude), sieur du Verney, conseiller et maître des requêtes de la reine, juge de Cremeaux : 8.
— (François), notaire royal à Formigny : 19.
- Antioche (Syrie) : 55. — Patriarche : Guillaume DE LA TOUR.
- ANTOINE, fils de Thomas : 29.
- ANTOINE (dame), veuve Soufflot : 104.
— (Jean), licencié en lois, châtelain de Brunard : 61.
- ANTOINETTE, femme de Guerri Gouffier : 38.
— femme de Jean Marqueton : 39.
- Antraigues (Ardèche) : 8. — Comtes, puis marquis : Guillaume DE CREMEAUX D'ANTRAIQUES ; Victor-Amédée DE CREMEAUX D'ANTRAIQUES.
- Anve, domaine : 11.
- Anvers (Belgique) : 112.
- Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) : 66, 67, 75, 109. — Seigneur : Alexandre DE PIEDEFER.
- APCHIER (Joseph d'), comte de Vabres et de la Baume : 60.
- Apiry, commune d'Ourouër (Nièvre) : 123. — Bois : 123.
- ARCELIN (Claude), procureur aux cours de Charlieu : 75.
- Arcens (Ardèche) : 82, 83. — Paroisse : 83.
- ARCHAMBAULT l'ainé, procureur à Nevers : 109.
- ARCHAMBAULT DE LA PERRIÈRE, notaire : 136.
- Archives Départementales de la Nièvre : 128, 132.
- Arcis (Les), commune d'Issarlès (Ardèche) : 82, 83. — Seigneurs : Jean DE LA MOTTE ; René DE LA MOTTE.
- ARCY (Claude-Marie d'), comte d'Ailly, seigneur de Job : 143.
— (Jacques-Marie-Louis d'), chevalier d'Ailly : 143.
— (Jean d'), comte d'Ailly, seigneur de Périgny, Monrodon et la Fayette : 58, 131.
— (Joachim d'), écuyer, seigneur de la Varenne et Coutouvre : 70.
— (Roger d'), comte d'Ailly : 35.
- Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) : 141.
- Ardèche : 142.
- Ardois,auj. Ardoix (Ardèche) : 47, 86. — Seigneur : Emmanuel-Gaspard DU BOURG.
- ARDRE (Gabrielle d'), baronne de Chamblay, Malberyt, Audun, Boureulle, Germiny, veuve de Charles de Haraucourt : 79.
- ARESSOT dit MÉNÉTRIER (Jean) : 60.
- Arfeuillette, commune de Saint-Haon-le-Vieux (Loire) : 47.
— Sieur : Jacques-Marie DE BERTHELAS.
- Argentière (L'),auj. Largentière (Ardèche) : 3. — Prieur : DU BOURG.
- Arlebosc (Ardèche) : 85, 108. — Curé : Jacques DE SERVOLIS.
— Juge : Balthazar BLACHIER.
- Arlot, commune de Saint-Eloi (Nièvre) : 136.
- ARMAND (Jean-Pierre), maître tailleur d'habits : 81.
- Armenaud (Les), village près de Noailly (Loire) : 14, 46. — Seigneur : Jean DE ROUGEMONT.
- ARNAUD (Claude), marchand : 21, 39.
— (Etienne) : 41.
— (Jean) marchand de vin pour la provision de Paris : 49.
- ARNAULT (Gilberte), femme d'Antoine Devillardz : 14.
- ARNOULT l'ainé, notaire à Paris : 125.
- Arpents (Les), paroisse de la Ventrouse (Orne) : 103.
- Arquian (Nièvre) : 122, 134. — Seigneurs : Antoine DE LA GRANGE ; Claude DE LA GRANGE.
- Arreau,auj. Arriaux, commune de Balleray (Nièvre) : 123.
— Sieur : Louis OLLIVIER.
- Arrêt de la Tournelle criminelle : 66.
- Arrêts du Grand Conseil : 53, 62.
- Arrêts du Parlement : 9, 29, 30, 53, 75, 79.
- Arrier : 83. — Prieur : Pierre MAGNIER.

- ARS (Pierre d'), seigneur de la Raffinière : 61.
- ARTHAUD (Antoine), notaire : 61.
— (Gilbert) : 14.
— (Jean), notaire de Saint-Germain-Laval : 23.
- ARTHAUDA (Claude), laboureur : 33.
- Arthel (Nièvre) : 108.
- ARTIGES (Léonard), curé de Saint-Pierre-Lapize : 83.
- Artillerie de France : 48. — Secrétaire général : Charles-Anne-Augustin LE BOITEUX DE GORMOND.
- Artonges (Aisne) : 87-89, 91, 93, 117, 138. — Bois : 87, 88, 138. — Commune : 89. Forêt : 87, 88.
- Arval (bois d'), dans la seigneurie de Brunard (Allier) : 64.
- Assemblée Nationale : 78.
- Assens (Suisse) : 121. — Curé : ODET.
- ASTIER (Bernard), notaire royal : 85.
— (Etienne), notaire de Thiers : 58.
- ASTRUC (Antoine), garde des terres du Chez-de-Barmont : 78.
- ATHEAUD OU ATHIAUD (Louis), avocat en Parlement, lieutenant particulier, assesseur criminel du Roannais au siège de Saint-Haon-le-Châtel : 14, 15.
- ATHIAUD (Benoît), notaire royal : 39, 40.
- Atlantique : 126.
- Attichy : 53. — Seigneur : Octavien DOUY.
- Aubenas (Ardèche) : 82, 83. — Collège : 82, 83. — Jésuites : 82, 83. — Recteur : Jean BILLARD.
- Auberge (L') : 78.
- Auberge des Barré, à Vauchamps (Marne) : 92.
- AUBERT (Pierre-François), notaire apostolique et royal : 130.
— DU GODAT (Jean-Baptiste-Charles), écuyer, directeur des fermes du roi : 98.
- AUBERY DE VATAN (Claude), commandeur de Verrières : 25.
- AUBIN (Jean), journalier : 94.
— (Marie), veuve de François Maubert : 94, 103.
- Aubusson (Creuse) : 17, 37, 54, 78. — Vicomtes : Hubert d'AUBUSSON; Louis d'AUBUSSON DE LA FEUILLADE.
- Aubusson (Puy-de-Dôme) : 54. — Seigneur : Jacques DE LA FIN.
- AUBUSSON (Hubert, vicomte d') : 17, 54.
— DE LA FEUILLADE (Françoise d'), fille d'Hubert, épouse d'Henri-François d'Harcourt : 17.
— (Louis d'), vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade et de Roannais, marquis de Boisy, pair de France, gouverneur du Dauphiné : 37.
- AUCLERC : 11.
- AUCLERE, notaire royal : 7.
- AUCOQ (Antoine) : 73.
- AUDEBRAIN (Antoine d'), échyer, sieur de Lavault : 76.
- AUDOUL (Gaspard), avocat à la Cour, conseiller du roi : 61.
- AUDOYER (Guillaume) : 82.
- AUDRAS (Charles), élu de Roanne : 18, 44, 48.
— (Jacques), notaire royal à Saint-Germain-Lespinasse : 14, 42.
— (Jean-Baptiste), fils de Charles : 18.
- Audun (Meurthe-et-Moselle) : 79. — Dame : Gabrielle d'ARDRE.
- AUDUREAU, menuisier : 106.
- Augerolles (Puy-de-Dôme) : 59. — Seigneur : Pierre Du Croc. — Procureur d'office : Jean-Marc HUARD.
- AUGEROLLES (Amé d'), sacristain du prieuré de Cleppé, doyen de Saint-Georges, fils d'Antoine : 66.
— (Anne d'), fille de Dauphin, épouse d'Antoine de La Barge : 46.
— (Antoine d'), fils de Dauphin I : 27.
— (Antoinette d'), veuve de Jacques Du Peschin : 129.
— (Dauphin I d'), seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Brunard : 26, 27, 32, 34, 45, 62, 129, 132.
— (Dauphin II d'), seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Montarboux, fils du précédent : 3, 19, 20, 27, 29, 33, 45, 62.
— (Louis d'), fils de Dauphin I : 27.
— (Louis d'), seigneur de Comières : 3.
— (Louis d'), fils du précédent : 3.
— dit BOYSSONNIER (Antoine d') : 26, 28, 31, 32, 45, 61, 63, 66, 140.
— (Catherine d'), fille d'Antoine, religieuse à Marcigny : 66.
— (Guillaume d'), seigneur de Saint-Polgues : 21, 28.
— (Jean d'), seigneur de Saint-Polgues, fils d'Antoine : 26, 27, 61.
— (Marguerite d'), religieuse à Marcigny, fille d'Antoine : 66.
- DE THÉLIS (Antoine d'), seigneur de Saint-Polgues, fils de Dauphin II : 3, 5, 11, 19, 20, 22, 23, 26, 28-30, 46-48, 62, 63.
— (François d'), seigneur de Comières : 46, 47.
— (Françoise d'), fille d'Antoine : 19.
— (Henri d'), seigneur de Comières, Cornillon et Maltaverne : 47.
— (Jean d'), damoiseau, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière, baron de Brunard, fils d'Antoine : 5, 19, 30.
- AUGIER (Sébastien), marchand : 74.
- AUJAI DE LA BUXEROLLE (Nicolas) : 66.
- AULNAY (Jean d'), prêtre : 97.
- Aunes Geulard (Les), bois à Artonges (Aisne) : 87.

- Aurillac* (Cantal) : 130. — Election : 130. — Elu supprimé : Hugues BOURG. — Commis à la recette de l'élection : Jean DE BORT.
- AURILLAC (docteur D') : 115.
- AURY : 91.
- AUSSEDAT : 143.
— (Claude D'), écuyer des écuries du roi, seigneur du Ruchail et de Ligonnès, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi : 53, 59.
- AUSSIGNAC BELLILE (Jean-Baptiste) : 105.
- Aussigné*, probablement une faute de copie pour *Aligné* (Sarthe) : 97. — Seigneur : Pierre DE BORDEAUX.
- AUSTUN (Antoine D'), prieur de Pommiers : 20.
— (Emard D'), clerc du diocèse de Vienne, curé de Saint-Polgues : 30.
- Autel de Saint Sébastien dans l'église de Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 42.
- Auternaut*, au mandement de Sarras (Ardèche) : 79, 86. — Domaine : 79.
- AUTERNAUT (Claude D') : 80, 86.
— (autre Claude D'), fils d'Etienne : 80, 86.
— (Etienne D') : 80, 86.
— (Jean D') : 79, 80, 86.
— (autre Jean D'), fils de Claude : 80, 86.
- AUTOR (Jean), notaire : 5, 61.
- Autun* (Saône-et-Loire) : 125. — Evêque : Charles-François D'HALLENCOURT.
- Auvergne* : 1, 4, 7, 26, 27, 31, 46, 50, 51, 53, 57-60, 63, 115, 128, 129, 137.
Comté : 58. — Dauphin : 59. — Duché : 58.
— Ducs : CHARLES ; JEAN II. — Exemption : 129. — Généralité : 59, 60.
Siège présidial : 50, 53, 59. — Président : Jean DE FREDEFONT. — Procureur : Julien GARINET.
Procureur général du Dauphin d'Auvergne en la seigneurie de Champeix : Jean DE TERSAT.
— Trésorier général des finances de la duchesse : Antoine RAVAIL.
Sénéchaussée : 58, 59. — Sénéchal : 7.
- AUVITY (Ambroise), docteur médecin : 121.
- AUVRAY (Perrine), femme de Maurice Pottier : 101.
- Auxerre* (Yonne) : 61, 108. — Diocèse : 61.
- Auxilhat*, probablement *Auxillac* (Lozère) : 7. — Seigneur : Claude-Gilbert DE SEVEYRAC.
- Auxois* : 123. — Bailli : Louis D'ANCIENVILLE BOURDILLON.
- Auzelles* (Puy-de-Dôme) : 51.
- Avallon* (Yonne) : 122.
- Avenir (L'), imprimerie à Nevers : 128.
- Avignon* (Vaucluse) : 130, 143. — Chanoines : Pierre PERTUIS ; Pierre-François PERTUIS. — Communauté des Juifs : 130.
- Avocats en Parlement : 2, 5, 7, 8, 14, 25, 38, 41, 46, 49, 57, 65, 71, 74, 80, 81, 85. — Voir : Louis ATHEAUD ; François-Camille BARDET ; Jacques BURELLE ; François CHATELUS ; Jean-Baptiste COSTE ; Denis DUPUY ; Jacques FOREST ; Jean FRANCHON ; Etienne GENIN ; Hugues GUILLON ; Charles GUIRONNET ; Gilbert DE LA ROUZIÈRE ; Olivier LE BUFFE ; Jean-Baptiste MONTGINOT ; Antoine PETEL ; Jean-Joseph DE PRANDIÈRES ; Claude ROBERT ; Jacques DE SERRES ; Piette THIERRY.
- Ay* (Marne) : 93.
- AYMARD (Joseph) : 94.
- AZOLLES (Charles D'), écuyer, seigneur du Carré de Saint-Haon : 38.
- Azy*, commune de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 107, 110, 114-116, 118, 119, 127, 128, 133-137, 143.
Marquis : 110, 114. — Marquise : Louise DE LAS. — Seigneur : Michel DE LAS. — Cure : 110. — Domaine : 133. — Maire : GONIN.

B

- B. (J. de) : 114.
- Baboin* (domaine), près de Bozas (Ardèche) : 48, 81.
- BACHELARD (Henri), laboureur : 74.
- BACHELIER (prébende) : 14.
- BACHELIER D'ARTOIS : 111.
- BACHOLYER (Nicolas) : 14.
- BACON DE LA CHEVALERIE : 111.
- Bacquerandière* : 40. — Seigneur : François DE SAINT-PRIEST.
- BADEL (Jean) : 82.
— (Marie DE), veuve de Charles Guironnet : 80.
- BADOLE (Jean), fils : 9.
- BAIL (Alexandre), notaire royal : 103.
- BAILHON (Jean-Louis), clerc de Cusset : 65.
- BAILLET (M.) : 109.
- Bailleul* (Sarthe) : 94, 102.
- BAILLY (Antoine) : 106.
— (Marie DE), veuve de Charles Guironnet : 80.
- Bains* (Haute-Loire) : 79.
- Bains*,auj. *Mont-Dore* (Le) (Puy-de-Dôme) : 54, 56, 60, 137.
— Seigneurs : Nicolas DE LA ROCHE-AYMON ; Guillaume DE LA TOUR ; Jacques DE LA TOUR.
- Bajay* (Le), paroisse de Saint-Sauveur (Puy-de-Dôme) : 55.
- BALIÈRE : 40.
- BALLAND : 111.
- Ballée* (Mayenne) : 94.
- Ballegnes* : 129. — Seigneur : Louis D'ANCIENVILLE.

- Ballière*, commune de Noailly (Loire) : 40.
- BALLORE (François DE), écuyer, sieur dudit lieu et du Deffend : 58.
- BALMES (Antoine), curé de Pommiers : 32.
— (Jean) : 23.
- BALTHAZARD : 111.
- BANHOL (François), notaire royal, châtelain de Lezoux : 52.
— (Jean), notaire royal : 50, 51, 54.
- Bannefroid (fief de)* : 129.
- BARAIL DE CHERCHANT (Jean), lieutenant civil et criminel en la châtellenie de Saint-Germain-Laval : 1, 24, 25, 45.
- BARALY : 126.
- BARAN (Anne-Marguerite) : 109.
- BARAUD (Jean), principal clerc de M^r Rousse : 128.
- BARBARIN (Denis), propriétaire à Imphy : 132.
- BARBE (Ch.), directeur des forges de Guérigny : 111.
- BARBEDIENNE, avoué : 114, 121.
- BARD (Claude), laboureur : 23.
— (François), fils de Claude : 23.
— (Guillemette, sœur de François) : 23.
- Barde (La)* : 32. — Seigneur : Jean DESTRIER.
- BARDET (François-Camille), avocat en Parlement : 74.
- BARDILLE (frère Gabriel), chanoine de Chalus et curé d'Empurany : 85.
- BARDONNET (André), curé de Saint-Gérard : 58.
— (Claude), marchand : 64.
- BARDY (Andrieu), laboureur : 52.
— (Antoine), fils d'Andrieu : 52.
- BARET (Gabriel), marchand : 101.
- BARGE (Françoise), femme d'Etienne Chavanes : 34.
- BARGE (DE LA). Voir LA BARGE (DE).
- BARGES (Antoine), marchand : 44.
— (Michel), fils d'Antoine : 45.
- BARIAC, sellier à Nevers : 114.
- BARJOT (Philibert), seigneur de la Salle, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Mâconnais : 68.
- Barmont*, commune de Saint-Avit-de-Tardes (Ardèche) : 56, 76-78, 142. — Marquis : Michel DE LA ROCHE-AYMON. — Marquise : Henriette DE LA ROCHE-BRIANT. — Baronnie : 77. — Barons : Vincent DU PUY ; Nicolas DE LA ROCHE-AYMON ; Regnaut DE LA ROCHE-AYMON. — Château : 77.
- BARMONT (chevalier DE) : 77.
— (Mme DE) : 77.
- Barmontel*, *auj. Barmontet*, commune de Verneugheol (Puy-de-Dôme) : 35. — Seigneur : Jean-Charles DE VILELUME.
- BARMONTET (Mme DE) : 137.
- Barnay*, commune de Saint-Martin-de-Lixy (Saône-et-Loire) : 68, 74. — Seigneurs : Pierre DAMAS ; François DE TURIN.
- BAROIL (Jean) dit FETI, laboureur : 11.
- Baroille*, paroisse : 6. Semble une faute de copie pour *Maroille*.
- BAROLLES, notaire royal : 43.
- BARON (Antoine) : 39, 43.
— (Etiennette), fille d'Antoine : 39.
— (Jean), laboureur : 39.
- BARONCELLI (Alexandre-Joseph DE), marquis de Javon, officier au Régiment des Gardes Françaises : 106.
- BARON CHATILLON (M.) : 110.
- BARONET (Jean) dit MICHARD : 9.
- BARRASSY (Claude-Antoine), ancien contrôleur des rentes assignées sur les aides et gabelles : 60.
- Barre (La)* (Mayenne ou Sarthe) : 102. — Comte : Jean-Baptiste COLBERT DE CROISSY.
- Barre (La)* : 123. — Sieur : François BOULLERY.
- BARRE (François-Alexis), propriétaire : 92.
- BARREL, notaire royal : 31, 74.
— (Antoine), laboureur : 29.
— (Claude) ou BARRET, femme de Claude Mures : 22, 26.
- Barres (Les)*, commune de Cours-les-Barres (Cher) : 131.
- BARRET (Alphonse), juge de paix du canton de Condé : 89.
— (Jean-Marie), curé du Pé : 95.
— (Jeanne), veuve de Jean-Baptiste Chotard : 96.
- BARRET DE LA HOUSSAYE (Pierre), greffier en chef du siège criminel de la ville d'Angers : 94.
- Barrière (La)*, commune de Viscontat (Puy-de-Dôme) : 56.
- BARRODIN (Foulques), notaire : 59.
- Barrois* : 79. — Général de l'artillerie : Charles DE HARAU-COURT.
- Barrolière (La)* : 130. — Dame : Jeanne POCULOT.
- BARRY (Marie), femme de Jérôme Chevé : 96.
- Barse* : 69. — Sieur : Annibal DE LA TRÉMOILLE.
- Bart*, territoire à Saint-Romain-Ja-Motte (Loire) : 38.
- BAS, notaire : 54.
— (Antoine) dit MAGNIN, fils de Jean : 12.
— (Jean) — : 12.
- Bas (Le)* (Haute-Loire) : 50. — Seigneur : Jean DE BAUZAC.
- BASAYS (Madeleine), veuve de Charles de Chevin-Liétard : 131.
- BASIN DE BESOU (Catherine-Scholastique), veuve d'Hubert d'Aubusson, comte de La Feuillade : 17.
- BASS (William), capitaine de la Betsy : 107.
- BASSET (Benoît), commis à la recette des étapes de l'élection de Roanne : 44.
- Bastie du Montellier (château de la)* : 82, 83.

- Bastille (La), à Paris : 43.
- Bastz*, forêt, paroisse d'Amions (Loire) : 4.
- BATAILLON (Jean), procureur en la Cour : 132.
- BATALHORI (Annet), juré de la Cour royale de Bocey : 85.
- BATILLAT (Claude-Marie), officier de santé à Marcigny : 66.
- BATILLIAT : 111.
- BATTUT, notaire royal : 78.
- BAUDELLOT, chapelier : 121.
- BAUDICHON (Mathie), femme de Gilbert Filhon : 13.
- BAUDINA (Pierre), laboureur : 7.
- BAUDINOT (Gilbert), chevalier, seigneur de la Salle : 6.
- BAUDOIRE (Pierre), laboureur : 94.
- BAUDONNAT (Joseph), bourgeois de Saint-Sauve : 137.
- Baugé* (Maine-et-Loire) : 97. — Greffe des insinuations de la sénéchaussée et ancien ressort : 97.
- BAULAT (Jean-Baptiste), procureur : 1.
- BAUMANN, sellier harnacheur : 122.
- Baume (La)* : 54. — Seigneur : Jean DE TERSAT.
- Baume (La)*, commune d'Alleyras (Haute-Loire) : 60. — Comte : Joseph D'APCHIER.
- BAUNY DE RENS (?) : 111.
- Bauzac*, commune de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire) : 50. — Seigneur : Jean DE BAUZAC.
- BAUZAC (Dynot DE) : 50.
— (Jean DE), écuyer, seigneur de Bauzac, Ligennes et la Rivière, fils de Dynot : 50, 51, 53, 59.
- Bavarois : 122.
- BAYLE (François DE), écuyer, sieur de la Ferrette : 37.
- BAZIN, coiffeur : 121.
- Bazolle (La)* : 68, 69. — Dame : Anne DE LA MAGDELEINE. — Château : 69. — Jurisdiction : 69.
- Béage (Le)* (Ardèche) : 82. — Seigneurs : Jean DE LA MOTTE; René DE LA MOTTE.
- BEAUCAIRE (sœur Séraphine de Jésus, née) : 114.
- BEAUCHET (Marie), femme de Louis Cornu : 135.
- BEAUCOMBAT (Marguerite), tailleuse d'habits : 47.
- Beaucresson*, commune de Renaison (Loire) : 17, 63, 117. — Seigneurs : Philippe ANDRAULT DE LANGERON; GOYET DE LIVRON. — Fermier : François FOURNIER. — Rente noble : 17, 117.
- Beaufort*, commune de Menat (?) (Puy-de-Dôme) : 55. — Comte : Annet DE LA TOUR.
- BEAUFORT (Louis DE), chevalier, comte d'Alès, marquis de Canillac, vicomte de la Motte, seigneur du Pont-du-Château : 54.
- Beaujeu* (Rhône) : 26, 31, 60, 73. — Seigneurs : CHARLES; JEAN II.
- BEAUJEU (Jacques DE) : 139.
- Beaujolais* : 1, 7, 27, 40, 60, 70. — Seigneur de Beaujolais à la part de l'Empire : JEAN II DE BOURBON. — Greffe du bailliage : 70.
- Beaujolloys* : 61. — Voir : *Beaujolais*.
- Beaulieu*. — Prieur : Mathieu MALIGNON.
- Beulieu*, commune de Riorges (Loire) : 2, 7, 16-18. — Seigneur : J.-F.-M.-C. DE SEVEYRAC. — Dame : 16. — Prieure : J. DE TELLIS. — Religieuses : 2.
- BEAULIEU (François), marchand de bois : 87, 88, 138.
— (dom François DE), sacristain du prieuré de Charlieu : 72, 73.
— (Philippe DE), receveur des mesurage, salage, saunage et minage de sel de la ville et faubourg de Nevers : 123.
- Beaumont* : 133. — Comte : Noël DE SAULX.
- Beaumont*, paroisse de Bost (Allier) : 58, 65. — Seigneur : Christophe DE MARS.
- Beaumont-Sardolles* (Nièvre) : 133. — Commune : 133.
- BEAUMONT (Marie DE), épouse de Gabriel Du Bourg : 131.
- Beauregard-l'Evêque* (Puy-de-Dôme) : 50, 51.
- Beaurevoir* (Loire) : 57, 62. — Dame : Claude DE MONT-JOURNAL.
- BEAUVAU (Antoine DE), conseiller et chambellan du roi, vice-président de la Chambre des Comptes de Paris, baron de Sillé, seigneur de Pimpeau, Précigné en Touraine et Précigné en Anjou : 96.
- BEAUVILLIERS DE SAINT-AIGNAN (Paul-Marie-Victoire DE) : 105.
- BEAUVOIR (Claude), curé de Saint-Germain : 38.
- BECH (Pontus DE), seigneur de Boyer : 70.
- BÉCHARD (Simon-Abraham), directeur de la raffinerie Ragueneau frères : 109.
- Béchenets* ou *Béchenarts (Les)*, domaine à Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 36, 38, 41.
- BECHETOILLE (André), négociant : 85, 111.
— (François), négociant, frère d'André : 85.
- BEGGIANO (Mme et Mlle) : 104.
- BEGON (Etienne) : 56.
- BÉGUIN (Perrine), femme de Jean Godivier : 95.
- BELIN (Jeanne), veuve de Jean Rollet : 108.
- Bellaigue*, commune de Virelet (Puy-de-Dôme) : 56. — Abbaye Notre-Dame : 56. — Abbé : Joseph ELIAM.
- BELLANGER (Marie), femme d'Henri Martin : 99.
- Bellangerie (La)*, paroisse Saint-Martin de Précigné (Sarthe) : 100.
- Bellecombe* : 24, 45. — Commandeur : Jacques DE CORDON D'EVIEUX.
- Bellefiolle* : 76. — Seigneur : Vincent DU PUY.
- Bellegarde* (Creuse) : 77, 78.
- Belleroche* (Loire) : 139.
- Belleville* (Seine) : 109, 116, 132. — Canton : 132.

- Belley* (Ain) : 24, 45. — Chanoine de la cathédrale : An-
thelme DE MARESCHAL.
- BELLIET (Jean), prêtre : 66.
- BELLILE (Mme J.) : 105.
- BELLIN (Jean) dit PRENTERRE, marinier : 18.
- BELLOT (Pierre) : 77.
- BELTHÉ, notaire : 120, 135.
- Belouzes* (Les), près de Saint-Polgues (Loire) : 33.
- Belusat*, territoire à Bully (Loire) : 9.
- BENARD, notaire au Châtelet de Paris : 142.
- BENCE, receveur des rentes à Paris : 114.
- Bénissons-Dieu* (La) (Loire) : 4, 13, 14, 27, 38, 46, 69. —
Abbés : Gilbert DE LA FIN ; Antoine DE SENNE-
TERRE. — Greffier : Gilbert CUSIN. — Notaires
royaux : Simon DURAT ; Antoine ODIN. — Pro-
cureur d'office : Joseph BERTRAND.
- BENOIST (Georges), curé de Riorges : 15, 18.
- BENOIT XIII, pape : 125.
- BERAT (Antoine) : 115, 117.
- BERAUD : 143.
— (François) : 6.
— (Georges), bourgeois et marchand de Roanne :
11, 16-18, 140.
— (Jean), chevalier, trésorier général de France en
la Généralité de Lyon, sieur du Montet et de
Pierrefitte : 12, 14, 15, 18, 44, 46.
— (Jeanne), épouse de Jacques de Bernay : 12, 14,
15, 17, 18, 21, 36-44, 46, 47, 49, 130.
— (Mathieu), chevalier, seigneur de Besseins et
Villers : 75.
— (Romain), prébendier de Chantois et de la
Mure : 7.
— (Romaine), femme de Jean George dit Bade-
lon : 7.
- Berauds* (Les), lieu dit paraissant être entre Renaison et
Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 36.
- BERAULDE (Marie), veuve de Jean Ossandon : 50.
- BERCAUD (abbé), le jeune : 6.
- BÉRENGER (Françoise-Camille DE), veuve de Paul-Marie-
Victoire de Beauvilliers de Saint-Aignan : 105.
— (marquise DE) : 84.
- BERGER : 111.
— , procureur en l'élection de Roanne : 6.
- BERGERON (Antoine), marchand : 43.
— (Gilbert), laboureur : 13.
- BERGIER (Antoine), laboureur : 14.
— , procureur du roi en l'élection de Roanne : 126.
— (Jean) : 19.
— (Marie), femme de Claude de Bouzy Domain : 14.
— (Noël-Michel), notaire royal de Forez : 3, 12,
41, 46.
— (Simon), prêtre, notaire juré de l'Officialité de
Lyon : 13.
- BERJA (Benoît), charpentier : 73.
- BERLIÈRE (Claude), notaire royal, juge au marquisat de
Bouy, procureur fiscal de la Motte et de Bouy :
17, 35-40, 43, 44.
- BERLIN DE MILLERBAULT (Georges-André DE), officier de
cavalerie : 93.
- BERNACHIER (Antoine), procureur au présidial et séné-
chaussée de Bourbonnais : 65.
- BERNACHON (Benoîte), sœur d'Etienne, épouse de Jean
Marqueton : 61.
— (Etienne), fils de Jean : 60, 61.
— (Jean) : 60.
- BERNARD : 111.
— (Bonne-Félicité), fille de Samuel, épouse de
Mathieu-François Molé : 84.
— (Catherine) : 18.
— (Créanciers) : 112, 126.
— (Jacques), notaire royal de Saint-Haon : 17.
— (Samuel), chevalier des ordres du roi, comte
de Coubert, marquis de Mery : 84, 87.
— (Samuel-Jacques), chevalier, maître des requêtes
ordinaire de l'hôtel du roi, surintendant des
maison, finances et affaires de la reine, grand
maître des cérémonies, commandeur de Saint-
Louis : 84.
- BERNARD DE LALY (Louis), laboureur : 33.
— (Michel), laboureur : 33.
- BERNARD DE RIEUX (Gabriel), président de la 2^e Chambre
des Enquêtes du Parlement, fils de Samuel : 84.
- BERNARDIN (Claude) : 56.
— (Jean), fils de Claude : 56.
— (Louis), fils de Claude : 56.
- BERNAY (Achille DE), écuyer, seigneur du Coudray et de
la Motte : 17, 36, 41, 43, 46, 102.
— (Anne DE) : 41, 102.
— (Françoise DE), fille de Jacques : 38.
— (Jacques DE), écuyer, seigneur du Coudray et
de la Motte-Saint-Romain : 12, 17, 18, 36-44, 46-
48, 130.
— (Jean-Claude DE), fils de Jacques : 130.
— (Jeanne DE) : 46.
— (Madeleine DE), sœur d'Anne : 41, 102.
— (Suzanne DE), sœur d'Achille, épouse de Jean
Forget : 36, 41, 102.
- BERNERD (Jean), fermier du revenu du temporel du prieuré
de Charlieu : 73.
- BERNET (Guichard DE), juré de l'Officialité de Lyon : 9.
- BERNIER (Antoine), prêtre de Saint-Romain : 43.
- Bernisson* (domaine), à Saint-Hilaire-sous-Charlieu (Loire) :
74.
- BERNISSON (François), laboureur : 73.
— (Jacqueline), femme de Claude Mizat : 67.
— (Toinette), femme de Benoît Vivier : 67.
- BERRUYER (Perrotin) : 65.

- Berry* : 1, 61, 121, 129.
- BERRY (duc DE) : 53, 63. — Chambellans : Jean DOMPINE ; MORINOT, seigneur de Tourzel.
- BERT, seigneur de Saint-Germain-Laval : 20.
- Bertesson* : 4. — Châtelain : Robert DE MANZAT. — Voir : *Vertaizon*.
- BERTHAUD (Françoise), femme de Louis Caze : 24.
- BERTHE : 125.
- BERTHELAS (Jacques-Marie DE), écuyer, sieur d'Arfeuillette : 47.
- BERTHELLIER : 50.
- BERTHELOT, notaire royal : 68.
— (Anne), épouse de Michel Denyon : 97.
- BERTHIER-BIZY : 143. — Armes : 143.
— (Adrien DE) : 111.
— (Gaspard-Etienne-Louis DE) : 111, 114.
— (Jean-Pompon-Alexis DE), chevalier de Bizy : 111.
— (Louis-Pierre-Etienne-Marie DE) : 46, 55, 78, 86, 87, 105, 108, 110, 111, 114-116, 130, 133, 142.
— (Rosa DE) : 111.
— (vicomte DE) : 113.
— (vicomtesse DE) : 121.
- BERTIER (Jacques) : 71.
- BERTRAND, bâtard de Freslois : 66.
— (Joseph), procureur d'office de la Bénissons-Dieu : 14.
— (Pierre), bourgeois de Lusclade : 137.
- BERULLE (Marie DE), veuve de François de Turin : 69.
— (Pierre DE), abbé commendataire de Notre-Dame de Pontlevoy : 75.
- BERY OU BESSY (Zacharie), curé de Chandon : 70, 141.
- BESNARD (Jacques) : 95.
- BESNIER (Guillaume), prêtre : 97.
- BESSE (Jérôme DE), chevalier, seigneur de Palerme, Saint-Ignat, des Martres et du Puy de Celles : 59. — Voir : LA RICHARDIE DE BESSE.
— (vicomtesse DE) : 110.
- BESSE DE LA RICHARDIE : 121.
— (Charles DE) : 128.
— (marquis Claude DE) : 143.
— (Jeanne DE) : 143.
— (Madame DE) : 110.
- BESSE DE LA RICHARDIE DU CHÉRY (Marie-Louise DE) : 132.
- BESSE DE LA RICHARDIE DU VERNET (Anna-Louise DE) : 132.
- BESSETTE (Marianne), veuve de Pierre de Fontenilles : 57.
- BESSON (Guillaume) : 54.
- BESSY (DU). — Voir : DU BESSY.
- BET (Benoît) : 35.
— (Béraud), laboureur, fils de Benoît : 35.
- BETANNE (Antoine) : 40.
- BÉTHUNE (François DE), commandeur des ordres du roi et son ambassadeur extraordinaire : 137.
— (maison DE) : 61.
— (marquis Louis-François DE) : 61.
— (marquise DE) : 124.
- BETRON (Jean), vicaire de Saint-Forgeux : 13.
- Betsy (La), navire de Philadelphie : 107.
- Beuvrière (La)*, commune de Dancé (Orne) : 103. — Châtelain : Guy-François DE LA PORTE DE RIANTZ.
- BEYNOD (Pierre), greffier de la baronnie de Feugerolles : 19.
- Beytron*, territoire, paroisse de Renaison (Loire) : 17.
- BEZIAU (Françoise), cuisinière : 92, 120.
- BEZION (Nicolas), clerc de chœur à Saint-Paul de Lyon : 30.
- BIATRON DE GREGNEULX (Gilbert), seigneur de Vernoi : 14.
- Bienavant* : 20, 63. — Seigneur : Mathieu de LA MURE.
- Bieux Tonnains (lac du bois de)*, entre Saint-Péraville et Saint-Jean-aux-Amognes (Nièvre) : 123.
- BIGAILLON (Catherin), fermier d'une des trois chapelles de la Réaulté : 97.
- BIGAULT DE GRANRUT : 111.
- BIHOIN (René) : 97.
- BIJOT (Auguste) : 104, 109.
— (Claude), ancien homme de lois et procureur au Parlement : 78, 87.
— (René-Claude) : 104. — Héritiers : 104.
- BILHON (Jean), curé d'Empurany : 85.
- BILLARD (Jacqueline-Renée), femme de Pierre Delaunay : 99.
— (R. P. Jean), recteur du collège d'Aubenas : 82.
- BILLAUD-VARENNE : 126.
- BILLAULT (Simon), notaire royal à Nevers : 136.
- Billezois* (Allier) : 63. — Notaire royal : Gabriel CHENAL.
- Billon* (Puy-de-Dôme) : 50, 51, 55. — Prieurs : Gallard CHANCELLADE ; Michel DE ROLLAT. — Doyen : Jacques DE THIERS.
- Billonnet* : 65. — Sieur : Etienne GENIN.
- Billy* (Allier) : 62. — Châtellenie : 62. — Lieutenant général pour le roi en la châtellenie : Guillaume CORDILLIER.
- Billy-Chevannes* (Nièvre) : 135. — Paroisse : 135.
- BINET DE MONTIFRAY (Catherine), veuve d'Antoine de Lingendes, sieur de Neufbourg : 18.
- BISLARD (Jacques), marchand fermier : 95.
- BISSIER (Benoite), fille de Pierre : 22.
- BISSIER dit GRACHON (Pierre), laboureur : 22.
- Bizette (La)*, paroisse de Saint-Julien-d'Oddes (Loire) : 2.
- Bizy*, commune de Parigny-les-Vaux (Nièvre) : 110, 111. — Chevalier : Jean-Pompon-Alexis DE BERTHIER.
- BIZY (Madame Louis DE) : 109.
— (M. DE) : 46, 80, 109.
— (vicomte DE) : 128.
— (vicomtesse DE) : 113.

- BLACHIER, notaire : 84.
 — (Balthazar), docteur et avocat en Parlement, juge d'Arlebosc : 85.
 — (Jean), docteur et avocat, juge général des terres du château de Bozas : 80.
- BLANC (Lagier) : 59.
- BLANCAGNEAU (enfants) : 91.
- Blanchardière (La)*, commune de Précigné (Sarthe) : 96, 97.
- BLANCHARDON (Georges) : 38.
- BLANCHET (Guy), écuyer, seigneur de la Chambre et des Fromenteaux, lieutenant général de Roannais à Saint-Haon-le-Châtel : 15.
 — (Pierre), curé de Saint-Romain-la-Motte : 21.
- BLANCHET DE LA CHAMBRE (Catherine), épouse d'Antoine-Eléonor de Charpin de Genetines : 48.
- Blancs-Manteaux* : 125. — Prieur : dom Charles-Armand DE LA VIE.
- BLANES (Etienne DE), marquis de Millas, chevalier d'honneur en la Cour : 130.
- Blanzly (Aisne)* : 89. — Bois : 89.
- BLAUDIN VALIÈRE (M.), avocat consultant à Nevers : 113, 114.
- BLAVARD (Martin), prêtre de Saint-Jean de Vico : 29.
- BLENERY (Martin) : 34.
- BLENERY dit TAROD (Antoine), laboureur, fils de Martin : 33, 34.
- BLETERY (Jean) : 65.
 — (Pierre), fils de Jean : 65.
- Blois (comté de)* : 77.
- Blonde (La)*, territoire près Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 38, 43.
- BLOSSET-PRÉCY (Suzanne-Thérèse DE), prieure de La Fermeté : 135.
- BLOTEAU (Adélaïde DE) : 104.
 — (Charles-Borromée-Mathurin-Louis DE), frère d'Adélaïde : 104.
 — (Félix-Fidèle-Amant DE), frère des précédents : 104.
 — (Jean-François DE), frère des précédents : 104.
- Bocey* : 85. — Juré de la cour royale : Annet BATALHORI.
- BOCHARD, seigneur de Chantois : 8.
- BOCLON (Antoine), marinier : 22.
 — (Claude), prêtre prébendier de Notre-Dame de Laval, à Saint-Germain-Laval : 20, 23.
 — (François), notaire : 4, 22, 25, 26.
 — (Jérôme), notaire royal : 24.
- BOCQUIN ou BOUCQUIN (Antoine), marchand : 25.
- Bodenet (domaine)*, paroisse de Mably (Loire) : 12.
- BODEREAU (Christophe) : 99.
 — (Claude), épouse de Germain Coutard : 99.
 — (François), marchand : 96, 99.
 — (René) : 99.
- BODON (Jean), maître d'école : 44.
- BODONET (Jean) : 38.
- Boën (Loire)* : 4, 24, 26, 27. — Notaire royal : Etienne FRANÇOIS.
- BOEZ (Julien) : 4.
- BOEZ dit BOLARI (Martin) : 4.
- BOINDIN (Nicolas), notaire au Châtelet de Paris : 123.
- Bois*, commune de Sermoise (Nièvre) : 131. — Seigneur : Joachim GIRARD.
- Bois Dauphin*, commune de Précigné (Sarthe) : 94-102. — Marquisat : 94. — Marquis : Jean-Baptiste COLBERT ; Jean-Baptiste-Joachim COLBERT DE CROISSY. — Receveur général : René JUSSE. — Seigneur : 97.
- Bois Desdesages*, à Corrobert (Aisne) : 117, 138.
- Bois Dupuys (Le)*, à Mably (Loire) : 18.
- Bois du Chevalier*, à Saint-Agrève (Ardèche) : 85.
- Boisfourré*, village, paroisse de Prye (Nièvre) : 135.
- Bois Gotonier (Le)*, près Mably (Loire) : 11.
- BOISSET (Claude) : 31.
- BOISSIE, notaire royal : 85.
- BOISSIER (Henri-César), gradué, notaire royal de Saint-Félicien : 85.
- BOISSIEU (Jean-Marie), médecin de Saint-Germain-Laval : 25.
- Boissonnelle*, commune de Saint-Dier (Puy-de-Dôme) : 54. — Seigneur : Jacques DE LA FIN.
- BOISSONNET, notaire d'Annonay : 111.
- Boissy-le-Repos (Marne)* : 93. — Notaire : Louis TELLIER.
- Boisvair* : 13. — Seigneur : 13.
- Bois Villars Domain*, métairie, paroisse de Noailly (Loire) : 14.
- Boisy (Loire)* : 1, 17, 18, 35, 37-39, 42, 43, 79.
 Marquisat : 1, 35, 37, 42, 79. — Marquis : Hubert D'AUBUSSON ; Louis D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE ; Claude GOUFFIER ; Louis GOUFFIER. — Fermiers : 18. Gouverneur : DE MAULEURES. — Greffier : Jean TARON.
- BOISY (Barbe DE), sœur de Louis, épouse de Jean de Rougemont : 13, 37, 39, 46.
 — (Gabrielle DE) : 41, 102.
 — (Hélène DE), épouse de Simon Fretard : 79.
 — (Louis DE), gentilhomme de la maison du roi, seigneur de la Motte et de Vouldes : 35-37.
 — (Marc DE), sieur de Saint-Romain-la-Motte : 36, 46.
 — (Renée DE), sœur de Louis : 37.
- BOITARD (Antoine), vigneron : 140.
- BOIZARD (Françoise), femme de Laurent Fillion : 94.
- BOLACRE (Jean), écuyer, seigneur de Cigogne : 136.
- Boletières* : 13. — Seigneur : Jean DE BOLETIÈRES.

- BOURGEOIS (Madeleine), épouse d'Achille d'Ancienville : 122-124.
- Bourges* (Cher) : 114, 133. — Avoué au tribunal : MATER. — Cour : 133.
- Bourgogne* : 110, 131. — Commissaire ordinaire des guerres : Jacques-Guillaume DE FRAZONS. — Président en la Chambre des Comptes : Barthélemy MOREAU.
- BOURGOGNE (duc DE) : 66. — Juré de sa Cour : Jean GUNIDAN.
- BOURGOIN (Marguerite-Catherine), épouse de Noël Julien : 108.
- BOURK (comte DE) : 143.
- BOURNA (Etienne), marchand : 36.
— (Jean), notaire royal : 41.
— (Perrette), femme de Michel Mortier : 43.
- BOURNIGAULT (Pierre), notaire : 102.
- Bournier*, commune de Thiers (Puy-de-Dôme) : 58.
- BOURQUIN-DUMONT (Marie-Louise-Esther), veuve de François Vigoureux : 108.
- Bourras*, commune de Saint-Malo (Nièvre) : 119. — Abbé : 119.
- Bourret (Le)*, domaine à Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) : 67.
- BOURY, notaire : 134.
- BOUSSU (Antoine) : 111.
- BOUTAUD-LAVILLION : 111.
- BOUTEREAU (Madeleine), épouse de Julien Geré : 96.
- Bouteresse (La)*, commune de Sainte-Agathe-en-Bouteresse (Loire) : 5.
- BOUTHIER (Claude) : 16.
- Boutières* (Ardèche) : 83. — Official : Pierre CONSTANS. — Pays : 83.
- BOUTILLY (Louis), manouvrier : 92.
— (Louise-Augustine), épouse de François-Alexis Barré : 92.
— (Marie-Marguerite), femme de Jean-Jacques Cairé : 90.
- Boutonnerie (La)*, paroisse de Losme : 94.
- BOUVET : 111.
— (François), bourgeois de Saint-Polgues : 2.
— (Jean-Baptiste) : 80.
- BOUVIER (J.) : 111.
- Bouy* : 2.
- Bouy*, domaine, paroisse d'Amions (Loire) : 4. — Voir : *Buit*.
- Bouzel* (Puy-de-Dôme) : 53.
- BOUZLAT (André) : 123.
— (Jean), marchand : 124.
- BOUZY-DOMAIN (Claude DE), maître tailleur d'habits : 14.
- BOUZYÉ (Claude DE), femme de Gilbert Arthaud : 14.
- BOVET (Jean) : 142.
- BOYE (Eugénie-Victoire), épouse de Jean-Baptiste Aussignac Bellile : 105.
- Boyer* (Loire) : 70, 73. — Seigneur : Pontus DE BECH. — Lieutenant de la seigneurie : Pierre PAGE. — Justice : 70.
- BOYER (Claude) : 39.
- BOYERAT (Antoine), mercier : 37.
- BOZ (Pierre), prêtre : 29.
- Bozas* (Ardèche) : 1-5, 11, 12, 24, 25, 28, 32, 40, 41, 44, 46-49, 60, 64, 67, 69-71, 74, 80, 81, 84-87, 91, 92, 118, 128, 134, 140, 142.
Seigneurs : Charles d'ESPINCHAL ; Claude DE ROMANET. — Marquis : Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG. — Comtesse : Marie-Anne DE GINESTOUX DE LA TOURETTE.
Seigneurie : 80. — Bois : 81. — Château : 80, 81. — Commune : 80. — Curés : Guillaume BOUCHARDON ; Jean-Confard LE MAIRE. — Domaine du château : 80, 81. — Fermiers nationaux : 81. — Juge général des terres du château : Jean BLACHIER. — Maison : 142. — Rentes : 81.
- BOZAS (François DE), seigneur de Chirol et d'Eyras : 80.
- Bozon*, paroisse de Juré (Loire) : 33.
- BRANCHE (Pierre), assesseur à La Flèche : 97.
- BRANCHERAULT aîné : 116.
- Branges* (Aisne) : 141. — Marais : 141.
- Brasny*, probablement Bragny-en-Charollais (Saône-et-Loire) : 70. — Prieur : Pétrarque DE SAULNIER.
- BRASSET (Antoine), seigneur de la Chèvre, neveu de Bonnet : 57.
— (Bonnet), prêtre : 57.
- BRASSEUR (J.-B.) : 126.
- BRAT (Claude), « manillier » : 18.
— (Claude), sous-diacre de Saint-Just-en-Chevalet : 64.
— (Geneviève), épouse de Pierre Jourlier : 18.
- BRATIER (Jean), prêtre de Saint-Hâon : 38.
- Brault*, commune de Dercé (Vienne) : 78. — Seigneurs : Philbert FRETARD ; Simon FRETARD.
- BRAVEL (Nicolas), notaire royal : 58.
- BRAY (Benoît), laboureur : 2.
- Brazet*, vignoble, paroisse de Pouilly-les-Nonains (Loire) : 16.
- BREHIER (Pierre), bourgeois : 95.
- BREHIER DU CIMBRAY (Pierre), négociant : 98.
- Brenat* (Puy-de-Dôme) : 50.
- BRESSE (Louis DE), bourgeois : 71, 72.
- Bretignelle*, moulin à Précigné (Sarthe) : 97, 99, 141.
- BRETON (Claude), tixier en toile : 67.
— (Pierre) : 77.
- BREUIL (Louise), femme de Jean Mercier : 103.

- Breuil (Le)* (Puy-de-Dôme) : 68. — Notaire royal : JUGE.
- Breul (Le)*, territoire près St-Romain-la-Motte (Loire) : 40.
- Brialle* : 59. — Seigneur : GASPARD DE COUBLADOUR.
- Briare* (Loiret) : 59, 120. — Château : 59.
- Bricadet* : 59. — Seigneur : GASPARD DE COUBLADOUR.
- BRICHET (Jean-Baptiste), notaire public : 99, 100.
- Brie* : 1, 87, 117, 138.
- Briennon* (Loire) : 11, 14, 15, 69. — Luminaire : 11. — Paroisse : 15, 69.
- BRIÈRE (Jacques-Michel-Léonor) : 137.
— (Pierre) : 137.
- BRIÈRE D'AZY : 114-115, 121.
- Brières de la Journellerie (Les)*, paroisse de Losme : 94.
- Brinet* (?), domaine près Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 44. — Comté : 84.
- Brion*, village et château près du Cheylard (Ardèche) : 3, 77, 78, 82-84, 87. — Comtes : Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; René DE LA MOTTE ; Charles-François DE SASSENAGE. — Co-seigneur : Jean DE LA MOTTE. — Comté : 81. — Bailli du comté : Jacques PLANTIER. — Château : 81. — Lieutenant de juge du comté : Antoine SONIAT. — Mesure : 82. — Rentes : 82. — Terrier : 82.
- Brionnais* : 1, 66.
- Brioude* (Haute-Loire) : 35. — Eglise Saint-Julien 35. — Chanoine-comte : Jean-Claude DU CROC.
- BRISSON (Aré), docteur en médecine : 123.
— (Françoise), épouse de Louis Choquelin : 135.
- BROCHERY : 114.
- BROCHET (Marie-Catherine) : 109.
— (Thérèse), sœur de Marie-Catherine : 109.
- BROCHOT : 90.
- BRODU, contremaitre forestier de la marine : 133.
- BROGLIE (comte DE) : 80.
- BRONS (Louise DE), femme de Jean de La Motte : 82.
- Brosse (La)*, dépendance de la Bénissons-Dieu (Loire) : 38.
- BROSSELDARD (Laurence), femme d'Henri Bachelard : 74.
- BROSSETTE (Jean), tailleur d'habits : 74.
- Brosses (Les)*, commune de La Fermeté (Nièvre) : 127, 134.
— Seigneurs : Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie DU BOURG ; Michel-Mathieu DE LAS. — Dame : Louise-Marie DE LAS DE PRYE.
- Brouassin* : 97. — Receveur : René ROUELLE.
- BROUSSE (Barthélemy) : 52.
— (Gabriel) : 52.
— (Jean), fils de Barthélemy : 52.
- BROWN (John) : 107.
- Brulon* (Sarthe) : 94.
- BRUN (Michel), bourgeois du Puy, seigneur de Lanthenas : 3.
- Brunard*, paroisses de Saint-Clément-en-Montagne et Saint-Nicolas-des-Biefs (Allier) : 4, 11, 19-22, 27, 28, 30, 31, 33-35, 41, 47, 49, 50, 57-65, 81, 84, 138, 140.
Barons : Antoine D'AUGEROLLES ; Dauphin D'AUGEROLLES ; Jean D'AUGEROLLES ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Charles DU CROC ; Gaspard DU CROC ; Jean-Claude DU CROC ; Gilbert PALLABOST ; Pierre PALLABOST ; Antoine DE SAINT-POLGUES ; Dauphin DE SAINT-POLGUES dît BOISSONNIER. — Dames : Anne DE CHEVRIÈRES ; Françoise DE LA RICHARDIE. — Baronnie : 63, 64. — Châtellenie : 61. — Châtelain : Jean ANTOINE. — Dîme : 63-65. — Droits de foi et hommage : 65. — Fief : 61, 63, 65. — Greffe de la seigneurie : 62. — Justice : 62, 63. — Moulin banal : 62. — Terrier : 63, 64.
- BRUNAT : 51.
- Brune (La)*, terroir, paroisse de Nandax (Loire) : 60.
- BRUNEAU, serrurier : 121.
- Brunel* : 63. — Voir : *Brunard*.
- BRUNEL, notaire royal : 20.
— ou BRUNET (Jean), procureur d'office de Souternon : 26.
- BRUNET : 111.
- Bruyères (Les)*, territoire près St-Germain-Laval (Loire) : 20.
- BUATIER (Symphorien), seigneur de Montjoly : 21.
- Buberthé* (Orne) : 103.
- Buchailles (Les)*, commune de Dore-l'Eglise (Puy-de-Dôme) : 56. — Dame : Anne DE SAILLANS.
- Bubertray*,auj. *Buberthé* (Orne) : 103.
- BUCHET (Claude), curé de Coublanc : 68.
— (J.), notaire royal : 68.
- BUCHETON (tante) : 124.
- Bufferdant* : 11, 49. — Seigneurs : Alexandre DE GRÉSOLLES ; Antoine DE GRÉSOLLES.
- BUFFET (Etienne), notaire royal : 61, 136.
- BUISSON : 130.
— (François), prêtre, prébendier de Bully : 31.
- Buisson Grimon* (Le), paraît avoir été près d'Ourouër (Nièvre) : 123.
- Buisson Guillanneuf*, à Thiernay (Nièvre) : 136.
- Buisy* : 68. — Seigneur : Alexandre DE PIEDDEFER.
- Buil*, domaine, paroisse d'Amions (Loire) : 4, 7. — Voir : *Bouy* et *Buy*.
- Bulatière (La petite)*, bois près de Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 40.
- BULGARDE (Jeanne), femme de Perrotin Berruyer : 65.
- Bulhon* (Puy-de-Dôme) : 53.
- Bullaton (Le)*, territoire près de Noailly (Loire) : 14.
- Bulle Unigenitus : 125.

- Bully* (Loire) : 3, 5-7, 9, 10, 28-34, 47, 140. — Cure : 5, 10. — Curés : Denis DENIS ; Jean DES RYZ ; Louis KALENDRIER ; Antoine MICHELLET. — Dîmes : 5. — Donjon : 5. — Eglise paroissiale : 5, 9. — Maison du curé : 5. — Paroisse : 3, 5-7, 10, 29, 30, 33.
- BULOT fils aîné, élève au petit séminaire de Châlons-sur-Marne : 91.
- BUNEL (M^e) : 92, 111.
- BURCLIER-PILOTTE (Jean-Baptiste), curé de Saint-Romain-la-Motte : 38.
- Bureau des Finances de la Généralité de Moulins : 63, 77.
- Bureau des Finances de la Généralité de Riom : 58, 59. — Premier président : Jean DE REGY.
- Bureau des Finances de Lyon : 27.
- Bureau des Hypothèques de Paris : 105.
- Bureau intermédiaire de Château-Thierry : 138. — Délibérations : 138.
- BURELIER (Benoît), laboureur : 48.
- BURELLE, notaire royal : 14, 143.
— (Jacques), avocat en Parlement : 12, 41, 44, 46, 49.
- BURLLOT : 17, 28.
- Busséol* (Puy-de-Dôme) : 50, 51. — Justice : 50, 51.
- BUSSÈRES (André) : 33.
- BUSSIER. — Voir : BISSIER.
- Bussièrre* (La) (Creuse) : 76. — Seigneur : Louis DE LESTRANGE.
- BUSSIÈRES (Antoine) : 60.
- Bussy* (Loire) : 12, 45, 140. — Sieurs : Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Noël MIGNOT.
- BUSSY (DE) : 143.
- But* (Le) : 13, 44. — Seigneurs : Jean DE BOLETIÈRES ; Georges DE LA CHAISE.
- Butins* (Les), paroisse de Mably (Loire) : 11.
- Bulte du Brosset* (La), paroisse de Précigné (Sarthe) : 96.
- Buxeuil* (Indre) : 77. — Seigneur : Pierre DU PUY.
- BUXIÈRE (Jean), bourgeois de Sancerre : 61.
- Buxières*, en Beaujolais, paroisse Notre-Dame-de-Boisset (Loire) : 40. — Seigneur : Jean CROCHET.
- Buy*, paroisse d'Amions (Loire) : 35, 140.
- BUYERAT (Aymon), notaire royal au bailliage de Forez : 14.
- Buzenval* : 3. — Seigneur : Louis D'USSON D'ALION.
- CADOR (Jacques), métayer : 95.
- Caen* (Calvados) : 104. — Tribunal d'appel : 104.
- CAILHET (Jean), notaire royal : 6.
- CAILLEBOT (Louis DE), marquis de la Salle, lieutenant général des armées du roi : 79.
- CAILLET (Mathie), femme de François Du Verne : 23.
- CAILLON : 114.
- CAILLOT (Léonard), curé de Prye : 135.
- CAIREL (Louis-Amant-Edouard), chirurgien : 103.
- CAIRET (Jean-Jacques) : 90.
- CAMBACÉRÈS : 112.
- CAMET (Claude), prêtre de Saint-Romain-la-Motte : 38.
- CAMPEAU-DESSAIN (Pierre), marchand cirier : 95.
- CAMUZET : 127.
- Canasse* (fontaine de la), à Murat-le-Quaire (Puy-de-Dôme) : 137.
- CANETIER (Benoît) : 61.
- Canillac*, auj. *Canilhac* (Lozère) : 54. — Marquis : Louis DE BEAUFORT.
- CANTAT (Gabriel) : 77.
- Capitaine de 100 gentilshommes de la maison du roi : 79. — Voir : Claude GOUFFIER.
- Capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté : 94, 100. — Voir : Jean-Baptiste-Joachim COLBERT DE COIGNY.
- Capitaine des gardes du duc d'Orléans : 59. — Voir : François GAUVAIN.
- CAPPONI (Gaspard DE), baron de Feugerolles : 79.
- Capucins de Nevers : 129.
- Capucins du Puy : 82.
- Carabas* : 35, 42, 79. — Comte : Claude GOUFFIER.
- CARBONARA (comte Louis DE) : 105, 106.
- CARLE aîné : 111.
- Carlepont* (Oise) : 89.
- Carmel de Nevers : 113.
- CAROILLON : 122.
- CARPE (Jean), maçon : 40.
- CARPENTIER : 111.
- CARPOT (Fleurie) : 12.
- CARRÉ, sous-préfet d'Epernay : 90.
— (Palamède), seigneur de la Pallu : 69, 71.
- Carré de Saint-Hâon*, commune de Saint-Hâon-le-Châtel (Loire) : 38. — Seigneur : Charles D'AZOLLES.
- Carrefour* (Le), paroisse de Précigné ou de Pincé (Sarthe) : 95.
- Cartala* (La), domaine, paroisse de Saint-Romain-d'Urfé (Loire) : 31.
- CARRIER : 126.
- CARRIER, archiviste de la Préfecture de la Nièvre : 127.
- CARTIER, notaire royal : 66.
- CARY (abbé), desservant de Vauchamps : 115.
- CASSIER (Jacques), curé de Saint-Maurice, prébendier de Sainte-Anne et Saint-Pancrace : 8, 10.

C

- CASTILLE, notaire royal à Lyon : 24, 45.
 CATHERINE DE MÉDICIS : 53.
Caux (bailliage du pays de) : 87. — Lieutenant de roi : Jules-Auguste POTIER DE GESVRES.
 CAYROL (DE), député de la Nièvre : 126.
 CAZALIBUS (Antoine DE), notaire : 38.
 CAZE (Louis), contrôleur du domaine de Forez : 24.
Ceilloux, canton de St-Dier d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : 51.
 CELIER (docteur) : 126.
Celle (La), diocèse d'Auxerre : 61. — Probablement *La Celle-sur-Loire* (Nièvre).
Celle-Barmontoise (La) (Creuse) : 78. — Paroisse : 78.
 CELLOT (L.) : 125.
Cent Arpents (Les), enclos, paroisse de Corrobert (Marne) : 88.
Cerclerie (La), commune de Notre-Dame du Pé (Sarthe) : 96-98. — Seigneurs : Pierre DE BORDEAUX ; Michel DENYON. — Etables : 97. — Métairie : 98.
 CERCLIER (Antoine), journalier : 133.
Cerf (Le), commune de Champagnat-le-Jeune (Puy-de-Dôme) : 53. — Seigneur : Philibert DU CROC.
 CERTE (Claude), curé de Mormand : 13.
 CERY (M.), « supérieur » : 110.
 CHABANEZ (Claude), notaire royal : 50.
Chabanne (La), paroisse de Saint-Clément-en-Montagne (Allier) : 64, 65.
 CHABANNE (Jean) : 64.
Chabanne (domaine de), commune de Saint-Agrève (Ardèche) : 80, 85.
Chabannes, commune du Cheylard (Ardèche) : 87.
Chabannes, commune d'Augerolles (Puy-de-Dôme) : 59. — Seigneur : Jacques DU CROC.
 CHABANNES (marquis DE) : 56.
 CHABANNES « CURTHON » (Antoine DE), baron de Nébouzat et de la Rode : 50.
 CHABARD (Jean) : 40.
 CHABERT (Jacques), notaire de Saint-Félicien : 81.
 CHABREY (Vincent), vigneron : 22.
 CHABRIOL (Louis) : 81.
 CHABRY (Benoît), curé de Villemontais : 31.
 CHAIGNE (Antoine), marchand de Roanne : 11.
Chaillot, paroisse de Limon (Nièvre) : 135.
 CHAILLOT (Catherine-Elisabeth), épouse de Sébastien Du Bois, seigneur des Bordes : 107.
Chaise (La) : 44. — Seigneur : Gaspard DE LA CHAISE. — Peut-être la même localité que la suivante.
Chaize (La), commune de Vandranges (Loire) : 59, 138. — Seigneur : Bertrand DE VICHY.
 CHALAND, notaire royal : 25.
 — (Jean), mesureur au grenier à sel de Roanne : 41.
 CHALAYER (François) : 80, 86.
Chaligné, commune de Saint-Brice (Mayenne) : 101. — Seigneur : Charles D'ANDIGNÉ.
 CHALLUS (Pierre DE), chevalier, seigneur de Prondines : 48.
Challuy (paroisse de) (Nièvre) : 123.
Chalmazelle (Loire) : 33, 46. — Paroisse : 46.
 CHALMETE (Antoine), fils de Jean : 51.
 — (Jean), chapelier : 51.
 — (Jean), prêtre : 51.
Chalon-en-Champagne,auj. *Châlons-sur-Marne* (Marne) : 56. — Abbaye de Toussaint : 56. — Abbé : Joseph ELIAM.
Chalonnais : 66.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) : 66, 125, 129. — Evêque-Comte : 125. — Vidame : sieur DE MONJOURRANT.
Châlons-sur-Marne (Marne) : 89-91. — Petit séminaire : 91.
Chalus (Puy-de-Dôme) : 57, 85. — Seigneurs : Bertrand DE CHALUS ; Robert DE CHALUS. — Chanoine : Gabriel BARDILLE.
 CHALUS (Bertrand DE), écuyer, seigneur de Chalus et Boudes : 57.
 — (Robert DE), écuyer, seigneur de Chalus et Boudes : 57.
Chamarande, paroisse de Saint-Germain-Lespinasse (Loire) : 3, 21, 38, 48. — Seigneurs : Charles DORNEYSON ; François-Marie MICHON. — Fermier de la seigneurie : Claude GAYET. — Rente noble : 3, 21.
 CHAMARIN (Jeanne), veuve de Benoît de Montgilbert : 67.
Chamaron (domaine), paroisse de Noailly (Loire) : 15.
 CHAMBAUD, notaire : 82.
 — (Madame DE) : 47.
 Chambellan de Mgr le Prince : 68, 75. — Voir : Alexandre DE PIEDDEFER.
 Chambellans du roi : 32, 96. — Voir : Antoine DE BEAUVEAU ; Jean DESTRIER.
 Chambellan du Dauphin : 78. — Voir : Jean D'ESCOUBLEAU.
Chamberaud (Creuse) : 77. — Commandeur : chevalier DE BARMONT.
 CHAMBEREUIL (Jean), laboureur : 136.
Chambéry (Savoie) : 24, 45. — Commandeur : Jean-Hector DELAFAY DE LA TOUR MAUBOURG.
 CHAMBODET (Pierre), seigneur de Magneu : 49.
 CHAMBODUC (Pierre), élu en l'élection de Forez : 20.
Chamblay, probablement *Chambley*, commune de Gorze (Moselle) : 79. — Baron : Charles DE HARAUCOURT. — Baronne : Gabrielle D'ARDRE.
 CHAMBOISSIER, notaire royal : 25.
 CHAMBON (Claude) : 56.
 — (Jacques DE), chevalier, seigneur de Marsillat : 56.
 — (Nicolas), étudiant en l'Université de Paris : 59.

- Chambon (Le)*, terre à Saint-Polgues (Loire) : 34.
 CHAMBONNIÈRE (Benoît), père : 64.
 — (Benoît) : 64.
Chambouffe : 132. — Sieur : Jean-Baptiste DE LAIRE.
Chambre (La) : 15. — Seigneur : Guy BLANCHET.
 Chambre des Comptes d'Angers : 96. — Clerc : Guillaume RAYNEAU.
 Chambre des Comptes de Bourgogne : 131. — Président : Barthélemy MOREAU.
 Chambre des Comptes de Forez : 27, 31, 32.
 Chambre des Comptes de Montbrison : 31.
 Chambre des Comptes de Moulins : 62.
 Chambre des Comptes de Nevers : 27.
 Chambre des Comptes de Paris : 62, 96, 106. — Vice-Président : Antoine DE BEAUVAU. — Auditeur ordinaire : Jean GIRAUD DE GAILLON.
 Chambre des Députés : 126.
 Chambres des Enquêtes du Parlement (première) : 29, 127.
 Chambre Domaniale : 3.
 CHAMBRUN MOUSSEAU (sieur) : 108.
Chamousset : 8. — Baron ou seigneur : Guillaume DE CREMEUX D'ANTRAIGUES ; Victor-Amédée DE CREMEUX D'ANTRAIGUES.
Champ Chereau ou *Clereau (Le)*, paroisse de Prye (Nièvre) : 135.
Champ de Perrot, à Rancy, commune de La Fermeté (Nièvre) : 135.
Champ des Mesures, à Prye, commune de La Fermeté (Nièvre) : 134.
Champ des Ombres (Le), en Nivernais : 118. — Nom de lieudit si fréquent dans la région que nous n'avons pu l'identifier.
Champ Frenagu, près de la Malenfanterie : 94.
Champagné, commune de Précigné (Sarthe) : 96, 99, 104, 117. — Closerie : 99.
 CHAMPAGNY (Jacques), marchand : 4.
 CHAMPAIGNE (Christophe DE), chevalier, seigneur de Ravault, Villaines, la Roche-Simon et la Mothe-Grenier : 97.
Champaubert (Marne) : 88. — Commune : 88.
 CHAMPAVÈRE, notaire : 85, 111.
Champchanoux, commune de Saint-Eugène (Saône-et-Loire) : 132. — Prieure : 132.
 CHAMPEIGNE (Jean) : 118.
Champeix (Puy-de-Dôme) : 59. — Seigneurie : 59. — Châtelain : Jean DE TERSAT. — Procureur général du dauphin d'Auvergne : Guillaume LUZUYT.
Champeyroux, commune de Saint-Ignat (Puy-de-Dôme) : 59. — Seigneur : Jean DE REGY.
 CHAMPFRAY (Antoine), notaire royal : 73.
 — (François), notaire royal : 71, 74.
 — (Jean), notaire royal : 67, 71, 72.
 CHAMPION (Pierre), notaire : 140.
Champlatreux (Seine-et-Oise) : 84. — Seigneur : Mathieu-François MOLÉ.
Champollier, peut-être *Champomier*, commune de Servant (Puy-de-Dôme) : 56.
 CHAMPROMYS dit BOYNET (Benoît) : 38.
Champron,auj. *Champrond*, commune de Sazeret (Allier) : 30. — Seigneur : Antoine DE VICHY.
 CHAMPROUX, curé de Nogent-le-Rotrou : 103.
 CHAMPS (Auguste DE), premier conseiller de la Préfecture de la Nièvre : 110.
 CHANAL, notaire royal : 20.
 CHANCEAU (Antoine) : 44.
 — (Guillaume), bachelier ès lois : 36.
 CHANCELLADE (frère Gallard), prieur de Billom : 51.
 Chancellerie : 19.
Chandon (Loire) : 67-74, 141. — Seigneur : Louis DU BEC. — Commis à la recette des tailles : 67. — Curés : Zacharie BERY ; Antoine DONADEL. — Moulins : 68. — Paroisse : 67-71, 74, 141.
Chandonnet (Le), rivière : 69, 72.
Chanéac (Ardèche) : 83. — Paroisse : 83.
Changy (Loire) : 6, 7, 15. — Baron : Antoine DUMAYNE. — Seigneurs : Claude CHARTRE ; Antoine DE LA MURE ; Jean DE LA MURE.
 CHANGY (Jeanne DE), épouse de Charles DE LAS : 132.
 CHANNAUD : 125.
 CHANONY (Jacques), notaire royal : 54, 57, 59.
Chanron,auj. *Champrond*, commune de Sazeret (Allier) : 2, 17, 30. — Seigneurs : Emmanuel DE MONCHANIN ; Antoine DE VICHY.
 Chanson de Saint-Jacques : 124-125.
 CHANTEAU (Jacques), laboureur : 100.
 — (Louise), épouse de François Hourdry : 100.
 — (Nicolas), fermier : 119.
Chantelle (Allier) : 54. — Seigneur : Gilbert COYFFIER.
Chanteperdrix, commune de la Chappelle-Graillose (Ardèche) : 82, 83. — Seigneur : René DE LA MOTTE.
Chantois, commune de Bully (Loire) : 2, 3, 5-10, 19, 20, 26, 45, 58, 64, 127, 140.
 Seigneurie : 7-9, 19, 20, 45, 58, 64, 140. — Seigneurs : BOCHARD ; Jean DE CHANTOIS ; Just-Henry DU BOURG ; Jean-Louis DE FOU DRAS ; Antoine DE LA MURE ; Guy DE LA MURE ; Jean DE LA MURE ; Jean-François DE LA MURE ; Marc-Antoine DE LA MURE ; Pierre DE LA MURE ; Louis DE ROLLAT. — Chapelle : 6. — Château : 5, 9. — Domaine : 7, 9. — Fief : 6, 8. — Mandement : 9. — Mesure : 5. — Officiers : 8, 64. — Prébende : 7. — Prébendiers : Romain BÉRAUD ; Léonard DE FOU DRAS. — Procédures : 9. — Rente noble : 6, 9, 27.

- CHANTOIS (Jean DE), chevalier, seigneur de Chantois, la Motte-Camp et Jeuvre, sous-lieutenant au Régiment des Gardes : 5.
- Chantogs.* — Voir : *Chantois.*
- Chapelle-d'Aligné (La)* (Sarthe) : 94, 102.
- Chapelle-Bellouin (La)*, commune de Claunay (Vienne) : 78. — Seigneur : Jean D'ESCOUBLEAU.
- Chapelle-Saint-Marc (La)*, commune de La Fermeté (Nièvre) : 133.
- Chapelle-sur-Orbais (La)* (Marne) : 126.
- Chapelles (Les)*, paroisse de Saint-Avit-de-Tardes (Creuse) : 77.
- Chapelles (Les)*, lieu dit à Vauchamps (Marne) : 92.
- CHAPON (Vincent) : 70.
- CHAPPARD, notaire royal : 37.
- Chappauz (Les)*, paroisse de St-Romain-la-Motte (Loire) : 39.
- Chappes* (Puy-de-Dôme) : 53.
- CHAPPUIS (Jean), notaire de Villefranche : 23.
— (Joseph-Gilbert), notaire royal de la Prugne : 64.
- CHAPPUYS (Philibert), prêtre : 22.
- Chapt*, village, paroisse de Saint-Hilaire-sous-Charlieu (Loire) : 73.
- CHAPTARD (Antoine), laboureur : 50.
— (Fiacre), fils d'Antoine : 50.
- CHAPUIS, notaire royal : 65.
- Chaput (La)* : 13. — Seigneur : Antoine RAFFIN.
- CHARBON (Jeanne), femme de Claude Bard : 23.
- Charbonnières* : 7.
- CHARBONNIER (abbé), curé de Saint-Polgues : 31.
- Chard* (Creuse) : 76, 141. — Paroisse : 176.
- CHARDZ (René DE), seigneur de la Roche : 54, 57.
- CHAREL (Jean) : 81.
— (Jean-Louis), fils de Jean : 81.
- CHAREZIER (Claude), prêtre de St-Romain-la-Motte : 38, 44.
- Charlat (vicomté de)* (Puy-de-Dôme) : 58.
- CHARLES, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujeu, pair et chambrier de France : 31.
- CHARLES, curé de Saint-Romain-la-Motte : 38.
— , notaire royal : 64.
— (Jacques), notaire royal : 38.
- CHARLET (Rose) : 117.
- Charlieu* (Loire) : 3, 48, 67-75, 110, 141. — Châtelain, prévôt et juge royal : Jean DE LA ROUZIÈRE. — Commis au greffe des tailles : Philibert DUPONT. — Contrôleur des guerres ordinaire : Camille DECHIZELLE. — Curé : Jean GANERIN. — Greffier en la juridiction : Nicolas ROLAND. — Juge ordinaire : Henri DE CYBERAND. — Justice : 71. — Maison rue de la Porte de Notre-Dame : 70. —
- Mesure : 67, 68, 70, 71. — Paroisse Saint-Philibert : 69, 75. — Procureur du roi de la châtellenie : Gilbert DE LA ROUZIÈRE. — Procureurs « ez cours » : Claude ARCELIN ; Claude RESSORT.
Prieuré : 48, 67, 69, 70, 72, 73, 75. — Prieurs : 3, 68, 70, 71, 73. Voir : Jean DE KESSEL ; Philibert UCHARD. — Sous-prieurs : Claude DAGONNEAU ; Pétrarque DE SAULNIER. — Aumônier : Jean DE SIRVINGES. — Chambrier : Claude DAGONNEAU. — Sacristain : François DE BEAULIEU. — Fermier du revenu du temporel : Jean BERNERD. — Co-fermier de l'office de pitance : Etienne VARINARD.
- CHARLOT (Jacques), marchand fermier : 96.
- Charly* (Rhône) : 74. — Seigneur : François DE TURIN.
- CHARMOY (M. DE), conseiller en la Grand'Chambre : 129.
- Charollais* : 1, 66.
- Charolles* (Saône-et-Loire) : 112. — Avoué : GAYET-LAGRANGE.
- CHARON (Marie), femme de Pierre Huet : 94.
- CHARPENTIER : 117.
— (affaire) : 102.
— (Louis) fils : 112, 120.
- CHARPIN DE GENETINES (Antoine-Eléonor DE), chevalier : 48.
— (Jeanne-Antoinette DE), religieuse professe à Saint-Cyr, fille d'Antoine-Eléonor : 48.
- Charry*, commune de Bona (Nièvre) : 107. — Seigneur : Charles ANDRAS.
- CHARTIER (Claude), avocat général fiscal au bailliage de Forez : 19.
- CHARTRE (Claude), seigneur de Changy : 7, 28.
— (Claude), vicaire de Cremeaux : 33.
— (Pierre), cabaretier : 135.
- Charusii* : 85. — Voir : *Chalus ?*
- Charvin* : 63. — Seigneur : Albert DE THÉLIS.
- CHASAL (Jean), notaire : 51.
- CHASELLES (Georges), consul de Saint-Germain-Laval : 20.
- CHASELLO (Jean DE), prêtre : 29.
- CHASLOT (René), marchand fermier général du marquisat de Sablé : 98.
- CHASSAING (Jean), laboureur : 42.
— (Jean), marchand : 42.
- Chassaing (Le)*, village près de Saint-Germain-Laval (Loire) : 21, 22, 25, 26.
- Chassenet*, commune de Thuret (Puy-de-Dôme) : 68. — Seigneur : Jean MAUSSAT.
- Chasseurs de l'Isère (11^e régiment des) : 133.
- Chassignole*, commune d'Orléat (Puy-de-Dôme) : 52.
- CHASTARDIER (Claude) : 16.
- CHASTARDIN (Claude) : 40.
— (Jean), fils de Claude : 40.
- CHASTE (marquis DE) : 83.

- Chastel* : 26.
Chastel (Le) : 84.
 CHASTEL (Claude), laboureur : 34.
Chastellard ou *Chatelard (Le)* : 24. — Sieur : Philibert DUPUY.
 CHASTELLUS ou CHATELUS (Antoine), notaire royal au bailliage de Forez, châtelain de Saint-Polgues : 4, 7, 27, 35.
 — (François DE), notaire royal, procureur de Saint-Maurice : 16-18.
 — (Guy DE), sieur des Essars, élu en l'élection de Roanne : 12, 15.
 — (Jean), procureur à la Cour de Forez : 58.
 Chastellus (terrier) : 127.
 CHATAIGNIER (Catherine), femme de Jacques Le Terme : 96.
Châteaubrun, commune de Pontamur (Puy-de-Dôme) : 35.
 — Seigneur : Jean-Charles DE VILLELUME.
Château-Chinon (Nièvre) : 27. — Comte : Jean II DE BOURBON.
Château-du-Loir (Sarthe) : 98.
Château-Guérin, territoire à St-Julien d'Oddes (Loire) : 23.
Châteaumorand, commune de Saint-Romain-d'Estréaux (Loire) : 62. — Château : 62, 66. — Dame : Marie DE FRELOYS.
Châteauneuf : 67.
Châteauneuf, commune de Saint-Félix-de-Châteauneuf (Ardèche) : 81, 85. — Seigneurs : Guillaume DE CHATEAUNEUF ; Claude ROBERT.
 CHATEAUNEUF (BAPON DE) : 73.
 — (Guillaume DE), seigneur de Châteauneuf, Rochebonne et Empurany : 85.
Châteauneuf-sur-Cher (Cher) : 131. — Seigneurie : 131. — Seigneur : François DE CULLAN.
Château-Thierry (Aisne) : 89, 93, 138. — Bureau intermédiaire : 138.
Chatelard (Le) : 43. — Sieur : Pierre DU FURNEL.
Châtelet de Paris : 40, 43, 69, 76, 84, 106, 107, 123, 142. — Notaires : BÉNARD ; Nicolas BOINDIN ; Philippe COTHEREAU ; GUÉRIN ; Jean-François JOURDAIN ; LAUVERJON ; LE CAMUS ; LEMOINE ; MENY ; Jacques PARQUE ; PRÉVOST ; Claude-François-Joseph RAINCE ; TESSIER ; TRUDON l'aîné ; VEILLART.
Châtelet-sur-Loire (Le), commune de Chambles (Loire) : 30. — Prieur commendataire de Saint-Victor et Sainte-Foy : Jean CIZERON.
Châtel-Montagne (Allier) : 64. — Paroisse : 64. — Notaire royal : CHARLES.
Châtelus (Allier) : 62. — Curé : Martial MARÉCHAL.
 CHATELUS (Antoine), sieur du Montet : 14.
 — (Claude), notaire royal réservé pour la ville de Roanne : 42.
 — (François), avocat en Parlement, procureur du roi en la châtellenie de Saint-Maurice : 6.
 — (Simon), notaire royal : 38.
 CHATILLON (Noël DE), écuyer, seigneur de Soleilhan : 140.
Châtillon : 23. — Sieur : 23.
Châtillon-sur-Marne (Marne) : 93.
Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) : 123. — Gouverneur : Louis D'ANCIENVILLE BOURDILLON.
Châtre (La) (Indre) : 77.
Chaugy : 123. — Seigneur : Philippe DURET.
Chaulas, vignoble dans la juridiction de Saint-Germain-Laval (Loire) : 20.
 CHAULME (Antoine) : 16.
 — (autre Antoine), maréchal : 16.
 — (Guillaume DE), luminier de Dancé : 10.
 CHAUMAISON (Louis), maçon et entrepreneur : 136.
 CHAUMEREUIL (Barthélemy), perreyeur : 135.
 — (Charles) : 136.
 — (famille) : 136.
 — (Jean), frère de Charles : 136.
 — (Jean), propriétaire : 136.
 — (Jeanne), sœur de Charles : 136.
 — (Louis), frère de Charles : 136.
 — (Nicole), fille de Jean, femme d'Eustache Danteurre : 136.
 — (Pierre), frère de Charles : 136.
 — (Pierre), frère de Pierre et de Charles : 136.
 CHAUMIER (Mlle) : 122.
 CHAUMONT (Jean), marchand : 43.
Chaussée (La) (Sarthe) : 96.
 CHAUVEAU (Philibert), homme de loi : 28, 80-82, 85, 90, 111, 112, 114, 115, 119.
 CHAUVIN (Perrine), épouse de Jacques Chanteau : 100.
 CHAVALARD (Gaspard) : 29.
 CHAVALLARD (Jean), marchand : 34.
 CHAVANES (Arnould), notaire royal : 20, 24, 25.
 — (Etienne), maître maréchal : 34.
Chavanes, paroisse de Saint-Germain-Laval (Loire) : 22, 26.
 CHAVANON (Pierre), marchand : 71.
 CHAVIGNY (Edme DE) : 112.
 CHAYET-LAGRANGE, avoué à Charolles : 112. — Voir : GAYET-LAGRANGE.
 CHAZELLE, procureur à la Cour de Forez : 49.
 CHAZELLES (Barthélemy), marchand : 27.
Chazottes, commune d'Arlebosc (Ardèche) : 108.
Cheix (Le), domaine (Creuse) : 78.
Chemillé (Orne) : 141.
Chemiré-sur-Sarthe (Sarthe) : 94.
 CHENAL (Gabriel), notaire royal : 63.
Chenale (La), commune de Pionsat (Puy-de-Dôme) : 56. — Fief : 56.
 CHENILLAT (Anne DE), veuve de Dauphin d'Augerolles : 3, 48.

- Cherault*, commune de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 118, 127, 128, 134. — Seigneurs : Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie Du BOURG ; Michel-Mathieu DE LAS. — Dame : Louise-Marie DE LAS DE PRYE.
- CHERBOUQUET (Philippe), fermier de la seigneurie de Roussine : 56.
- Cherchant*, paroisse de Saint-Julien d'Oddes (Loire) : 23-25, 28, 45, 46, 81. — Seigneurs : Jean BARAIL ; Emmanuel-Gaspard Du BOURG ; Guillemain DE VALLORGES. — Bois : 46. — Domaine : 24, 25, 46. — Fief : 23. — Maison noble : 26. — Rente : 25.
- Chérier* (Loire) : 73. — Seigneur : Jean DU SAIX.
- Chervé*, commune de Perreux (Loire) : 70, 72. — Seigneurs : Jean DU SAIX ; Jean PERRIN.
- CHERVEAUD (Antoine) : 40.
- Chervets (Les)*, près de Noailly (Loire) : 13.
- CHERVIE (Philibert), hôte de Charlieu : 73.
- Chesnaie vert (La)*, domaine aux environs de Sablé (Sarthe) : 102.
- CHETARD (Pierre), curé de Ludesse : 59.
- Chevagny-le-Lombard* : 47. — Bailli : 47. — Fermier : Claude JANYN.
- Cheval*, tènement aux paroisses de Noailly et Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 40.
- CHEVAL (Antoine), laboureur : 13.
— (Françoise), veuve de Michel Ponde : 42.
- CHEVALIER : 91.
— , boucher : 117.
— , notaire royal : 92.
— fils : 92.
— (Benoît), granger de Bonnefont : 72.
— (Claude), marchand : 142.
— (Etienne), marchand de bois : 87.
- Chevalierfond*, domaine à St-Hilaire-sous-Charlieu (Loire) : 71.
- Chevaliers de l'ordre du roi : 4, 8, 11, 12, 19, 20, 28, 30, 35, 37, 52, 84, 94, 100, 122. — Voir : Antoine D'AUGEROLLES ; Samuel BERNARD ; Jacques DE BERNAY ; Louis DE BOISY ; Jean-Baptiste-Joachim COLBERT DE COIGNY ; Guillaume DE CREMEAUX D'ANTRAI-GUES ; Victor-Amédée DE CREMEAUX D'ANTRAI-GUES ; Gaspard DU CROC ; Claude GOUFFIER ; Georges-Antoine DE LA CHAISE D'AIX ; Claude DE LA GRANGE ; Jean DE LA MOTTE ; Jean DE SENNETERRE ; Gaspard DE SIMIANE.
- Chevalier de Malte : 123. — Voir : Nicolas DE SAULX.
- Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem : 24, 45, 83, 87. — Voir : Jacques DE CORDON D'EVIEUX ; Jules-Auguste POTIER DE GESVRES ; Charles-Hector DE SASSENAGE.
- Chevaliers de Saint-Louis : 7, 98, 103. — Voir : Pierre DE BORDEAUX ; Henri-Louis D'ESPAGNE ; Guy-François DE LA PORTE DE RIANTZ ; François DE SEVEYRAC.
- CHEVALLARD : 143.
- Chevallier*, paroisse de Saint-Romain-d'Urfé (Loire) : 44.
- Chevalliers au Bourg de Saint-Denis d'Anjou*, châtellenie et fief (Mayenne) : 102. — Châtelain : Jean-Baptiste COLBERT DE CROISSY.
- CHEVAUT (M.) : 25.
- CHEVÉ (Jérôme), métayer : 96.
- Chevenais* : 6. — Voir : *Chevenet*.
- Chevenet*, probablement *Chevenay*, commune de Cordelle (Loire) : 6. — Seigneurs : Antoine DE LA MURE ; Jean DE LA MURE.
- Chevenon* (Nièvre) : 131, 133. — Seigneur : Joachim GIRARD. — Commune : 133.
- CHEVIN-LIETARD (Charles DE), chevalier, comte de Roche, seigneur de Chuffilly, Vincelles et Ratté : 131.
- Chèvre (La)* : 57. — Seigneur : Antoine BRASSET. — Rente : 57.
- CHEVRETON (Etienne) : 61.
- CHEVRIÈRES (Anne DE), épouse d'Antoine d'Augerolles, dame de Verrières, Saint-Polgues et Brunard : 4, 11, 17, 19, 20, 22, 23, 25-27, 30, 31, 33-35, 44, 48, 65.
— (Catherine DE), épouse de Gaspard de Simiane : 30.
- CHEVRON (François) : 100.
— (Jean), marchand : 99, 100.
— (Jean) le jeune : 101.
— (Marc), marchand : 96.
- Cheylard (Le)* (Ardèche) : 48, 77, 78, 81-85, 87. — Marquis : Just-Henry Du BOURG. — Co-seigneurs : Jean DE LA MOTTE ; René DE LA MOTTE. — Baronnie : 48, 81, 82, 84. — Bailli : Jacques PLANTIER. — Château : 82. — Commune : 87. — Curé : Antoine FAYARD. — Doyen : Pierre CONSTANS. — Eglise collégiale Notre-Dame : 82. — Hôpital : 83. — Notaire public : Just-Henry SALCON. — Paroisse : 83. — Rentes : 82. — Terrier : 82.
- Chez (Le)* (Ardèche) : 82, 142. — Baron : René DE LA MOTTE. — Château : 142.
- Chez Arnaud*, domaine à Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 41, 46.
- Chez Chabot*, près de Saint-Avit-de-Tardes (Creuse) : 142.
- Chez de Barmonl*, commune de Saint-Avit-sur-Tardes (Creuse) : 55, 77, 78. — Seigneur : Just-Henry Du BOURG. — Seigneurie : 77. — Château : 77, 78. — Fief : 77, 78. — Moulin : 78.
- Chez le baron*, maison sise paroisse de Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 41.
- Chez Rappiard*, domaine à Saint-Romain-la-Motte : 39.
- Chèze (La)* : 138. — Voir : *Chaize (La)*.

- CHEZELLE (Toussainte), veuve de Benoît Berja : 73.
- Chier (Le)* en Bourbonnais : 76, 77, 138. — Seigneurs : Jacques DE LA ROCHE-AYMON ; Nicolas DE LA ROCHE-AYMON ; Pierre DE LA ROCHE-AYMON. — Seigneurie : 77.
- Chiffort*, commune de La Fermeté (Nièvre) : 135. — Seigneur : Charles DE FAILLY DU SAUSSOIS.
- Chirat*, commune de Néoux (Creuse) : 78.
- Chirol* (Ardèche) : 80. — Seigneur : François DE BOZAS.
- CHOBUT : 112.
- CHOFFARD, huissier près le Tribunal de première instance : 112.
- CHOISY (Marie DE), veuve de François-Théodore Des Vignes : 107.
- CHOLLIER (Claude) : 71.
— (Claude) l'ainé dit DE LA RIVIÈRE : 71-73.
— (Jean) le jeune, frère de Claude Chollier l'ainé : 71.
— (Nicolas), fils de Claude : 71.
- CHOMESSE : 32.
- CHOPIN (Jacques) : 100.
— (Jeanne), femme de Jacques Lefèvre : 99, 100.
- CHOQUELIN (Jacques), laboureur, fils de Louis : 135.
— (Jean), manouvrier, fils de Louis : 135.
— (Léonard), fils de Louis : 135.
— (Louis) : 135.
— (Louise), fille de Louis, femme de Jacques Labonne : 135.
- Chorat*, commune de Seychalles (Puy-de-Dôme) : 53.
- CHORGNON (Antoinette), femme de Guillaume Saulge, puis d'Aimé Jogue : 42.
- CHORIER, notaire royal : 6.
- CHOSSONERY (Antoinette), femme de Jean-Marc Huard : 45.
- Chossonery*, paroisse d'Amions (Loire) : 4.
- CHOTARD (Jean-Baptiste), notaire royal : 96.
— (Jeanne), épouse de Jacques Salmon : 100.
- CHOUPINCART : 110.
- CHOUTEAU (Mme), née SAMAIN : 110.
— (Nicolas), cultivateur : 88.
— (Nicolas-Mathieu), cultivateur, fils de Nicolas : 88.
- CHRÉTIEN (Jean), fermier : 135.
- CHRISTOPHE : 112.
- Chuffilly*,auj. *Chuffilly-Roche* (Ardennes) : 131. — Seigneur : Charles DE CHEVIN-LIETARD.
- CHUQUET : 112.
- Cigogne*, commune de La Fermeté (Nièvre) : 111, 136. — Seigneur : Jean BOLACRE.
- CIZERON (Jean), prieur commendataire de Saint-Victor et Sainte-Foy du Châtelet-sur-Loire : 30.
- CLAIRET (Suzanne), femme de François Damon : 136.
- Clamecy* (Nièvre) : 123. — Lieutenant en la châtellenie : Nicolas FAULQUIER.
- CLAPE : 112.
- Clarisses du Puy : 82.
- CLAUZEL, expert géomètre : 128.
- CLAVEL (Philippe), receveur des décimes et autres deniers du clergé du diocèse de Lyon : 4, 20.
- Clavelier*, commune de Saint-Sauveur (Puy-de-Dôme) : 52, 54. — Seigneur : Jean DE SENNETERRE.
- Clavelières* : 8. — Serait-ce le même que le précédent ?
- CLAVREUIL (Guillaume), curé de St-Pierre de Précigné : 95.
- CLÉMENCE, veuve de Jean d'Autrenaut : 86.
- CLÉMENT XI, pape : 125.
- Cleppé* (Loire) : 66, 140. — Prieuré : 140. — Prieur : 23. — Sacristain : Aimé D'AUGEROLLES.
- CLEPIER (Jean), notaire : 21.
- CLERC (Antoine) : 10.
— (Claude), fils d'Antoine : 9.
— (Jean), laboureur : 8.
- Clereau* : 60. — Seigneur : Bernard DE FORTIA.
- CLERGEAU (Madeleine), épouse de Samuel Bernard : 84.
- CLERJON (Jean), laboureur : 41.
- Clermont-Ferrand* (Puy-de-Dôme) : 4, 10, 26, 27, 31, 46, 51, 55, 59, 63, 76, 110, 113, 125, 127, 132, 137. — Comtes : Charles DE BOURBON ; Jean II DE BOURBON. — Cathédrale : 51, 59, 63. — Prévôt de la cathédrale : Jacques DU CROC. — Diocèse : 10, 51, 55. — Election : 51. — Elus : 51. — Evêque : 4, 46. — Voir : Antoine DE SENNETERRE. — Président en la Cour des aides : Jean-Baptiste DELAIRE.
- Cloître Saint-Aignan*, à Orléans (Loiret) : 109.
- Clos de Saligny (Le)*, au vignoble de Saint-Haon (Loire) : 21.
- Clos du Tertre (Le)*, paroisse de Précigné (Sarthe) : 101.
- Clos Sohier*, à Vauchamps (Marne) : 92, 139.
- Clouvet (Antoinette), veuve de Mathurin Courtade : 59.
- Cloux (Le)*, territoire de la paroisse de Pouilly (Loire) : 16.
- Cloux (Le)*, territoire, paroisse de Saint-Polgues (Loire) : 33.
- Cluny* (Saône-et-Loire) : 69. — Grand prieur : Jean DE LA MAGDELAINE.
- COAVOUX (Benoîte), femme de Jean Main : 23.
— (Denis DE) : 25.
— (Georges), laboureur : 2.
- Cocques (Les)*, pré à Thiernay, commune de La Fermeté (Nièvre) : 135.
- Codegniat*,auj. *Codegnat*, commune de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 53.
- CODOING (Guillaume) : 55.
— (Laurent) : 55.
- CODRAY (Mme DU). — Voir : DU COUDRAY.

- COETLOSQUET (Comte DE) : 113.
Cognac (Charente) : 128.
Coha (La), pré près Saint-Julien d'Oddes (Loire) : 23.
 COHADON (Docteur) : 55.
 COIGNART (Jean), sergent royal : 32.
 COIGNET (Jeanne), épouse de Philibert de Turin : 67-70, 73, 75, 141.
 COL, notaire : 134.
 COLAS : 111.
 — (Etienne), fermier : 117.
 COLBERT (Henriette-Bibiane), veuve de Guy-François de La Porte de Riantz : 96, 100.
 — (Jean-Baptiste), marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois-Dauphin : 95, 96, 99-102.
 — (Jean-Baptiste-François-Ménéle), marquis de Sablé : 99.
 COLBERT DE COIGNY (Jean-Baptiste-Joachim), marquis de Sablé et Bois-Dauphin, châtelain de Précigné, Louailles et Vion : 94, 96, 99-101.
 Collège de Cluny, à Paris : 107.
 COLLET (Etienne), notaire royal : 22.
 COLON (Madeleine), femme d'Adrien Gourrebaron : 49.
Combes, paroisse de Saint-Maurice (Loire) : 26.
 COMBES (DES). — Voir : DES COMBES.
 COMBIS (Guillaume DE). — Voir : DES COMBES.
Comblereste ou Comblerette, paroisse de Juré (Loire) : 28, 49.
Comelle ou Commelle (Loire) : 6, 45. — Paroisse : 6. — Curé : Antoine GIRAUD.
Comières, commune de Villeret (Loire) : 3, 46, 47. — Seigneurs : François D'AUGEROLLES ; Louis D'AUGEROLLES ; Henri D'AUGEROLLES DE THÉLIS.
 COMMEAU (Benoist) : 111, note 1.
 Commissaires aux Requêtes du Palais à Metz : 7.
 Commissaires en droits seigneuriaux : 3, 7, 9. — Voir : Martin RIGAUD ; Simon GUYOT.
 Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie : 126.
 Compagnie française du Phénix : 126.
 COMTE (André), sergent de la Motte et de Boisy : 43.
Condé (Aisne) : 89. — Canton : 89. — Juge de paix : Alphonse BARRET.
 CONDÉ (Prince DE) : 75.
 CONDEMINE (Jean), clerc de Saint-Haon : 39.
Congé, domaine près de Saint-Avit-sur-Tardes (Creuse) : 78.
 Conseil d'Etat : 60, 68. — Conseiller du roi : Alexandre DE PIEDDEFER.
 Conseillers au Parlement : 7, 69, 72. — Voir : Charles-Marie DU SAUZEY ; François DE TURIN ; Philibert DE TURIN.
 Conseillers du roi en ses Conseils d'Etat et privé : 36, 99, 100. — Voir : Jean-Baptiste COLBERT DE CROISSY ; Louis GOUFFIER.
 Conseillers en la justice du trésor royal à Paris : 27.
 CONSTABLE (Louise), épouse de Nicolas Houdouin : 101.
 CONSTANS (Pierre), doyen du Cheylard : 83.
 CONSTANTIN (Louis), notaire royal : 71-73.
 — (Michel), licencié en lois, avocat au siège présidial de Cusset : 62.
 Constitution Unigenitus : 125.
Contenson, commune de Saint-Just-en-Chevalet (Loire) : 6, 8, 9. — Seigneurs : Antoine DE FOUDRAS ; Gaspard DE FOUDRAS.
 CONTENTOR : 32.
Contournat, commune de Saint-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme) : 51.
 Contrôleur des domaines du roi : 102. — Voir : Anne POUSSET.
 COPEL (Durand) : 62.
 COQUIN (Marie-Elisabeth), femme de Pierre-Christophe Sarrazin : 89.
 CORAIL (Benoite), femme de Simon Ollivier : 73.
 CORANS (Grégoire DE) : 79.
 — (Joseph DE), frère de Grégoire : 79.
Corbeil (Seine-et-Oise) : 122.
 CORDELAT (Jean). — Voir : COURDELAT.
Cordelle (Loire) : 5, 7, 10, 59, 138. — Seigneur : Bertrand DE VICHY. — Paroisse : 6, 7, 10.
 CORDERAU. — Voir : CORDEROT.
 CORDEROT (Antoine), maître pharmacien à Roanne : 12.
 — (Guy) : 44.
 — (Jean), médecin de Roanne, frère de Guy : 44. ou CORDEROLLE (Marguerite), épouse de Jacques Burelle : 12, 41, 46, 49.
 CORDIER (Angélique DE), veuve de François de Flotte : 143.
 CORDON D'EVIEUX (Jacques DE), chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Genevois, Bellecombe et Morterolle, grand bailli de Lyon : 24, 45.
 CORDOUIN (Marie-Anne), épouse de François Hocquet : 92.
 CORJUELS (Durand delz) : 10.
 CORNET (Pierre), laboureur : 1, 2, 49.
 — (Pierre), fils du précédent : 49.
Cornillon : 140. — Voir : *Cornillon*.
 CORNILLIER (Guillaume), lieutenant général pour le roi en la châtellenie de Billy : 62.
Cornillon, commune de Job (Puy-de-Dôme) : 13, 47, 140. — Seigneur : Henri D'AUGEROLLES DE THÉLIS. — Châtelain : Jean ROYON. — Prébendier : Jacques DAULTHAIN.
 CORNU (François), fils de Louis : 135.
 — (Louis), laboureur : 135.
 — (Marie), femme de François Cornu : 135.
 CORNUAUT : 111.

- CORNUDET, notaire royal : 48, 77.
- CORNUDET DES GRANGES (Claude), bourgeois de Moulins : 77.
- COROT, marchand de modes : 121.
- Corps royal du génie : 98. — Capitaine : François-Ignace ERVOIL DORE.
- Corrobert* (Marne) : 87-89, 91, 93, 111, 113, 117, 119, 138. — Conseil municipal : 88. — Commune : 89. — Domaine du château : 88. — Garde champêtre : 88. — Instituteur : GOUJON. — Maire : LINOT.
- COSNARD, notaire : 96.
- COSNARD DESPORTES (Antoine-Jean-Baptiste), régisseur : 96. — fils (Antoine-Jean-Baptiste), régisseur du comte de La Porte de Riantz : 95, 100.
- COSNIER (Marie), veuve de Jean Jollivet : 95. — (Marthe), femme de Jacques Besnard : 95.
- Cossange*, commune de Saint-Pal-de-Chalencou (Haute-Loire) : 52. — Seigneur : Jean DE SENNETERRE.
- COSSON (Antoine), notaire : 52, 59.
- COSTE (abbé) : 20. — (Gabriel), curé de Saint-Polgues : 3, 31. — (Jean-Baptiste), avocat en Parlement : 2. — (Jean-François), maire de Saint-Germain-Laval : 25. — (Marguerite) : 80. — (Pierre) : 85.
- Côtes d'Empurany (Les)*, terroir à Empurany (Ardèche) : 142.
- Côtes du Maret (Les)*, à Empurany (Ardèche) : 142.
- COTHEREAU (Philippe), notaire au Châtelet de Paris : 43.
- COTIGNON, juge de paix du canton de Saint-Saulge : 112.
- COTINET : 115.
- COUALLIER (Jeanne), femme de Jean Rechin : 95.
- Couannièrre (La)*, paroisse de Précigné (Sarthe) : 101.
- Coubert* : 84, 87. — Comte : Samuel BERNARD.
- Coubladour*, commune de Loudes (Haute-Loire) : 50. — Seigneur : Jean DE COUBLADOUR.
- COUBLADOUR (Claude DE), écuyer : 64. — (Gaspard DE), seigneur de Marignat, Brialle et Bricadet : 59. — (Jean DE), seigneur de Coubladour et de Marignat : 50.
- Coublanc* (Saône-et-Loire) : 69. — Curé : Claude BUCHET.
- Couches (Les)*, près de Noailly (Loire) : 13.
- COUDOUR (Antoinette), femme d'Antoine Dufour : 31. — (Bonnet), curé de Saint-Genest-Lerpt : 19.
- COUDOURD (Claude), marchand à Souternon : 1.
- Coudray (Le)* : 12, 14, 15, 17, 18, 36, 37, 39, 41-43, 46-48, 102, 130. — Seigneurs : Achille DE BERNAY ; Jacques DE BERNAY. — Dame : Jeanne BERAUD.
- Coudray (Le)*, commune de Précigné (Sarthe) : 99. — Métairie : 99.
- Coudray (Le)* (Vienne) : 78. — Seigneur : Jean D'ESCOUBLEAU.
- COUDRE (sieur DE LA), lieutenant du sieur de Vic : 132.
- COUDURIER (Jean), prêtre de Saint-Polgues : 9.
- COUET (Charlotte), fille de Michel : 101. — (Michel), marchand tanneur : 101. — (Michel), marchand tanneur, fils du précédent : 101. — (René), marchand tanneur, fils de Michel : 101.
- Cougnny*, commune de Saint-Jean-aux-Amognes (Nièvre) : 107, 108. — Seigneur : Charles ANDRAS. — Seigneurie : 108.
- Coulleine*, métairie, paroisse de Précigné (Sarthe) : 99.
- COULLOMBIER (Jacques), marinier : 18.
- Cour (La)*, paroisse de Saint-Agrève (Ardèche) : 48, 80, 81, 84, 85. — Seigneurie : 48, 84. — Château : 80, 81. — Domaine : 80, 85.
- Cour des comptes, aides et finances de Montpellier* : 80, 81. — Ancien président à la Cour des aides : M. DE LA CHÈSE.
- Cour des Plaiesses (La) ou des Plesses*, métairie, paroisse de Précigné (Sarthe) : 99, 100.
- Courbarioux*, territoire dans la paroisse de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 51.
- COURCELLES (chevalier DE) : 128.
- COURCENAY OU COURCENEY (marquis DE) : 3, 6, 7, 9, 76, 126. — Voir : Jean-Louis DE FOU DRAS.
- COURDELAT (Jean), notaire royal à Saint-Germain-Laval : 3, 6, 20, 21, 28, 140. — (Jean), prêtre de Saint-Germain-Laval : 23.
- COURDON D'EVIEUX. — Voir : CORDON D'EVIEUX.
- COURGIBET DE CHAMPANION (citoyen) : 89.
- COURNU (Toussaint), prêtre de Crozet : 3.
- Cour Parillé (La)*, métairie, paroisse de Précigné (Sarthe) : 99.
- Cours*, au diocèse de Mâcon : 61.
- COURT (Laurent DE), seigneur de Saint-Hâon : 21.
- COURTADE (Mathurin), marchand, bourgeois de Thiers : 59.
- COURTAT, portier de l'Hôtel Du Bourg à Nevers : 121.
- COURTEIX (Joseph DE), greffier du Croc : 142.
- COURTIAL (Jacques), laboureur : 81. — (Pons) : 83.
- Courtilliers*,auj. *Courtillers* (Sarthe) : 94, 102.
- COURTOIS, propriétaire : 87. — (Julie), femme d'Antoine Mailliard : 88.
- Cousan*, commune de Sail-sous-Couzan (Loire) : 23. — Seigneur : Jean DE LÉVIS.
- Cousas* : 16. — Fermier : Jean PLANAVET. Ne fait peut-être qu'un avec la prébende de la Perrière.
- COUSIN, maître clere de M. Le Cocq : 109.
- Costes (Les)*, près de Riorges et de Roanne (Loire) : 17, 18.
- Coutouvre* (Loire) : 70. — Seigneur : Joachim D'ARCY.

- COUTURA, fourreur ordinaire de la duchesse d'Angoulême : 122.
- Couy : 68. — Seigneur : LOUIS DE FRANCESCHY.
- COXE (Richard), junior : 107.
- COYFFIER (Etienne), seigneur de la Guesle : 57.
— (Gilbert), chevalier, seigneur d'Effiat, Chantelle et gouverneur de Montpensier : 54.
- CRAPART (Marguerite), veuve de Jacques Hutin et de Jean Robert : 92.
- Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne) : 94, 100. — Gouverneur : Jean-Baptiste-Joachim COLBERT DE COIGNY.
- Cremeaux (Loire) : 2, 6, 8-10, 24, 25, 27, 29, 33, 47, 64, 65, 140. — Seigneurs : Claude DE CREMEAUX ; Guillaume DE CREMEAUX D'ANTRAIQUES ; Victor-Amédée DE CREMEAUX D'ANTRAIQUES. — Château : 8. — Greffier : Horace DEMOLINS. — Juge : Claude ANSELMET. — Notaire royal : Jacques JACQUET. — Paroisse : 6, 10, 29. — Procureurs : Jean MIVIÈRE ; Sébastien TRUCHARD. — Vicaire : Claude CHARTRES.
- CREMEAUX (Claude DE), écuyer, seigneur de Cremeaux : 27.
- CREMEAUX D'ANTRAIQUES (Guillaume DE), comte d'Antraigues et de Saint-Trivier, baron de Chamousset et Cremeaux : 8.
— (Victor-Amédée DE), marquis d'Antraigues, comte de Saint-Trivier, seigneur de Cremeaux, Chamousset et des Fontaines, mestre de camp des armées du roi, fils de Guillaume : 8.
- CRÉMIEUX (Charles DE), avocat : 68.
- CRÉPIN (veuve Etienne) : 124.
- CRESPE (Guillaume), curé de Prezailles : 82.
- CRISPIN (Thibault), marchand, sieur de Saint-Cher : 102.
- CRETOLLIÉ, notaire royal à Roanne : 15.
— (Benoît), procureur en l'élection de Roanne : 19.
- Creux (Les) : 7. — Seigneur : J.F.M.C. DE SEVEYRAC.
- Creux (Les), terre en Mâconnais : 76.
- Crevant (Puy-de-Dôme) : 51, 53. — Paroisse : 51.
- CRIGNON BONVALET (Aignan) : 109.
— (François-Anselme) : 109.
— (Julie) : 109.
- Croc (Le), paroisse de Thiers (Puy-de-Dôme) : 7, 8, 11, 26, 28, 31, 45, 50, 52, 55, 57-59, 62, 76, 138, 140, 142.
Seigneurs : Charles Du Croc ; Gaspard Du Croc ; Guillaume Du Croc ; Jean-Claude Du Croc ; Jean-Louis DE FODRAS ; Jean-François DE LA MURE ; Pierre DE LA MURE. — Bailli de la baronnie : Jean VERGNIETTE. — Château : 50, 57-59. — Fief : 58. — Greffier : Joseph DE COURTEIX. — Seigneurie : 57, 58, 138. — Terriers : 58.
- CROCHET (Pierre), manœuvre : 92.
- Crochetières, territoire près Noailly (Loire) : 13, 14.
- CROCHON (Jean), seigneur de Buxières : 40.
- Crocq (Creuse) : 78.
- Croissy (Seine-et-Marne) : 95, 97, 99-102. — Marquis : Jean-Baptiste COLBERT. — Château : 101.
- CROISSY (marquis DE) : 101.
- Croix (La), métairie, paroisse de Spay (Sarthe) : 102.
- Croix (La), maison, jardin et cours à Saint-Maurice (Loire) : 26.
- CROIX (Louis), laboureur, luminier de Saint-Julien d'Oddes : 26.
- Croix-de-Pardieu, à Orléans (Loiret) : 109.
- Croix-de-la-Perche (La), aux environs de Noailly (Loire) : 13.
- Croix-des-Latz (La), à Bully (Loire) : 10.
- Croix-Rouge (Section de la) : 130.
- Croix-Saint-Paul (La), paroisse de Noailly (Loire) : 12, 13.
- CROMMELIN DE VILLETTE (Pierre), banquier : 84, 85.
- CROPET (Monsieur), lieutenant général à Montbrison : 14.
- CROSET (Jean), notaire royal : 85.
- CROSOILHES (Jean DE), prêtre, notaire : 9, 32, 45.
- Croupillon, louagerie, commune de La Fermeté (Nièvre) : 134.
- CROZAT (Antoine), marquis de Mouy, baron de la Fauche et du Chastel : 84.
- CROZE (Pierre) : 50.
- CROZET (Antoine), marchand : 2.
— (François), prêtre de Saint-Polgues : 63.
- Crozet-en-Roannais (Loire) : 3, 9.
- CRUCHET, marchand de fer et maréchal : 91, 112.
- Crulay, aj. Crulai (Orne) : 94.
- Crapetatoux, territoire entre l'hôpital de Malizy et les granges de Perey (Loire) : 32.
- Cublize (Rhône) : 60, 69. — Paroisse : 69.
- Cucheral, petit moulin près de Noailly (Loire) : 15.
- Cucurieux, commune de Saint-Cyr de Favières (Loire) : 59, 138. — Seigneur : Bertrand DE VICHY.
- CUET (Antoine), curé de Saint-Polgues : 30.
- Cuffy (Cher) : 136.
- CUIGNET (Claude), prêtre de Saint-Romain-la-Motte : 38.
— (Jean) : 38.
- CUISENIER (Jacques), notaire royal : 67-69, 141.
- Culhat (Puy-de-Dôme) : 51, 53. — Justice : 51. — Paroisse : 51.
- CULLAN (François DE), seigneur de Châteauneuf-sur-Cher : 131.
- CUNIL (Jacques), hôte à Saint-Martin-la-Sauveté : 27.
- Cunhat (Puy-de-Dôme) : 51. — Prieuré : 51. — Prieur : Antoine Du Croc.
- Cunzié : 74.
- CURE (Pierre) le jeune, marchand : 21.

- Curée (La)*, commune de Vivans (Loire) : 2, 71. — Seigneur : Claude HUE.
- CUREL (Marguerite-Thérèse), femme d'Antoine-François Laurent : 93.
- Curty*, commune d'Imphy (Nièvre) : 118.
- CUSIN (Gilbert), greffier de la Bénissons-Dieu : 69.
- Cusset* (Allier) : 35, 62, 65, 129. — Siège présidial : 62. — Avocat au siège présidial : Michel CONSTANTIN. — Lieutenant particulier au bailliage et prévôté : Jean DE LA CHAIZE.
- CUZIEU (Antoine DE), chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général : 140.
- CYAZOLLES (Barthélemy), marchand : 26.
- CYBERAND (Henri DE), juge ordinaire de Charlieu : 69. — (Ponthus DE), écuyer, seigneur de Bost : 70.
- CYRMANCHES (Jean DE) : 13.
- D**
- DAGONET : 112.
- DAGONNEAU (Dom Claude), sous-prieur et chambrier de Charlieu : 73.
- DAGUIN (Gabriel), fermier : 98.
- DALBOSTZ : 129.
- DALIGAN : 112. — (Jérôme) : 126.
- Dallet* (Puy-de-Dôme) : 51, 52, 59. — Seigneur : Alyre DE LANGEAC. — Vicaire : Antoine BOSTIER.
- DALMAIS (Claude), curé de Saint-Polgues : 11, 34.
- DALMÈS (Antoine) : 8, 27. — (François), notaire de Souternon : 33. — (Grégoire), bourgeois de Souternon, châtelain de Saint-Marcel d'Urfé : 21, 62.
- Dalmès (Les)*, domaine, paroisses de Souternon et de Saint-Julien-d'Oddes (Loire) : 6.
- DAMAS (Pierre), chevalier, seigneur de Verpié et Barnaye : 68, 73.
- DAMAS DE THIANGES (Christophe DE) : 71.
- Dammery*,auj. *Damery* (Marne) : 93.
- DAMNOIS (Mathieu), marchand : 27.
- DAMON (François), meunier : 135, 136.
- DAMPUYS (frère François), prieur de Pommiers : 21.
- Dancé* (Loire) : 3, 6, 10, 11, 28, 32, 45, 47, 140. — Seigneur : Emmanuel-Gaspard Du Bourg. — Curé : Antoine MASENT. — Luminier : Pierre FOUGIET dit DE BRASSES. — Paroisse : 3, 6, 10, 11.
- DANCHAUD (Marien et Jean) : 121.
- DANIER, notaire : 86.
- DANIEZ (Catherine), femme de Vincent Jovellon : 11.
- DANNIGUE : 114.
- DANTEURRE (Eustache) : 136.
- Danger*, territoire près Noailly (Loire) : 13.
- DARGY D'AILLY (Mme), veuve du seigneur de Resseins : 70.
- DARGAND le jeune : 116.
- DARGENTIÈRES (Claude), prêtre : 22.
- DAROLLES (Jean) : 132. — (Jean), frère du précédent : 132. — (Jean-François), frère des précédents : 132. — (Laurence), fille de feu Jean Darolles : 132. — (Pierre), frère de Laurence : 132.
- DARVOUX (Marie), femme de Jean-Pierre Bourdieu : 133.
- DASNIÈRES (Agathe), femme de Claude Breton : 67. — (Benoît) : 67. — (Claude) : 67. — (Claude), veuve de Thomas Gonnard dit Chanéon : 67. — (Denis) dit BONNEFONT : 67. — (Etienne) : 67. — (Etiennette), femme de Sébastien Vermorel : 67. — (Jean) : 67. — (Pierre), tixier : 67.
- DAUGER (veuve) : 104.
- DAULTHAIN (Jacques), prêtre de Saint-Marcel d'Urfé, prébendier de Cornillon : 13.
- Daumeray* (Maine-et-Loire) : 98. — Sénéchal : René MARTIN DE LA MARTINIÈRE.
- DAUPHIN (Mgr le) : 137.
- Dauphiné* : 37, 48, 79, 84. — Gouverneur : Louis D'AUBUSSON DE LA FEULLADE. — Lieutenant général de la province : Charles-François DE SASSENAGE.
- DAVESNE (Louis-Antoine), régisseur du château de Vau-champs : 90, 91, 110, 112, 114, 120, 139. — (Marguerite), veuve Guérin : 91.
- DAVEYSE (Barthélemy) : 11. — (don François) : 68.
- DAVID (Charles) : 39.
- DEANGET (Gilbert), prêtre de Noailly : 15.
- DEBIESSÉ (Jean) l'ainé, laboureur : 5.
- DEBOURG (Jean), chirurgien : 22.
- DECAPPE (Louis-Alexis-Joseph) : 108.
- DECELLIÈRES, notaire royal : 79.
- DECHABANEZ (Claude), notaire : 54.
- DECHARTRE (Marie), épouse de Charles Frébault : 135, 136. — (Pierre). — Voir : CHARTRE (Pierre).
- DECHASTELUS, notaire royal : 7, 32, 43, 76.
- DECHASTU (Charles), avocat en Parlement : 63.
- DECHATÉLUS, notaire royal : 5.
- DECHATÉLUS le jeune, notaire royal : 7.
- DECHIZELLE (Camille), écuyer, contrôleur ordinaire des guerres à Charlieu : 75, 110.
- DECOMBES (Jacques), notaire royal : 64.

Table incomplète